

Précis analytique des travaux
de l'Académie des sciences,
belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1932.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

Zp 50439 / MS C

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1932



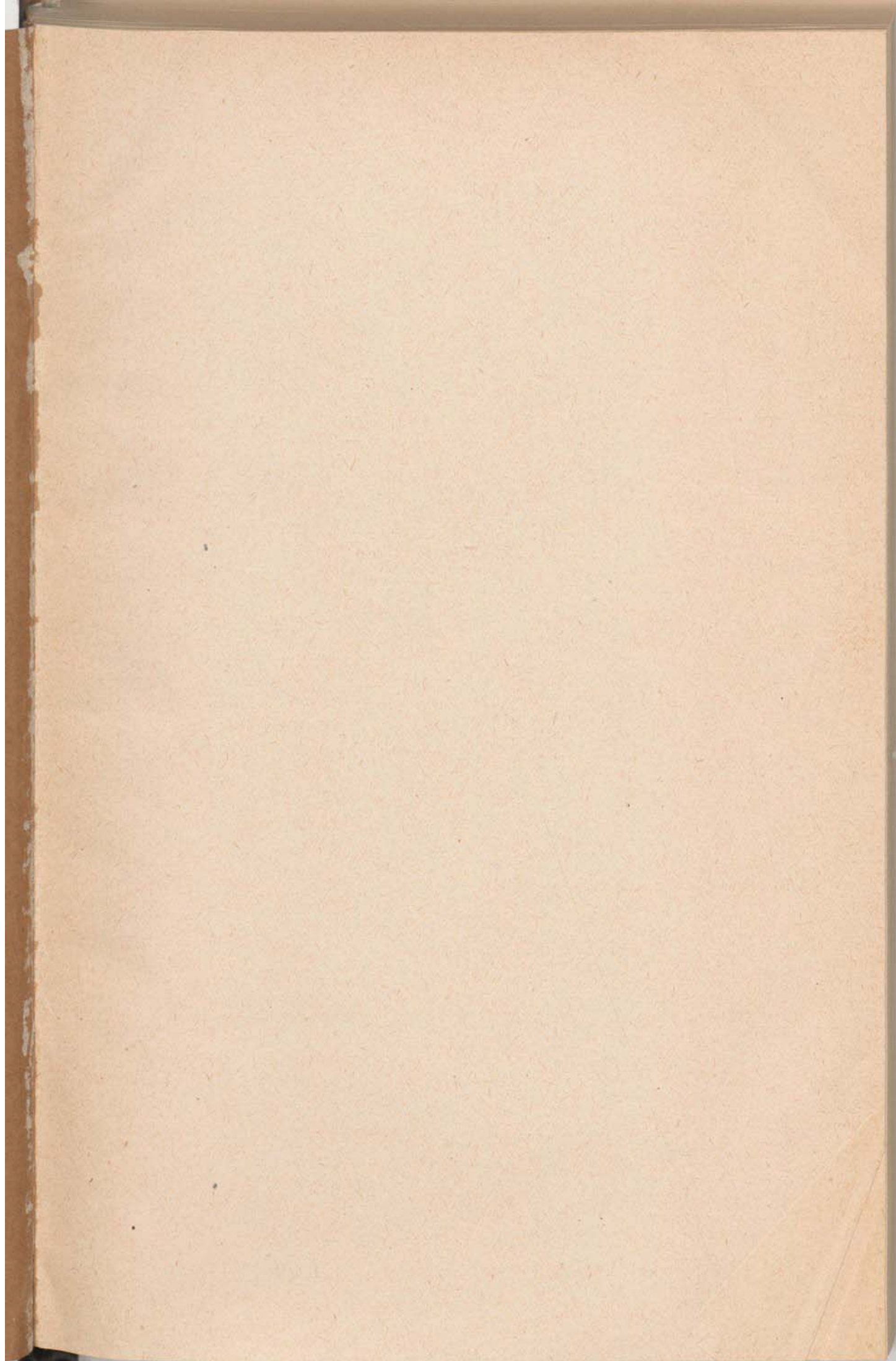
ROUEN

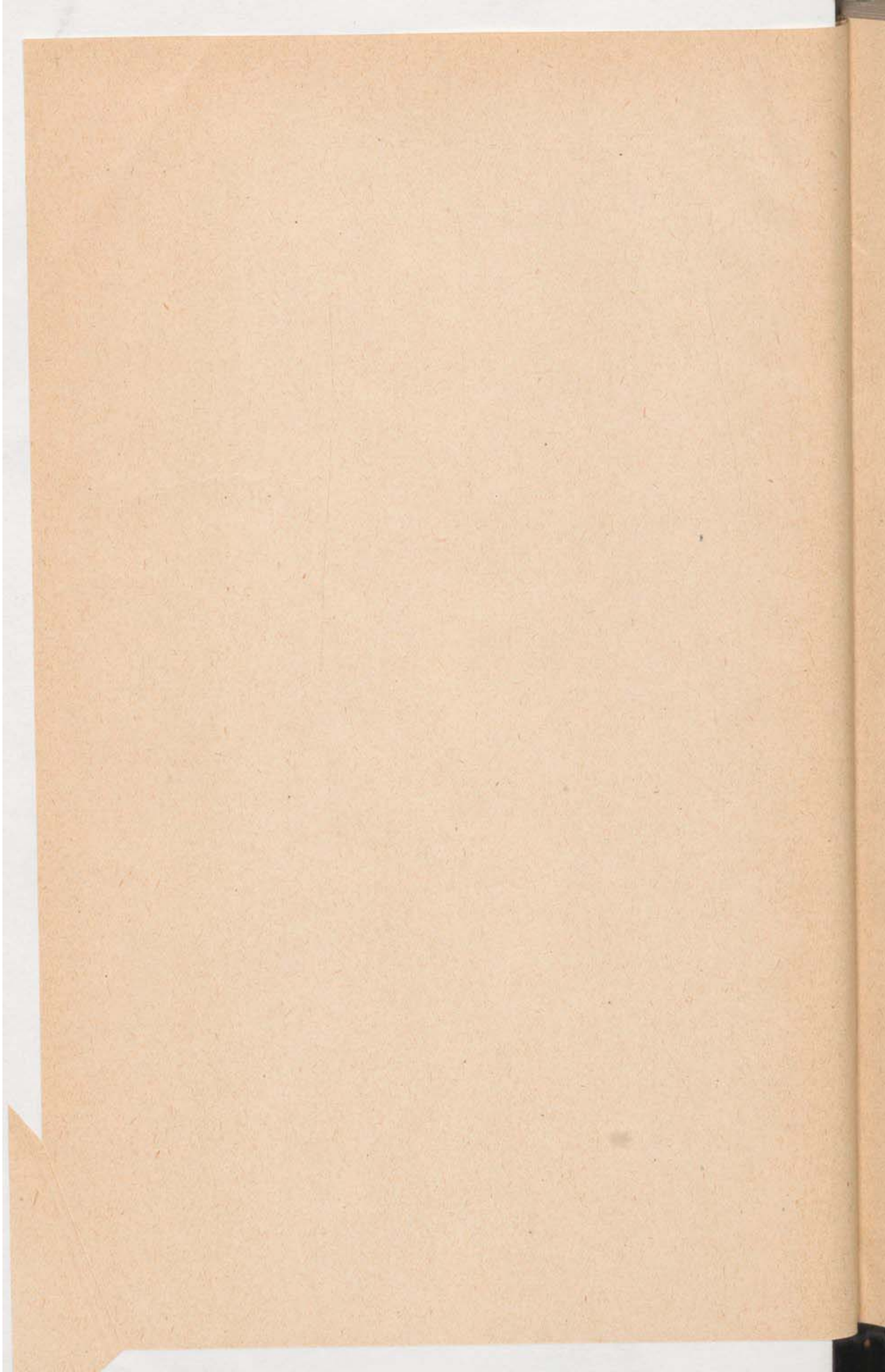
IMPRIMERIE A. LAINE

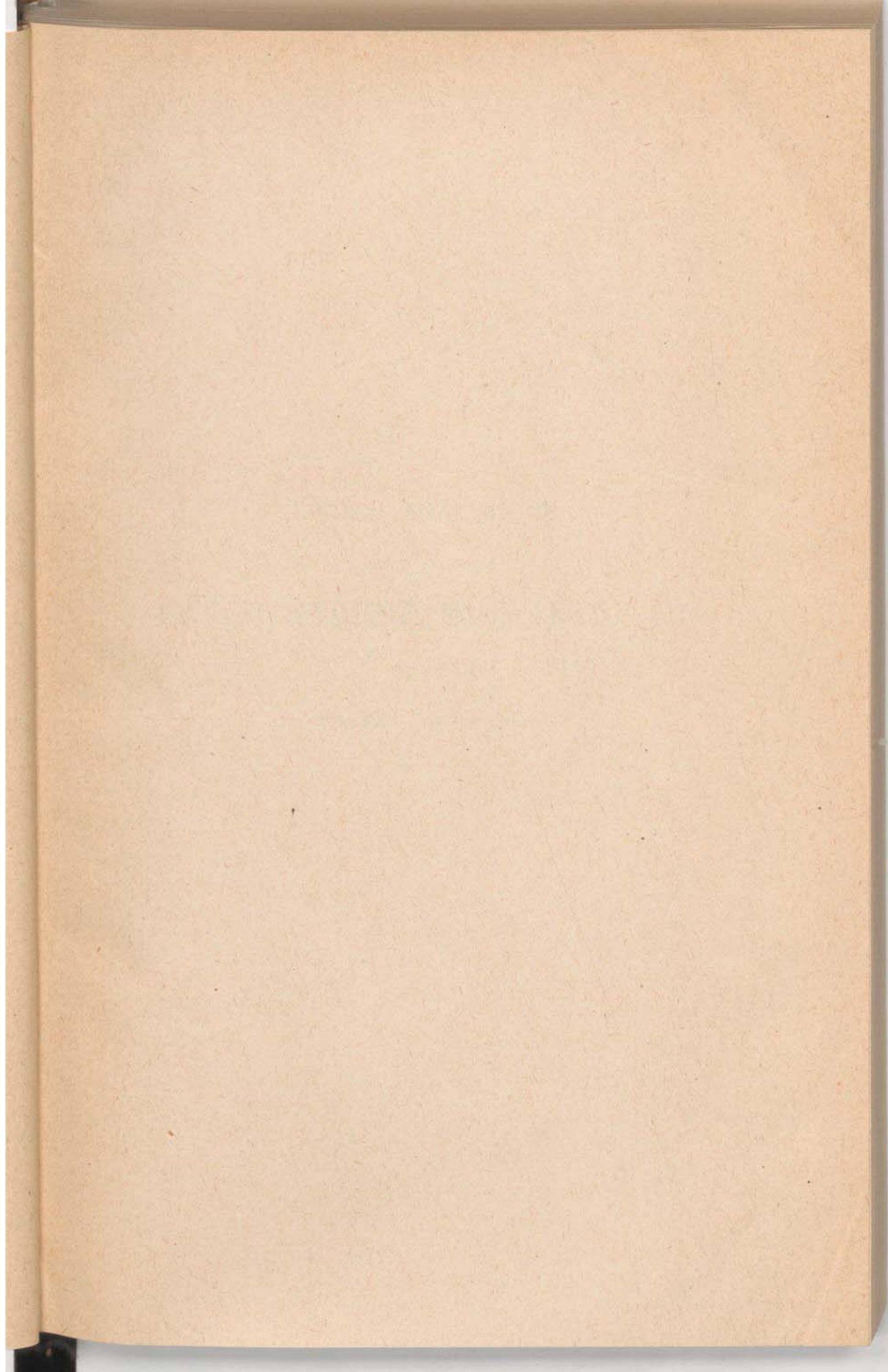
PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

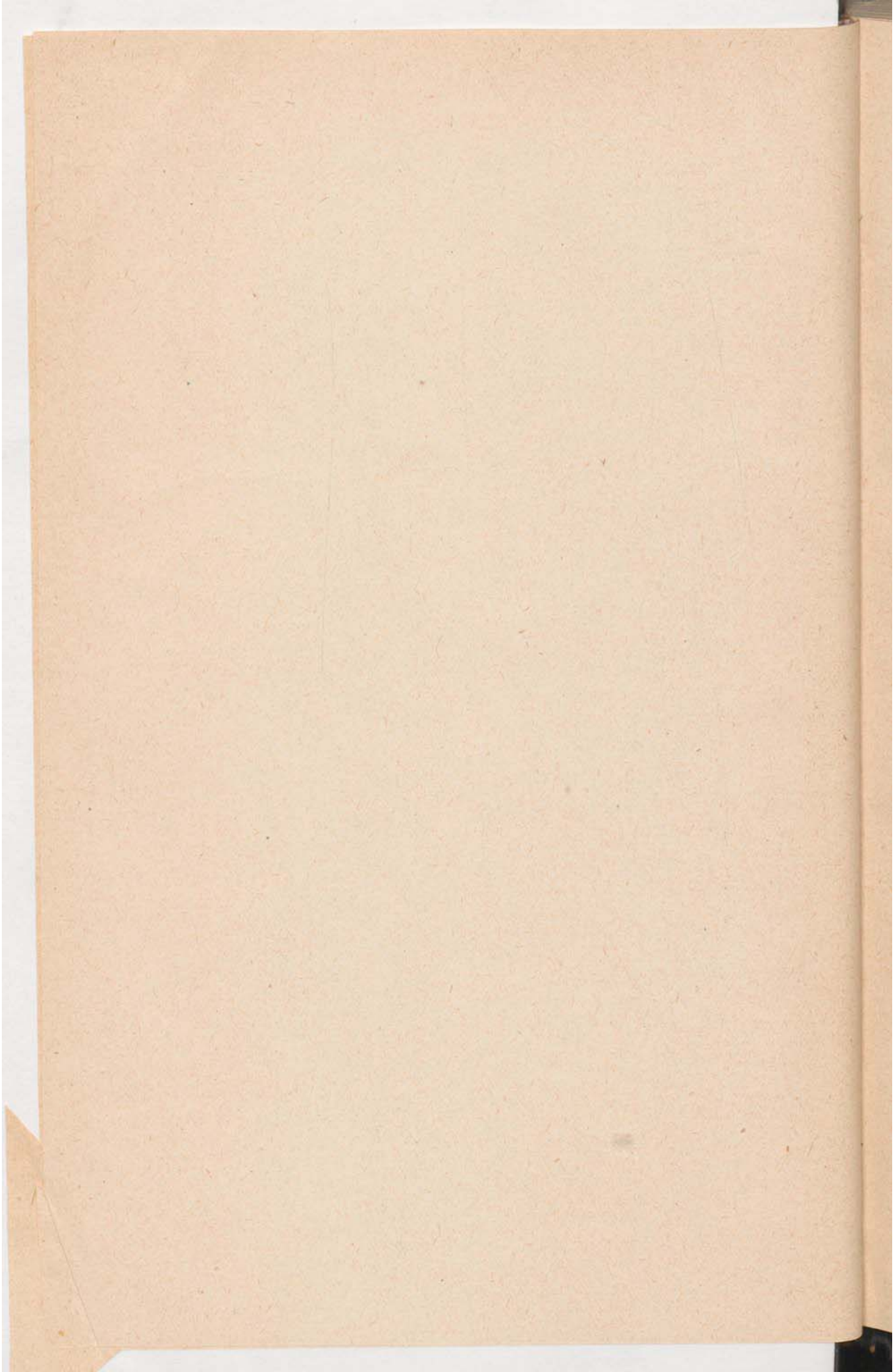
—
1933











PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS
DE ROUEN
Pendant l'année 1932

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs toute responsabilité des opinions et des propositions consignées dans les ouvrages lus à ses séances ou imprimés par son ordre.

Cette disposition sera insérée, chaque année, dans le *Précis* de ses travaux.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN

PENDANT L'ANNÉE 1932



ROUEN

IMPRIMERIE A. LAINÉ

PARIS. — A. PICARD, rue Bonaparte, 82

—
1933

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PAUL HENRI

1911

PHYSICS

PH.D. THESIS

BY

PAUL HENRI

1911

PHYSICS

PH.D. THESIS

BY

PAUL HENRI

1911

PHYSICS

PH.D. THESIS

BY

PAUL HENRI

1911

PHYSICS

PH.D. THESIS

SÉANCE PUBLIQUE

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

TENUE LE MERCREDI 21 DÉCEMBRE 1932, DANS LA GRANDE SALLE DE L'HÔTEL DE VILLE

sous la présidence de M. FÉRON, président

L'Académie a tenu sa séance publique annuelle le mercredi 21 décembre, à 20 h. 30, dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville de Rouen, sous la présidence de M. Féron, président.

Sur l'estrade, où avaient pris place les académiciens, on remarquait en outre : MM. Roux, conseiller de Préfecture, représentant M. le Préfet de la Seine-Inférieure; Richard, premier adjoint, représentant M. le Maire de Rouen; Faroult, membre de l'Académie, président de la Chambre de Commerce.

M. le Président, poursuivant le but qu'il avait précédemment exposé en séance (15 janvier), prend pour thème de son discours *les Etudes d'Histoire locale*.

M. Pierre Chirol lit son rapport sur les prix Pelletat, attribués à M. Jean Hébert, né à Rouen en 1907, élève architecte à l'Ecole des Beaux-Arts, et à M^{lle} Duléry, artiste peintre, née à Rouen en 1906, ancienne élève de notre Ecole régionale des Beaux-Arts, actuellement à Paris, sous la direction de MM. Prinnet et Sabatté.

M. René Herval présente ensuite son rapport sur les prix de vertu :

1^o Les deux prix Octave Rouland, attribués, le premier à M^{lle} Berthe Bellenger, à Gruchet-le-Valasse, le second à M^{me} Rochette, à Belmesnil, pour leur dévouement à des frères et sœurs ;

2^o Le prix Boulet-Lemoine, décerné à M^{lle} Lelièvre, à Fresquienne, pour l'assistance donnée à ses parents.

M. le chanoine Jouen proclame les noms des bénéficiaires des fondations Braquehais-Verdrel et Rousselin-Mayet en faveur des familles nombreuses, dont on trouvera plus loin la liste.

La séance est levée à 22 heures.

POUR LES ÉTUDES D'HISTOIRE LOCALE

I

Séance du 15 janvier 1932

DISCOURS D'ENTRÉE EN FONCTIONS DE

M. A. FÉRON, président

MESSIEURS,

PENDANT les derniers jours de ma vice-présidence, afin de me préparer à toute éventualité, fréquemment, je relisais les statuts successifs de l'Académie : depuis le vénérable document annexé aux lettres patentes de 1744 et modifications apportées en 1756 et 1824, jusqu'aux nouveaux et derniers règlements arrêtés en 1848-1856. Je n'y ai pas vu que le président nouvellement élu dût jurer fidélité à la Constitution, je me garderai donc bien d'innover en la circonstance, néanmoins, Messieurs, soyez sans crainte, vos traditions seront respectées.

Est-ce à dire qu'il soit interdit à votre président de formuler, pour une fois, à titre individuel, quelques desiderata ? Je ne le pense pas, et crois, au contraire, me conformer strictement à la tradition en vous soumettant aujourd'hui quelques vues personnelles que j'ai la témérité de croire susceptibles d'être profitables aux études locales... et, par surcroît, au prestige de l'Académie. L'Académie est sans doute l'un des derniers salons XVIII^e : je voudrais que, sans perdre cette grâce, elle se maintienne au premier rang des Sociétés savantes où l'on travaille.

INDÉPENDAMMENT des travaux personnels de ses membres, l'Académie française s'impose collectivement, pour la conservation de la pureté de la langue nationale, — telle est d'ailleurs sa mission officielle, — la surveillance du *Dictionnaire* : sorte de tapisserie de Pénélope, sans cesse sur le métier et inlassablement reprise. Ne vous semble-t-il pas qu'aux Académies provinciales un travail similaire devrait incomber? Evidemment, il ne s'agirait plus exclusivement de linguistique; notre domaine, dans le cadre de la province, s'étendant aux sciences, aux lettres et aux arts, c'est TOUT ce qui est relatif à la province qui tombe sous notre juridiction, et, si le fruit de nos loisirs devait être un dictionnaire, ce serait un dictionnaire encyclopédique des hommes, des lieux, des institutions, des faits et des choses qu'il nous faudrait envisager.

Projet chimérique...? Il fut tenté cependant, et par un homme seul... à Marseille il est vrai, où, sous le titre d'*Encyclopédie provençale*, un bibliothécaire réunit, paraît-il, plusieurs millions de fiches.

Ici même, un de nos membres des plus actifs, prenant, en décembre 1915, comme je le fais aujourd'hui, la direction des travaux de l'Académie, exprimait un vœu que je citerai textuellement d'après nos procès-verbaux :

« J'ai pensé, disait-il, que notre Compagnie pourrait [en dehors de ses travaux ordinaires] poursuivre une étude générale sur notre ville, tant au point de vue scientifique, littéraire et artistique qu'au point de vue historique, administratif et économique... Ne vous effrayez pas de l'énormité de la tâche, ajoutait-il, en la sériant et en portant sur elle sa bienveillante attention, l'Académie, avec le temps, pourrait la mener à bien; alors que nul autre qu'elle ne peut se per-

mettre de l'entreprendre, en raison même de son importance et de la variété des connaissances qu'elle impose.... »

Une commission fut nommée qui, tout d'abord, limita au XIX^e siècle un programme jugé sans doute trop ambitieux, puis..., s'ajourna *sine die*.

Malgré sa richesse, peut-être même à cause de cette richesse, la terre normande répugne à la culture intensive : à son exemple, limitons donc — au moins provisoirement — nos aspirations à un seul sujet : l'histoire locale.

L'histoire fut toujours à l'honneur dans l'Académie. Notre Compagnie avait à peine quelques années d'existence, lorsqu'en 1753, un de ses membres des plus appréciés, dont elle faisait par la suite son secrétaire perpétuel, auquel récemment encore un de nos collègues, dans son discours de réception, rendait hommage, faisait « *Sur la nécessité de travailler à l'histoire de la Normandie* », une communication remarquable.

Il faut lire le mémoire de Maillet du Boullay, et particulièrement le plan qu'il préconise pour travailler avec succès. Recherche des sources, bibliographie, sciences auxiliaires..., rien n'est oublié.

« Deux motifs bien puissants, écrit-il, doivent vous porter à l'entreprise que je vous propose : l'un est l'intérêt de l'Académie, parce qu'il n'est pas de moyen d'employer plus utilement ceux qui la composent; l'autre est la richesse même du sujet, parce qu'il n'en est pas qui mérite plus de vous occuper. »

Certes, il ne se dissimule ni l'ampleur du travail, ni les difficultés à vaincre; mais il les voit d'autre part singulièrement aplanies par la mise en commun des compétences

individuelles ; et, en termes pathétiques, il adjure ses collègues de tenter au moins l'entreprise.

« Si nous sentons, leur dit-il, l'importance du problème que j'ai l'honneur de vous proposer, ne différons donc pas, Messieurs, à prendre les moyens les plus efficaces pour le mettre à exécution. Il y a des obstacles, sans doute, mais quelle entreprise importante est exempte de difficultés... ? Ces difficultés sont-elles insurmontables ? Ah ! craignons que le zèle nous manque plutôt que le talent. Faisons au moins quelques tentatives avant de prononcer que ce travail est au-dessus de nos forces.... »

Que devait-il résulter de cette suggestion ? Nos *Précis* vous sont trop familiers pour qu'il soit nécessaire de répondre.

Un siècle passa et, dans le même ordre d'idées, vers 1855, Léon de Duranville préconisait la réimpression de ce qu'il appelait « les classiques » de notre histoire locale. Leur réimpression, bien entendu, devait être faite avec notes et commentaires et surtout, selon son expression, on comblerait les lacunes.

Est-il besoin de dire les services que rendrait, par exemple, une réédition ainsi comprise du *Farin* de 1662, dans laquelle les listes nominales, arrêtées nécessairement à l'année de la publication, seraient poursuivies jusqu'à la fin de l'Ancien Régime ?

Car, somme toute, il faut bien le reconnaître, depuis l'époque de nos classiques, « la méthode » a fâcheusement évolué. Délaissant la voie qu'ils avaient indiquée, négligeant les travaux strictement documentaires, nous avons, chacun selon ses préférences, défriché surtout notre jardin. Certes, des travaux individuels remarquables furent publiés, de nombreux

points d'histoire furent éclaircis, mais les publications de première utilité furent à peu près délaissées.

C'est ainsi que quiconque entreprend une étude, quelle qu'elle soit, aura tout d'abord à s'astreindre à tout un travail préliminaire pénible et fastidieux, vingt fois déjà peut-être effectué par d'autres, et cela faute d'un répertoire méthodique des sources.

Les faits historiques sont en accord ou en réaction sur l'esprit du milieu dans lequel ils se sont produits et, par conséquent — toujours influencés par lui — ne peuvent être étudiés isolément : la connaissance du milieu s'impose.

Prenons un fait concret. Vous étudiez certains événements s'étant produits dans le diocèse de Rouen, sous l'épiscopat... de Colbert, je suppose. Les documents qui, logiquement, doivent nous révéler le plus exactement la mentalité officielle de ce milieu seront les directives données par l'évêque à ses diocésains : Mandements, Instructions pastorales..., etc. Or, nous connaissons, depuis l'origine, la suite des évêques de Rouen, nous avons sur plusieurs d'entre eux des études remarquables, mais, à ma connaissance, jamais ne fut tenté, même pour la période moderne, un répertoire des Actes épiscopaux.

On pourrait, hélas ! multiplier les exemples. C'est ainsi qu'il n'existe aucun ouvrage, imprimé ou manuscrit, donnant pour l'époque moderne — XVI^e siècle à la fin du XVIII^e — une liste des curés, je ne dirai pas du diocèse, mais même des paroisses de Rouen.

Que la délimitation de ces paroisses ne figure à aucune époque sur aucun de nos anciens plans.

Que si les noms, — les armes surtout, et cela est bien peu pour connaître un personnage, — si les noms, dis-je, des

membres du Parlement ont fait l'objet d'une publication, ceux des officiers de la Chambre des Comptes, ceux du Bailliage, attendent encore le travailleur qui les tirera de l'oubli. Ce sont cependant les vies de ces notables qui ont fait l'histoire de la province. Dans les mémoires, les correspondances du temps, ce sont ces noms que nous rencontrons à chaque instant.

Mais encore..., le nom, vous ne l'ignorez pas, Messieurs, n'avait pas alors cette précision qu'il a de nos jours : Charles Maignart, maître des requêtes, fils du Président de Parlement et de Françoise Puchot, signant couramment Maignart, dans les mémoires de l'époque sera M. de Bernières; son fils aîné, Etienne, ne sera pas Etienne Maignart, mais M. de La Rivière, quant au cadet, ce sera M. de Bautot.... Et je vous fais grâce des transpositions, multiples parfois, que, par surcroît, les décès apportent à ces surnoms.

Vous concevez que, sans table de concordance, l'identification des personnages cités dans un document devient un casse-tête ridicule, un travail d'écureuil, que chacun pour sa part recommence inlassablement... parce qu'il est indispensable.

Après avoir dressé un répertoire sommaire des sources capitales, il importerait donc, à notre avis, d'entreprendre la constitution sur fiches de diverses séries documentaires sur tous les titulaires de charges ou dignités ecclésiastiques et civiles dans le diocèse et la province, également sur les familles notables.

L'idéal serait d'obtenir pour chaque titulaire :

Les date et lieu de naissance; la filiation.

Sur la nomination à la charge* : le nom du prédécesseur;

la date de nomination; de cession : par démission, résignation ou décès; le nom du successeur.

Les charges antérieurement ou postérieurement tenues.

Le mariage, s'il y a lieu, et descendance.

Le décès, enfin : date et lieu d'inhumation.

Et, naturellement, pour chacune de ces indications, la mention des références.

Avant le classement, des fiches de renvoi seraient établies autant de fois qu'il serait nécessaire; par exemple, pour les variantes orthographiques d'un même nom, ainsi que des noms de fiefs aux noms patronymiques.

Il est bien évident que ces notes ne seraient au début que fragmentaires; mais il est également certain que le dépouillement méthodique des sources, le travail par séries et la collaboration permettraient *avec le temps* une réalisation parfaite.

On prête à un vénérable membre de l'Institut ce mot, à coup sûr excessif, pour caractériser ces travaux de pure érudition : « L'art d'utiliser les imbéciles. »

Concédonc que ces travaux, longs et parfois fastidieux, ne réclament évidemment pas la profondeur de pensée exigée du métaphysicien. Ils sont cependant indispensables... et non sans vertu éducatrice. L'érudition n'est pas une fin mais un moyen; et s'il fallait préciser, nous la définirions plutôt, soit l'instrument de travail de première nécessité, soit l'art de discipliner les historiens.

En histoire, le document est tout et la pensée subjective, jadis souveraine, n'est que sa très humble servante. On conçoit que certains esprits répugnent à se soumettre à cette austère discipline, rien ne les y oblige : l'histoire n'est pas la

seule spécialité susceptible de captiver les activités intellectuelles.

Au reste, vous pourrez constater que ces travaux strictement documentaires sont inlassablement inscrits, par le Comité des Travaux historiques établi au Ministère de l'Instruction publique, parmi les desiderata soumis aux Sociétés savantes.

Et c'est ainsi que dans le programme du Congrès devant se tenir cette année à Besançon, nous retrouvons, comme chaque année, parmi les sujets proposés :

« La chronologie des fonctionnaires ou dignitaires civils ou ecclésiastiques dont il n'existe pas de listes suffisamment exactes. »

L'établissement de listes des « ordonnances épiscopales du XIV^e siècle à la Révolution »., etc.

Mais, excusez, Messieurs, cette digression et revenons sur le terrain pratique.

Je crois vous avoir fait entrevoir l'étendue des lacunes qui paralysent l'essor de nos études locales. Comment, pour notre part, pourrions-nous y porter remède?

Tout d'abord, Messieurs, rassurez-vous, je n'ai nullement la prétention de vouloir transformer l'Académie en un collège de bénédictins et rappellerai premièrement ce principe : *Sufficit diei malitia sua*. Dès lors que l'on est quasi assuré de l'immortalité, — c'est bien le cas, n'est-ce pas, de notre Compagnie, — le temps n'intervient plus et (si toutefois la cause paraît en valoir la peine) il suffit, certain jour, de se mettre à l'ouvrage.

Ceci posé, — voyez, Messieurs, combien je suis respectueux de la tradition, — c'est à nos *Précis* que j'emprunterai la méthode.

Lorsque, enthousiasmés par les splendeurs de l'Histoire naturelle, nos premiers collègues songèrent, comme tous les convaincus, au prosélytisme, ils ouvrirent toutes grandes les portes de leur jardinet du faubourg Bouvreuil et... organisèrent des cours de botanique.

Lecat, dans le domaine médical, avait fait de même, et l'Académie naissante, malgré les rumeurs, — on peut même dire le scandale, — n'hésita pas à patronner le nouveau cours dans lequel, au mépris de la mort, on disséquait des cadavres.

Pénétrés de l'esprit des Patentes de leur établissement : « Contribuer au progrès des Sciences, des Lettres et des Arts » et, il faut bien le reconnaître, animés de l'ardeur des néophytes, nos collègues du XVIII^e siècle étaient infatigables.

En 1746, ils ouvraient une Ecole de Dessin, Peinture et Architecture. Dix ans plus tard, Bouin lisait à l'Académie un Mémoire concluant à l'utilité d'une Ecole d'Hydrographie; peu après, l'école était fondée.

Puis ce fut une Ecole de Mathématiques.

Toute la méthode de nos prédécesseurs pour la propagation de leur idéal est donc ainsi résumée : Faire appel à la génération montante.

Vous l'avouerez-je, cette conception de notre Compagnie — qui devint d'ailleurs une des grandes pensées du XIX^e siècle — m'a profondément séduit.

Nous voulons établir à la base de notre histoire locale ces répertoires documentaires dont l'absence est — pour le moins — cause de perpétuels recommencements. Les uns représentent un travail incontestablement délicat, mais la plupart ne demandent qu'un peu de zèle et beaucoup d'attention. Tous, croyons-nous, pourraient être établis de façon

satisfaisante par quiconque qui, muni d'une certaine culture générale, accepterait les directives indispensables.

Il semble donc qu'il suffirait : De susciter des bonnes volontés, les initier aux méthodes de travail seules susceptibles de fournir des résultats présentant toutes garanties, ensuite, sélectionner ces étudiants et leur répartir, selon leurs goûts et leurs aptitudes, les travaux à effectuer; enfin, comme il était d'usage au bon vieux temps, réserver, dans la Séance publique annuelle, un rapport et un palmarès pour cette classe, que j'assimilerais volontiers à celle qui existait jadis dans l'Académie sous le nom de membres adjoints.

Je sais : notre époque si agitée, si tourmentée..., nos contemporains si épris de bien-être matériel, de luxe et de sport, cela est peu favorable à ce retour au travail d'archives, lent, pointilleux... et désintéressé. Sur les jeunes gens, pris au sortir du collège par les études spéciales ou les affaires, il ne faut peut-être pas compter; mais... leurs sœurs, que font-elles? Quelles sont les occupations de ces jeunes filles qui, après une demi-douzaine d'années passées dans les établissements d'enseignement secondaire, rentrent, pourvues ou non d'un baccalauréat, dans leurs familles?

Elles ont alors dix-sept à dix-huit ans. Pour lancer des balles par-dessus un filet, accompagner maman dans ses visites, passer des semaines et des mois à « tirer les fils » d'un mouchoir de poche pour les agencer d'autre façon, était-il bien nécessaire d'apprendre l'algèbre et la géométrie, d'étudier Montaigne, Descartes, Goethe et Shakespeare, d'ânonner quelques vers de Virgile et d'écorcher Homère? Lorsque l'on fait l'acquisition d'une voiture automobile, c'est que l'on a, au moins, l'espoir d'en jouir; on ne passe pas un baccalauréat

comme on achèterait un collier de perles, par pure vanité; je ne peux donc croire que parmi les cinquante ou soixante-quinze jeunes filles qui, chaque année, « terminent », hélas! leurs études, toutes soient pleinement satisfaites de cette vie futile que la mode leur impose et qu'il n'y en ait au moins quelques-unes — la perspective de vos félicitations aidant — qui ne soient susceptibles d'apprécier les joies procurées par la manipulation des vieux parchemins. Vocations qui s'ignorent et qui n'attendent peut-être, Messieurs, que votre appel.

Ce que l'une de nos plus actives Sociétés savantes entreprenait récemment pour l'archéologie n'est-il pas un exemple encourageant? Et ne voyez-vous pas, Messieurs, parmi vous, des compétences tout indiquées, des collègues au verbe suffisamment persuasif pour, en une conférence, émouvoir un auditoire sur « la grande pitié de nos études locales »; possédant un ascendant tel que ce leur serait un jeu d'enthousiasmer, puis de grouper et retenir les bonnes volontés.

Le noyau constitué, passons à l'initiation.

Il y a quelques années, je travaillais, à l'époque des vacances, aux Archives départementales, lorsqu'un jeune Parisien, descendant par une arrière-grand'mère d'une de nos familles parlementaires, vint demander le dossier des de X***. Il était en villégiature dans le château familial et se proposait, disait-il, d'écrire une brève monographie du lieu en y joignant quelques notes sur ses ancêtres. Et je vois encore son désappointement lorsqu'on lui apprit que pareil dossier n'existait pas, que les pièces concernant sa famille étaient nécessairement disséminées dans les divers fonds... et qu'il fallait consulter les tables des séries C, G..., etc., et tout d'abord celles du tabellionage. Il se mit au travail,

trouva dans les fameuses tables diverses mentions de ses aïeux et fit descendre quelques registres... Stupeur : les e à boucle supérieure, les c en angle droit, des hastes étranges et les signes abrégatifs donnaient aux pages l'aspect de grimoires sténographiques... indéchiffrables. Il ne savait pas lire. Timidement, je lui suggérai que le petit volume de Chassant pourrait lui être de quelque utilité..., et qu'au reste sa famille et le lieu qui l'intéressait avaient sans doute déjà fait l'objet d'études imprimées et qu'avant tout il ferait bien de consulter les bibliographies.

Il partit; quelques jours après, je le revis à la Bibliothèque : Le dictionnaire de La Chesnaye-Desbois et un article de *la Normandie* de Duchemin avaient, me dit-il, satisfait sa curiosité. En fait, il était découragé.

Eviter à nos étudiantes... hypothétiques ces mécomptes, là se bornent nos aspirations.

Que faudrait-il donc leur apprendre?

Evidemment, tout d'abord, des éléments de paléographie. Et, là encore, je me souviens du succès jadis obtenu par les quelques cours que fit, à l'Ecole des Sciences, un zélé chartiste, alors collaborateur de M. Labrosse à la Bibliothèque municipale : M. Ritter.

Les institutions, mœurs et coutumes de l'Ancien Régime sont fréquemment cause, pour les débutants, de sérieuses difficultés. Quelques conférences suffiraient, je crois, pour leur indiquer les grandes lignes. Ils sauraient, au besoin, utiliser les manuels de Chéruel, de Marion..., et même, le cas échéant, le traité de Giry. Ils connaîtraient le mode de classement des documents dans les archives, les inventaires imprimés et manuscrits..., toutes choses que, livré à soi-

même, — je puis, hélas! en parler par expérience, — on n'apprend qu'au prix d'un effrayant gaspillage de temps.

Enfin, les classiques de la bibliographie, depuis Le Long jusqu'aux catalogues de la Nationale leur seraient signalés, y compris les répertoires de Francklin, Langlois, Molinier..., ainsi, naturellement, que les sources bibliographiques normandes.

Il est évident que, pour ces notions techniques..., des techniciens sont indispensables.... Sans la moindre hésitation, vous voyez immédiatement, Messieurs, les concours qu'il nous faudrait solliciter.

Quelques recommandations sur la rédaction des notes : fiches ou dossiers ; sur la précision, toujours insuffisante, des références achèveraient l'initiation. Ainsi muni, l'étudiant pourrait se mettre au travail... sous le contrôle de l'Académie ; à cet effet, une commission serait nommée....., mais nous avons pour cela tous loisirs.

Je me suis suffisamment attardé sur la gravité des lacunes de notre documentation historique pour qu'il soit inutile d'insister sur l'intérêt que présenterait une telle organisation. Je n'ajouterai qu'un mot sur le profit que pourraient en tirer ceux qui, sans études spéciales, — c'est le cas le plus général des historiographes locaux, — se sentent néanmoins attirés par les recherches sur notre passé. Une telle initiation serait la meilleure des préparations aux études particulières qu'ils pourraient par la suite entreprendre : les disciplines reçues, les quelques années passées à ce travail de pure érudition, dans lequel « le Document » est souverain, quoi de plus efficace pour développer le sens critique... et voiler les charmes

séducteurs de l'ennemie la plus insidieuse de l'histoire : la Rétorique.

Je ne prétends pas, Messieurs, vous avoir présenté un projet étudié dans ses moindres détails, mûri, définitif; ne voyez, je vous prie, dans cet exposé, qu'une suggestion que, pour ma part, je crois intéressante, mais que, peut-être, mieux informés des possibilités, vous jugerez chimérique.... En ce cas, je me tiendrai encore pour satisfait..., car, devant aujourd'hui vous présenter mon message présidentiel, ces considérations m'auront au moins permis de respecter la tradition.

POUR LES ÉTUDES D'HISTOIRE LOCALE

II

Séance publique annuelle (21 décembre 1932)

Discours de M. A. FÉRON, président

MESSIEURS,

LORSQUE, l'année dernière, vous m'avez fait l'honneur de m'appeler à la présidence de l'Académie, un projet, depuis longtemps, me préoccupait. Le prestige, dont je me trouvais momentanément revêtu, pouvait grandement faciliter sa réalisation; aussi, dès notre première séance, avais-je l'honneur... et peut-être la témérité, de vous l'exposer.

Il s'agissait, vous vous en souvenez, de créer au profit de nos études d'histoire locale — extérieurement à l'Académie, mais sous son contrôle — une sorte d'école d'initiation, où de jeunes bonnes volontés se seraient familiarisées avec les principes et la méthode et auraient pu, une certaine aptitude étant acquise, être utilisées pour l'établissement des répertoires documentaires qui actuellement nous font encore défaut.

Ayant relégué pour un an tous travaux personnels, je comptais consacrer exclusivement mes loisirs à l'Académie d'abord, puis à ce projet.... Hélas! les heures terriblement brèves que notre vie moderne laisse disponibles furent vite absorbées, et tout ce que je pus distraire en faveur de mon rêve fut pour enquêter: Je questionnai des érudits, des professeurs et des étudiants, des directeurs de cercles d'études...

et, je puis l'avouer, de cette enquête semble bien résulter que le mal est plus profond encore que je ne l'avais soupçonné. Pour les uns, le passé est passé et de nul intérêt pour la vie; pour d'autres, c'est l'étude désintéressée qui leur semble un anachronisme; d'autres, enfin, déplorant avec nous l'indifférence actuelle, demeurent sceptiques quant aux possibilités d'une rénovation. Bref, s'intéresser aux études historiques semblerait apparaître à la majorité de nos jeunes contemporains comme un signe évident de sénilité.

Avouez, Messieurs, qu'il y aurait bien là de quoi décourager... tout autre qu'un Normand; mais, en ce pays, où la volonté et la ténacité sont comme les caractéristiques de la race, que l'assurance du succès soit devenue condition préliminaire de toute tentative, je me refuse à le croire. Ce n'est pas vouloir, a dit un génie nordique, que de limiter sa volonté aux possibilités immédiates; aussi, ai-je pensé que je ne pouvais négliger l'occasion unique qui m'était offerte aujourd'hui de plaider, au nom de l'Académie, devant un public d'élite, la cause de nos études d'histoire locale.

Chose curieuse, — on pourrait dire symptomatique, — le seul argument que l'on pouvait m'opposer pour discréditer ces travaux, et qui d'ailleurs s'appliquerait avec la même rigueur à la presque totalité des formes de l'activité intellectuelle, cet argument ne me fut jamais opposé; c'est l'anathème de l'*Ecclésiaste* : « *Vanitas vanitatum...* » Sur ce plan, une seule des sciences humaines serait peut-être épargnée : ce serait la pointe extrême de la philosophie, la métaphysique, sommet quasi inaccessible et de nos jours bien délaissé.

Il serait vain de tenter une réfutation de la désolante con-

statisation de l'*Ecclésiaste* : on ne s'insurge pas devant les faits; mais, à côté de l'abstraction, il y a la vie..., et la complexité de l'être humain : le besoin inné de certitude et, d'autre part, même chez ces privilégiés auxquels il est permis de s'absorber dans la vie contemplative, la nécessité du « divertissement ». La célèbre querelle de Mabillon et de Rancé pourrait être évoquée. Le bénédictin et le trappiste, vous le savez, demeurèrent chacun sur leurs positions...; je me garderai bien de me poser en arbitre et m'en tiendrai à cette autre constatation d'un génie, grand déjà parmi les génies du grand siècle : « L'homme n'est ni ange ni bête,mais homme. » Le vouloir inlassablement tendu vers l'infini serait méconnaître le dualisme de sa nature.

Je le disais précédemment, l'argument ne me fut jamais opposé; inutile donc d'insister : l'utilitarisme moderne est en antagonisme absolu avec cette conception; ce n'est plus la vie de l'esprit qui s'oppose à la vie de l'âme, c'est la vie matérielle et le souci de son expansion qui tend de plus en plus à asservir la vie intellectuelle elle-même. La décadence de la culture classique, jadis notre gloire, est le prix de l'utilitarisme.

Je n'ai pas à rechercher les causes non plus que les conséquences de cet état de choses, je m'aperçois même que je me suis singulièrement écarté de mon sujet, limité aux seules études historiques; j'y reviens.

Le passé est passé; il faut être de son temps. Voilà la grosse objection.

Qui donc oserait dire que la mémoire, ce don extraordinaire, est un don superflu? Or, l'histoire est à l'humanité ce que la mémoire est aux individus.

Supposez — cela n'est pas absolument paradoxal — un homme, intelligent, mais affecté d'amnésie totale pour les faits historiques anciens ou récents. Que devient sa faculté d'appréciation, son jugement ?

La vie ne commence pas avec l'éveil de notre raison. Il n'y a pas solution de continuité au cours des âges et la terrible loi de l'hérédité, inéluctable pour les individus, ne l'est pas moins pour les sociétés : le présent n'est que la résultante temporaire de toute une série de faits antérieurs, datant de quelques jours, de quelques mois, pour les causes immédiates ; mais, pour les causes profondes, d'années, parfois de siècles.

Avoir une opinion sur un événement contemporain exige la connaissance de ces causes. Le plus grand nombre juge cependant... ou croit juger, alors qu'il ne fait qu'assimiler — en toute bonne foi d'ailleurs — l'opinion plus ou moins partielle achetée le matin même. Combien de gens n'ont pas la moindre hésitation devant les problèmes du jour, qui n'ont jamais lu les actes les plus importants établissant le statut actuel ? Les sentiments, les passions, l'intérêt, tout ce que Pascal désigne sous le nom de « puissances trompeuses » tient alors lieu de logique.

Cependant, je vous concéderai volontiers que les événements contemporains sont plus troublants que captivants et, si une plus claire vision de notre temps était le seul profit que nous puissions attendre de l'histoire, on comprendrait que certains dédaignassent un tel présent ; mais à ceux-là mêmes l'histoire offre le plus hospitalier des refuges : la fuite dans le passé..., non dans le pays des rêves, où ne peut se satisfaire la conscience humaine éprise de certitude, mais dans le réel et le tangible.

Cela nous amène à examiner une objection des plus graves : l'histoire peut-elle apporter la certitude ; est-elle véritablement une science ?

Renan n'en était pas persuadé. Vous vous souvenez de sa célèbre boutade : « ...petite science conjecturale, qui se défait sans cesse après s'être faite, et qu'on négligera dans cent ans... » (1). Et, tout près de nous, ces flamboyantes attaques d'un de nos littérateurs des plus distingués, membre de l'Académie française :

« Toute l'histoire n'est faite que de pensées auxquelles nous ajoutons cette valeur essentiellement mythique qu'elles représentent ce qui fut. Chaque instant tombe à chaque instant dans l'imaginaire.....

« ...L'Histoire..., insensiblement, elle se change en rêve à mesure qu'elle s'éloigne du présent ! Tout près de nous ce ne sont encore que des mythes tempérés, gênés par des textes non incroyables, par des vestiges matériels qui modèrent un peu notre fantaisie, mais après trois ou quatre mille ans en deçà de notre naissance, on est en pleine liberté.....

« C'est pourquoi il m'est arrivé d'écrire certain jour : Au commencement était la fable.

« Ce qui veut dire que toute origine, toute aurore des choses est de la même substance que les chansons et que les contes qui environnent les berceaux... » (2).

Et ce n'était pas là simple divertissement d'un brillant

(1) Était-ce véritablement une boutade ? Voir la phrase dans son contexte : *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse*, ch. IV, « Le Séminaire d'Issy ».

(2) Paul VALÉRY, *Petite Lettre sur les Mythes*. (Cf. la *Nouvelle Revue française*, numéro de janvier 1929.)

esprit, car tout récemment il ajoutait aux précédentes critiques le plus sévère des réquisitoires :

« L'Histoire est le produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré. Ses propriétés sont bien connues. Il fait rêver, il enivre les peuples, leur engendre de faux souvenirs, exagère leurs réflexes, entretient leurs vieilles plaies, les tourmente dans leur repos, les conduit au délire des grandeurs ou à celui de la persécution, et rend les nations amères, superbes, insupportables et vaines. » (1)

Inutile de se scandaliser. On peut en effet reconnaître que certains ouvrages, procédant plus de la mystique que de la science, portent en eux ces germes de discorde si puissamment évoqués; mais l'erreur du critique est précisément de ne pas avoir fait cette discrimination nécessaire et de rendre l'HISTOIRE responsable de ce qui est indigne de paraître sous son nom; en tous genres, n'existe-t-il pas des produits frelatés? Pour ceux qui seraient susceptibles d'intoxiquer les corps, une réglementation rigoureuse peut être sévèrement appliquée, mais pour les produits d'alimentation intellectuelle nocifs ou suspects... que faire?

La question cependant est actuellement posée : le récent Congrès international pour l'Enseignement de l'Histoire et même la Conférence de Genève l'ont mise à leurs ordres du jour.....

Fuyons ce terrain brûlant, et constatons simplement que toute cette argumentation contre l'histoire ne repose que sur un malentendu; et qu'il suffira, une fois de plus, d'appliquer

(1) Paul VALÉRY, de l'Académie française, *Regards sur le Monde actuel*. Paris, Stock, 1931 (cf. page 63).

la méthode pascalienne; définition des termes employés : certitude et histoire, pour dissiper le quiproquo.

De la certitude, je ne dirai qu'un mot, — je craindrais vraiment d'abuser de votre patience, — vous avez certainement compris qu'il ne pouvait être question de cette certitude absolue que certains philosophes contestent aux sciences expérimentales elles-mêmes, mais d'une certitude relative, sorte de certitude pratique, satisfaisante pour le bon sens et amplement suffisante pour l'action.

Quant à l'histoire, que faut-il entendre par ce mot?

Pouvons-nous ranger sous ce même vocable les œuvres de Tacite, de Grégoire de Tours, les *Mémoires* de Saint-Simon, le *Discours sur l'Histoire universelle*, les *Origines de la France contemporaine*, les manuels scolaires et traités généraux et tel ou tel chartrier scrupuleusement étudié?

Qui ne voit que nous avons là, d'une part, strictement des documents, pour ainsi dire des pépites d'or éprouvées, débarrassées des sables et laissant apparaître le pur métal; l'orfèvre pourra les fondre, les ciseler, son art leur procurera peut-être une valeur supplémentaire..., mais périssable; seule, permanente, est la valeur de la matière. Ailleurs, dans les manuels et traités généraux, nous aurons l'état, nécessairement sommaire, des connaissances historiques actuelles : somme toute, des guides officiels offerts aux explorateurs du passé. Et, d'autre part, enfin, dans Tacite, Grégoire de Tours... et autres, des récits de témoins plus ou moins bien informés, plus ou moins sincères, des vues personnelles sur telle ou telle époque, voire même de simples morceaux oratoires; en résumé, des œuvres auxquelles, sans grands scrupules, nous pourrions appliquer l'aphorisme émis récemment :

« De tels travaux sont des merveilles de l'esprit..., mais il faut prendre garde que les affections et les couleurs dont... [ils] nous séduisent..., la causalité admirable dont... [ils] nous persuadent dépendent essentiellement des talents de l'écrivain et de la résistance critique du lecteur. » (1).

La remarque est judicieuse, on ne saurait mieux dire; mais, attention! il faut à nouveau « prendre garde » : Ces œuvres, d'une utilité incontestable pour l'histoire ne sont pas à proprement parler de l'histoire, — sauf parfois en bas de page ou en appendice, — ils ne sont « document » que sur un point : la psychologie de leurs auteurs.

Si donc nous résumons les divers griefs formulés, il apparaît enfin que le procès intenté de nos jours à l'HISTOIRE n'est, en dernière analyse, que le procès des historiens.

L'histoire, primitivement un art, est devenue une science.

Les travaux historiques — je m'excuse de ces détails en présence de chartistes éminents — comprennent deux opérations bien distinctes et d'importance fort inégale.

Seule, la première, la recherche et critique des documents, est susceptible, grâce à des méthodes rigoureuses aujourd'hui parfaitement définies, d'atteindre la certitude. L'autre, la synthèse, tend à la reconstitution du passé par la mise en œuvre des documents découverts, critiqués et présentés par l'érudition; n'aura donc de valeur scientifique dans la synthèse que ce qui sera strictement appuyé sur le document; le reste, la partie subjective du travail, pourra présenter des hypothèses séduisantes, des probabilités, des vues susceptibles d'aiguiller avantageusement les recherches ultérieures, ce sera

(1) Paul VALÉRY, *Regards sur le Monde actuel* (p. 18).

peut-être un chef-d'œuvre littéraire : historiquement, ce ne sera jamais que le joint entre les pierres de l'édifice, lequel ne pourra demeurer stable qu'autant que ce remplissage présentera de résistance à l'épreuve.

On voit immédiatement les terribles écueils de cette partie des travaux historiques, où le génie même de l'auteur devient son principal adversaire : personnalité, opinions, sentiments, autant de difficultés à vaincre... et par surcroît on peut encore ajouter le souci littéraire.

« Prends l'éloquence et tords-lui son cou », a dit Verlaine. On croirait ce vers — car c'est un vers — frappé tout spécialement *ad usum historicorum*. Combien de fois une élégante période n'a-t-elle pas suppléé à l'imprécision, voire même à l'absence d'un document ?

Et voilà bien l'origine du malentendu : la confusion dans une même suspicion de l'érudition et de la synthèse.

Plaçant résolument l'Histoire parmi les sciences, l'assimilation, quant au degré et à l'étendue de la certitude, doit être complète.

En effet, de même que nul savant, quel que soit son domaine : sciences mathématiques, physico-chimiques ou naturelles, ne peut prétendre à la connaissance intégrale, et ne fait, somme toute, par ses travaux, qu'arracher péniblement quelques parcelles de vérité, de même l'historien ne peut se vanter d'une connaissance totale du passé. De ce passé, le document découvert, étudié, ne lui apporte que des bribes, ne faisant même parfois que soulever de nouvelles difficultés ; mais il n'en reste pas moins un fait acquis et, comme serait la détermination du poids moléculaire d'un corps nouveau, un jalon inébranlable dans l'ensemble de la science. Plus ces

jalons seront nombreux pour des temps et espaces déterminés, plus la reconstitution tendra vers l'exactitude; d'où l'intérêt de ne s'attacher qu'à des sujets précis et parfaitement délimités, tels, par exemple, ceux que nous offre l'Histoire locale.

IL est de tradition à l'Académie que, lors même que nous ouvrons toutes grandes nos portes, nous restons cependant entre nous et que l'élite, qui en ces circonstances nous honore de sa présence, ne fait qu'assister passive à nos travaux.

Je vous demanderai, Messieurs, la permission de déroger, pour une fois, à la tradition et de m'adresser tout particulièrement à cette assistance qui, par le témoignage de l'intérêt qu'elle prend à ces débats intellectuels, se montre susceptible de nous apporter ce dont l'absence est la cause principale de la pitié de nos études d'histoire locale, je veux dire : le concours de jeunes bonnes volontés.

L'absence de jeunes! J'en appelle à M. le Bibliothécaire municipal, à M. l'Archiviste de la Seine-Inférieure, où sont-ils les remplaçants éventuels des quelques obstinés qui fréquentent encore leurs dépôts?

Et cependant, si nul en France n'a le droit de se désintéresser du passé, combien moins encore que les autres, les Normands.

Quelle province peut offrir aux travailleurs un champ aussi vaste, des sujets aussi divers que la Normandie?

Quelle ville peut prétendre rivaliser avec notre cité? Chef-lieu de province romaine, capitale d'un duché ayant Londres pour succursale et les Siciles pour colonies; qui, revenue à l'unité française sans abdiquer son génie propre, fut sans

conteste l'un des plus purs joyaux de la couronne. Ville d'art où, malgré la rudesse des temps, sortirent de son sol ces merveilles architecturales qui, depuis un demi-millénaire, font encore aujourd'hui sa gloire. Tombeau de Jeanne d'Arc et berceau de Corneille..., et je ne parle pas de ses innombrables fils, clercs et laïcs : évêques, moines ou pasteurs, officiers en cours de Parlement ou autres, nobles ou bourgeois, marchands mêmes, dont la vie, croyez-le bien, n'aurait nul besoin d'être romancée pour fournir le plus captivant des récits.

Toute science est une course vers l'intégrale vérité. Il importe que le coureur parvenu à l'étape trouve, comme le messager antique, à qui transmettre le flambeau.

A ces jeunes, dont le cauchemar des cours d'histoire n'est pas encore complètement dissipé, je dirai tout d'abord : rassurez-vous. Apprendre par cœur de volumineux manuels, enregistrer, *quia magister dixit*, des séries de dates ou de faits, alors que l'on est encore dans l'ignorance des méthodes permettant d'en apprécier le degré de certitude, cela est la négation même de l'esprit historique (1). Il ne s'agit de rien de tel : les travaux que nous pourrions vous suggérer sont susceptibles de satisfaire les intelligences les plus éprises d'exactitude.

Il est, en effet, dans les temps modernes, — je laisse délibérément de côté le moyen âge, très étudié d'ailleurs, qui ne doit être abordé que par les spécialistes, — il est, dis-je, de la Renaissance à la Révolution, de ces travaux d'érudition

(1) Cf. [Notice sur] *Julien Havet*, par Louis HAVET [son frère], publiée dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Année 1896, pp. 84 et ss.

pure qui seraient une idéale préparation à des études personnelles ultérieures et en même temps, pour notre histoire locale, d'un intérêt primordial. Messieurs de l'Académie, auxquels j'eus l'honneur d'exposer ces mêmes desiderata, comprennent immédiatement qu'il s'agit de l'établissement de nos séries documentaires : Répertoires des titulaires et officiers des diverses charges civiles et ecclésiastiques, actes épiscopaux, etc....

Evidemment, de même que l'on ne saurait déchiffrer une sonate de Beethoven avant d'apprendre le solfège, une initiation serait indispensable. Ce n'est pas le lieu, en cette séance solennelle, de détailler le plan de ces études préliminaires; je ne pourrais d'ailleurs que résumer, et très imparfaitement, le magistral traité de Langlois et Seignobos... (1); près de vous, à loisir, le livre remplacera avantageusement la parole.

Certes, au lieu de vous proposer la lecture d'un volume, j'eus de beaucoup préféré vous présenter aujourd'hui une organisation en fonctionnement qui, par l'enseignement direct et quelques travaux pratiques, vous eût épargné bien des perplexités : les circonstances n'ont pas permis la réalisation de ce projet; mais soyez du moins bien assurés, qu'étant donné une certaine culture générale, l'enthousiasme et la persévérance suffisent.... Les conseils, je m'en porte garant, vous seront, non seulement donnés, mais prodigués avec joie par les compétences les plus autorisées.

Dans certains milieux, on sourira peut-être. Voilà, dirait-on, un bien joyeux divertissement pour des jeunes gens de

(1) Ch.-V. LANGLOIS et Ch. SEIGNOBOS, *Introduction aux Etudes historiques*, 2^e édit. Paris, Hachette, 1899.

vingt ans!... accaparés d'ailleurs dès leur sortie du collège par les affaires ou les études spéciales.

Je concéderai d'autant plus volontiers ce dernier point que ce n'est pas particulièrement à eux que, dans ma pensée, s'adressait l'invitation, mais... à leurs sœurs, qui, elles, possédant plus de loisirs, ne me feront sans doute pas grief de les estimer assez pour leur proposer un « divertissement » d'un ordre..., il faut bien le reconnaître, un peu supérieur à ceux que la frivolité moderne leur impose.

De constatation générale, il ressort que, tant dans les études classiques que dans les études spéciales, les jeunes filles, non seulement ne sont pas inférieures à leurs collègues masculins, mais pourraient, le plus souvent, leur être proposées comme modèles pour la conscience apportée au travail et la continuité de l'effort. Pourquoi faut-il que ces qualités, chez la plupart, demeurent inemployées.

Il importe de remarquer que les « humanités », tant et si justement appréciées, ne sont et ne peuvent être qu'un échafaudage permettant d'édifier ultérieurement une personnalité : la scolarité terminée, l'étude personnelle commence (1). Ou les méthodes sont bien défectueuses, qui auraient à tout jamais dégoûté les élèves du travail, ou le milieu social bien frivole,

(1) A quelques jours d'intervalle, dans un *Rapport sur le Prix Boucher de Perthes*, nous insistions sur ce point, à notre avis capital :

« C'est peu, disions-nous, on pourrait dire ce n'est rien, de faire de brillantes études, même de conquérir des diplômes si, le dernier examen passé, les livres sont fermés à tout jamais. La scolarité terminée, c'est alors surtout, quelle que soit la condition sociale, que l'étude devient réellement profitable... Source de joie à mesure que le jeune homme, l'adulte, sentira naître en lui cette pensée personnelle qui fait toute la dignité de l'homme... »

qui favoriserait cet abandon, tolérant, inconsciemment sans doute, que celles qui eussent pu, selon la pensée de Ruskin, être des « lys aux Jardins des Reines » ne fussent que de charmantes poupées que l'on promènera de salon en salon.

Certes, les études historiques, en faveur desquelles je plaide plus particulièrement, n'ont pas seules le privilège de ce développement de la personnalité; je dirai même que les Belles-Lettres et les Arts semblent *a priori* plus en conformité avec la nature féminine que l'austérité des travaux d'archives; mais je ne puis m'empêcher de songer à certain chef-d'œuvre du maître de Médan, dont quelques pages..., expurgées évidemment, seraient bien utiles à méditer. De même que le temps, ainsi que le notait Molière à propos du sonnet d'Oronte, ne fait rien à l'affaire, le sexe, en art, ne peut entrer en considération, et qu'il s'agisse de peinture, de musique ou d'essais littéraires, la perfection est exigible; la médiocrité et le demi-talent doivent être impitoyablement découragés: Il n'est pas donné à tous d'aller à Corinthe, tandis que, sans vocation exceptionnelle, ces qualités que nous avons reconnues chez l'étudiante moderne: l'application au travail et la ténacité suffisent en histoire pour obtenir de très satisfaisants résultats.

L'austérité des travaux d'archives, ai-je dit, n'est-ce pas une erreur trop légèrement propagée?

Si j'en avais le loisir, je vous lirais quelques pages des Mémoires d'un Rouennais, jeune alors (il était à peine sorti des Petites Ecoles de Port-Royal), je vous ferais les témoins de son enthousiasme lorsqu'un de « ces Messieurs » le pria de collationner pour lui, dans diverses bibliothèques parisiennes, quelques passages de saint Jean Climaque; lui-même

complaisamment vous décrirait ses ruses pour se faire communiquer certain manuscrit jalousement conservé dans la « librairie » du chancelier Séguier... et sa joie lorsqu'il eut établi et put rapporter à son maître les leçons véritables de textes jusqu'alors controversés (1).

Il suffit d'avoir quelque peu fréquenté les dépôts d'archives, d'avoir manipulé quelques parchemins pour comprendre et partager cette joie; peut-être y entre-t-il un peu d'orgueil, mais puisque aussi bien nous ne nous débarrassons jamais complètement de nos passions, le mieux n'est-il pas de les utiliser à quelque noble cause...? Là, d'ailleurs, n'est pas l'essence même de cette joie : privés peut-être de ces pauvres satisfactions d'amour-propre, soyez bien persuadés qu'elle n'en sera ni moins intense ni moins profonde chaque fois qu'il vous sera donné de toucher du doigt la certitude.

Un membre de l'Institut, un historien que la douleur n'avait pas épargné, aveugle, dictait ces lignes que nous retrouvons dans la préface de l'un de ses derniers ouvrages :

« Pourquoi se dire avec tant d'amertume que, dans le monde constitué comme il est, il n'y a pas d'air pour toutes les poitrines, pas d'emploi pour toutes les intelligences? L'étude sérieuse et calme n'est-elle pas là? et n'y a-t-il pas en elle un refuge, une espérance, une carrière à la portée de chacun de nous? Avec elle on traverse les mauvais jours sans en sentir le poids, on se fait à soi-même sa destinée, on use noblement sa vie. Voilà ce que j'ai fait et ce que je ferais encore. Si j'avais à recommencer ma route, je prendrais celle

(1) *Mémoires de Pierre Thomas, sicur du Fossé...*, publiés par F. Bouquet. Rouen, Métairie, 1876-1879, 5 vol. in-8° (Publication de la Société de l'Histoire de Normandie). Cf. tome I, p. 294.

qui m'a conduit où je suis..., souffrant sans espoir et presque sans relâche, je puis rendre ce témoignage, qui de ma part ne sera pas suspect : il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances matérielles, mieux que la fortune, mieux que la santé elle-même, c'est le dévouement à la science. » (1)

(1) Augustin THIERRY, *Dix ans d'Etudes historiques*. Paris, Tessier, 1835, in-8°. — Cf. Préface, pp. XXXIV-XXXV.

RAPPORT SUR LES PRIX PELLECAT

1932

Par M. PIERRE CHIROL

CHACQUE année, depuis 1910, l'Académie de Rouen distribue les deux prix fondés par M. Pellecat et met ainsi une note de jeunesse dans l'austère palmarès dont ses bienfaiteurs l'ont constituée la dispensatrice.

Comme ses grandes sœurs de l'Institut, elle jette des couronnes à ceux qui montent allègrement vers la vie, elle sème des fleurs sous leurs pas et elle n'a plus à connaître seulement ceux qui doivent déployer du courage pour faire face aux rigueurs de l'existence, sinon même de l'héroïsme pour la supporter.

Quelle gerbe éclectique elle peut ainsi composer!

Aux dahlias des familles nombreuses, aux roses ceinturées d'épines méritées par les belles actions, aux chrysanthèmes des dévouements inlassés, aux lauriers des historiens et des érudits, nous ajoutons pour la jeunesse les fleurettes d'avril, en jonchées, qui chantent le printemps et les espoirs infinis....

Cette note gaie et champêtre, il faut en rendre grâce à notre bienfaiteur : on ne pense pas assez à encourager la jeunesse dans les fondations académiques, en province du moins. M. Pellecat a comblé cette lacune pour la région rouennaise et depuis vingt-deux ans, nous disposons — sauf pour la poésie, et c'est vraiment dommage — d'un cycle

assez complet destiné à promouvoir les recherches et à encourager les artistes.

Ce dernier point a retenu l'attention de notre bienfaiteur, quoiqu'il n'ait prononcé en leur faveur aucune exclusive.

Lors de la première distribution de cette libéralité, notre regretté confrère M. Samuel Frère expliqua en ces termes l'origine et l'esprit de la nouvelle récompense. Il semble bon de les rappeler de temps à autre : « Par son testament, M. Pellecat confia à l'Académie un capital suffisant pour nous permettre d'attribuer chaque année deux sommes de 1.000 francs à deux artistes méritants. C'était là sa pensée dominante, puis, entraîné par son cœur, il voulut, dans la formule de sa volonté, employer des termes autorisant l'Académie à élargir, quand elle le croira utile, le terrain où elle recherchera ses candidats, en dehors au besoin de la carrière artistique : notre Compagnie sera ainsi à même de désigner, à quelque profession qu'ils appartiennent, deux jeunes gens de Rouen ou du département (ce sont les propres expressions du testament) jugés avoir le plus de mérite et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière » (1).

Ces termes si pesés, où le vénéré Doyen de notre Compagnie a, pour ainsi dire, fixé dès l'origine la jurisprudence de la nouvelle fondation, je me suis demandé, avec une certaine audace peut-être, si nous en avons toujours respecté l'esprit.... Mon incursion critique dans nos archives m'a pleinement rassuré.

Du récolement de nos quarante-deux lauréats, je suis sorti pénétré d'admiration, non seulement pour le scrupule avec lequel la lettre et l'esprit avaient été suivis, mais encore émer-

(1) *Précis de l'Académie*, 1910, p. 65.

veillé des choix heureux, justifiés par la carrière des candidats ainsi récompensés.

Et tout d'abord, l'art a été particulièrement encouragé, puisque la fondation a aidé douze architectes, douze peintres, trois sculpteurs, quatre décorateurs et sept musiciens, compositeurs ou exécutants. Parmi eux, plusieurs occupent aujourd'hui dans la vie intellectuelle rouennaise une place en vue. Citerai-je des noms? les architectes Pruvost et Depauw, Robinne, auquel son beau talent mérita l'an passé notre prix Bouctot, les décorateurs G. Lecomte et Juliette Billard, les peintres Guilbert, Mascart, Le Trévidic, Michel Fréchon, M^{lle} Guilloux. Les autres professions, plus exclusivement scientifiques, ont donné seulement un chimiste, un ingénieur de l'Ecole centrale, un appareilleur, un élève officier de marine, aujourd'hui capitaine au long-cours. La littérature pure n'a connu qu'un lauréat, mais il a répondu à nos espérances, puisque c'était Emmanuel Robin, qui remporta d'emblée le prix du Premier Roman, lors de la fondation de ce tournoi par la *Revue hebdomadaire*. Nous n'avons donc pas failli à la mission dont nous a chargés notre bienfaiteur. Et, sans trêve, nous continuerons à encourager la jeunesse qui a pris, dans le monde artistique, surtout, la louable habitude de préparer un dossier en vue du prix Pellecat.

Pour l'année 1932, quatre candidats étaient en présence : un chimiste, un peintre et deux architectes. A l'examen des titres, notre Commission écarta le chimiste, encore élève; il ne pouvait se comparer aux autres candidats exclusivement artistes.

Il semble bien, en effet, qu'il faille apporter une extrême réserve à accueillir des élèves encore sur les bancs d'une école

professionnelle et qui ne connaissent pas les difficultés de l'étudiant libre, inscrit à une faculté ou à un enseignement supérieur. Et, parmi ceux-ci, le dossier d'un architecte révéla son impossibilité d'être retenu : ce postulant, né et élevé en dehors de la Seine-Inférieure, avait habité Rouen momentanément pendant quelques années d'études. La qualité de ses envois, son acharnement au travail et son talent plein de promesses ont fait regretter à plusieurs membres la pénible obligation de le mettre hors concours, par respect pour les termes du testament.

Après mûr examen, les deux prix ont été accordés à M. Jean Hébert, architecte, élève de première classe à l'Ecole des Beaux-Arts, et à M^{lle} Duléry, peintre, élève de M. Eugène Delabarre à l'Ecole des Beaux-Arts.

Une rapide biographie permettra d'apprécier leurs qualités et de justifier notre choix.

Jean Hébert, né à Rouen en 1907, dut quitter les études qu'il poursuivait au pensionnat Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, après la classe de troisième, pour songer au pain quotidien. Il entra donc dans l'Administration des P. T. T., mais rapidement, il connut n'avoir pas l'âme administrative. En manière de passe-temps, il s'était exercé à des pochades amusantes révélant des dispositions artistiques dont on eût été coupable de faire fi. Votre rapporteur eut alors l'occasion de le connaître. Je lui proposai donc en 1925 de s'engager dans l'architecture, ce difficile métier où une fantaisie dirigée doit savoir s'allier à tant de science et de valeur morale.

Dès les premières colonnes, tracées d'après Vignole, le jugement favorable, porté sur ses dispositions, fut reconnu exact : et Jean Hébert, ponctuel et mesuré, commença de

poursuivre, avec un froid acharnement, le but auquel il avait mûrement réfléchi d'atteindre. Il se révélait persévérant devant les échecs, docile aux directives reçues, malgré les tâtonnements fastidieux des débuts, puis il parvenait à dégager une personnalité équilibrée, où domine la ténacité, victorieuse des bouillonnements souterrains, implacablement fidèle dans tous les domaines au programme dont sa vingtième année s'était tracé les grandes lignes.

Reçu dans un bon rang au difficile concours d'admission de l'Ecole en 1929, il obtint en dix-huit mois toutes les valeurs de seconde classe. J'y signalerai, avec une satisfaction non dissimulée, deux médailles en archéologie et en coupe de pierre.

Il n'avait pu être proclamé élève de première classe avant son incorporation au 5^e Génie, faute d'une dernière mention. Courageusement, il se priva de grandes permissions durant ses seize mois de service, afin de bloquer celles-ci au moment du concours de construction. Grâce à ce sacrifice, il emporta cette dernière récompense, les galons de caporal-chef cousus sur le bras qui maniait le tire-ligne, et dès sa rentrée dans la vie civile, il pouvait s'attacher aux grands programmes de première classe. Sa carrière se déroule maintenant suivant les prémices de son aurore. Depuis les premiers jours de 1932, il a déjà emporté la moitié des valeurs exigées par le règlement pour la délivrance du diplôme.

Il vous paraîtra donc, Messieurs, qu'on rencontre rarement des candidats plus dignes de répondre aux intentions de M. Pellecat, tant par leur valeur professionnelle que par leur intégrité morale. Nous remplissons parfaitement les vues du fondateur en attribuant 1.000 francs à encourager la carrière

d'un jeune homme aussi régulier dans son travail, sa conduite et ses succès.

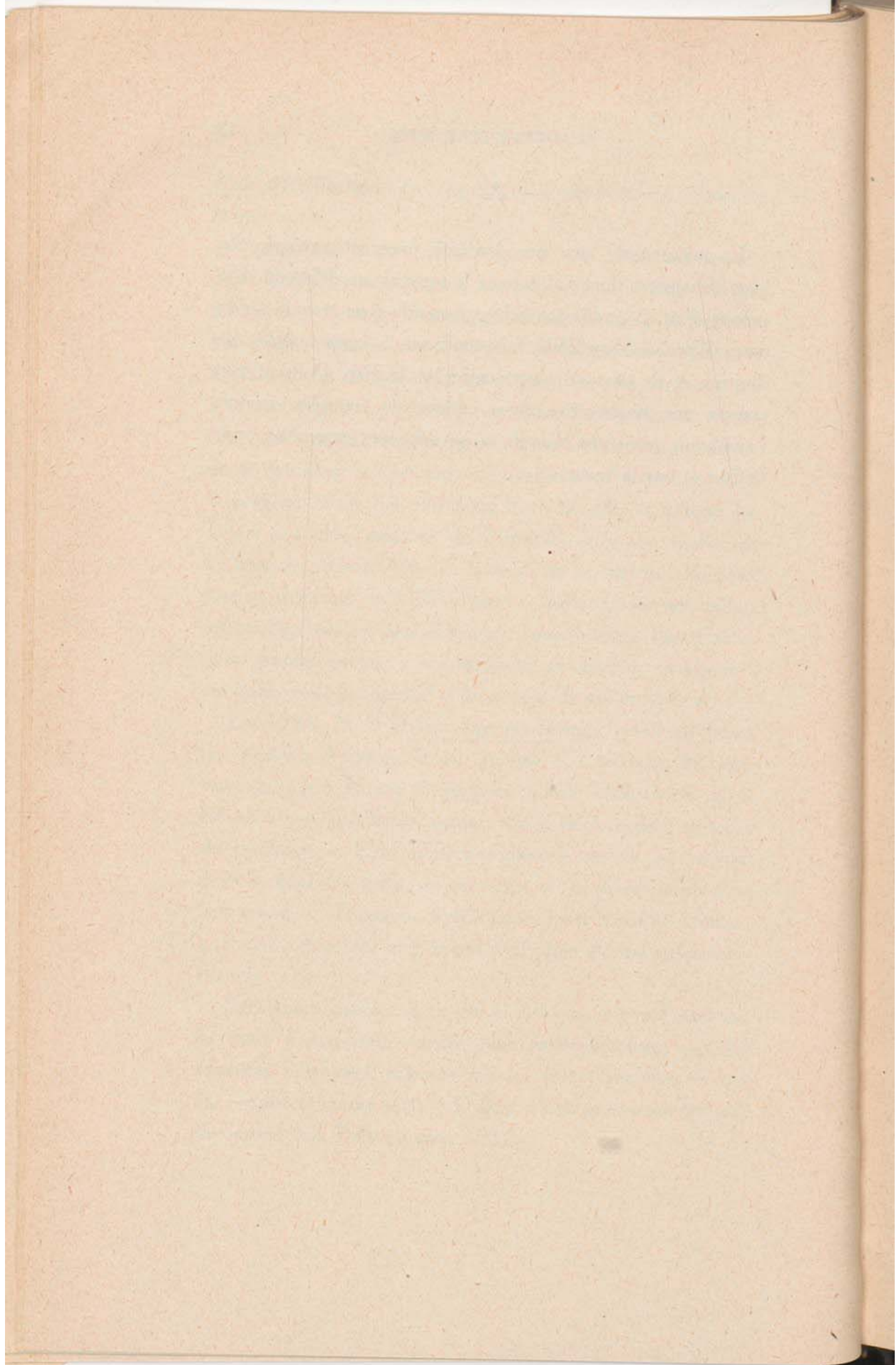
Aussi intéressante et promise à un aussi bel avenir, M^{lle} Duléry, artiste peintre, née à Rouen en 1906, a obtenu les suffrages de notre Compagnie pour le second prix Pellecat. En 1923, poussée par le démon de la peinture, elle entre à l'Ecole des Beaux-Arts de Rouen, où elle ne tarde pas à se distinguer dans toutes les branches. Très justement encouragée par son maître, le peintre Eugène Delabarre, elle décide de se consacrer à l'art pur et travaille avec acharnement, si bien qu'en 1928 elle part pour Paris où elle est admise par Pierre Laurens, membre de l'Institut, dans son atelier de l'Ecole des Beaux-Arts. A la mort de ce maître, elle passe sous la direction de MM. Prinnet et Sabatté, qui ont délivré les témoignages les plus élogieux. Tous louent à l'envi, selon leurs propres termes, « son assiduité, sa conduite exemplaire, ses dons réels, la rapidité et la qualité de ses progrès ».

En 1931, M^{lle} Duléry fait un premier envoi au Salon des Artistes français. Il est accepté par le jury. L'année suivante, elle y expose un portrait intitulé *Mon Oncle*, où il fut remarqué. D'ailleurs, comme elle le déclare dans sa lettre de candidature, M^{lle} Duléry s'intéresse surtout au portrait « pour fixer les traits, le caractère et la personnalité d'un être vivant ». Toutefois, avec raison, notre lauréate ajoute : « Pour le moment, je n'ai pas l'intention de me spécialiser, j'étudie. »

Excellentes paroles en vérité et qui ont retenu l'attention de notre Commission, attirée plus particulièrement par les esquisses hardiment enlevées qui lui furent soumises et qui ont largement mérité à M^{lle} Duléry d'être proclamée titulaire du second prix Pellecat pour 1932.

*
**

Et maintenant, que nos lauréats prennent exemple sur leurs devanciers dont j'ai évoqué le souvenir en débutant. Les espoirs dont ils paraissent riches demandent un travail assidu pour éclore. L'Académie fait confiance à leurs qualités de droiture et de ténacité pour considérer le Prix Pellecat non comme une récompense, mais comme un tremplin, comme l'invitation pressante d'avoir à se dépasser eux-mêmes par l'effort et par la vertu.



RAPPORT

SUR

LES PRIX DE VERTU

OCTAVE ROULAND, BOULET-LEMOINE

Par M. RENÉ HERVAL

MESSIEURS,

Il en est de certains mots comme de ces monnaies et de ces médailles anciennes dont un long usage a fait disparaître en partie le relief. Le métal en demeure, certes, précieux. Mais le temps, qui mord le bronze, a rongé les effigies, effacé les légendes. Parmi les vocables qui, en traversant les âges, ont, eux aussi, perdu de leur substance et de leur beauté, se trouve celui de *vertu*.

Il était si grand, si fier, si plein, le sens ancien du mot « vertu » ! Il représentait, en un saisissant raccourci, tout ce que l'âme humaine pouvait concevoir de plus élevé. Il était, au témoignage des lexiques, le « courage », et je crois bien mieux encore, puisqu'il servait à exprimer, en réalité, toutes les formes de courage. La vertu, c'était non seulement la bravoure du soldat exposant généreusement sa poitrine sur un champ de bataille, la magnanimité du citoyen sacrifiant ses biens et sa vie pour la cause commune, l'énergie inébranlable du chef marchant vers le but assigné sans se soucier des revers ni des adversités. C'était aussi cet ensemble de qualités secrètes

et discrètes qui sont la fine fleur de l'âme : le dévouement, l'amour du prochain, la tenace volonté de sacrifice. Dans une très belle formule, Juvénal résumait jadis toutes ces significations diverses : *Sola est atque unica virtus*. La vertu est une. Mais, ceci dit, constatons qu'un noble cœur sait la pratiquer, suivant les circonstances, sous ses aspects les plus divers.

Rien n'est plus vrai. La vertu peut, en effet, dans son sens le plus profond, s'exprimer par cette simple formule : le don de soi. Ce don a lieu, quelquefois, d'un seul geste, en un instant d'héroïsme : c'est celui du sauveteur ou du soldat. Mais parfois aussi il consiste en un sacrifice quotidien, silencieux, obscur, s'imposant comme une loi profonde à celui ou à celle dont le cœur est assez généreux pour s'oublier soi-même. Cette vertu-là est la plus complète de toutes, et c'est elle que l'Académie est heureuse de pouvoir récompenser chaque année, grâce aux libéralités de bienfaiteurs dont les noms sont toujours rappelés par elle avec émotion.

PRIX ROULAND

Les intentions des donateurs sont toujours scrupuleusement respectées par l'Académie. C'est ainsi que les deux prix Octave Rouland, de 300 francs chacun, sont attribués, nous le rappelons, aux « membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères et sœurs ». La pensée du fondateur — pensée aussi délicate que juste — a évidemment été de contribuer au maintien de foyers que pourraient dissocier la gêne ou la maladie si d'exceptionnels dévouements n'en maintenaient unis et compacts tous les éléments. Ainsi que vous allez pouvoir en juger, les deux

lauréates de cette année méritent amplement l'aide — hélas ! trop parcimonieusement mesurée — que l'Académie est heureuse de leur accorder.

M^{lle} Berthe Bellenger, de Gruchet-le-Valasse, est âgée de vingt-cinq ans. Le chef de famille est son père, marchand ambulancier, que la nécessité de gagner la vie de la maisonnée éloigne constamment de la maison. Sa mère est morte au mois de septembre 1914, laissant trois enfants. Le père, remarié en 1916, a vu de nouveau cinq enfants grandir auprès de son foyer. Mais la maladie est venue frapper à la porte. M^{me} Bellenger décéda à son tour en 1929, victime d'une ostéomyélite dont elle souffrait depuis longtemps. M^{lle} Berthe Bellenger est donc devenue, depuis cette date, la maman véritable de ses frères et sœurs.

Précédemment, elle avait soigné avec un magnifique dévouement sa belle-mère durant la maladie qui devait l'emporter. Depuis la mort de celle-ci, tous les soucis de la maison lui incombent car sa sœur aînée, âgée de vingt-huit ans, souffre d'une faiblesse mentale qui en fait plutôt une charge. M^{lle} Bellenger porte donc tout le poids de la direction d'une famille de neuf personnes dont plusieurs encore très jeunes, puisque la plus petite fille vient seulement d'entrer dans sa cinquième année.

A un âge où tant de jeunes filles — et je ne songerai pas, certes, à leur en faire grief — sont à l'affût de toutes les joies, M^{lle} Bellenger a accepté, d'un cœur vraiment intrépide, d'écrasantes responsabilités. Les témoignages, à ce sujet, sont édifiants et unanimes. Pour son dévouement inlassable et pour le bel exemple qu'elle donne à tous, l'Académie a décerné à M^{lle} Berthe Bellenger un des prix Octave Rouland.

Sous une autre forme, M^{me} Georges Rochette, née Germaine Leroux, à Belmesnil, par Bacqueville-en-Caux, témoigne, elle aussi, de qualités peu communes. Son mari est cantonnier et ne touche journallement qu'un maigre salaire de 18 francs. Cinq enfants s'assoient cependant à la table de famille. Subsister dans ces conditions, par ces temps de vie chère, a déjà quelque chose de miraculeux, mais le cœur des époux Rochette est si grand qu'ils ne sauraient se contenter de ces seules charges. Ils ont recueilli le père Leroux, qui lui-même avait eu sept enfants. Et ce n'est pas tout. Quatre frères et sœurs de M^{me} Rochette ont trouvé un sûr abri à ce foyer modèle. La grande sœur et le beau-frère les ont élevés — très bien élevés — et entretenus. L'aînée a aujourd'hui vingt et un ans et la seconde dix-neuf. Toutes deux travaillent, mais leur logis est celui des époux Rochette. Les plus jeunes sont âgés de dix-huit et de douze ans. Si ce dernier seul doit encore être considéré comme une charge véritable, il n'en demeure pas moins exact que les aînés, bien que versant exactement leurs salaires aux époux Rochette, continuent à donner à M^{me} Rochette sinon du souci, au moins un travail supplémentaire.

« La maison des époux Rochette, dit le rapport établi à leur sujet par une personnalité qui les connaît bien, demeure toujours leur maison où ils reviennent chaque dimanche et sont reçus chaque fois qu'ils en ont besoin. La maison Rochette est toujours leur foyer familial. Leur linge, leurs vêtements sont toujours entretenus par la femme Rochette; ils sont toujours, matériellement et moralement, les enfants du ménage Rochette. »

Ajoutons à ce tableau un dernier trait qui montrera l'excellent esprit familial de ce ménage. En dépit de ses

faibles salaires, M. Rochette, voulant s'assurer le bénéfice de la loi sur les Assurances sociales, a tenu à se faire inscrire au nombre des assurés et paie une double cotisation. La loi ne s'applique pas en effet aux journaliers ruraux et cette autre charge est volontairement supportée, elle aussi.

Mère de famille nombreuse, M^{me} Rochette en a de plus adopté une autre. C'est ce bel exemple, de tous points digne du précédent, que l'Académie a voulu récompenser en accordant à cette femme de grand mérite l'autre prix Octave Rouland.

PRIX BOULET-LEMOINE

Le prix Boulet-Lemoine, d'une valeur de 1.000 francs, doit, aux termes mêmes de la fondation, être attribué à la « personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux ».

M^{me} Lelièvre, de Fresquienne, aujourd'hui âgée de trente-cinq ans, est, elle aussi, une mère de famille nombreuse, puisqu'elle élève courageusement six enfants. La pauvreté est installée à son foyer : le mari, un humble cantonnier peu rémunéré, souffre d'emphysème et est fréquemment malade. Malgré ces charges, malgré une situation si pénible que d'autres, peut-être, auraient été tentés de désespérer, M^{me} Lelièvre a gardé avec elle, douze années durant, de 1917 à 1928, sa mère infirme dont l'état nécessitait des soins de tous les instants. Elle s'est dévouée à son chevet jusqu'à ce que la mort vînt mettre un terme aux longues souffrances de la malade.

Pendant cette période, M^{me} Lelièvre recueillit également et soigna avec dévouement pendant deux ans son beau-père septuagénaire et impotent.

Il a semblé à l'Académie que tant de dévouement ne devait pas demeurer sans récompense. Elle a donc attribué à M^{me} Lelièvre le prix Boulet-Lemoine, en souhaitant que celui-ci puisse apporter à une famille laborieuse, honnête et de parfaite tenue morale, un peu de l'aide à laquelle elle a droit.

*
**

J'aurais souhaité, Messieurs, que ce rapport fût plus long. Je n'ignore, cependant pas, que les discours les meilleurs sont souvent les plus brefs. Mais il m'eût été très agréable de pouvoir vous citer bien d'autres cas d'héroïsme familial, de vertu quotidienne. La matière n'est, Dieu merci ! pas prête à manquer et, n'en déplaise à d'incorrigibles pessimistes, j'aurais eu bien d'autres exemples de dévouement à énumérer si... les prix dont l'Académie dispose n'étaient trop peu nombreux. Aussi voudrais-je, en terminant, formuler le vœu que d'autres générosités viennent s'ajouter à celles dont l'Académie a déjà bénéficié et qui s'appliquent annuellement à tant d'humbles mérites ? Lorsqu'on voit tant de cœurs donner librement le meilleur d'eux-mêmes, on ne peut croire qu'il ne se trouvera pas, en échange, d'autres cœurs qui consentiront à donner, pour alléger leur fardeau, un peu de leur or.

FAMILLES NOMBREUSES

A. — FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL 1932

Prix de 2.000 francs

M. et M^{me} Marcel COURCHAUD, boulevard Stanislas-Girardin, Petit-Quevilly, neuf enfants (huit vivants).

M. et M^{me} Georges DUVAL, à Saint-Denis-le-Thiboult, dix enfants.

M. et M^{me} Auguste PERSIL, rue du Haut, au Val-de-la-Haye, 8 enfants.

M. et M^{me} Alfred MORLET, 4, rue du Maréchal-Foch, Petit-Quevilly, sept enfants.

M. et M^{me} Auguste AUGIER, rue de la République, cité Unan, Petit-Quevilly, six enfants.

M. et M^{me} Emile CANTELOUP, cité 4, n^o 8, Grand-Quevilly, sept enfants.

M. et M^{me} Léon LENOIR, 59, cité La Neuville, Le Trait, douze enfants.

Allocations de 1.000 francs

M. et M^{me} Auguste DAMADE, 144, route de Neufchâtel, Boisguillaume, douze enfants.

M^{me} veuve LEHOUX, 9, rue Crevier, Rouen, huit enfants (sept vivants).

M. et M^{me} Léopold BLED, 20, sente des Bulins, Mont-Saint-Aignan, douze enfants (dix vivants).

M. et M^{me} Maurice BOURGEOIS, hameau La Corderie, Sainte-Marguerite-sur-Duclair, neuf enfants (huit vivants).

M. et M^{me} Philibert BOUST, rue de la Paix, Petit-Quevilly, six enfants.

M. et M^{me} Georges BREDEL, 8, rue Juste-Dumanoir, Rouen, quinze enfants (douze vivants).

M. et M^{me} Georges BUNAUX, 2, rue du Lin, Barentin, huit enfants.

M. et M^{me} Octave CARON, 16, rue Octave-Ribot, hameau La Vierge, Pavilly, quatorze enfants (dix vivants).

M. et M^{me} Georges CARPENTIER, Croixmare, par Motteville, dix enfants (neuf vivants).

M. et M^{me} Marcel CAUCHY, 148, rue Louis-Pasteur, Mont-Saint-Aignan, sept enfants.

M. et M^{me} Henri CRÉPY, 39, rue de la Chaîne, Darnétal, neuf enfants (six vivants).

M. et M^{me} Gabriel DESURAUNE, 27, rue des Capucins, Rouen, dix enfants (sept vivants).

M. et M^{me} Gustave DEVRAY, à Eslettes, par Monville, sept enfants.

M. et M^{me} Georges DUCHÉ, rue Abbé-Lemire, Petit-Quevilly, huit enfants (sept vivants).

M. et M^{me} Emile DUTHIL, 22, rue Alexandre-Ribot, hameau de la Vierge, Pavilly, quatorze enfants (neuf vivants).

M. et M^{me} Alphonse FARIN, à Saint-Pierre-de-Franqueville, onze enfants (dix vivants).

M^{me} veuve GANTIER, 27, rue du Foyer, Rouen, dix enfants (sept vivants).

M. et M^{me} Marcel LECOUTRE, route d'Elbeuf, Grand-Couronne, sept enfants.

M. et M^{me} Sénateur LELOUARD, à Croixmare, huit enfants (sept vivants).

M. et M^{me} Emile LOUVET, 10, rue Louis-Ricard, Grand-Quevilly, onze enfants (huit vivants).

M. et M^{me} Ernest PICARD, 85, cité La Neuville, Le Trait, six enfants.

M. et M^{me} Amand PONTY, hameau Saint-Paul, Duclair, neuf enfants.

M. et M^{me} Louis ROBERT, 40, rue de l'Hospice, Pavilly, douze enfants (dix vivants).

M. et M^{me} Eugène ROUSSEL, 132, rue Alexandre-Dumas, Petit-Quevilly, sept enfants (six vivants).

M. et M^{me} Ernest RUETTE, à Clasville-Motteville, par Cailly, sept enfants (six vivants).

M. et M^{me} Gustave DELESTRE, à Petit-Couronne, sept enfants.

M. et M^{me} Léon SÉNÉCAL, à Esteville, par Cailly, sept enfants (six vivants).

M. et M^{me} Pierre THOMAS, 27, rue des Capucins, Rouen, six enfants.

B. — FONDATION ROUSSELIN-MAYET

(1.500 francs)

M. et M^{me} Lucien LUCAS, 28, rue Alexandre-Ribot, Rouen, huit enfants.

CHAPTER IV

The first part of the chapter discusses the importance of the study of the history of the United States. It is argued that a knowledge of the past is essential for a full understanding of the present. The author then proceeds to discuss the various factors that have shaped the development of the United States, including the role of the individual, the influence of the environment, and the impact of the government. The chapter concludes with a discussion of the future of the United States and the role of the citizen in shaping that future.

THE HISTORY OF THE UNITED STATES

The history of the United States is a complex and multifaceted one. It is a story of a young nation that has grown from a small group of colonies to a powerful superpower. The history of the United States is a story of the struggle for freedom and the pursuit of the American dream. It is a story of the triumph of the individual over the collective and the triumph of the free over the unfree. The history of the United States is a story that continues to inspire and challenge us today.

EXPOSÉ SOMMAIRE
DES
TRAVAUX DE L'ACADÉMIE
PENDANT L'ANNÉE 1932

15 JANVIER. — Discours d'entrée en fonctions de M. Féron, président (Cf. *supra*). — Don par M. Robert Delandre, sculpteur, de la maquette de sa statue de Laplace érigée à Beaumont-en-Auge. — Hommage aux membres correspondants décédés : Paul Baudouin (26 décembre 1931) et le R. P. Delattre (12 janvier 1932). — Félicitations au D^r Ch. Nicolle, nommé professeur au Collège de France.

21 JANVIER. — Réception de M. le D^r Lemesle : Discours du récipiendaire, réponse de M. Jean des Vignes-Rouges et allocution du Président (publiés).

22 JANVIER. — Rapport de M. Ch. Leroy sur les œuvres de M. le marquis de Saint-Pierre. — Communication de M. R. Herval : *Le Navigateur florentin Verrazzano et ses voyages en Amérique du Nord* (publiée).

29 JANVIER. — Patronage accordé à la Société des Amis de l'Abbé Lemercier. — Election de M. Louis de Grosourdy, marquis de Saint-Pierre, membre correspondant. — Rapport de M. le chanoine Jouen sur les ouvrages et sur l'action française au Canada de M. Emile Vaillancourt,

échevin d'Outremont. — Communication de M. Guey : *L'Exposition d'Art français à Londres.*

5 FÉVRIER. — Election de M. Emile Vaillancourt, membre correspondant étranger.

12 FÉVRIER. — Rapport de M. Allinne sur le tableau de Court : *Rencontre de Condé et de Corneille.* — Analyse par M. Régnier de son mémoire sur l'organisation de la lutte pour la défense des végétaux.

19 FÉVRIER. — Election de M. Robert-A. Pinchon, membre résidant. — Rapport de M. Allinne sur les œuvres de M. Delandre, sculpteur. — Lecture de M. Leroy de Lettres adressées à l'abbé A. Taillet par Mgr de Béthisy et divers ecclésiastiques. Cette correspondance a été éditée sous le titre : *Anticoncordataires et Gallicans.* Rouen, Lestrinant, 1933.

26 FÉVRIER. — Election de M. Delandre, membre correspondant. — Présentation et approbation des comptes de l'année 1931. (Rapport publié.)

4 MARS. — Don à l'Académie, par M^{me} de La Vallée Poussin, de la bibliothèque normande de feu M. Ludovic de La Vallée Poussin, membre correspondant.

11 MARS. — Attribution d'arrérages de la fondation Guéroult à M^{mes} Bignon et Dubois et à M^{lle} Bénard.

18 MARS. — Souscription à la médaille frappée en l'honneur de M. Henri Omont, membre de l'Institut, conservateur du département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale. — Offre de donation par M. Houbart.

8 AVRIL. — Prêt à l'Exposition de l'Encyclopédie du XVIII^e siècle, organisée par le Centre international de Synthèse, du tableau de Lemonnier : *Une Soirée chez M^{me} Geof-
frin*. — Félicitations à MM. Allinne et Régnier, nommés
officiers d'Académie, et à M. Le Cacheux (deuxième mé-
daille au concours des Antiquités nationales). — Commu-
nication de M. Leroy sur l'abbé A. Taillet. (Cf. ci-dessus,
au 19 février.)

15 AVRIL. — Communication de M. Régnier : *Le
Doryphore et le Pou de San-José*.

22 AVRIL. — Rapport de M. Albert Dupré sur les
œuvres de M. Henri Beaucamp, titulaire du grand orgue de
la Cathédrale de Rouen. — Note de M. Allinne sur des
moules en maçonnerie de cuveaux trouvés à la source Saint-
Jacques à Saint-Léger-du-Bourg-Denis. — Communication
de M. Manchon sur le *Traité de la Peinture écrit au
XV^e siècle en italien par Cennino Cennini*. (Publiée.)

29 AVRIL. — Rapport de M. Gascard sur les œuvres de
M. Joseph Chevalier, botaniste, vice-président de la Société
des Amis des Sciences naturelles de Rouen. — Commu-
nication de M. Le Parquier sur les *Précis* de 1812, 1840
à 1843. — Historique, par M. Féron, président, des statuts
et règlements de l'Académie.

6 MAI. — Adresse au Préfet à l'occasion de l'attentat
dont fut victime le Président de la République Paul Doumer.
— Examen du projet d'une Fédération ou Union des Aca-
démies des Provinces de France. — Présentation d'un
sextant donné par l'Académie en 1771. — Communication
de M. Leroy sur la correspondance de l'abbé A. Taillet.
(Cf. 19 février et 8 avril.)

13 MAI. — Election de M. Joseph Chevalier, botaniste, vice-président de la Société des Sciences naturelles, membre résidant. — Communication de M. L'Hôte, membre résidant, sur le séjour de Malherbe en Provence. (Publiée.)

20 MAI. — Adresse à la Bibliothèque ambrosienne pour le III^e Centenaire de sa fondation. — Communication de M. Féron sur les pages 15 à 35 supprimées par M. Des Alleurs dans sa publication : *Réceptions faites à l'Académie... pendant l'exercice 1841-1842*. Rouen, Périaux, 1842.

27 MAI. — Lecture par M. le chanoine Jouen d'un chapitre de sa *Monographie de la Cathédrale de Rouen*. (Editée en 1933, Rouen, Defontaine.)

3 JUIN. — Rapport de M. Delabarre sur les œuvres de M. R. Busnel, sculpteur. — Rapport de M. Le Parquier sur un manuscrit de l'Académie : *Voyage de Louis XVI et de sa famille à Varennes*. (Publié.)

10 JUIN. — Rapports de M. Allinne sur la fontaine de l'Hôtel des Sociétés savantes et l'Hôtel d'Etancourt. — Communication de M. Quenedey sur l'épée de Jeanne d'Arc, appartenant à M. Pauilhac, collectionneur d'armes.

17 JUIN. — Démarches de M. Delabarre au sujet de la fontaine de l'Hôtel des Sociétés savantes et de l'Hôtel d'Etancourt. — Election de M. R. Busnel, membre correspondant. — Etude de M. Labrosse sur Théodore Bachelet.

24 JUIN. — Lecture, par M. Leroy, de lettres de l'abbé A. Taillet. (Cf. 19 février, 8 avril et 6 mai.) — Lecture de M. G. de Beaurepaire sur l'abbé de Chaligny.

1^{er} JUILLET. — Réception de M. Robert-A. Pinchon :

Allocution du récipiendaire, discours en réponse de M. Paulme, allocution du Président. (Publiés.)

8 JUILLET. — Projet de construction d'un groupe scolaire derrière l'Hôtel des Sociétés savantes. — Attributions d'arrérages de la fondation Guérault à M^{mes} Bignon, Dubois, Dumont, M^{lles} Dordet et Bénard. — Adresse à l'Université de Caen à l'occasion du V^e Centenaire de sa fondation.

21 OCTOBRE. — Félicitations à M. Labrosse, chevalier de la Légion d'honneur (14 juillet), à M^{me} Lefrançois-Pillion et à M. Chirol, titulaires de prix de l'Académie française. — Election de M. Camille Cé, membre correspondant. — Communication de M. Le Parquier : *Rôle de l'Académie de Rouen dans le mouvement intellectuel et scientifique au XVIII^e siècle.*

28 OCTOBRE. — Réception de M. Henri Beaucamp : Discours du récipiendaire, réponse de Mgr Prudent et allocution du Président. (Publiés.)

4 NOVEMBRE. — Attribution d'un prix Pellecat à M. Jean Hébert. — Discussion sur l'état de la fontaine de l'Hôtel des Sociétés savantes et sur le groupe scolaire projeté dans les dépendances de l'Hôtel. (Cf. 10 et 17 juin, 8 juillet.)

18 NOVEMBRE. — Prêt de tableaux à l'Exposition organisée au Musée, pour commémorer le cinquantenaire du Théâtre-des-Arts de Rouen, reconstruit après l'incendie de 1876. — La Municipalité relève de 1.200 à 2.000 fr. l'allocation annuelle de la Ville. — Attribution d'un prix Pellecat à M^{lle} Duléry. — Communications de M. Bou-

cher sur une croix processionnelle supposée provenir de l'église Saint-Sauveur; et de M. Quenedey sur l'épée de Jeanne d'Arc.

25 NOVEMBRE. — Renseignements donnés par M. Labrosse sur le cabinet de Pierre Corneille, qui a été acquis à la vente Dorchain par M^{lle} Dorys et qui, après sa mort, doit être remis à la Ville de Rouen. — Décès de Mgr Prudent, membre résidant. — Attributions d'arrérages de la fondation Guérout à M^{mes} Bignon et Dubois, M^{lles} Bénard et Ravier, et des prix de vertu (prix Boulet-Lemoine à M^{lle} Lelièvre; prix Rouland à M^{lle} B. Bellanger et à M^{me} Rochette). — Analyse par M. Le Parquier du livre de M. Bernard Fay : *L'Esprit révolutionnaire en France et aux Etats-Unis à la fin du XVIII^e siècle.*

2 DÉCEMBRE. — Rapport de M. Allinne sur les ouvrages de M. Francesco Valenti, surintendant pour l'Art médiéval et moderne de la Sicile. — Communication de M. René Fauchois : *Rapports du Théâtre et du Cinéma.*

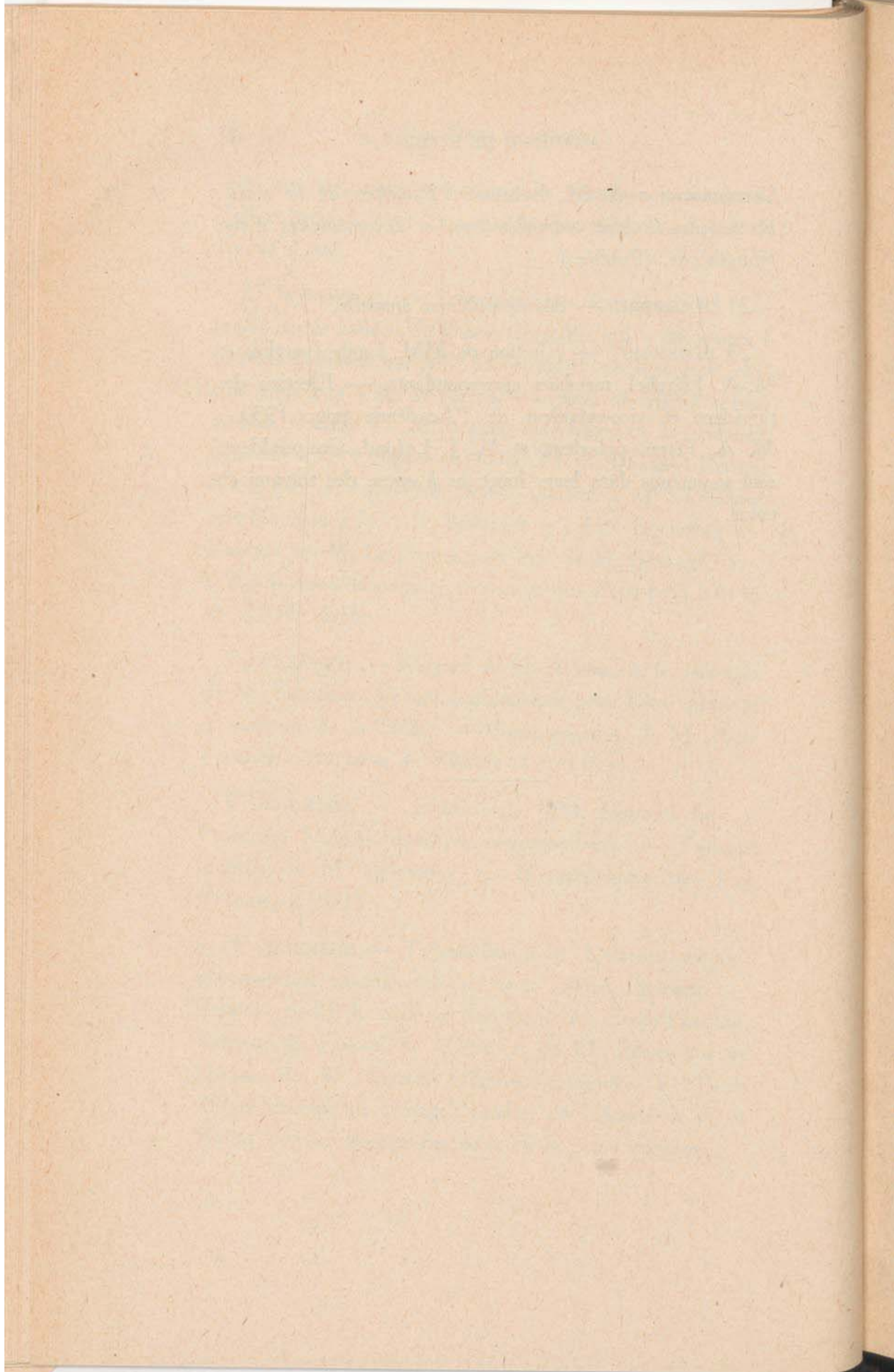
9 DÉCEMBRE. — Election de MM. Bernard Fay et Francesco Valenti, membres correspondants. — Communication de M. Quenedey sur le recensement des feux d'Annecy (1651).

16 DÉCEMBRE. — Félicitations à M. Delacour, membre correspondant, nommé chevalier de la Légion d'honneur. — Rapports de M. Lemesle sur l'œuvre de M. Emile Langlois, directeur du *Journal de l'Orne*, et de M. Perrée sur un ouvrage de M. Marcel Hérubel, professeur à l'École d'Hydrographie de Dieppe, membre de l'Académie de la Marine, sur les origines des ports de la Seine maritime. —

Communication de M. Labrosse : *Principes de la classification des archives administratives et documentaires d'une bibliothèque.* (Publiée.)

21 DÉCEMBRE. — Séance publique annuelle.

23 DÉCEMBRE. — Election de MM. Emile Langlois et M.-A. Hérubel, membres correspondants. — Election des président et vice-président de l'Académie pour 1933 : M. A. Féron, président, et M. J. Lafond, vice-président, sont maintenus dans leurs fonctions à cause des travaux en cours.



COMPTES DE L'ANNÉE 1932

A. — ACADÉMIE

<i>Recettes</i>		14.878 22
Valeurs mobilières	1.991 57	
3 0/0	440 »	
4 0/0 1918	325 »	
5 0/0 1915	344 88	
Bons du Trésor 1927 (5.000 fr.)	350 »	
8 Obligations Ville de Paris...	80 64	
4 Communales 1906.....	50 40	
12 Communales 1912.....	75 60	
2 Foncières 1879.....	25 20	
7 Foncières 1895.....	75 15	
1 Foncière 1913.....	14 70	
20 Oblig. Ch. de Fer du Nord.	210 »	
	1.991 57	
Intérêts de dépôts.....	954 86	
Subvention municipale	1.200 »	
Cotisations	1.627 30	
Participation des Fondations aux frais généraux.	4.243 48	
Vente du <i>Précis</i>	360 »	
	10.377 21	
Total des Recettes ordinaires.....		
Recette extraordinaire : Remboursement d'une Foncière 1879	490 40	
	10.867 61	
Avoir en caisse au 1 ^{er} janvier 1932.....	4.010 61	
	14.878 22	
<i>Dépenses</i>		11.658 30
Impression du <i>Précis</i> de 1931 (20 ff. 1/2).....	7.433 »	
Impressions diverses.....	629 95	
Consortium des Sociétés savantes (13 0/0).....	1.281 90	
Personnel	1.144 »	
Frais généraux	137 90	
Frais de banque.....	783 90	
Entretien	435 90	
Eclairage	35 40	
Chauffage	257 50	
Frottage	143 »	
Assurance contre l'incendie.....	21 40	
Gratifications et rémunérations.....	457 »	
Service funèbre annuel.....	215 »	
Souscriptions	100 »	
Timbres, etc.	300 25	
	11.658 30	
Excédent des Recettes (en caisse).....		3.219 92

B. — FONDATIONS ET DÉPÔTS

		Recettes	Dépenses	Excédents
BOUCTOT :				
Report de 1931.....	500 »	1.000 »	» »	1.000 »
Arrérages de 1932....	500 »			
BOULET-LEMOINE :				
Arrérages 3 0/0 1932.....		1.000 »	1.000 »	» »
Prix (M ^{lle} Lelièvre)				
COURTONNE :				
Report de 1931.....	225 »	566 25	» »	566 25
Arrérages 5 0/0 1932.	341 25			
DUMANOIR :				
Arrérages 3 0/0 1932.....		800 »	» »	800 »
GOSSIER :				
Report de 1931	600 »	1.302 »	» »	1.302 »
Arrérages (par Mairie).	702 »			
GUÉROULT :				
Report de 1931.....	300 »	5.560 »		500 »
Arrérages 3 0/0 1932.	5.260 »			
Allocations	4.900 »		5.060 »	
Frais	160 »			
HOUZEAU :				
Report de 1931.....	100 »	226 »		
Arrérages 3 0/0 1932.	126 »			
Participation aux frais			26 »	200 »
LA REINTY :				
Report de 1931.....	1.400 »	1.700 »		
Arrérages 3 0/0 1932.	300 »			
Frais (service)			100 »	1.600 »
PELLECAT :				
Arrérages 3 0/0 1932.....		2.000 »	2.000 »	» »
Prix (M. Hébert) ...	1.000 »			
— (M ^{lle} Duléry)....	1.000 »			
ROULAND :				
Arrérages 3 0/0 1932.....		630 »	630 »	» »
Prix (M ^{lle} Bellanger).	300 »			
— (M ^{me} Rochette)..	300 »			
Frais (participation)..	30 »			
CAUMONT (dépôt) :				
Arrérages de 1931....	403 20	417 31	» »	417 31
Intérêts (C. d'Éparg.).	14 11			
<i>A reporter</i>		15.201 50	8.816 »	6.385 56

	Recettes	Dépenses	Excédents
<i>Reports</i>	15.201 56	8.816 »	6.385 56
BRAQUEHAIS-VERDREL :			
Coupons de 1932.....	47.888 48		
Allocations	42.000 »	47.888 48	» »
Frais (débours)	1.841 75		
Frais (participation)..	4.046 73		
ROUSSELIN-MAYET :			
Report de 1931.....	2.000 »	2.685 »	
Arrérages 3 0/0 1932.	685 »		
Prix (Famille Lucas).....		1.500 »	1.185 »
VERMONT :			
Report de 1931.....	254 »	381 »	» »
Arrérages 3 0/0 1932.	127 »		
NORMANNIA (dépôt) :			
Dépôt (30 mars).....	7.168 60	7.330 »	
Intérêts (C. d'Ep.)....	161 40		
Retrait		601 »	6.729 »
	<u>73.486 04</u>	<u>58.805 48</u>	<u>14.680 56</u>

C. — BILAN (au 31 décembre 1932)

PASSIF

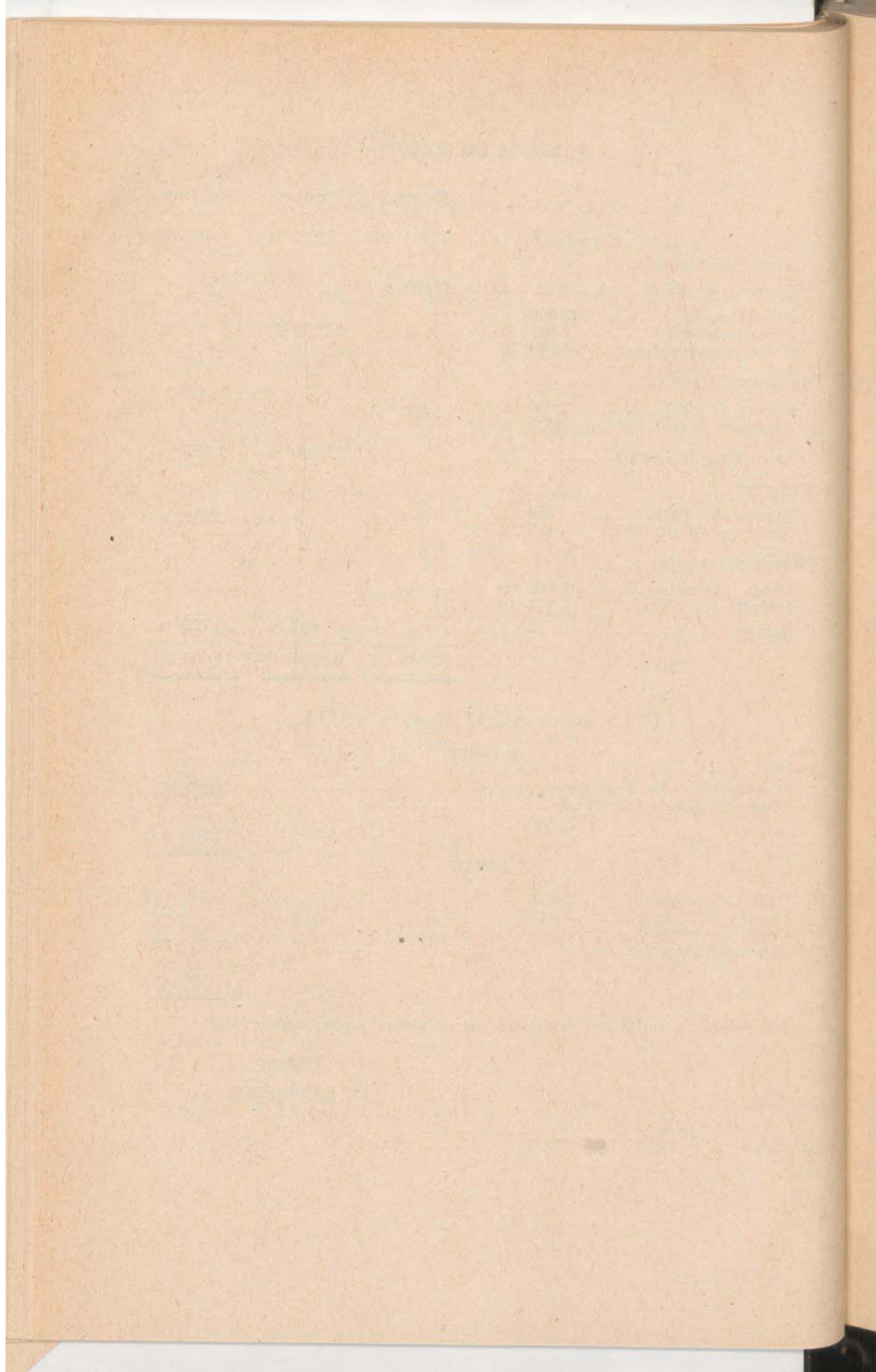
Disponibilités des Fondations.....	14.680 56
Disponibilités de l'Académie.....	3.219 92
	<u>17.900 48</u>

ACTIF

Caisse d'Epargne	9.543 64
Banque de France.....	88 25
Crédit Lyonnais	710 87
Caisse du Trésorier.....	7.557 72
	<u>17.900 48</u>

L'Académie a ratifié ces comptes dans sa séance du 20 janvier 1933.

Le Trésorier,
H. LABROSSE.



DISCOURS ET MÉMOIRES IMPRIMÉS

STANDARD ELECTRIC LIGHTING

DISCOURS DE RÉCEPTION

DE

M. LE D^r LEMESLE (MAURICE GERMAIN)

(21 janvier 1932)

UN ROUENNAIS : CHARLES LEMESLE (1731-1814)

MESSIEURS,

Je me présente à vous les mains presque vides. Au moment où j'ai la joie de vous exprimer ma reconnaissance pour la faveur que vous m'accordez en m'invitant à siéger parmi vous, et aussi — je tiens à le dire tout de suite — pour l'acte de confiance que, ce faisant, vous avez bien voulu accomplir à mon égard, je ne puis mieux traduire les sentiments qui m'assaillent que par cette phrase : « Je me présente à vous les mains presque vides » ; et je vous prie de croire que n'y entre que pour une infime part l'humilité qui est de rigueur dans les circonstances où je me trouve.

Je pense aux mérites, aux travaux, aux longs efforts vers le Beau et vers le Vrai que, d'ordinaire, et c'est le cas pour vous tous, Messieurs, couronne le titre d'académicien de Rouen ; je pense au prestige dont jouit votre Société, non seulement dans notre cité, mais, encore, au delà des limites de notre région ; et je suis confus de l'honneur que vos suffrages m'ont octroyé.

L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres est une assemblée d'artistes, de savants, de littérateurs, et moi je suis rivé à un labeur professionnel, au moins du matin jusqu'au soir et au moins six jours chaque semaine.

Les savants de votre Compagnie, dont plusieurs furent pour moi des maîtres à qui je dois beaucoup, s'adonnent aux travaux du laboratoire et de l'enseignement; mon lot, à moi, est la tâche terre-à-terre et quotidienne du praticien.

Lorsque je consacre mes dimanches et une partie de mes nuits à la poursuite de la chimère, celle-ci m'entraîne vers des lieux tourmentés, dans des atmosphères de passions; et tout, chez vous, Messieurs, respire la sérénité et une noble quiétude.

L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres se glorifie justement d'être un cénacle d'érudits, d'historiens, d'archivistes, d'archéologues, d'épigraphistes qui savent lire les antiques grimoires, inventorier les bibliothèques, découvrir sous la lèpre des vieilles façades les témoins des gloires passées, et recréer, par la subtilité de leur esprit, les personnages qu'a dévorés la faune des tombeaux.

Et moi, par la nécessité de chaque jour, je suis obligé de travailler sur des vies d'aujourd'hui, sur des vies faites de chair et de sang, sur des vies qui tressaillent sous l'effet de la douleur et de l'angoisse.

Par tous les travaux réalisés dans son sein, l'Académie nous rappelle la noblesse de ce qui demeure et la puissance de la tradition. Or, mon démon familier m'attache à la contemplation de l'immense écoulement des choses, il m'oblige à supputer chaque jour ce dont demain sera fait, et je reste à l'affût de toutes les aubes nouvelles.

Messieurs, j'ai hâte d'interrompre ce développement que

ma sincérité a, je l'espère, sauvé du ridicule, mais je devais au moins l'ébaucher pour vous rappeler que je ne méconnais point les devoirs d'adaptation qui s'imposent à moi sur votre seuil et aussi pour vous exprimer le moins mal possible la qualité de ma gratitude.

En vérité, Messieurs, j'ai l'impression d'avoir été entraîné par un engrenage féérique ; il a fallu qu'un génie favorable disposât toutes choses pour que je me trouve, ce soir, à la place où je suis : ni votre attention vigilante, ni votre compréhensive bienveillance n'y auraient suffi.

Permettez-moi de me tourner vers le *deus ex machina* responsable de cette affaire et de lui adresser, maintenant, mes très affectueux remerciements.

Tout à l'heure, pour n'en pas perdre l'habitude, M. Jean des Vignes-Rouges remplira à mon endroit son rôle d'« Accusateur ». Je ne redoute point les flèches rituelles qu'il me prépare : je connais l'intelligente aménité dont il fait profiter ceux qui s'approchent de lui, et, aussi, la valeur de sa sympathie dont j'apprécie, en cette minute mieux que jamais, la constance et l'efficacité. Je voudrais, ce soir, disposer de la voix de Talma, devant cet auditoire qui ne le cède en rien à celui d'Erfurt en fait de distinction intellectuelle — l'homme à la redingote grise étant mis à part, bien entendu — pour faire applaudir comme il le mérite ce vers de notre Corneille qui exprime si bien ma reconnaissance :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.

Messieurs, ce qu'il y a de touchant dans cette amitié, c'est qu'elle est venue à moi sans que je n'aie rien fait pour la mériter. Elle me fut accordée par un don gratuit, comme disent les théologiens. Je m'excuse auprès d'eux de cette in-

cursion sur leur chasse gardée et je leur promets de ne la point renouveler.

Souffrez, Messieurs, que je vous narre l'éclosion de cette amitié, qui me fut salutaire. Bien des fois, vos savants récipiendaires ont décrit devant vous les splendeurs architecturales de notre cité. Ce récit me permettra d'évoquer un paysage rouennais que j'estime mieux proportionné à mes moyens.

Vous connaissez le Clos Saint-Marc du dimanche? Des gens renseignés répètent que depuis M. Duthuit on n'en remporte rien qui soit intéressant. Ceux qui parlent ainsi ressemblent à ces pêcheurs astucieux qui, tout au long de la semaine, dénigrent le bras de Seine où chaque dimanche ils vont jeter leur hameçon. Ils espèrent garder la place pour eux. Croyez-m'en plutôt, qui parle d'expérience. Au Clos Saint-Marc j'ai trouvé une authentique statue du XVI^e siècle et la non moins authentique amitié de M. Jean des Vignes-Rouges. Ce lieu qui m'a valu ces insignes avantages, je dois le défendre; je dois ne pas lui tenir rigueur des faux bronzes, des assiettes ébréchées, des livres mutilés, des gravures éteintes, que j'y achetai certains jours de délire collectionneur et qui gisent maintenant, pêle-mêle, sous la poudre de mon grenier.

Nous traversons la place Saint-Vivien, limitée à gauche par la vieille église aux trois neufs, où viennent se consoler tant de douleurs prolétariennes. Devant nous s'ouvre la rue Armand-Carrel, assez triste d'ordinaire, avec son tracé rectiligne et ses architectures banales. Mais c'est dimanche, aujourd'hui, et la rue Armand-Carrel n'incite pas à la mélancolie. Tout au long de ses quatre cents mètres, les commerçants offrent, sur des étalages en plein vent, de la viande, des journaux, des conserves, de la bonneterie. Une foule plus ou moins endimanchée s'empresse ou lambine parmi les voiturettes des

Crainquebilles, dans un brouhaha très doux qui ressemble à un long murmure, au bruit d'une énorme respiration collective, plutôt qu'à ce tintamarre qui vous assourdit dans les marchés de tant de villes. Le peuple rouennais est un peuple distingué. Ceux qui s'affairent ici sont venus de tous les quartiers situés à l'est de notre ville : de Saint-Nicaise et de Sainte-Genève, fertiles en pentes raboteuses et en couvents ensommeillés; de la Croix-de-Pierre, qu'enserme un horizon de débits; des Eaux-de-Robec, notre sombre Venise; de Martainville, naguère si turbulent et qui, aujourd'hui, s'endort avant 10 heures; de la rue Damiette, magnifiquement artistique et terriblement meurtrière; des Augustins, où une population de dockers et de charbonniers voisine avec toutes les races du monde; il en est venu de Saint-Paul et d'Eauplet, où la terre est étranglée entre la Seine et la falaise; il en est venu de Darnétal, qui fut jadis la Terre Maudite.

Et les représentants de tous ces quartiers se frôlent sans heurt, sans dispute, presque sans cri. Cependant, chacun d'eux a sa physionomie morale particulière. Naguère, un maçon me confessa qu'il supportait difficilement l'intimité de sa femme. Et de cette dissonance il me fournit cette explication qui va loin : « Vous comprenez, me dit-il, ma femme est de Martainville, et moi je suis de Saint-Nicaise. »

Malgré ces variétés psychologiques, notre population présente dans ses manifestations extérieures un calme, une dignité qui frappent l'observateur. Charles Péguy disait du peuple de Paris qu'il était un peuple royal. On peut dire, avec autant d'exactitude, de celui de Rouen, qu'il est un peuple bourgeois. J'estime que le compliment n'est pas mince, car si le « royal » subit la loi de la fatalité, le « bourgeois », lui, est éternel!

Pendant que nous nous mêlons à ce peuple curieux, nous côtoyons çà et là des éventaires qui, de chaque côté de la chaussée, exhalent un relent composite et puissant fait d'odeurs de légumes entassés, de fruits serrés les uns contre les autres, de fromages envahissants et de poissons languides. Par moment, semblable à un trille dans une symphonie de Berlioz, un parfum vient flatter nos narines. Fait nouveau, fait qui ne date pas de vingt ans, il y a, maintenant, des fleuristes aux alentours du Clos Saint-Marc et de la Croix-de-Pierre, on achète, maintenant, des fleurs à Martainville. J'ai la conviction que pour vous, Messieurs, chez qui les dons du cœur s'allient à ceux de l'esprit, ce petit trait ne semblera pas dépourvu d'intérêt. Cent observations analogues à celle-ci récompensent ceux qui veulent et savent faire l'exploration dominicale du Clos.

J'irai plus loin. Je souhaiterais que tous ceux à qui les circonstances ont donné autorité sur leurs semblables vîssent régulièrement excursionner dans les quartiers où s'abrite le monde du travail. Ici, l'on sent battre, je ne dis pas le cœur, mais un des pouls de cet immense organisme qu'est une cité moderne. Or, l'on sait depuis Menenius, que l'estomac, le cerveau, le cœur forment avec les membres un tout homogène, et que lorsque l'un des membres se gangrène, le corps tout entier est menacé de mort.

Nous arrivons au Clos. Sur la grande place, entourée de hautes maisons, la foule se presse et le spectacle change de qualité. Par-dessus le bruit de la foule nous arrivent le son criard d'un violon et le lamento nostalgique d'un accordéon. Les artistes sont là-bas, du côté des Remparts-Martainville. Un cercle d'auditeurs les entourent qui ne chantent pas, — le peuple rouennais ne chante pas dans la rue, — mais qui

modulent, en battant discrètement du pied la mesure, la dernière plainte arrivée de Paris.

Maintenant, sous la halle et le long des boutiques qui l'entourent, nous sommes accaparés par un spectacle qu'il n'est pas nécessaire d'être artiste pour juger enivrant. Ici règne l'hétéroclite. A côté des étalages des marchands de cirés, de chemises ou de chaussures ressemelées, ceux des brocanteurs vous offrent le plus lyrique des méli-mélos. Monsieur de Balzac eût aimé, sans doute, flâner dans ces parages. Voici un buffet normand dont le hêtre fleurit en bouquets campagnards, voici des tableaux de jeunes artistes chez qui le talent a précédé la profitable renommée, voici l'effigie du Saint-Père, qui voisine avec le buste de Marianne, voici une table d'un bois qui fut blanc et dont le plateau porte encore des ronds qu'y ont imprimés des litres de vin rouge, voici un fauteuil Louis-Philippe dont les bras s'arrondissent de chaque côté d'un siège où le crin passe au travers de l'Utrecht. Sur une console qui, après tout, a le droit d'être Empire, sur une table à manger, dont la rondeur bourgeoise s'appuie sur quatre dragons taillés à la série, se mêlent, en une sarabande hallucinante, des pendues à l'orbite désertée, des globes abritant des couronnes matrimoniales, des portraits d'hommes illustres et des photographies touchantes d'inconnus, des robes brodées en Chine, des assiettes peintes qui ne sont pas toutes négligeables, des nacres sculptées en Palestine, des coques de noix gravées par les forçats de la Guyanne, des monnaies anciennes que jadis leur maître, avec amour, rangea dans leur médaillier de carton. Parfois le regard s'attarde sur un ivoire de Dieppe, sur un bout de dentelle qui, peut-être, est précieuse, sur un camée couleur d'aurore, sur un vieux pistolet auprès duquel rôdent des Africains de la rue des Espagnols. Parfois

aussi, la main touche avec dévotion une reliure en veau qui eût charmé Monsieur Bergeret, ou un plat romantique où des hérons dressent leurs pattes linéaires au milieu de fines arabesques.

C'est là que vous rencontrez les amateurs, les médecins, les notaires, les avocats, les professeurs, les hommes de lettres, les antiquaires, tous ceux qui reviennent là chaque dimanche et qui, chaque jour de la semaine, déclarent que le Clos ne mérite pas une visite.

Messieurs, j'étais dans ces parages un beau dimanche de juin, il y a six ans. Je contemplais sans beaucoup d'intérêt une gravure reproduisant un tableau de notre grand Jouvenet. On y voyait — sous un baldaquin supporté par quatre colonnes torsées — une Esther qui se pâmait avec grâce et modestie selon les règles de Saint-Cyr. La gravure n'avait, en soi, rien de fort séduisant, car les traits en étaient maladroits, et les ombres muettes. J'allais partir quand, derrière moi, et d'assez haut, quelqu'un m'interpella :

« Ça ne vaut pas très cher », dit la voix inconnue.

« Heu ! répliquai-je évasivement. » Ce disant, je m'empressai d'acheter la gravure. Car je connaissais la stratégie du Clos Saint-Marc, et je craignais, qu'après mon départ, l'amateur dédaigneux n'achetât l'objet dont il avait médité.

Or, voici que mon interlocuteur se met à me suivre et qu'il tient à se présenter.

Lorsqu'il déclara qu'il était Jean des Vignes-Rouges, j'hésitai à le croire parce que je suis Normand. Jean des Vignes-Rouges, l'auteur de *Bourru*, de *Deviens un Chef*, de cette *Rouen l'Orgueilleuse*, dont toute la ville parlait à cette époque, s'adresser, ainsi, de but en blanc, au premier venu rencontré sur le Clos, la chose me paraissait incroyable,

et je me disais : « Puisqu'il est psychologue, il doit savoir que la facilité de l'abord n'est pas la qualité dominante des Rouennais. »

Par prudence, je le laissai parler. Soudain, il me dit sur un ton brusque et, pour tout dire, militaire :

« Vous aussi, vous devez avoir écrit quelque chose ? »

J'avouai mollement que plusieurs ébauches sommeillaient au fond de mes tiroirs.

D'ailleurs, je le proclame, cette question ne me fit pas attribuer à celui qui me l'avait posée une perspicacité extraordinaire. Il aurait pu l'adresser, avec grande chance d'obtenir la même réponse, à tous ceux qui étaient là, à des centaines d'habitants de cette ville de Rouen, où les prêtres sont tous des humanistes; les journalistes, tous des romanciers; les officiers, tous des littérateurs; les professeurs, tous des écrivains; les industriels, tous des mécènes; les commerçants, tous des collectionneurs; les notaires et les préfets, tous des poètes!

C'est ainsi, Messieurs, que je suis arrivé devant votre péristyle en passant par le Clos Saint-Marc. Vous m'excuserez d'avoir en ce jour témoigné ma reconnaissance au vieux marché dominical et populaire.

Et puis, cette histoire, toute personnelle qu'elle soit, comporte un enseignement général. Elle montre la part des événements, c'est-à-dire du hasard, dans toutes nos réussites, même dans celles dont nous sommes le plus fiers.

Ah! je le sais bien, l'on me dira que celui qui pêche chaque jour a plus de chance d'enfermer une truite que celui qui le regarde faire, sans jeter lui-même sa ligne. Mais combien de gens pêchent toute leur vie, sans que jamais une prise intéressante ne vienne se précipiter sur leur appât!

*
**

Messieurs, c'est grâce à une chance aussi fortuite que je me présente à vous, avec l'espoir de n'être pas tout à fait indigne de vos bontés. En effet, je vais exposer devant vous, en quelques mots, la vie et l'œuvre de Charles Lemesle, écrivain rouennais, et, ce faisant, j'ose penser vous apporter un tribut que vous jugerez agréable. En effet, Charles Lemesle, dont le souvenir paraît être assez effacé dans notre ville, fut l'un des vôtres. Lorsqu'une Société compte, autant que la vôtre, de gloires présentes et passées, elle peut, sans être taxée de négligence, en oublier quelques-unes sur son chemin.

Notre auteur jouit, durant son existence, d'une certaine renommée. Honneger disait, ici-même, en 1814, que Charles Lemesle était l'émule de Voltaire et de Bouffler. Il est vrai que c'était un académicien qui parlait d'un académicien, et que celui dont il parlait était mort. Néanmoins, chacun sait que les éloges les plus hyperboliques ont, tout de même, un minimum de raison.

Avant de vous parler de Charles Lemesle, je vous demande la permission de vous faire une double déclaration :

D'abord, et je le prouverai tout à l'heure, je n'ai avec mon homonyme que le lien de l'homonymie.

S'il en eût été autrement, j'aurais gardé le silence sur lui, car je sais que votre Société rejette tous les népotismes, même le népotisme posthume.

« Mais alors, me demandera-t-on, comment avez-vous connu Charles Lemesle? »

Je répondrai :

« Par le *Larousse*. »

Et c'est ici que réapparaît ce féerique engrenage dont je vous parlais tout à l'heure. Ayant trouvé dans le dictionnaire la trace de cet inconnu, je demandais à M. Labrosse s'il pouvait, à son sujet, me fournir quelques renseignements. Quarante-huit heures plus tard, je reçus une lettre de quatre pages où était consigné tout ce qu'il est possible de connaître sur Charles Lemesle, et ce, avec toutes les références souhaitables, avec les dates des éditions, avec les cotes des manuscrits, avec l'énumération des portraits de l'auteur. Quelle reconnaissance et quelle admiration je ressentis alors pour les travailleurs des bibliothèques ! Je voudrais, pour exprimer l'une et l'autre, retrouver les accents avec lesquels, naguère encore, M. Lucien Descaves rendait hommage à ces savants aussi compétents que désintéressés qui veillent sur les vestiges spirituels de la France passée. Messieurs, nous vivons de nos morts. Et si, par une combinaison prodigieusement complexe de l'individu, de collectivité et du milieu, fleurit, de temps à autre, une œuvre d'art qui force l'admiration, cette œuvre est nourrie des efforts de centaines de chercheurs qui ont précédé celui qui l'a créée. Honneur à ceux qui, pour soutenir l'athlète de demain, conservent pieusement les blés qu'ont récoltés les laboureurs d'hier !

J'avoue, tout de suite, que, pour célébrer les mérites de Charles Lemesle, point n'est besoin d'emboucher la trompette de Pindare. Il ne fut pas un glorieux professionnel de l'arène littéraire, il fut un amant désintéressé de la muse.

Messieurs, quelqu'un m'a reproché de voir trop fréquemment la main de la fatalité dans la vie des hommes. Je ne crois point que nous soyons des marionnettes dont un fatum impitoyable tire les ficelles. Seulement, je suis hanté par l'idée de l'emprise qu'exercent les circonstances sur nos person-

nalités. Aussi, je pense que les mérites de notre vie résultent, pour une grande part, de la façon dont notre âme réagit devant les événements, de la façon dont elle s'adapte à eux, de la façon dont elle se les assimile.

De cette conception, la vie et les œuvres de Charles Lemesle nous offrent des images caractéristiques.

Charles Lemesle naquit à Rouen le 6 septembre de l'année 1731, où fut signé le deuxième traité de Vienne, qui marqua une courte suspension dans cette guerre interminable que la France et l'Angleterre se firent au cours du dernier millénaire, et dont nous voudrions pouvoir dire qu'elle est complètement achevée. Charles Lemesle mourut à Rouen le 2 janvier 1814, à l'heure où Napoléon, vaincu par les neiges de Russie et par la coalition européenne, se battait sur le plateau de Montmirail pour couvrir la route de Paris.

Ainsi, notre compatriote traversa les règnes de Louis XV et de Louis XVI; il jouit de ce qu'on appela — un peu fallacieusement, à notre avis — la douceur de vivre du XVIII^e siècle; il connut les terribles journées de la Révolution; il assista aux splendeurs tragiques de l'Empire et au déclin prestigieux du maître du monde! Si les hommes dont l'existence s'écoule au milieu d'événements grandioses doivent en remercier les destins, Charles Lemesle fut favorisé par le sort. Mais il ne se contenta pas de parcourir ce long et passionnant espace de temps, il le vécut avec intensité. Négociant et armateur, il risque dix fois sa fortune dans des entreprises hardies, il fonde des établissements à Bordeaux, où il est élevé à la présidence de la Chambre de Commerce, à Nantes, au Havre, dont il devient maire sous le Directoire. Ce négociant est aussi un théoricien du commerce, il en étudie les lois et les possibilités. En 1785, — pour citer tout d'abord ses

œuvres à ce point de vue représentatives, — il écrit les *Réflexions d'un Vieillard du Médoc*, où, contre les Anglais, il réclame pour les armateurs français le monopole du commerce colonial; plus tard, il publie un *Mémoire sur nos Relations maritimes avec les Pays du Nord*. S'appuyant sur des données économiques et historiques minutieusement analysées, il montre comment, dans ce domaine, la France doit et peut lutter avantageusement contre l'Angleterre. Charles Lemesle, vous l'avez déjà reconnu, fut profondément des nôtres. Toute sa vie, en bon Normand, il fut obsédé par la haine de l'Anglais.

Aussi, nous ne serons point surpris du thème qu'il avait choisi dès 1758 pour inaugurer sa carrière littéraire. En effet, il célébra un événement dont le rappel ne pouvait qu'être désagréable à nos voisins d'outre-Manche : Cent soixante ans avant M. René Herval, il chanta la conquête de l'Angleterre par les Normands. Le poème eut l'honneur d'être jugé favorablement par votre Compagnie. Elle décerna son prix au jeune écrivain, et, le 22 novembre suivant, elle l'élisait membre adjoint. Encouragé par ce succès, Charles Lemesle, tout en s'adonnant au commerce, continua de cultiver les belles-lettres. En 1758, il écrit *la Seine et le Roseau*; en 1759, il publie *le Luxe destructeur de l'Empire romain*, et il madrigalise *Sur l'Amour, les Plaisirs et la Gloire*.

Sa croissante fortune ne ralentit pas sa production littéraire. En 1760, il compose *le Pacte de Famille*, qui est couronné par l'Académie de Pau; en 1761, le poème sur *la Servitude abolie*; en 1772, un *Chant sur le Commerce*, auquel l'Académie française accorde un accessit d'autant plus flatteur que le prix échoit à La Harpe; puis paraissent les

œuvres d'économie politique, dont nous avons déjà parlé et qui obtiennent un certain retentissement.

Déjà, les jours de l'ancien régime étaient comptés. La Révolution devait apporter à Lemesle d'autres sujets de réflexions. Ruiné déjà une fois au cours de la guerre de l'Indépendance de l'Amérique, il le fut une seconde fois pendant la Révolution. Chose pire : il fut, en 93, arrêté comme suspect et emprisonné à la Conciergerie. Durant sa détention, il conserva assez de sérénité pour composer un ouvrage sur l'éducation des filles. Par là, il se montra le digne fils de ce XVIII^e siècle qui savait philosopher jusque sous le couperet de la guillotine.

Sauvé, par le dévouement d'un ami, il connut un retour de fortune qui lui permit de montrer la diversité de ses aptitudes. Il est nommé maire du Havre, puis il représente cette ville au Conseil des Cinq-Cents, enfin, il siège au Corps législatif. La politique, pas plus que le négoce, ne peut l'éloigner du culte des Muses. En 1802, il compose un poème *Sur la Navigation*, dédié à l'Empereur et Roi, et dans sa préface il déclare vouloir chanter la marine française à laquelle il a consacré sa vie.

L'heure de la retraite est arrivée. Agé de plus de soixantedix ans, Lemesle se retire dans sa ville natale, dont le passé glorieux l'a toujours enthousiasmé. C'est alors que, dans sa verte vieillesse, il compose ses plus jolis poèmes. C'est *l'Amour et Psyché*, c'est la *Lettre d'Aspasie aux Dames rouennaises*, dans laquelle, en des termes charmants, il donne son avis sur l'éducation des enfants, sur la musique, sur la danse, sur le dessin ; c'est la lettre sur *le Mariage du Vieux Temps et sur le Mariage moderne*, où l'on trouve ces vers délicats :

Ainsi que l'amitié, l'amour est nécessaire,
N'aimer que soi donne peu de plaisir.

C'est telle ou telle poésie qu'il déclame dans vos séances publiques, et dont, au dire des chroniqueurs, raffolent les Rouennais.

A une dame un peu bizarre qui lui avait demandé si un vieillard pouvait aimer encore, il affirmait son goût pour les conversations affinées, chastes et tendres et il répondait par ces vers qui prouvent à la fois la délicatesse de ses sentiments et sa cordiale aversion pour l'ennemi héréditaire.

C'est un mode enchanteur dont raffolait Athènes,
Que Sparte et Rome ont dédaigné jadis,
Que le Germain connaît à peine,
Qui désespère Londres et charme tout Paris.
Cette manière est douce et convient à tout âge,
Et quand avec l'esprit le cœur est de moitié
Elle est du plus charmant usage,
Ce n'est point de l'amour, c'est plus que l'amitié.

Nous aurions tort, Messieurs, de nous fier à la fluidité de ces vers pour juger l'œuvre entière du poète, car celle-ci est lourdement chargée de prosaïsmes. Cependant, elle mérite d'intéresser, ne serait-ce qu'à cause du nombre des années au cours desquelles elle fut élaborée. C'est tout le XVIII^e siècle littéraire qu'on devine, tel un arrière-plan somptueux, lorsqu'on parcourt l'œuvre de votre collègue.

Tous les biographes ont affirmé qu'il subit l'influence de Delille dont il fut l'ami au Collège Sully. Je ne discute point cette hypothèse; cependant, Lemesle était de six ans l'aîné de Delille, et celui-ci n'avait que vingt-deux ans et il ne vendait pas encore ses vers 2 écus l'unité quand notre auteur rouennais écrivit son premier poème. Or, c'est dans sa

Conquête de l'Angleterre que l'on trouve le Delille le plus caractéristique, le plus descriptif, le plus amphigourique, en un mot, le plus détestable.

Voici, à titre d'exemple, comme il présente les navires du conquérant :

On lance sur les eaux ces flottants édifices,
Où le chêne asservi par d'heureux artifices
Sous la main qui le guide est souverain des mers
Et vole avec les vents aux bouts de l'univers.

On est en droit de se demander qui, de Lemesle ou de Delille a copié l'autre. Il est plus juste de se rappeler que chaque époque a non seulement ses préoccupations dominantes, mais encore certaines façons communes de les exprimer. Tous ceux qui la vivent sont soumis aux uns et aux autres, et, par conséquent, ils ont entre eux comme un air de parenté. On a évoqué le nom de Delille, mais d'autres noms devraient être cités, à propos de Lemesle. Notre écrivain n'a-t-il pas, comme Montesquieu, étudié la décadence de Rome? Ne se montre-t-il pas à la fois le contemporain de Rousseau et celui de Berquin lorsqu'il célèbre l'homme de la nature?

Au temps de nos simples aïeux,
L'esprit, sans art, sans imposture,
Ne chérissait qu'un ton : celui de la nature.
Lise et Colin, sans art, se déclaraient leurs feux.
L'amour rend tout égal et ce dieu tour à tour
Volait du sceptre à la houlette.

Ecoutez maintenant comment il narre l'aventure de Psyché; nous retrouverons dans ses vers un peu de la grâce hellénique d'André Chénier. Psyché, suivant la belle légende, est transportée chaque soir par les génies au palais enchanté. Là, elle

jouit de l'intimité d'un dieu inconnu qui chaque matin disparaît quelques instants avant l'aurore, et les destins lui ont promis une félicité éternelle à la condition que jamais elle n'essayât de connaître le visage du voyageur céleste. Voici la fin du récit :

« La nuit arrive, et suivant son usage,
 Vint notre voyageur. Las du fréquent voyage,
 Plutôt qu'à l'ordinaire, il sommeille et s'endort.
 L'imprudente Psyché, comme on l'est à cet âge,
 Se lève doucement au milieu de la nuit,
 Prend, allume une lampe et sans faire de bruit,
 Se défiant de la vitesse,
 Pose des pas craintifs, les suspend ou les presse,
 Et lentement se rapproche du lit.
 Tandis qu'à voir l'Amour, elle est tout occupée,
 S'applaudissant déjà du succès de son tour,
 De la maudite lampe une goutte échappée,
 Par malheur, tombe et va brûler l'Amour.
 Il est très délicat, et la moindre brûlure
 Est, pour ce dieu, grande blessure,
 Il fait un cri, s'envole...
 Oh! regrets superflus,
 Tous les enchantements sont déjà disparus! »

Cette chute mélancolique est charmante, et que dire de certaines notations sur les arbres funèbres dans l'*Épître d'Aspasie* ? Lorsque notre poète nous parle des cyprès.

Des morts, tristes amis et compagnons muets,
 n'évoque-t-il pas comme un sentiment avant-coureur de la tristesse d'Olympio et ne sentons-nous point sur nos fronts passer l'ombre du saule de Musset ?

D'après ce qu'on connaît de la vie de Lemesle, d'après les titres de certains de ses ouvrages, on serait tenté d'étudier un autre aspect de son activité : son rôle politique. J'ai d'excel-

lentes raisons pour ne point essayer cette étude. Les voici. Je n'ai trouvé sur ce sujet que peu de renseignements précis et j'ai tout lieu de me méfier des jugements que les biographes, à ce propos, ont formulés.

Tous, ils ont loué son urbanité, sa philanthropie, sa sensibilité, cette étrange sensibilité du XVIII^e siècle qui fut, par la suite, à la fois trop vantée et trop décriée.

On sait que notre écrivain présenta à l'Académie de Pau, en 1760, un ouvrage qui fut couronné. Or, de cet ouvrage, on ne connaît point exactement le titre. Les uns l'intitulent : *Pacte de Famille*, les autres, *Pacte de Famine*. On peut estimer, sans crainte de passer pour téméraire, que *Pacte de Famille* et *Pacte de Famine* ne sont point tout à fait la même chose. Charles Lemesle, qui était dans les affaires, avait certainement son opinion sur ce fameux Pacte de Famine à propos duquel les historiens ne se sont pas mis d'accord, et qui — légende ou réalité — fut une des causes de la Révolution. Y a-t-il eu, sous Louis XV et sous Louis XVI, ainsi que l'écrivirent les folliculaires de l'époque, une vaste entreprise d'accaparement des blés? Il serait intéressant de connaître à ce sujet l'avis de l'armateur normand, et l'on regrette que son livre soit introuvable. Une chose est certaine : pendant que notre ville se couvrait des magnifiques hôtels dont, récemment, M. Chirol décrivit l'histoire, le peuple souffrait périodiquement de la disette, et périodiquement, à ce propos, le Parlement de Normandie adressait au roi de sévères et de prophétiques remontrances.

Lemesle présenta-t-il en 1760 à l'Académie de Pau un travail sur l'accaparement des denrées? Si oui, il accomplit plus qu'un acte de courage, une véritable impertinence, puis-

qu'on racontait sous le manteau que les plus hautes autorités du royaume participaient à la funeste entreprise.

On s'expliquerait, en suivant cette hypothèse, pourquoi, plus tard en 1804, il mit tant de négligence à confier ses œuvres de jeunesse à votre secrétaire, le D^r Gosseaume, qui colligeait alors les travaux de vos prédécesseurs. Charles Lemesle eût redouté que le rappel de l'impertinence de 1760 fût peu goûtée par Napoléon à qui précisément vers cette époque il dédiait ses ouvrages.

Mais pourquoi ne point accepter la version, moins hardie, des historiographes normands et penser avec eux que Lemesle célébra tout simplement le Pacte de Famille, ce traité signé entre la France et l'Espagne et dirigé, cela va de soi, contre l'Angleterre? Malheureusement, une autre difficulté se présente. Le poème est de 1760 et le traité de 1761. Il y a là une énigme devant laquelle ma bonne volonté est impuissante, il faudrait, pour la résoudre, des armes que je ne possède point : l'érudition et la pratique de ses subtilités. L'érudition étant contagieuse comme le parfum de l'œillet, j'espère la posséder un jour. Souffrez, Messieurs, que, par avance, je vous en remercie très chaleureusement.

Sans attendre cet heureux jour, il nous est possible, grâce à un ouvrage de Lemesle qui se trouve à la Bibliothèque de Rouen, revêtu d'un superbe maroquin vert, de préciser notre opinion sur la sensibilité de l'auteur et de mettre en doute l'exactitude de ceux qui l'en ont loué.

En effet, Théodore Le Breton a vanté la générosité et les sentiments philanthropiques dont Lemesle fit preuve dans ses *Réflexions d'un Vieillard du Médoc*. Nous avons lu ce livre, et l'auteur nous y est apparu sous l'aspect non d'un apôtre

des théories humanitaires, mais d'un honnête armateur qui défend l'intérêt de sa profession. Certains renseignements trouvés dans cet ouvrage projettent même une clarté assez curieuse sur l'activité commerciale de l'auteur. Notre armateur-poète s'y proclame tout crûment marchand d'esclaves. C'était à l'époque un métier fort honorable. Ecoutez, s'il vous plaît, avec quelle ferveur il vante sa marchandise et comment il se défend contre la concurrence des Anglais.

« Qu'on rende aux armateurs français, écrit-il, le privilège de porter des noirs à nos colonies d'Amérique. Les Anglais ne nous faisant plus concurrence, le prix des esclaves noirs sera moins cher à la côte d'Afrique. Nous pourrons, alors, les vendre aux « colons » à plus bas prix. Nous savons que les « colons » se prévalent du prix, selon eux excessif, auquel nous les vendons, tandis que les Anglais de la Barbade les leur vendent à meilleur prix. Mais quels noirs les Anglais leur vendent-ils!... Des nègres refaits, rebut de leur cargaison, qui sont souvent atteints de maladie que l'art a trouvé le secret de pallier et qui succombent après trois ou quatre ans, au lieu que les esclaves que nous portons à Saint-Domingue sont forts, robustes, tous nègres de choix et rendent les plus longs services. Le prix d'un esclave n'est pas seulement dans sa valeur monétaire, mais dans le travail qu'il peut faire. « A quelque prix qu'on ait un mauvais nègre, il n'est jamais à bon marché. »

Soyons indulgents lorsque nous jugeons nos ancêtres, afin d'avoir le droit d'espérer que nos successeurs useront à notre égard de la même mansuétude. Ne nous indignons point de l'état d'esprit qui se manifeste dans ces lignes. L'auteur avait l'âme des hommes de son temps, et Pascal nous a depuis

longtemps renseigné sur les variations de la sensibilité d'après les époques et les latitudes.

On remarque en outre dans la psychologie de Charles Lemesle des traits particuliers au caractère normand ou même spécifiquement rouennais.

Lemesle est foncièrement Normand par sa manie de discuter de tout, par son besoin de ratiociner et de moraliser à propos de tout. Particulariste et érudit, il consacre des pages très curieuses à prouver la précellence des trouvères sur les troubadours et à proclamer, cent cinquante ans avant M. Bedier et vingt ans avant Victor Hugo, la beauté des légendes nordiques.

Il est tout à fait nôtre, non seulement parce qu'il montra pour le travail une obstination que rien ne rebuta, non seulement parce qu'il voulut « gagner de l'argent », mais encore parce qu'il sut comprendre et chanter les avantages et les risques du commerce, parce qu'il s'intéressa passionnément à l'histoire de sa province et à celle de sa cité, parce que, comme tous ceux qui vivent sur les bords de notre Seine maritime, il éprouva l'attirance de la haute mer; il comprit que commerce et navigation sont deux formes d'activité que la nature nous impose et que pour nous la liberté des mers est une nécessité vitale.

.....Que la discorde, aux fers,

Laisse en repos le monde et respecte les mers.

Messieurs, n'est-on pas en droit de penser que cet homme, dont la vie fut une longue suite de travaux et à qui ne fut étrangère aucune manifestation de l'énergie humaine, honore en même temps que votre Compagnie, qui le reçut, la ville qui le vit naître et qui le vit mourir.

*
**

Lorsque, grâce à la lecture de ses œuvres, j'eus vécu quelque temps dans l'intimité de Charles Lemesle, je me pris à l'estimer; et plus je l'estimai, plus je craignis d'avoir avec lui le moindre lien de parenté. J'étais envahi par cette pudeur plébéienne dans laquelle entre autant de timidité que d'orgueil. Un généalogiste de mes amis me rassura. Non, Messieurs, je n'ai aucun scrupule à vous rappeler la physionomie de Charles Lemesle, l'armateur-poète ne figure pas parmi mes ascendants. Tous les miens furent des maréchaux-ferrants sur le plateau cauchois, ou des forgerons de marine dans les ports de côte. Tous, ils furent attachés au travail du fer, depuis le premier dont on a trouvé trace vers 1730, jusqu'au dernier, dans la forge de qui j'ai vécu mes toutes premières années. Permettez-moi, Messieurs, d'évoquer quelques instants ces rudes travailleurs. Ce faisant, je pourrai me rappeler ce que je dois aux maîtres d'Yvetot et de Rouen qui ont façonné mon âme et, par ailleurs, redire à plusieurs amis très chers et très fidèles que mon cœur, ce soir, reste proche du leur. Parfois, dans mon cabinet d'études, au milieu des livres et des papiers, j'entends le carillon des marteaux sur l'enclume, et dans une atmosphère qui fleure la rouille et le fer rougi, je les revois qui s'agitent, les diables noirs chers à M^{me} de Sévigné. Et pendant que les soufflets activent les foyers et font jaillir des parcelles de feu, ils frappent à coups redoublés les forgerons de mon enfance, les forgerons aux tabliers de cuir et aux moustaches roussies, ils frappent sur des barres de fer aussi grosses que le poing, ils façonnent l'œuvre-maîtresse, le « liverloff » qui maintiendra les flancs de la goélette et qui lui permettra d'affronter, sans s'ouvrir, les vagues d'Is-

lande ou celles de Terre-Neuve. Oui, je le sais, dans les souvenirs d'enfance, il y a toujours un peu de littérature. Tout de même, ces hommes dont les muscles étaient forts, n'étaient pour cela des faibles d'esprit, tout de même, ils laissaient leurs traces individuelles sur la rude matière; leur vie, de par le travail, avait une certaine dignité humaine.

Quand j'évoque ces souvenirs, l'idée du machinisme américain passe dans mon cerveau et avec elle la grande pensée de Rubintanat Tragore : « Vous avez cru dompter la machine; c'est elle qui est votre maîtresse. » Des questions multiples m'assaillent; je me demande, avec Sorel, si nous n'allons pas être obligés de réformer notre échelle des valeurs, et avec Ozanam, le grand visionnaire dont la pensée n'a pas encore donné tous ses fruits, si nous ne devons pas retourner aux barbares.

L'homme est entraîné vers le moindre effort par une force aussi puissante que celle de la pesanteur. Néanmoins, notre société ne souffre-t-elle pas d'avoir trop méprisé le travail des mains. Certains perfectionnements ne dépriment-ils pas les âmes en même temps qu'ils diminuent l'effort des muscles, et ne doivent-ils pas être rejetés comme ces poisons qui augmentent un temps la puissance de l'individu, mais qui, à la longue, finissent par tuer la race? Notre société, qui cherche son âme, n'aspire-t-elle point au refuge de quelque Moyen-Age réparateur?

Ces questions peuvent paraître étranges et, pour tout dire, impies, dans cette ville de Rouen aux mœurs policées, où les éléments eux-mêmes semblent dédaigner la violence et se résolvent en un brouillard ouaté, en une pluie méticuleuse, où les splendeurs du passé se juxtaposent aux engins modernes en une harmonie à peine dissonante, où les pierres se sont

faites esprit et portent jusque dans les cieux des fleurs d'intelligence.

Messieurs, « il y a plusieurs demeures » dans la maison française. Point n'est besoin de parcourir des centaines de lieues pour découvrir des paysages qui, nous mettant en présence des forces primitives, nous ramènent à la notion d'une vie plus simplifiée et par là-même, peut-être, plus vigoureuse.

A Fécamp, sur la côte du Salut, le plateau cauchois s'arrête brusquement, coupé par le travail des flots. La falaise, haute de 300 coudées, semble dominer la force destructive de l'océan : elle n'est qu'un rempart temporaire dressé contre sa violence. La terre, ici, n'affecte pas ces formes arrondies qui donnent tant de charme à vos collines rouennaises. Chez vous, la terre a été modelée amoureusement par le lent frôlement de la pluie ; là-bas, elle est le lieu où les éléments se livrent une bataille incessante. Le sol n'a pas le temps de cicatriser ses plaies. C'est chaque année, chaque jour, que les marées le rongent, l'effritent, le découpent, arrachent à sa substance des blocs qui forment, entre la terre et l'eau, une frange de rochers titanesques.

Chez vous, la civilisation semble être éternelle et elle s'inscrit sur chaque paysage. Là-bas, on se sent encore tout proche du chaos.

Le vent qui souffle sur le cap Faguet est si brutal que la vie s'est terrée au creux des vallons et que l'Abbaye millénaire, elle-même, a dû composer avec lui. La gloire de l'Abbaye de Fécamp s'étendit au loin dans l'intérieur des terres. Cependant, jamais elle n'osa sculpter ses contreforts dans la crainte, en les évidant, de les rendre moins solides, et sa tour, qu'on fit trapue par nécessité, dut, en guise de flèche, se contenter de son toit plat qui fait penser à un bonnet de coton.

Au sommet de la colline, un monument, seul, ose affronter les ouragans. C'est la chapelle de Notre-Dame-du-Salut. Monument, certes, elle a droit à ce nom puisqu'elle demeure, mais elle demeure en s'agrippant au sol, en se tassant contre lui, en se faisant petite afin d'offrir moins de prise à la tempête. On y accède par une suite de couloirs disposés en chicane, afin que le vent qui souffle du large ne vienne pas, en s'engouffrant dans son portail, ébranler sa masse tout entière.

Râblée, fruste, sans décoration, sans balustrade, sans clocher, elle ressemble, du bas de la colline, à un refuge, à une casemate. Aussi, j'aime ses lignes simples et les ex-voto naïfs qu'ont amoncelés au pied de ses autels les hommes qui chaque jour défient la mort; j'aime la large discipline de sa porte ouverte nuit et jour aux douleurs qui implorent grâce et ses étranges cérémonies où l'on revêt de robes bleues les enfants qui sont voués à la Vierge. Barrès eût aimé ce sanctuaire matelot et il lui eût fait chanter l'hymne de l'énergie.

Messieurs, je l'avoue, puisque aussi bien de divers côtés on m'en presse, j'ai, comme tous ceux de ma génération, subi l'incantation de Barrès, mais je me révolte contre son influence parce que son culte de la terre me semble avoir quelque chose de païen qui appelle des sacrifices sanglants, parce que son génie, qui a si bien fait chanter les fibres les plus intimes de notre race, s'est récusé devant l'universalité, parce que, surtout, j'estime que, si déjà au temps de Kéops, les pyramides étendaient leur ombre jusqu'au désert de l'Arabie, si déjà, au siècle de Périclès, le Parthénon envoyait les reflets de ses marbres roses à toutes les rives de la Méditerranée, le phare qui s'alluma il y a deux mille ans sur le Golgotha ne peut pas réserver ses rayons ni aux collines lor-

raines, ni même aux paysages multiformes de la France; il faut qu'il baigne de ses lumières toute la terre des vivants.

Mais le souvenir du poète de la Colline Inspirée m'obsède quand je m'attarde dans l'âpre décor fécampois. Quelles leçons il aurait tiré de ce haut-lieu qu'ignorent les esthètes. Permettez, Messieurs, qu'en terminant, après ce promontoire battu des vents, j'évoque votre haut-lieu rouennais, la colline de Bonsecours que célébra Mgr Prudent, maître en suavités, et qui domine un des panoramas les plus civilisés du monde.

J'imagine parfois, qu'au-dessus des champs et des cités, la chapelle océane et la basilique séquanienne s'adressent l'une à l'autre des propos alternés.

« Je vois, dit Notre-Dame-de-Bonsecours, s'attarder à mes pieds le fleuve harmonieux aux rives endiguées.

— Devant moi, dit Notre-Dame-du-Salut, l'océan sans limites s'agite sans répit.

— Les bruits de la ville, reprend l'église rouennaise, s'éteignent avant d'arriver jusqu'à moi. A l'entour de mes nefs tout est silence et paix subtile.

— Nuit et jour, répond l'église de Fécamp, le vent ébranle ma charpente.

— J'aime à voir, dit la basilique, s'avancer sur mon esplanade, en processions grandioses, des princes de l'Eglise, des maîtres de la pensée, des chefs de peuples, et la foule citadine nourrie d'art et de science.

— Je souris de tendresse, avoue l'humble sanctuaire, quand j'aperçois dans le brouillard de mars, les pêcheurs de Terre-Neuve qui grimpent la colline pour me faire leurs adieux.

— Aux grands jours, poursuit la cathédrale dorée, mon

carillon chante un chant très doux dans mes tours ajourées.

Et la chapelle qui niche dans la tempête reprend :

— La cloche appendue à mon flanc dans un bâti de chêne sonne le glas quand un navire est en perdition dans la rade.

Et l'église rouennaise dit :

— Parce que j'ai protégé leurs veilles attardées, les poètes, les savants, les artistes aiment à dormir leur dernier sommeil aux pieds de mon portail.

Alors la voix qui vient de la côte s'écrie :

— Je ne vois près de moi nulle tombe terrestre, car mes morts ne se reposent pas. Je suis la chapelle du grand cimetière liquide; je prie pour les bourlingueurs des mers dont les corps flottent entre les eaux.... »

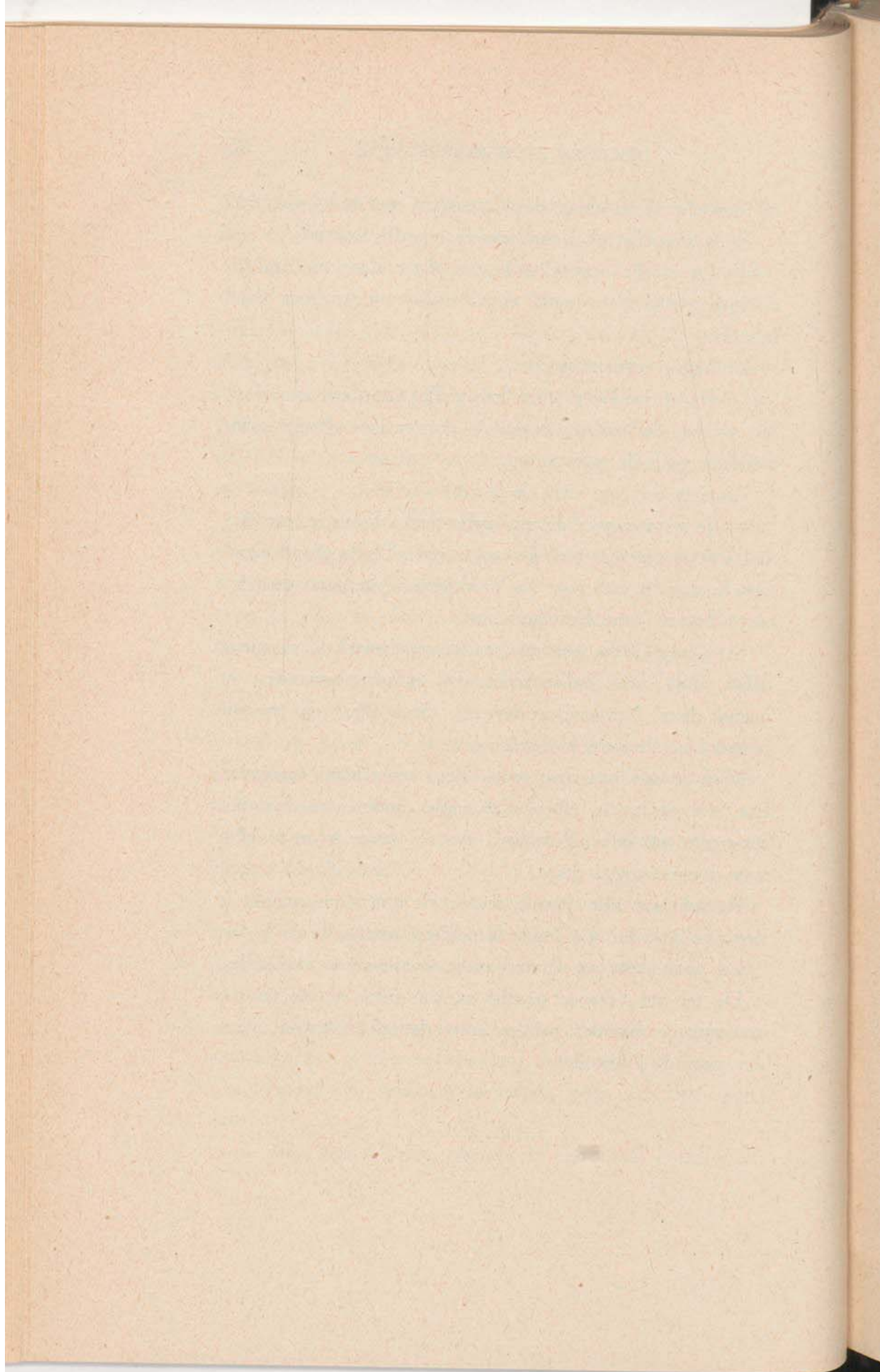
Messieurs, je ne connais pas la conclusion de ce pieux débat. Les deux églises sont des églises normandes, et quand deux Normandes devisent entre elles, on ne sait jamais laquelle aura le dernier mot.

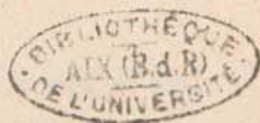
Mais je sais bien que toutes deux remplissent également leur rôle également efficace et noble, malgré les diversités apparentes et, qu'en définitive, c'est la même leçon qu'elles nous donnent toutes deux.

Remplir son rôle dans le respect de quiconque remplit le sien : voilà la loi. Là réside la noblesse essentielle de la vie.

Le reste n'est que circonstances, conjonctures, broutilles.

De tel qui besogne penché sur la glèbe, et de tel qui découvre des mondes, peut-on savoir lequel est le plus digne aux yeux de l'Absolu?





RÉPONSE

AU

DISCOURS DE M. LE D^r LEMESLE

par M. Jean DES VIGNES ROUGES

MONSIEUR,

EN écoutant votre beau discours, je pensais qu'il y aurait une anthologie bien curieuse à établir : celle qui rassemblerait les formules par lesquelles les nouveaux élus dans les académies affirment leurs sentiments d'humilité au moment où ils ont l'honneur d'entrer dans l'honorable Compagnie qui les reçoit.

Cette anthologie montrerait que la langue française offre des ressources infinies pour exprimer cet état d'âme complexe qu'on appelle : la modestie. Que de nuances subtiles pourrait-on admirer !

Les uns s'excusent de leur audace grande de pénétrer dans un lieu si hautement vénéré ; d'autres s'étonnent de la chance inouïe qu'ils ont connue le jour où ils ont été élus ; d'autres, encore, se demandent comment ils pourront jamais acquitter la lourde dette de reconnaissance qu'ils ont contractée le jour où l'Académie daigna fixer sur eux son attention.

Toutes ces formules de politesse, si parfaitement sincères, il n'est, ma foi, pas désagréable de les entendre quand on est « arrivé », c'est-à-dire, lorsque étant académicien vénéré et vénérable, on n'a plus qu'à se laisser embaumer lentement

dans la gloire, « la sérénité et la noble quiétude », comme vous le dites si joliment, puisque telle est, hélas ! l'image qu'on se fait d'un académicien. Aussi ai-je été tenté d'écrire, en guise de réponse à votre discours, un essai sur la psychologie de l'humilité chez les nouveaux académiciens.

Je dois dire tout de suite, Monsieur, que vous m'auriez fourni un « cas » tout à fait intéressant. Avouez que c'eût été justice qu'un médecin servît à son tour, je ne dis pas de cobaye, mais de sujet d'observation à un simple malade d'habitude et psychologue d'occasion.

En effet, dans cette manière de match, qui s'établit entre nouveaux académiciens pour exprimer avec élégance, finesse, subtilité des remerciements pleins d'une charmante pudeur, vous avez eu, Monsieur, une véritable trouvaille ; avec ingéniosité, vous imaginez que l'Académie, cette noble dame en robe d'apparat, a été vous chercher, pour vous élever jusqu'à sa magnificence, sur le marché de la vieille ferraille au clos Saint-Marc.

Il est vrai que le dimanche matin, au clos Saint-Marc, à cette foire spéciale où l'imagination populaire veut voir une sorte de marché où l'on échange de brunes et alertes bestioles, il est vrai, dis-je, qu'on rencontre bon nombre d'académiciens. Cela prouve que nous savons parfois descendre de l'Empyrée, où l'on s'imagine que nous rêvons, pour nous mêler démocratiquement à la foule des braves gens à la recherche d'un sommier encore muni de ressorts ou d'un chronomètre de précision dans les 40 sous.

Mais, si notre goût de collectionneur nous entraîne parfois à fouiller les étalages des marchands de vieux livres, il serait peut-être excessif d'en conclure que l'Académie se recrute principalement parmi la fidèle clientèle du clos Saint-Marc.

Et si vous n'aviez d'autre titre, Monsieur, que celui d'avoir découvert chez un brocanteur une vierge authentique du XVI^e siècle, comme vous voudriez nous le donner à croire, vous ne seriez pas ici.

D'ailleurs, à propos de cette fameuse vierge du XVI^e, laissez-moi vous dire que vous avez grand tort de proclamer ainsi publiquement votre chance. Ne trouvez-vous pas que la foule des concurrents est suffisante, sur le clos, le dimanche matin? Pour ma part, je suis plus cachottier que vous; ainsi, j'ai acheté, il y a un mois, un lot de cinquante-cinq gravures sur bois d'après Gustave Doré pour la modeste somme de 2 francs; eh bien! je vous assure que j'en garde soigneusement le secret.

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux, dites-vous. Je ne croyais pas que ma haute taille, — dont je connais trop bien, hélas! les inconvénients, — conférât de tels avantages à mon amitié. Là, encore, je vous soupçonne de vous écarter de la rigoureuse méthode scientifique en prétendant que notre passion commune pour la chasse aux vieilles estampes est à l'origine de votre fortune d'académicien.

Mais vous insistez : « Je me présente les mains vides », dites-vous. Seriez-vous donc prestidigitateur, Monsieur? Rien dans les mains, rien dans les poches; c'est une illusion que vous ne nous ferez pas partager, car moi, j'ai vu dans vos mains au moins deux volumes, une quinzaine de brochures, des pièces de théâtre, des centaines d'articles, tous sortis de votre plume alerte. Aussi bien, comme vous le rappeliez tout à l'heure, puisque j'ai, par vocation et métier, l'habitude de rendre la justice, souffrez que je fasse réapparaître devant nos yeux les ouvrages que vous avez escamotés avec la

dextérité d'un de ces camelots du clos Saint-Marc qui vous sont si chers.

Le premier ouvrage que j'ai lu de vous est un roman : *Ludovic Soyer et sa Mère*. Cette œuvre d'analyse psychologique se propose de mettre en lumière une situation familiale — assez fréquente, hélas ! — dans laquelle une mère, à force de tendresse prévenante et bougonne, en arrive à établir une véritable tyrannie sur son fils.

Ludovic Soyer est un petit employé qui habite Rouen avec sa mère, veuve. Les premiers chapitres du roman nous montrent d'une façon fort pittoresque la vie des Soyer ; la mère, une sorte de virago grondeuse, est persuadée que son fils de vingt-trois ans n'est encore qu'un enfant chétif, pas débrouillard, timide et qui hors de sa surveillance ne ferait que des sottises. Aussi, il faut voir avec quelle rigueur elle le surveille, n'oubliant pas surtout de recevoir chaque mois l'argent que son fils gagne.

Ludovic, écrasé et humilié par sa mère, est aigri. Dans son service d'employé de contributions, il se montre à l'égard du public acerbe, tatillon, bougon ; cela lui crée une sorte de revanche. Il en arrive même, dans son désir d'affirmer sa personnalité, jusqu'à se disputer avec son chef et quitte son emploi. Mais sa hardiesse s'arrête là, il n'ose pas avouer son initiative à sa mère et feint de continuer à aller à son bureau, alors qu'en réalité il n'a plus de travail. Cela le conduit à emprunter de l'argent à un camarade et à faire la connaissance d'une jeune ouvrière, Lucienne.

La mère finit par découvrir que son fils a perdu son emploi. D'autorité, elle raccommode Ludovic et son ancien chef, non sans avoir fortement houspillé son fils, bien entendu.

Mais les relations tendres et honnêtes de Lucienne et de

Ludovic continue à l'insu de la mère de ce dernier. On pense au mariage. Les deux jeunes gens se conviennent. Mais Ludovic n'ose pas parler de son projet à sa mère, tellement il la redoute.

Cependant les événements le contraignent à cette détermination. M^{me} Soyer, à l'annonce de ce mariage, entre en fureur, des scènes violentes éclatent. Dans sa colère, la mère jalouse fait une enquête, découvre que Lucienne a eu autrefois un ami; elle le dit à son fils qui n'en persiste pas moins à vouloir épouser Lucienne.

Au moment où ces querelles sont à leur paroxysme, M^{me} Soyer est atteinte d'un ictère grave.

Vous avez profité de cette circonstance médicale pour écrire là, Monsieur, un chapitre d'une rare qualité littéraire. Dans ces pages, les événements dramatiques s'accumulent. Lucienne, exaspérée de l'attente incompréhensible que son fiancé lui impose, envoie des lettres pressantes : « Oui ou non, dit-elle, voulez-vous m'épouser?... Vous laisserez-vous toujours dominer par votre mère?... » « Attendez encore, supplie Ludovic, ma mère va peut-être céder. »

Mais Lucienne est à bout. Des lettres s'échangent, pressantes, précipitées, pathétiques. C'est alors qu'à Ludovic, transformé en garde-malade, le médecin dit :

« Voici une potion au calomel, faites-la prendre en vingt-quatre heures, à votre mère, en quatre doses fractionnées. »

Ludovic est au chevet de sa mère, qui souffre; il songe à sa fiancée, il mesure quel obstacle sa mère constitue pour son bonheur; jamais il ne pourra épouser Lucienne tant que la mère sera là. Un délire gagne peu à peu le malheureux fils. Le facteur apporte une nouvelle lettre de Lucienne qui

annonce qu'elle est demandée en mariage par un jeune homme, elle laisse supposer qu'elle va accepter.

« Donne-moi ma potion ! » dit la mère.

Dans un moment de vertige mental, Ludovic donne à sa mère d'un seul coup les quatre doses de calomel, espérant, il ne sait quoi !

Mais à peine sa mère a-t-elle pris la drogue, que Ludovic s'aperçoit de l'énormité du crime qu'il vient de commettre ; sa mère va mourir, il s'indigne contre lui-même, se désespère, pleure, crie, demande pardon et, par un contre-coup très naturel, accuse la pauvre Lucienne de lui avoir suggéré ce crime.

Et la mère guérit. Lucienne est partie. La vie du vieux garçon reprend ; elle va s'écouler désormais sans espoir, sans amour, morne et triste sous l'implacable férule de la mère, véritable maniaque de l'amour maternel, incapable de s'apercevoir que son despotisme a été la cause de la vie gâchée de son fils.

Dans ce roman, qui était votre début dans les lettres, vous montrez, Monsieur, d'excellentes qualités de conteur. Le style en est vif, alerte, clair. Les personnages sont vivants, décrits avec verve et souvent l'émotion vous emporte jusqu'à un lyrisme de bon aloi, comme, par exemple, dans cette partie de votre ouvrage où vous décrivez une fête religieuse et musicale donnée à la cathédrale de Rouen. La cérémonie nous apparaît avec un relief étonnant et votre manière d'exprimer les émotions musicales est si persuasive que des gens dont l'oreille est bouchée se croient soudain devenus aptes à comprendre la musique.

Mais, ce qui domine votre roman, c'est la pitié avec laquelle vous vous êtes penché sur votre pauvre diable de héros ; on

vous sent une sympathie pour ce médiocre parce qu'il est la victime d'une fatalité psychologique. Je soupçonne que, pour vous, la littérature ne consiste pas à dépeindre de grands sentiments nobles, extraordinaires, singuliers ou simplement curieux, non, si vous prenez la plume, c'est que vous voulez faire partager votre amour des humbles et surtout la pitié que vous éprouvez pour eux. Ce sentiment, l'exercice de votre profession l'a développé sans doute comme chez tous vos confrères; n'est-il pas à la base de la vocation médicale? Mais il ne vous a pas suffi de le manifester envers vos malades, et c'est pourquoi vous êtes devenu écrivain.

Dans tous vos écrits, je trouve ce souci constant de batailler contre la souffrance humaine, surtout si elle atteint ce qu'il est convenu d'appeler les déshérités de la vie; mais, hélas! devant la douleur, est-ce que tous les hommes ne sont pas égaux et ceux qui par fierté d'âme, souci de dignité, n'étalent pas leur souffrance sont peut-être ceux qui en connaissent les plus sombres abîmes.

Cette pitié, n'est-ce pas elle qui vous a poussé aussi à écrire cet autre livre : *Les Chrétiens à la Recherche de l'Europe*. Comme tous les cœurs généreux, vous avez senti la cruauté de la guerre; ses horreurs vous ont révolté et vous partagez la grande espérance de notre époque qui est de voir régner entre nations une entente permettant de supprimer les conflits armés. Pour la solution de ce problème capital, les bonnes volontés se lèvent de toutes parts; elles sont même si nombreuses, et chacune d'elles défend son point de vue avec tant d'âpreté que parfois nous avons l'impression que la paix, objet de leurs désirs sincères pourtant, est mal assurée entre elles. « Sécurité », « garanties », « désarmement », on se bat autour de ces mots qui, selon l'ordre

hiérarchique dans lequel on les énumère, représentent des méthodes différentes pour assurer la paix; on en arrive à se traiter de « pacifiste » ou de « nationaliste », comme si ces vocables pouvaient devenir des injures.

En cette enceinte académique, où il convient de situer les débats les plus brûlants sur le plan de la sérénité intellectuelle, qu'il me soit permis d'exprimer le vœu que les divers partisans de la paix veuillent bien faire effort pour reconnaître la sincérité et la bonne foi de leurs adversaires. Trop de préjugés, hélas! imposent encore leurs visions déformantes à certains esprits; l'épithète de « belliciste » et de « va-t-en guerre » est accrochée, un peu au hasard des rancunes et des étiquettes sociales, à des gens qui désirent aussi sincèrement la paix que ceux qui prétendent en être les champions jaloux et exclusifs.

A cet égard, la lecture de votre livre, Monsieur, ne peut être que salutaire, car on y trouve l'écho sincère de bien des angoisses qui assaillent l'esprit le plus solide devant ce grand et terrible problème de la paix.

Les Chrétiens à la Recherche de l'Europe c'est, en effet, le compte rendu d'un congrès tenu en Hollande par une assemblée de gens, appartenant à toutes les nations, pour discuter sur les moyens les plus propres à faire régner la paix dans le monde. Vous avez tenu à vous faire l'historiographe de ce congrès, non pas en racontant par le menu détail les discussions qui y furent développées, mais en cherchant à dégager la philosophie de cette réunion. Observateur précis à l'œil juste, vous avez examiné les gens en psychologue, en sociologue, en médecin même; vous avez écouté leurs propos, jaugé leur sincérité, apprécié leurs réactions, et la sympathie que vous portez à vos collègues du congrès a altéré au minimum vos jugements; aussi, dans votre livre, sent-on bien

toute la complexité de ce débat dramatique qui se livre dans toute conscience d'aujourd'hui ouverte aux problèmes sociaux. Combien d'esprits, devant ce redoutable problème, ne se sentent-ils pas troublés tellement les clameurs qui nous exhortent à prendre parti sont véhémentes et contradictoires.

C'est qu'en effet, quand il s'agit du choix des moyens propres à écarter l'épouvantable fléau de la guerre, on se rend compte aussitôt que toute erreur serait un désastre définitif à la fois pour le pays et pour la paix générale. L'enjeu, en pareille matière, ne peut être partiel. Pariez pour la paix, nous dit-on, faites un acte de foi, désarmez, développez chez vos concitoyens une telle horreur de la guerre qu'ils n'aient plus la volonté de se défendre, même si leurs intérêts les plus évidents sont en péril, détruisez les canons, rasez les fortifications, licenciez vos soldats d'abord, la sécurité viendra ensuite.

Oui, mais où est la garantie de l'efficacité de cette mesure? Ah! s'il ne s'agissait que d'un risque limité, d'un inconvénient à subir en cas d'erreur, d'un dommage réparable à envisager, peut-être serions-nous tentés par l'aventure; mais il s'agit d'un risque total, de la vie ou de la mort de la nation. Or, l'organisation nationale est encore, vaille que vaille, ce qui à l'heure actuelle assure le mieux notre vie individuelle; le mot patrie n'a pas seulement une valeur sentimentale rendue sacrée par le sacrifice des héros, il représente aussi une garantie de notre bonheur personnel. Aussi, quand, au nom de la paix, on vient nous dire: « Condamnez la propagande patriotique comme contraire à l'idée de paix », disqualifiez-la sous le nom de « bourrage de crâne », faites des lois pour qu'elle devienne illicite, le simple bon sens, outre les réactions inspirées par l'amour de l'idéal, commande, à bien des gens, un réflexe

de prudence. C'est à ces moments-là que l'homme le plus farouchement individualiste s'aperçoit que son sort est lié étroitement à celui de ses concitoyens. Aussi, avant de mettre en discussion une forme de civilisation qui n'est peut-être pas parfaite mais qui représente l'effort des générations passées vers le mieux-être, il est permis de demander des garanties.

Ce problème de la paix, avec quelle rapidité n'évolue-t-il pas? Chaque jour apporte un événement qui en change les données et nous fait toucher du doigt sa complexité.

Hier, de nombreuses voix nous disaient : « La guerre est une maladie, une psychose; pour en guérir les peuples, il faut surtout leur montrer par le livre et l'image les horreurs des champs de bataille. » Hélas! A cette heure, voyons que les « horreurs de la paix » sont pour certains plus insupportables encore que les « horreurs de la guerre ». En vain nous évoquons devant eux les richesses détruites, les larmes des mères, les sinistres clameurs du canon, les râles des asphyxiés, le sang et les cris des blessés, les cadavres déchiquetés; toutes ces visions restent froides en des esprits hypnotisés par l'espoir d'un paradis terrestre dont la violence seule est la clef.

Dans ces conjonctures, il faut craindre qu'on ne se méprenne sur les désirs de paix que nous manifestons si volontiers nous, Français. C'est ainsi que les frémissements de pitié que les anciens combattants ont eus devant les atroces spectacles de la guerre, les serments qu'ils ont faits « pour que leurs enfants ne revoient pas ça » sont interprétés aujourd'hui comme des gestes d'effroi, des pensées de lâcheté, des symptômes d'une conscience collective en désarroi prête à tous les renoncements.

Erreur! Nous sommes des idéalistes, mais non des dupes. Un éminent prélat, archevêque de Rouen, membre de notre

Compagnie, le disait récemment avec sa haute autorité :
« Les hommes qui ont eu le courage de servir leur pays, ont la force de pratiquer l'esprit de paix parce qu'ils ont l'énergie de la vertu. »

Cette formule de sagesse, faisons-la nôtre. Oui, pratiquons l'esprit de paix; les Français ne défont personne, ils sont prêts à accomplir leur devoir de solidarité humaine en tendant une main secourable aux peuples en détresse, mais que « l'énergie de la vertu » leur donne aussi le courage d'affirmer leurs droits, leur désir de vivre, leur volonté de conserver le patrimoine matériel et moral légué par leurs ancêtres.

Votre livre, Monsieur, n'envisage pas tous les problèmes d'actualité que j'évoque, je le sais, puisqu'il a été écrit il y a quatre ans; aussi bien, est-ce ma pensée propre que je viens d'exprimer à cette heure dans cette trop longue parenthèse que je ferme en constatant que votre ouvrage *les Chrétiens à la Recherche de l'Europe* ne se limite pas à des réflexions sur l'idée de paix, il est aussi un récit de voyage qu'on lit avec le plus vif agrément. En effet, vous êtes le type du voyageur qu'on aime à prendre pour compagnon, vous savez observer et tirer une philosophie du spectacle des choses et les paysages hollandais vous ont inspiré des descriptions d'un beau lyrisme.

Comme vous avez raison de chercher la leçon qui se dégage des lignes d'un horizon; ce contact spirituel avec la nature nous ramène aux idées essentielles et surtout nous incline à une vie instinctive qui fait un utile contrepois aux subtilités de notre imagination. Un arbre, une forêt, une montagne, un fleuve, un panorama et même une simple prairie sont pour nous des symboles qui nous font découvrir des émotions nouvelles et nous rattachent à la vie.

Tout à l'heure, en parlant de cet admirable écrivain Maurice Barrès, qui enseigna à tant d'entre nous la riche signification des paysages français et qui nous prêcha l'amour des formes physiques de notre patrie, vous avez trouvé à ces sentiments quelque chose de païen. Si cela est vrai, alors, Monsieur, je vous dis : Prenez garde ! Votre salut éternel est compromis, car en lisant telle de vos pages, en vous écoutant, il n'y a qu'un instant, parler avec émotion de votre pays de Caux, il m'a bien paru que, vous aussi, vous célébriez non seulement dans le secret de votre cœur mais publiquement un culte qui prend pour objet tel petit coin privilégié de la vaste terre.

Hélas ! nous sommes tous faits sur le même modèle ! Quand on appartient à la paroisse de Saint-Nicaise de Rouen, on trouve que ses charmes sont vifs et que les paroissiens de Saint-Godard ont des caractères singuliers avec lesquels il est difficile de s'entendre.

Ces sentiments particularistes, vous les attribuez même aux monuments religieux. Tout à l'heure vous nous avez montré, dans un émouvant dialogue dont j'ai beaucoup goûté le sens symbolique, l'abbaye de Fécamp et la basilique de Bon-Secours discutant sur leur beauté et mérites respectifs et la chaleur de la discussion était telle que, si je n'avais été rassuré par les solides attaches de ces deux monuments, j'aurais craint qu'ils ne se missent en route pour se heurter. Mais je crois qu'en ce moment, par la manie et l'habitude de plaider, je considère votre pensée sous un angle un peu spécial.

En réalité, Monsieur, et je crois bien que nous sommes tout à fait d'accord sur ce point, il n'y a pas d'antinomie entre l'amour que nous portons aux paysages de chez nous et

l'admiration que nous pouvons éprouver pour d'autres aspects de la nature situés sous d'autres latitudes ; je souhaite ardemment, comme vous, que cette communion sentimentale des hommes devant toutes les beautés de la nature — où qu'elles soient placées — s'étendent à tous les domaines de l'esprit humain et deviennent un principe de concorde et de paix.

Aujourd'hui, j'ai la chance d'avoir en face de moi un médecin auquel je puis parler sans prendre l'attitude tremblante et angoissée du monsieur qui attend un verdict médical, je vais en profiter pour vous exposer, à mon tour, ma petite théorie sur la thérapeutique par la contemplation des paysages, tant pis si mes propos amènent sur vos lèvres un sourire de condescendance supérieure, ça doit être si amusant de prendre le ton doctoral de quelqu'un qui dispense des vérités scientifiques !

Or donc, je dis que la médecine moderne devrait utiliser plus largement l'influence thérapeutique des sites, car les lignes, les formes, les masses, les couleurs, les odeurs d'un paysage sont capables de transformer notre âme et, par conséquent, de modifier notre rythme vital. Cette influence est à la fois insidieuse et tyrannique. Il est des paysages tristes, mornes, lamentables lacs de mélancolie où de funèbres fantômes nous entraînent. D'autres sites, au contraire, donnent envie de courir gaiement après les papillons, autour des buissons en fleurs. Une étroite vallée étouffe et angoisse, alors qu'un vaste horizon satisfait notre goût de l'infini, dilate notre poitrine et facilite la digestion.

Que de qualificatifs n'a-t-on pas accolés au mot « paysage » : noble, médiocre, austère, grandiose, exaltant, sans compter cet « épatant » qui résume toutes les admirations.

Or, tous ces adjectifs sont les signes d'émotions modificatrices de notre sensibilité et de nos humeurs.

Les lignes d'un paysage constituent un élément important de sa puissance suggestive. Les horizontales dominant-elles comme dans le panorama d'une mer calme ou d'une immense plaine ; une impression de tranquillité s'en dégage parce qu'une longue habitude mentale a associé la position horizontale à celle du sommeil et du repos.

Si, devant la terrasse de l'hôtel où vous passez vos vacances, un ravin s'ouvre comme un gouffre, méfiez-vous de la subtile incitation des lignes descendantes, un imperceptible et mystérieux effroi vous envahira peu à peu, vous aurez envie de relire Lamartine et si, par hasard, une déception sentimentale surgit dans votre vie, vous songerez, par les nuits de clair de lune, à un suicide romantique.

Qu'une montagne, au contraire, avec ses lignes verticales ascendantes, sollicite constamment votre regard, elle éveillera en vous d'obscurs appétits de lutte. Un jour, en regardant un de ses sommets arrogants, vous direz : « A nous deux ! » et, piolet à la main, sac au dos, vous grimpez, poussé par une âme de risque-tout qui aura subrepticement pris les commandes de votre être.

Qui, tout est symbole, suggestion, persuasion, éloquence dans la nature, tout parle, conseille, blâme, exhorte, crie, gesticule ; chaque arbre est un être vivant, un frère.

On comprend dès lors qu'un monsieur qui souffre d'irascibilité permanente — signe de diabète ou d'imminente attaque de goutte, disent les médecins — a tort d'aller en vacances dans un pays où tout est anguleux, géométrique, dur, cassant. Sous la menace permanente de ces angles et de ces pointes sa mauvaise humeur s'accroîtra. Qu'il aille donc, ce furieux,

se promener en des allées onduleuses de suave ordonnance, qu'il contemple les souples méandres d'une rivière, la coupole de douces collines, ça le calmera et facilitera l'élimination de l'acide urique.

Voulez-vous guérir un jaloux? Soignez son foie, dit le D^r Laumonier. Atténuez aussi son humeur ombrageuse en le conduisant en des paysages mornes, arides, désolés, là où le désir, dans l'impossibilité de s'accrocher à un objet, fait mourir d'inanition les pires jalousies; du coup vous guérissez son foie.

Paysages d'orgueil, entraîneurs d'action, humbles sites conseillers de bonheur tranquille, coteaux bourguignons qui font claquer les langues gourmandes, grasses campagnes normandes stimulatrices de l'appétit, et vous, innombrables et charmants petits coins perdus qui cachez dans vos lignes mille recettes de vie, qui nous apprendra à vous connaître? Quel thérapeute de génie classera les paysages comme les sources d'eaux minérales, par spécialités de vertus curatives, afin que nous allions, à coup sûr, leur demander la guérison de tous nos maux?

Je m'arrête, car déjà je lis sur votre visage — et sur ceux de vos confrères — cette pensée qu'en ce moment je joue le rôle de Gros-Jean qui veut en remontrer à son curé.

Cependant, parmi vos écrits, j'en vois bon nombre qui me portent à croire que cette méthode thérapeutique par les paysages ne vous est pas inconnue quand il s'agit d'élever et d'exalter votre propre personnalité. C'est ainsi que vos récits de voyage nous font assister à vos émotions qui deviennent ainsi un spectacle attendrissant pour le lecteur; vos descriptions enthousiastes de Rome; par exemple, sont pleines de charme; l'architecture des palais, la grâce des jardins, la

beauté des sculptures, la grandeur des panoramas prennent sous votre plume une signification spirituelle qui nous émeut parce qu'on sent à la fois votre sincérité et votre talent de descripteur.

Mais à aucun autre moment, peut-être, vous n'avez goûté si vivement la beauté que devant les œuvres de Rembrandt, en Hollande. Là, vous avez laissé s'épancher largement, magnifiquement, votre lyrisme, et, il y a dans votre livre, *les Chrétiens à la Recherche de l'Europe*, des pages dignes d'un grand critique d'art et même d'un philosophe, car vous nous montrez parfaitement comment la contemplation d'une œuvre d'art de grand style nous prépare à la compréhension des grands problèmes qui agitent l'humanité.

Mais, dans ces mains, vides tout à l'heure, et qui se garnissent de plus en plus, je vois encore une brochure qui vous donne une figure de prophète, c'est une comédie dramatique que vous avez intitulée : *Un Fort parmi les Faibles*. Ce récit, dialogué, très alerte et très vivant, est une satire des mœurs du jour, d'une actualité tout à fait saisissante. Vous nous montrez un certain Maréchal, petit démarcheur d'une banque, qui a escroqué 10.000 francs et que son patron veut d'abord déférer aux tribunaux. Mais Maréchal est un fort, c'est-à-dire un homme sans scrupules, audacieux jusqu'au toupet; au lieu de prendre l'attitude accablée, il se rebiffe, accuse à son tour le patron de malhonnêteté, et, à force de jactance, il finit par obtenir un certificat de parfaite honnêteté.

Nous voyons ensuite notre homme monter une agence de remisier, il opère avec une maëstria particulière, inspirant par son bagout une telle confiance que des braves gens lui confient leurs économies. M. Jolibon lui-même, l'homme auquel Maréchal avait autrefois volé 10.000 francs, est subjugué par son

ancien voleur et lui confie ses fonds pour spéculer à la bourse. Nous assistons à l'ascension rapide du financier qui a bientôt une banque, six lignes téléphoniques, une maîtresse de haut luxe, etc.

Puis, c'est l'effondrement, la baisse à la bourse entraîne la ruine des clients de la banque. De braves gens se suicident de désespoir. Maréchal ne perd pas la tête, il fait un simulacre de suicide, lui aussi, afin d'obtenir l'indulgence du tribunal, mais, après huit mois de prison préventive, peu pénibles, il sort de prison acclamé par ses anciens clients à qui il fait miroiter des bénéfices fabuleux.

Quand on raconte ainsi le thème de cette pièce en 1931, on songe tout de suite que l'auteur n'a pas manqué de documents. Des histoires de banquiers prévaricateurs, escrocs, bandits, ça nous connaît, notre époque en est empoisonnée. Oui, mais votre originalité, Monsieur, a été d'écrire cette satire alerte et très vivante bien avant le déchaînement de tous ces scandales financiers. Vous avez fait, en l'occurrence, un diagnostic social qui, ma foi, tenait un peu de la prophétie. Quand on songe que cette pièce a été publiée avant les affaires qui nous indignent aujourd'hui, on ne peut s'empêcher de lui trouver un sens prophétique.

Parlerais-je des nombreux contes, des impressions, des essais, des articles divers que vous avez écrits? Mais, Monsieur, vos mains, si larges qu'elles soient, ne pourraient tout contenir, vous en auriez plein les bras! Laissez-moi signaler seulement que dans vos récits de guerre j'ai trouvé là des descriptions de quelques bombardements très réussies et aussi des visions d'ambulance d'un réalisme obsédant. Mais ne

parlons pas de la guerre, on nous accuserait de la chanter et de l'appeler de tous nos vœux.

Ce qui domine tous vos écrits, Monsieur, c'est le souci du moraliste; on retrouve constamment dans vos pages la noble préoccupation d'écrire pour améliorer les mœurs publiques, perfectionner les institutions sociales et défendre les droits des humbles.

Cette préoccupation, ne la sentait-on pas encore tout à l'heure dans votre discours en entendant le ton de fierté avec lequel vous revendiquiez vos origines familiales. A juste titre, Monsieur, vous évoquiez vos ancêtres, tous forgerons, disiez-vous, et combien je vous approuve pour ma part de chanter la noblesse de ceux qui se livrent au travail manuel, source première de toutes les richesses.

Laissez-moi vous dire que dans sa recherche du beau et du vrai, — qui est en effet sa raison d'être, — l'Académie de Rouen accueille avec joie toutes les collaborations d'où qu'elles viennent. Voyez-en la preuve dans ce fait, qu'aujourd'hui, le fils du forgeron qui a fait des études supérieures est reçu ici par un fils de vigneron qui, lui, n'a jamais été qu'à l'école primaire, car, aux yeux de l'Académie, les seuls mérites qui comptent sont d'ordre intellectuel. Sans doute, il lui arrive parfois de s'illusionner sur la valeur de certain, et je pense à moi en disant cela, mais il n'en reste pas moins que ni la faveur, ni la fortune, ni la politique ne pèsent sur son choix.

C'est pourquoi, Monsieur, vous avez raison de vous féliciter de venir parmi nous, et si, tout à l'heure, je feignais de plaisanter les formules de remerciement en général, c'était pour dissimuler le plaisir que me donnaient les vôtres.

Votre présence ici signifie que nous apprécions votre talent d'écrivain et votre effort sincère. D'avance, nous sommes sûrs que, dans nos réunions, vous nous apporterez vos réflexions qui seront, nous n'en doutons pas, les fruits précieux de jugements approfondis et prudents en même temps que d'observations nées du contact direct avec la vie.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

AVANT de lever la séance, je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont fait l'honneur de répondre à notre invitation et suis persuadé d'être leur interprète en félicitant notre nouveau collègue pour son remarquable discours.

Nous savions, Monsieur, que, docteur en médecine, vous étiez également un fin littérateur ; mais nous ignorions — j'ignorais tout au moins — que vous étiez peintre. Les tableaux que vous venez de brosser devant nous : de cette bonne ville de Fécamp, de la forge familiale, et surtout de notre pauvre clos Saint-Marc, nous l'ont révélé.

Vous dirai-je, Monsieur, que je serais peut-être moins enthousiaste que vous pour ce marché moribond... C'est que... je l'ai connu dans sa splendeur : alors que l'on y accédait encore par les ruelles du Ruissel et du Figuier... et je le revois, bordé de ses superbes ormes à l'ombre desquels le père Murette, Condor et autres étalaient sur le carreau de véritables trésors. Là, certain jour, pour 25 centimes, je trouvai un Pascal, édition de Port-Royal ; une autre fois, un ouvrage réputé introuvable dès la fin du XVII^e siècle, le livre : *De la Sainte Virginité*, un petit in-8^o qui conduisit son auteur, le supérieur de l'Oratoire de Rouen, à la Bastille et Saint-Cyran au donjon de Vincennes ; un Nicole... que je payai un peu cher, 2 ou 3 francs, je crois..., parce qu'il avait ses quatorze volumes..., et d'autres..., j'en recueillais ainsi presque chaque dimanche.

Vers cette époque, on construisait les halles..., les bouqui-

nistes émigrèrent à Saint-Sever. Seul, je crois, le père Murette revint prendre place sous le nouveau bâtiment. Il y mourut. Peu à peu, les trouvailles sensationnelles, les occasions mirifiques se raréfièrent...; actuellement, — je suis au désespoir, Monsieur, de vous contredire, — je veux croire que l'on y peut encore rencontrer d'authentiques statues anciennes et de vieilles gravures, mais, quant à moi, je ne trouve plus rien au clos Saint-Marc.

Les vieux bouquins se sont réfugiés dans les capitales et, activement recherchés par les Picard, les Nijhoff, les Rosenthal, savamment décrits et soigneusement catalogués, ne nous sont plus offerts qu'à prix d'or.... Pour les bibliomanes peu ou prou bibliophiles, le clos Saint-Marc est mort.

Mais, l'impression que l'on reçoit des choses dépend de tant de facteurs que je conçois que nous puissions différer d'opinion. Et ce d'autant plus facilement que je crois comprendre que, plus que la découverte de votre statue du XVI^e, ce qui vous incita à prendre la défense de notre petite foire dominicale, c'est la reconnaissance : vous lui êtes reconnaissant — et je ne saurais vous en blâmer — de vous avoir ménagé la rencontre de M. Jean des Vignes-Rouges....

...C'était évidemment une bonne fortune, puisque après vous avoir entrevu, il vous dirigea jusqu'à nous...

A notre tour, nous devons savoir gré à M. des Vignes-Rouges de sa perspicacité et reconnaître en lui un maître pêcheur d'hommes.... Mais, je n'ai pas — surtout en présence de Rouennais — à faire l'éloge de l'auteur de *Rouen l'Orgueilleuse*....

Il est cependant, Monsieur, un point de votre réponse que j'aurais un bien vif désir de commenter. Car, incidemment,

vous avez soulevé, avec un tact d'ailleurs auquel je dois rendre hommage, un des plus graves problèmes.... Très sagement, nos statuts nous interdisent toute incursion en ce domaine. Si, comme président, je m'y hasardais, — même en m'abritant sous les grands noms d'Aristophane, de Phèdre, de Rabelais, de Pascal et de Fénelon, — ma conscience... académique me reprocherait une grave incartade. J'y renoncerais donc... et me contenterai de vous remercier, tout simplement, d'avoir bien voulu tenir en personne l'un des rôles, par vous supérieurement tracés, peut-être un peu malicieusement évoqués, dans votre fameuse séance des Amis du Vieux-Rouen.

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. ROBERT-A. PINCHON

(1^{er} juillet 1932)

MESSIEURS,

EN 1903, vous faisiez au peintre Philippe Zacharie l'honneur de le recevoir dans votre aimable et savante Compagnie. Des années se sont écoulées, durant lesquelles bien des faits se sont passés, et voici que, renouvelant votre geste, vous conviez son élève à venir, avec vous, partager en vos séances les joies que procurent la science et l'érudition ; permettez-moi de vous en exprimer toute ma reconnaissance et de vous remercier de votre indulgence à mon égard.

Suivant, en cela du moins, les traces de mon bon professeur, vous ne vous étonnerez point si je ne retiens pas longtemps votre attention par un discours qu'il me serait très pénible de vous dire. J'en suis, du reste, à l'avance excusé, ayant le bonheur d'être accueilli aujourd'hui par celui-ci même qui disait alors à Zacharie : « L'Académie ne peut qu'absoudre cette infraction à la lettre de ses règlements, puisque vous enrichissez ses collections d'une estampe dont la valeur d'art dépasse, si c'est possible, la précision iconographique et l'attrait documentaire. »

Je ne sais et ne puis me permettre de dire si le tableau que je vous offre aujourd'hui avec grand plaisir enrichira vos collections, mais je vous prie de l'accepter, quel qu'en soit le sort futur, avec la même gaiété de cœur qu'il a été peint.

Et tout de suite, si vous le permettez, Monsieur le Président, pour sacrifier à la mode du jour, et puisque aussi bien nous sommes ici pour cela, je vais tâcher d'écouter, avec vous, sans rougir, mon panégyrique, que va vous brosser, avec le talent que vous connaissez bien, mon excellent et dévoué ami M. Paulme, qui saura par la couleur de ses paroles charmer vos oreilles beaucoup mieux que je ne puis, par les teintes de ma toile, charmer vos yeux.

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. ROBERT-A. PINCHON

Par M. HENRI PAULME

MON cher ami... Pardon! mais dans le caractère d'intimité que votre trop discrète modestie a tenu à conserver à cette séance, j'oubliais la formule protocolaire religieusement observée par notre Compagnie pour la réception et l'introduction de ses nouveaux membres..., donc,

MONSIEUR,

Ai-je besoin de vous dire combien il m'est agréable d'avoir été chargé par M. le Président — et je l'en remercie cordialement — de vous accueillir au seuil de ce « Sanctuaire » académique et de vous souhaiter la bienvenue parmi nous? Cette mission d'ailleurs me rajeunit, — et une telle considération n'est guère négligeable pour les gens de ma génération, — car elle me reporte à près de trente ans en arrière. Oui, dans cette même salle, et à la place même que vous occupez aujourd'hui, en effet, — vous venez de le rappeler très justement, — une même bonne fortune m'était échue de recevoir, dans les mêmes conditions d'intimité, l'un de vos aînés en art, qui fut même comme professeur de dessin au Lycée Corneille votre premier maître, le peintre Philippe Zacharie, hélas! depuis longtemps déjà disparu et peut-être

même un peu trop oublié. C'était en 1904, et comme vous, Monsieur, ce prédécesseur d'un indiscutable talent et d'une modestie non moins grande que la vôtre, avait tenu à remplacer la harangue manuscrite — où, suivant la plus respectable des traditions, s'efforce et nous charme chacun de nos nouveaux confrères — par la présentation d'une de ses œuvres. Vous la voyez à l'honneur dans cette salle où siège régulièrement notre Compagnie. La toile remarquable que vous nous offrez aujourd'hui, du « quai de Croisset », y voisinera avec l'œuvre originale de Zacharie, enrichissant les collections académiques où rayonnent déjà les noms si appréciés — pour ne parler que des plus proches contemporains — des Minet, des Iwill, des Paul Baudouin, des Samuel Frère, des Guey, des Lebourg.

Ce paysage chaudement coloré d'un coin familier de notre banlieue maritime, traité avec ce sentiment des valeurs, cette science profonde de l'atmosphère mobile des rives séquanaises, cette sûreté de touche à la fois souple et vigoureuse que vous possédez si bien, a encore le mérite de fixer pour nous un aspect appelé, paraît-il, à bientôt disparaître sous la poussée des progrès de l'industrie envahissante, dont les ateliers ont déjà remplacé la maison qu'habita l'auteur glorieux de *Salammbô* et de *Madame Bovary*, ne laissant à notre piété littéraire que le petit pavillon du bord de l'eau où, le soir, Flaubert allait se délasser de son rude labeur d'écrivain en respirant l'odeur des roses et contempler les prestigieux rayons du soleil couchant.

Votre élection, si largement justifiée par les multiples manifestations d'un talent consacré, toujours en éveil, maintient ainsi une fois de plus la continuité de cette longue théorie d'artistes qui firent partie de notre Compagnie ; au XVIII^e siècle,

n'a-t-elle pas compté dans ses rangs : Restout, Descamps, Chardin, Moreau le Jeune, Cochin, Lemonnier; et, si au cours du XIX^e siècle, pendant des périodes plus ou moins longues, l'Académie parut un peu moins soucieuse de légitimer sa troisième devise en accueillant des représentants du monde des Arts, encore est-il que, en dehors des noms honorés que je rappelais tout à l'heure, elle peut se flatter de s'être attaché des artistes tels que Court, Legrip, Dantan jeune, Brévière, Hippolyte Bellangé, Hyacinthe Langlois, Gustave Morin, Lebel, Laugée, Maxime Lalanne, Jules Adeline, sans oublier ce charmant et délicat graveur que le soleil provençal d'Hyères retient et garde loin des brumes légères de la côte normande, Brunet-Debaines.

Mais vous savez tout cela, Monsieur, et vous êtes heureux, j'en suis certain, d'associer votre nom, dont la juste notoriété s'ajoute au lustre des leurs, à ceux de vos confrères qui vous ont précédé parmi nous.

N'étiez-vous pas d'ailleurs quelque peu prédestiné déjà par l'attribution que vous fit, voici plusieurs années, l'Académie, d'un des prix dont elle dispose et auquel elle attache une valeur de distinction toute particulière, valeur morale s'entend, car la somme qu'il représente est en vérité bien minime depuis la stabilisation du franc : le prix Bouctot. Le rapporteur d'alors, M. Edouard Delabarre, évoquait devant nous les mérites variés de l'artiste qui s'imposait à nos suffrages; et les termes de son étude, écrite dans ce style élégant et imagé de notre éloquent confrère, suffiraient peut-être à mettre aujourd'hui encore en relief les droits bien établis que vous avez d'être des nôtres.

Mais il nous plaît, en cette solennité, si intime soit-elle, de votre réception, non pas, comme vous le disiez tout à l'heure,

de faire ici votre panégyrique, — tant d'œuvres déjà sorties de votre pinceau s'en chargent plus éloquemment que le plus amical de vos nouveaux confrères! — mais de rappeler leurs sympathies, les étapes heureuses de votre carrière de peintre. D'ailleurs, comme dit la liturgie, « *Vere dignum et justum est* », il est bon, il est juste que ces détails soient consignés et demeurent dans les annales de l'Académie. Que votre modestie naturelle et sincère en prenne, bon gré malgré, son parti!

Donc, est-ce dans le contact des amitiés vouées à M. votre Père par maints artistes rouennais de la fin du XIX^e siècle que vous avez acquis ce goût, cet amour de la peinture si accusé dès vos jeunes ans? Peut-être, après tout, êtes-vous né peintre comme vous êtes né modeste?

Toujours est-il qu'en 1900, sur les bancs du Lycée Cornille, vous n'aviez pas encore quinze ans, vous trouviez le temps et le moyen, entre un devoir et une leçon, d'aller brosser sur la côte de Saint-Adrien — donc d'après nature — une étude de genévriers, qu'avec une audace juvénile vous exposiez dans une vitrine de la rue de la République.

Les encouragements affectueux du cher et regretté Georges Dubosc, excellent camarade du père, ne manquèrent pas au fils, et après avoir amicalement dit au jeune rapin : « Mon cher Robert, c'est comme cela qu'il faut peindre! » le chroniqueur artistique du *Journal de Rouen* écrivait, le 16 mars 1900 : « Cette étude, où je vois un joli bout de Seine, dénote d'heureuses qualités de vision et un réel tempérament. » Et Dieu sait si, depuis ce premier essai, vous en avez peint de ces « bouts de Seine » encore plus réussis, avec

leurs rives ensoleillées ou embrumées, leurs éclairages infiniment divers, leurs perspectives ou profondes ou bouchées, leurs délicats levers de soleil en amont ou de coucher diaprés en aval, leurs lourds cargos rouges ou gris, leurs longues péniches allèges ou chargées, leurs quais débordants de marchandises et grouillants de dockers affairés, car le débutant de 1900 est devenu comme un *maître peintre du port de Rouen*, tant vous en avez reproduit, Monsieur, les multiples et mouvantes physionomies et vous avez grandi en talent à mesure que le port grandissait en importance au point d'occuper l'incontestable premier rang parmi tous les ports français !

Un début aussi « sensationnel », comme on dit aujourd'hui, vous menait tout droit à suivre les cours de l'École des Beaux-Arts, où vous retrouviez le même professeur de dessin et de peinture qu'au Lycée Corneille, Philippe Zacharie, dont Samuel Frère, lui-même confrère en peinture et déjà membre de notre Compagnie, avait pu dire en 1877 dans son rapport sur le prix Bouctot : « M. Zacharie porte fièrement le drapeau de l'École de Rouen, — nul doute que l'Académie ne soit amenée à lui prouver dans un avenir plus ou moins prochain la sympathie que lui inspire son labeur. » Sous sa libérale direction, — car Zacharie n'était pas de ces maîtres qui imposent aux disciples leurs méthodes, leurs procédés, leur vision, — son *double*, son indépendant élève que vous étiez, ne tardait pas, dans l'élan de sa seizième année, à représenter au public plusieurs toiles : c'était, si je ne m'abuse, le site classique (actuellement bien défiguré) du Pré-aux-Loups, ou au Loup, un coin d'étang de la banlieue rouennaise, quelques maisons des bords de Seine à Amfreville-la-Mivoie, toutes favorablement encore accueillies par la

critique (1) qui les trouvait : « Très variées d'effet et de sentiment, d'une franchise d'impression remarquable, révélations d'une vocation très déterminée et d'un talent juvénile dont on aimera à suivre le développement. »

Aussi, l'année suivante, après avoir affronté le jugement public de votre ville natale et figuré au catalogue de l'Exposition de Rouen, et vous risquant au dehors, vous envoyiez au Salon de la Société des Amis des Arts de Dieppe une œuvre de votre dix-septième année (1903), et c'est en ces termes qu'un rédacteur du *Journal des Arts*, ce vétéran de la presse artistique parisienne, l'appréciait ainsi : « M. Robert Pinchon a tous les droits à la qualification de « jeune », il en a toutes les qualités et les — charmants — défauts, ceux même que les vieux, ou même les mûrs, regrettent ne plus avoir. Hier encore il était à l'École régionale des Beaux-Arts de Rouen, élève sage qui s'essayait à peindre sagement, et y réussissait fort bien, ma foi. Le souci, très légitime, du dessin et de l'*assiette* de ses paysages, l'absorbait assez pour l'empêcher de donner à sa palette l'éclat que comporte la bonne Nature. Néanmoins, le Jury de l'Exposition de Rouen avait remarqué la justesse de son coup d'œil, la pureté de son pinceau, et tout récemment il décernait à M. Robert Pinchon une mention honorable; elle sera, j'en suis certain, suivie de beaucoup d'autres. J'en atteste l'œuvre qu'il a envoyée à Dieppe, *Veillottes à Grand-Couronne*, c'est une impression rurale, largement brossée, avec une fougue bien juvénile; peut-être le chemin qui borde le champ où se dressent les veillottes de blé mûr est-il même trop « fougueux ». Je vois aussi, par le haut des buissons longeant ce chemin, des

(1) *Journal de Rouen* du 15 avril 1902.

plaques jaunes peu véridiques sur la verdure de messidor. Ce sont légères chicanes; l'œuvre révèle dans son ensemble un peintre qui sera vigoureux et de tempérament robuste. »

Vous savez pourquoi il m'est particulièrement agréable de reproduire aujourd'hui cette déjà lointaine appréciation; c'est que le tout jeune peintre de 1903 — devenu le, très jeune encore, bon peintre de 1932 — a depuis longtemps largement tenu compte de la légère critique d'alors sur l'éclat trop discret de ses couleurs, et sait, avec quelle habileté, quelle généreuse et juste sobriété, prodiguer les richesses de sa palette..., c'est aussi, Monsieur, que le journaliste vieilli a la bonne fortune d'avoir assez vécu pour être témoin de vos succès, et la joie de vous le dire....

Voilà donc l'artiste, que vous étiez déjà, bien parti; aussi, les années suivantes, aux Expositions de Rouen, Dieppe, de Paris — au Salon d'Automne où se manifestent les Indépendants — figurent plusieurs toiles de Robert Pinchon; en outre, la juvénile ardeur du peintre réunit en cette même année 1905, à la Galerie Simonson de la rue Caumartin, en plein quartier de la Madeleine et de l'Opéra, un ensemble d'études sur *les Roches de Saint-Adrien*, vues et saisies aux différentes heures de la journée.

Heureuse pensée de montrer ainsi le même paysage modifié par les successifs éclairages du ciel, presque transformé par les rayons plus ou moins ardents, plus ou moins atténués de l'astre du jour, suivant que le soleil brille dans un ciel pur, ou partiellement, ou totalement voilé. Ainsi Claude Monet avait-il jadis exposé à l'ancienne Galerie Durand-Ruel de la rue Lepelletier toute une série de vues de l'abbaye et du pont de Westminster peintes du balcon de son atelier de la rive droite de la Tamise en toutes les saisons, par

tous les temps, à toutes les heures, et c'était une vraie merveille qu'avait réalisée le grand artiste par cette diversité dans l'unité de cette centaine de toiles!

Vous voilà donc à vingt-trois ans, — frère cadet de Géricault, — ayant conquis la capitale où bouillonnent tant d'ardeurs, où s'abritent tant de lassitudes, où s'agitent tant d'ambitions. La critique d'art parisienne, par les organes les plus qualifiés de l'époque, ne consacrait-elle pas en effet le succès incontestable du jeune et hardi peintre rouennais : « Jeune artiste, — écrit dans le *Figaro* Arsène Alexandre, — doué d'un très beau sens de la couleur, paysagiste plein d'entrain et de brillant sur lequel il faut avoir les yeux. » Et Robert Kemp déclare que « Robert Pinchon est un *moderne* dans le meilleur sens du mot. Sa matière est parfois rugueuse et son coup de pinceau tourmenté, mais quelle vigueur dans l'exécution, quelle force dans l'assemblage des colorations! »

Ni la vigueur, ni la force colorée ne se sont affaiblies chez le peintre d'aujourd'hui, bien au contraire, et, par ailleurs, la *matière rugueuse* s'est singulièrement assouplie et son *coup de pinceau* assagi, mesuré dans sa hardiesse, donne l'impression d'une belle assurance dans le dessin comme dans la couleur. Mais revenons à l'année 1909 pour rappeler le geste généreux de l'amateur éclairé, M. Félix Depeaux, qui, frappé par la valeur incontestablement originale de votre œuvre, comprenait dans la magnifique collection de peinture moderne offerte au Musée de Rouen quatre toiles signées Robert.-A. Pinchon, et vous pouviez être légitimement fier de prendre place parmi cette glorieuse pléiade de Claude Monet, Sisley, Renoir, Guillaumin, Raffaelli, Albert Lebourg, où vous retrouviez des compatriotes, vos aînés, tels Delattre et Fréchon, sans oublier votre contemporain, Couchaux, cet autre opulent

coloriste de l'École de Rouen, et vous étiez vraiment le « Benjamin » de la Salle Félix Depeaux.

Vous voilà donc coté, classé, si j'ose dire, sans que rien, ni le moindre obstacle — êtes-vous assez heureux ! car tant de vos confrères en art n'ont pas eu le même bonheur — soit venu contrarier votre carrière ; elle s'est jusqu'ici tout entière déroulée dans une noble et régulière unité, depuis les débuts de votre vibrante jeunesse, sans songer, plus que votre premier maître Zacharie, à quitter votre ville natale à laquelle, comme lui, vous êtes resté fidèle. Paysagiste passionné, vous avez longuement étudié les maîtres modernes qui ont fait du paysage pur le *sujet* de leur toile, alors que leurs prédécesseurs les plus illustres n'en faisaient plus généralement que le fond, que le décor des scènes à personnages ; Corot, Harpignies ont été vos inspirateurs et vos guides admirés. Mais le voisinage, la fréquentation affectueuse de Lebourg et de Delattre, leur influence puissante qu'on devine par ce je ne sais quoi d'indéfinissable dans votre peinture, ont certainement contribué à former en vous une incontestable personnalité.

Je sais que vous êtes le premier à reconnaître cette heureuse influence et à vous en réjouir.

Et depuis cette entrée si flatteuse en vérité pour un peintre de vingt-trois ans de plusieurs de ses œuvres au riche Musée de Rouen, le succès continuait à vous suivre du même rythme que votre persévérant labeur, lorsque la grande guerre de 1914 vint cruellement l'interrompre. Vous voilà mobilisé, envoyé sur le front, deux fois blessé, deux fois revenu en ligne, puis fait prisonnier devant la glorieuse citadelle de Verdun, et là, affecté à une exploitation rurale qui n'est pas sans vous laisser quelque loisir, vous arrivez à vous procurer

tout de même couleurs et pinceaux, et à vous entretenir la main en peignant ou un coin de paysage saxon ou quelque nature morte. Et c'est ainsi que, aux environs de Leipzig, l'art français est représenté dans plusieurs maisons allemandes par le très français talent de Robert Pinchon.

Mais voici enfin la victoire, après tant de mois d'une lutte à jamais épique et d'angoisses nationales, et le retour au foyer, où vous reprenez votre labeur si tragiquement interrompu; interruption qui n'a ni diminué, ni altéré le succès acquis désormais à vos œuvres; sans parler de celles entrées dans maintes collections particulières, n'en avez-vous pas au Musée anglais de Swansea, à l'Hôtel de Ville de Mulhouse, en cette chère Alsace redevenue française, au Musée de Draguignan et au Lycée de Sèvres auxquels l'Etat, qui s'en est rendu acquéreur, les a attribuées.

Et ici ou là, ce sont toujours des vues, des paysages rouennais ou normands : le Pré-au-Loup, dans la brume de Seine, les bords de Seine à Amfreville-la-Mivoie, le pont de Trouville-Deauville sur la Touques, et encore ce triptyque dont la Chambre de Commerce de Rouen a eu l'heureuse idée de s'enrichir pour marquer dans son histoire le magnifique développement de notre port, et les progrès qu'il a réalisés depuis le beau panneau de Jules Adeline, exécuté par l'habile peintre-graveur — l'Académie n'a pas perdu le souvenir de ce charmant et ingénieux confrère.

Par des expositions successives à Paris et à Rouen, soit aux divers Salons, soit dans les galeries d'art, vous avez fait définitivement la conquête de la *Ville-Musée* aussi bien que celle de la *Ville-Lumière*, où depuis quelques années, à chaque saison, les amateurs parisiens peuvent chez Reitlinger, rue de La Boétie, admirer de Robert Pinchon : « le coloris

souple et chantant qui suit de très près les modalités lumineuses et les molles clartés des ciels normands; la pâte chaleureuse qui prend sous le pinceau de l'artiste une aisance de coulée, une variété d'accents dont on devine la richesse et l'ardeur » (1).

Et la critique parisienne — parfois plutôt sévère dans sa franchise, d'aucuns peintres en savent quelque chose — ne donne, en ce qui vous concerne, aucune note atténuée ou discordante, témoin cet article du *Figaro artistique* paru en janvier 1929 (2), illustré de la reproduction de deux de vos toiles *Pont de Pierre et Cathédrale, la Seine et le Pont Corneille*, qu'il me plaît de rappeler aujourd'hui, parce que l'auteur me semble avoir très heureusement apprécié le caractère et la nature de votre talent : « La Normandie est bonne pour les peintres, car elle dispense la lumière avec générosité et variété, — non point la lumière éblouissante des cieux méridionaux, mais une lumière douce, diffuse, abondante en jeux, en reflets, en irisations. On conçoit que la Normandie ait été la terre d'élection pour les analystes de la lumière que furent les impressionnistes. L'exemple illustre de Claude Monet n'a pas intimidé M. Robert Pinchon, et il a peint à plusieurs reprises la Cathédrale de Rouen, scrutant, lui aussi, sur ses vieilles pierres la lumière et l'ombre.... Plus qu'à Monet du reste, c'est à Lebourg que souvent fait songer M. Pinchon; comme Lebourg, il aime à jouer avec les brumes diaprées et à donner au tableau une apparence de féerie colorée où s'accrochent en sourdine des tons délicats... mais, dans ses toiles les plus récentes, M. Pinchon dégage et affirme son originalité propre. »

(1) Jacques Norval. *Journal des Arts*, 19 novembre 1927.

(2) Roger Dardenne.

Oui, cette conclusion est fort juste, et si de par l'influence dont je me permettais de parler tout à l'heure, Monsieur, certains de vos reflets rappellent la manière du bon maître de Montfort-sur-Risle, vite on se rend compte que dans l'ensemble l'œuvre porte bien la signature d'un artiste qui ne s'est pas laissé absorber dans cette puissante attraction, mais a, lui aussi, sa personnalité fortement originale et très accusée.

Certes, l'École *impressionniste* vous peut reconnaître pour un des siens; un coup d'œil jeté sur le *Quai de Croisset*, que vous offrez à l'Académie, suffit pour s'en convaincre : le procédé est là; vues de près, quelques plaques de couleurs seulement et ce n'est rien, — reculons un peu et c'est tout : maisons, ponton, bateaux, fleuve, atmosphère. Puissance de la construction, de dessin, de magie, de nature! Ainsi comprise, « l'Impression devient l'âme de l'Art », écrivait ce vieux maître peintre de la génération qui précéda la vôtre : Jules Breton, et dont un heureux hasard m'a mis sous la main le charmant volume de souvenirs paru il y a plus de trente ans : *Un Peintre paysan*; et parlant des scissions d'alors entre les classiques de la Société des Artistes français et les novateurs, — impressionnistes exacerbés ou autres fauves, — ceux-ci encouragés par une voix officielle affirmant que « la *division*, mauvaise en politique, est excellente en art comme stimulant », Jules Breton disait : « Je crois avoir prouvé que je ne suis pas partisan de l'immobilisme en art, j'aime les tentatives nouvelles et j'admire l'héroïsme des sentinelles perdues, mais je ne puis m'empêcher de jeter un cri d'alarme en voyant les préoccupations d'une partie de la jeunesse abandonner l'étude des qualités solides. »

Ne parle-t-il pas le langage de la raison, le vieux peintre paysan quand il s'élève « contre le genre haché et pointillé

(fort en honneur à cette époque) qui a la prétention de remplacer l'admirable et généreuse exécution des maîtres dont l'abondante coulée se plie à tous les tressaillements de l'inspiration et à tous les caprices de la fantaisie ».

Mais toutes ces exagérations, même les plus récentes et dont certaines ont même

Rodrigue, qui l'eût dit ; Chimène, qui l'eût cru ?

combien dépassé les premières, sont déjà de la vieille histoire.... Au surplus, n'est-ce pas du père Corot, causant un jour avec Daubigny et Daumier, cette réflexion aussi juste que libérale : « Nous pouvons nous intéresser même aux écarts de la jeunesse, mais ne plaisantons pas avec les grands principes ; gare aux fous dangereux ! pourtant un peu de folie vaut mieux que la mort. »

Par bonheur, même aux débuts fougueux de votre jeunesse, vous n'êtes jamais, Monsieur, tombé dans les excès. Vous êtes de cette génération, privilégiée puis-je dire, grâce aux progrès incessants et presque vertigineux de la science, chez laquelle le sentiment créateur de l'art peut entrevoir dans l'avenir la possibilité « de produire des œuvres plus complètes que celles des maîtres du passé, parce qu'ils seront plus universels et qu'ayant à leur service des moyens plus nombreux et plus puissants, connaissant plus à fond la nature visible étalée dans l'univers, et celle invisible agitée dans nos âmes, les artistes auront alors le pouvoir d'en résumer avec plus d'intensité les forces et les tendresses ; ayant une plus profonde notion des rapports qui unissent les règnes de la création, de l'air, de la lumière, donnant à chacun son importance propre, son sens secret, les illuminant, les animant sous le prisme magique d'un cerveau plus vibrant, ils arri-

veront à réaliser les divines épopées du monde et leurs suprêmes symphonies ».

Ces forts enseignements du vieux maître Jules Breton, tout imprégnés d'une saine et poétique philosophie de l'art, ne peuvent qu'avoir trouvé un juste écho dans votre âme de peintre, car vous répondez trait pour trait à celui qu'il estime à même d'atteindre ce but « par l'observation constante et la méditation des lois de la nature, par la contemplation des chefs-d'œuvre, par le travail », enfin, étant entendu d'abord qu'il faut le *don* et la *vocation*.

Or, votre carrière déjà longue est là pour prouver que vous possédez ces deux qualités essentielles, primordiales; à aucun moment vous n'avez sacrifié au snobisme de tant de vos confrères dévoyés eux-mêmes par le snobisme de tant d'amateurs, plus ou moins « conscients », par la cupidité de marchands de tableaux, plus ou moins « organisés ».

Comme votre premier maître Zacharie, vous êtes opiniâtrement resté fidèle à la ville natale, renonçant à aller vous fixer, vous perdre peut-être ou y acquérir une plus rapide et grande notoriété dans cette attirante, aspirante Capitale, que Verhaeren, l'illustre écrivain belge, a comptée dans ses *Villes tentaculaires*. Aussi pourrai-je vous appliquer, en toute justesse, les jolis vers du délicat poète auquel l'Académie française vient d'ouvrir ses portes (1) :

Vis en paix ; le bonheur que d'autres vont chercher
Partout, la tête folle et le vent sur les tempes,
On ne le trouve pas si loin de son clocher,
C'est un grand papillon qui tourne autour des lampes.

Poursuivez donc, Monsieur, paisiblement, mais dans la

(1) Abel Bonnard.

même ardeur, votre labeur d'artiste indépendant, dans ce milieu rouennais où vous entourent toutes les plus cordiales sympathies; vous avez su vous y créer, sur une de ces hauteurs qui font à la Ville-Musée une splendide couronne de verdure, le logis simple et charmant qu'égaie la présence de trois jolis enfants, et c'est au bruit de leurs jeux et de leurs rires dont votre atelier largement éclairé résonne, que s'achèvent, pour le régal de nos yeux et de notre intelligence, ces toiles ébauchées devant la nature elle-même. Et si Diderot, le vieux critique du XVIII^e siècle, vivait encore, devant votre œuvre, devant votre nom, il redirait volontiers, j'en suis sûr, ce qu'il disait devant Chardin : « C'est celui-ci qui est un peintre, c'est celui-ci qui est un coloriste » (1).

Soyez donc ici le très bienvenu; car, je l'ai déjà constaté avec plaisir, vous perpétuerez parmi nous la belle lignée d'artistes qui, depuis 1744, ont représenté les Arts dans notre Compagnie, bientôt deux fois centenaire. Mais, en outre et en dehors de votre mérite personnel, vous lui apportez le nom si honorablement porté d'un homme qu'elle regrette toujours de n'avoir pu s'attacher par suite de sa trop grande modestie. Et c'est sur ce mot, ce regret, cet hommage de souvenir à M. votre Père, homme de lettres, auteur dramatique, chroniqueur, savant bibliothécaire, que je salue, au seuil de l'Académie, son fils, peintre très moderne et d'incontestable talent.

(1) Diderot. Salon de 1763.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

MONSIEUR,

J E suis très heureux de vous souhaiter aujourd'hui la bienvenue au sein de l'Académie.

La si vivante évocation de votre œuvre par M. Paulme a dû vous convaincre de l'estime en laquelle nous la tenons. Je ne saurais rien ajouter que mes félicitations personnelles : car, — cela vous pouvez l'ignorer, — depuis votre première jeunesse, je n'ai cessé de suivre le développement progressif de votre beau talent.

Vous étiez encore, je crois, élève au Lycée Corneille, lorsque, certain soir, où l'on représentait au Français *Richard sans Peur*, je rencontrai M. votre Père et, beaucoup plus que de sa délicieuse comédie, nous parlâmes de vous.

J'ai encore le souvenir de vos premières expositions, et c'est bien, ce me semble, devant une de vos toiles que j'eus pour la première fois cette impression assez étrange, inséparable pour moi de la beauté picturale : Quelle doit être la tristesse du peintre qui, ayant amoureusement traduit une fugitive vision où, avec la lumière et la couleur, passait un peu de son âme, l'expose... et la vend ?

C'était une toile représentant un massif de géraniums en plein soleil, au bord de la mer.

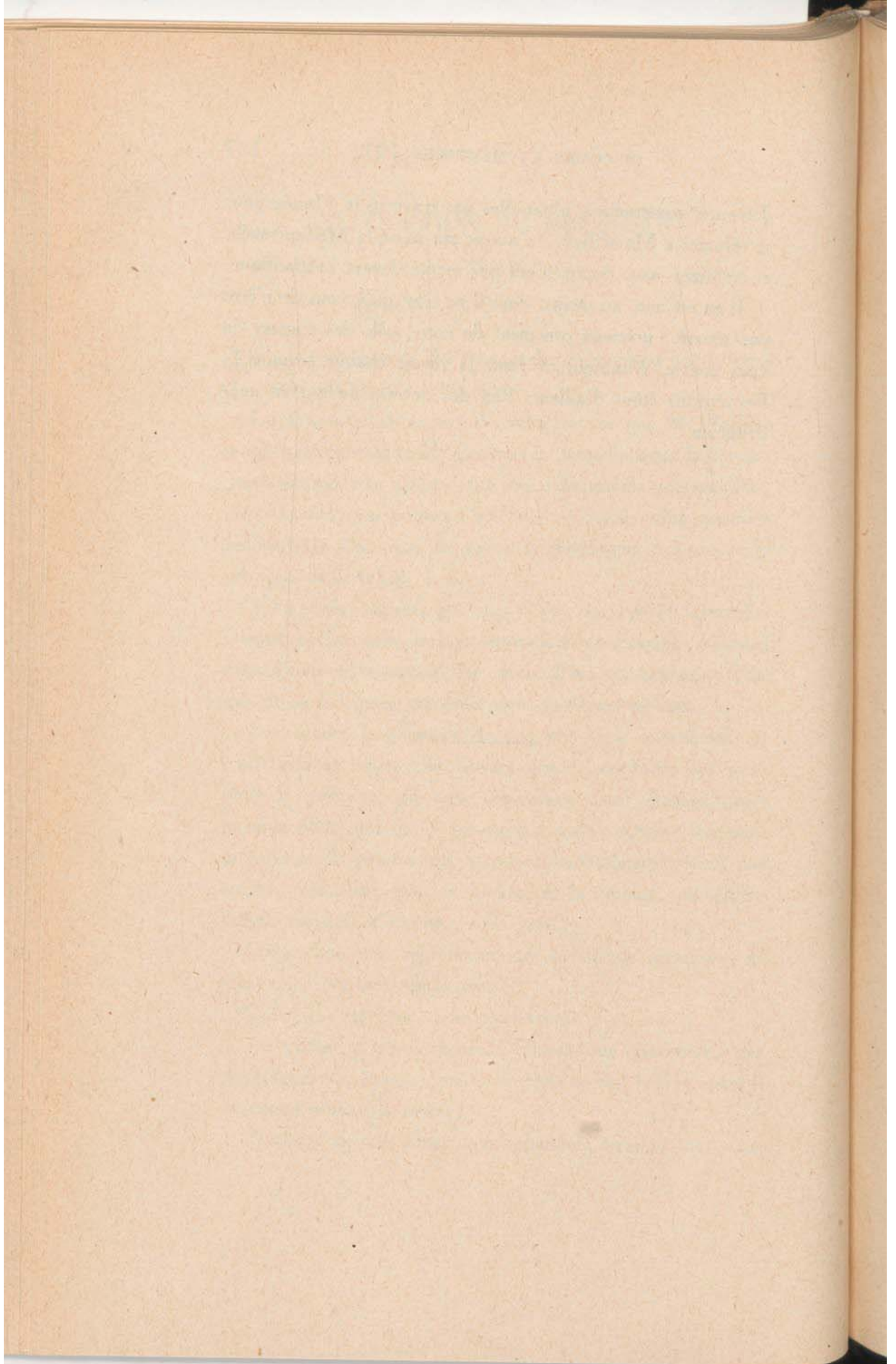
Qu'est-elle devenue..., le savez-vous ?

Au poète, il reste, après l'édition, son manuscrit, des exemplaires de luxe... ; mais, le peintre, son œuvre, peut-il seulement espérer la revoir ?

Plusieurs de vos toiles, qui cependant avaient tout pour

demeurer rouennaises, n'ont-elles pas traversé la France pour se réfugier à Marseille?... d'autres ont passé la Méditerranée, et certaines, sans doute, n'ont pas reculé devant l'Atlantique.

Il en est une, au moins, dont il ne tient qu'à vous de n'être pas séparé : précieux ornement de notre salle des séances, je vous convie, Monsieur, à venir la revoir chaque semaine..., l'exactitude étant d'ailleurs l'un des devoirs du parfait académicien.



DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. BEAUCAMP

(28 octobre 1932)

MESSIEURS,

C'EST une ambition bien haute que celle d'appartenir à votre Compagnie. J'en sais la gloire passée et présente, et elle n'est pas sans me confondre.

La plupart des hommes qui se sont illustrés dans notre ville depuis trois siècles ont été vôtres. Et je n'ai qu'à vous regarder, à l'heure même où je parle, pour saluer parmi vous l'élite de tout ce qui compte chez nous dans l'ordre de l'esprit : un président pour qui l'histoire religieuse du XVII^e siècle n'a pas de secrets ; autour de lui des assesseurs qui sont l'honneur des sciences juridiques, historiques, archéologiques ; et tout autant l'honneur des arts : architecture, statuaire, peinture, dessin. Voici devant moi les bâtisseurs, les fouilleurs d'archives, les chefs de la cité des livres, comme eût dit Sylvestre Bonnard, les créateurs de musées, les maîtres de physique et de chimie. Voici le prestidigitateur qui fait revivre comme s'ils s'écoulaient vivants sous nos yeux les siècles de durée de notre cathédrale. Voici les critiques d'art, les romanciers, — la romancière au grand cœur, — les poètes. Enfin, — ils m'excuseront de finir par eux comme étant plus près de moi-même, — les musiciens. Si parmi ces derniers je distingue celui qui vous a rendu compte de mes travaux avec indulgence, mon aîné dans la profession d'organiste, dont le nom avec celui d'un fils justement célèbre court sur les lèvres de

tous les amis de notre art, n'est-ce pas que vous me le pardonnerez, Messieurs.

Je l'avoue : la démarche que j'accomplis, — tout en me sentant comme à couvert sous la protection de l'Archevêque prestigieux, votre gloire, Messieurs, qui m'a confié les grandes orgues de sa Cathédrale, — cette démarche, je ne l'aurais jamais osée, si je n'y avais été encouragé par le prélat aimable et de fin talent, au cœur si délicat, à l'âme d'artiste si vibrante, qui m'accompagne aujourd'hui de son parrainage. Ami du prêtre distingué qui fut mon premier directeur artistique, son frère d'allure extérieure et de goût, disaient ceux qui les rencontraient ensemble, il m'a toujours, depuis l'époque où il me voyait écolier jusqu'à cette heure même, suivi avec bienveillance dans ma carrière. Vous seriez étonnés, Messieurs, si en vous remerciant vous-mêmes de l'honneur que vous me faites, je ne profitais pas de cette occasion solennelle pour témoigner publiquement à cet éminent prélat toute ma gratitude.

Je vous dois maintenant, Messieurs, un discours. C'est le tribut ordinaire de vos néophytes. Le mien ne peut être qu'une obole. Le voici simple et sans apprêts : *L'Evolution de la Musique d'Orgue française depuis la fin du XVI^e siècle jusqu'à nos jours.*

**

Pour trouver des œuvres d'orgue offrant non seulement un intérêt historique mais encore un réel intérêt musical, il est inutile de remonter plus loin que Titelouze, organiste de la Cathédrale de Rouen de 1588 à 1633, année de sa mort.

Avant la fin du XVI^e siècle, l'orgue était un instrument profane autant que religieux, et les œuvres écrites spécia-

lement pour lui offraient la même forme et les mêmes procédés d'écriture que les œuvres vocales dont elles semblaient une simple transposition. On y sentait l'influence de Palestrina, d'Orlando de Lassus et des autres maîtres polyphonistes de l'époque.

A la fin du XVI^e siècle, l'orgue est devenu avant tout un instrument d'église et Titelouze n'aura jamais d'autre but que d'écrire des pièces d'orgue d'un caractère religieux faites exclusivement pour les offices.

C'est pourquoi le chant liturgique remplit un si grand rôle dans ses œuvres et sert de thème soit dans ses Versets d'hymnes, soit dans ses *Magnificat*.

Comme ses prédécesseurs, il emploie encore la forme vocale, mais il cherche à s'en évader et crée un véritable style instrumental; aussi apparaît-il comme le fondateur de la musique d'orgue française.

Si l'imitation reste à la base de son œuvre, il tend à donner à ses compositions plus de variété par la recherche de nouvelles combinaisons et aussi plus de souplesse et d'élégance.

Dans ses Versets d'hymnes, souvent le plain-chant est à la basse en valeurs longues; les autres parties tirées du chant sont traitées en imitation et en valeurs plus courtes.

Tantôt, il y a absence de valeurs longues; le plain-chant, transformé quant au rythme, est exposé à une partie quelconque et les autres répondent toujours en imitation; pour donner plus de vie à l'ensemble du morceau, le rapprochement des réponses se fait parfois plus serré.

Tantôt, le chant en valeurs longues, au lieu d'être à la basse, intervient après une succession de rentrées en valeurs brèves — sorte d'exposition de fugue — à une autre partie

et passe du ténor à l'alto ou au soprano. La fin du verset est souvent traitée en diminution, ce qui en gradue l'intérêt.

Titelouze sait varier ses combinaisons. Dans le dernier verset d'une de ses hymnes, la partie supérieure tient le MI durant cinquante-cinq mesures, pendant que les autres parties traitent contrapuntiquement le sujet en diminution. Dans une autre hymne, le sujet, par mouvement contraire, sert de thème pour les rentrées en imitation.

Pour obtenir plus de légèreté, il réduit parfois le nombre des parties et emploie la forme *trio* dont useront et abuseront ses successeurs. Le Canon fait son apparition. Ainsi, dans un Verset du *Veni Creator*, le chant est en taille, c'est-à-dire au ténor, et la basse et le dessus font entendre un canon à l'octave.

Dans l'*Ave maris Stella*, le chant est à la basse en valeurs longues; au-dessus, les deux autres parties font un canon à la quinte inférieure. Dans le *Condite Alme Siderum*, sous le chant de la partie supérieure, c'est un canon à la quinte qui se déploie.

Les *Magnificat* sont écrits dans les huit modes d'église. Quoique dans sa *Préface*, Titelouze se déclare partisan de la Théorie de Glaréan portant à douze le nombre des modes du plain-chant, il se soumet pratiquement à l'ordre établi qui les réduit à huit.

Il les fait plus simples que ses Hymnes, qu'il trouve trop difficiles, et resserre les rentrées afin de les abréger. Il y emploie les mêmes procédés d'écriture et en ajoute de nouveaux : thème en diminution et par mouvement contraire combiné avec le mouvement direct; thème en valeurs longues n'apparaissant que par fragments.

Toutes les œuvres de Titelouze sont écrites, selon sa propre

expression, avec le contrepoint sur le plain-chant et des fugues sur leur sujet et dans les modes liturgiques réduits à huit.

Mais sous l'influence du mode hypolydien de l'époque, — le lydien des Grecs et notre majeur actuel, — le dernier accord est toujours majeur, même dans les modes dont la finale devrait supporter l'accord mineur. Cette altération de la tierce devait rendre difficile la reprise du chœur avec lequel l'orgue alternait, quoiqu'en dise Titelouze dans sa *Préface*.

De plus, l'emploi de la sensible dénaturait le caractère du plain-chant et devait faire naître ce système hybride appelé « plain-chant musical ». D'ailleurs, le terme « plain-chant » lui-même, « *planus cantus* », ne vient-il pas de la déformation rythmique que l'on fit subir aux thèmes grégoriens en les employant presque toujours en valeurs longues et égales.

L'écriture de Titelouze est vraiment remarquable pour l'époque. Par ses modulations nombreuses, ses inventions contrapuntiques, ses dissonances employées avec discernement, son chromatisme parfois, ses mélanges de rythmes et ses changements de mesure dans la même pièce, il donne à ses œuvres un intérêt, une vie, une noblesse même qui les met au-dessus de celles de ses contemporains : Scheidt et Frescobaldi.

Toutefois, si son style paraît plus pur que celui du maître italien, on ne trouve dans ses compositions aucune pièce d'une valeur expressive comparable à la *Toccata per l'elevazione des Fiori musicali*.

Au milieu de ces grandes et nombreuses qualités, la sécheresse apparaît encore comme une des caractéristiques du style de Titelouze et contre elle chercheront à réagir les organistes compositeurs qui suivront.

L'orgue de Titelouze, avec ses jeux d'anches et de fonds,

ses mixtures nombreuses et jolies, parce que douces, offrait déjà des combinaisons variées. Les deux, trois, bientôt quatre claviers et le pédalier, dont l'étendue était déjà de deux octaves et demie, favorisaient le jeu contrapuntique, le seul en cours à la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e. Malheureusement, ce pédalier, dit « à la française », avec ses marches et ses feintes très étroites, ne permettait guère que de longues tenues (de Grigny cependant, à la fin du XVII^e siècle, osera écrire des traits de croches à la pédale dans une de ses fugues sur le *Pange lingua*).

Jusqu'au début du XIX^e siècle, la composition des orgues, fixée vers 1630, ne varia pas. La seule modification apportée fut l'augmentation des jeux de mutation, dont le rôle est d'enrichir le son principal comme « autour de la cloche ébranlée, écrit Lamennais, les innombrables sons harmoniques formant un tissu aérien de sons déliés inappréciables dont se revêt le son principal » (cité par Raugel).

Les organistes d'alors se contentèrent de cet instrument. La musique d'orgue, avant la Révolution, évolua peu au point de vue technique, les auteurs s'adaptant à l'instrument.

En Allemagne, au contraire, Bach faisait construire les orgues en vue de l'exécution de ses œuvres; aussi avait-il des claviers et un pédalier lui permettant d'exécuter rapidement les pièces les plus difficiles : Toccatas, préludes et fugues, chorals où abondent les traits à la pédale.

Après Titelouze, les organistes ont continué à cultiver le genre fugué. Son élève Roberday, qui professait une grande admiration pour Frescobaldi, écrit une suite de fugues où il emploie les imitations par augmentation et diminution, renverse le sujet à la façon de Froberger et use des sujets chro-

matiques alors à la mode en France, en Allemagne et en Italie.

Son style lourd et sec s'apparente encore au style vocal.

Il fait suivre chaque fugue d'un caprice sur le même sujet, qu'il traite d'une façon plus fantaisiste, mais, écrit Pirro, « dans un style un peu tourmenté ».

Son contemporain Gigault déclare avant tout vouloir respecter la tradition de Titelouze et de Frescobaldi. A la façon de ce dernier, il écrit des « fugues continues », dites « fugues à l'italienne », dont Frescobaldi est le créateur et qui portaient encore le nom de *ricercare*.

Pour la première fois, Gigault écrit la fugue à *cinq parties* avec le plain-chant à la pédale mis en relief par le jeu de trompette; les parties supérieures dessinent un contrepoint très vivant aux rythmes variés; parfois, les rentrées se font à distance de deux temps, ce qui en accroît l'intérêt.

Il rend la forme fuguée beaucoup moins sévère en réduisant à deux le nombre des parties: « Ces fugues, dit-il, devant être touchées gaîment. »

Certaines fugues sur thème libre sont parfois précédées d'un Prélude; la strette y apparaît déjà très rapprochée à l'octave, à la quarte, à la quinte, en diminution, et parfois la mutation rend la fugue tonale.

De beaux préludes graves à quatre parties, dans le style contrapuntique, font pressentir certaines pièces *alla breve* de J.-S. Bach.

Moins sévère et moins sec que Titelouze, Gigault reste religieux.

Dès cette époque, cependant, l'influence du clavecin commence à se faire sentir et les ornements se montrent de plus en plus nombreux. L'écriture de la musique d'orgue en arri-

vera souvent à ressembler à celle du clavecin et l'on trouvera désormais dans les œuvres d'orgue un mélange de style religieux et de style profane, — celui-ci supplantant souvent celui-là.

Les *Noëls* populaires, qui jusqu'ici étaient chantés non seulement à l'église mais aussi le soir dans les familles dans un but de distraction et d'édification, font leur apparition dans la musique instrumentale. Ecrits indistinctement pour les deux instruments, ils gardent surtout le caractère profane de la musique de clavecin. Gigault, Raison, Le Bègue, Corette, Balbâtre en ont écrit; les plus connus sont ceux de Daquin.

Claveciniste virtuose beaucoup plus qu'organiste, Daquin traite ses *Noëls* d'une façon agréable, gaie, spirituelle.

Dans les variations, il semble rechercher avant tout les effets pittoresques et de virtuosité. A part un ou deux *Noëls* qui doivent se jouer « lentement et très tendrement », ces pièces n'ont aucun caractère religieux.

Les variations amenant toujours les mêmes rythmes ne sont pas sans analogie avec les Doubles des gavottes pour clavecin. Ce qui séduit surtout, c'est la grâce et l'esprit mis en relief par les jeux anciens : Cromorne, cornet, nasard et autres.

On paraît, de nos jours, en avoir exagéré la valeur.

Même en dehors des *Noëls*, les auteurs recherchent maintenant de plus en plus les effets de timbre et de rythme dans les pièces qu'ils intitulent récits, dialogues, trios, duos, etc.... Le genre gai et léger, pittoresque et descriptif, grave et expressif sont cultivés également avec plus ou moins d'intérêt musical.

La fugue ne perd jamais tout à fait ses droits, mais le style en imitation devient plus rare et le plain-chant est de plus en plus délaissé.

Dans certaines œuvres de Raison, par exemple, on retrouve le rythme des sarabandes, gigues et autres danses de l'époque. A cause de la sainteté du lieu, l'auteur recommande de ralentir un peu la cadence, ce qui est vraiment insuffisant pour les en rendre dignes.

Le jeu staccato, — dont l'abus est toujours contraire au véritable caractère de la musique d'orgue d'église, — recommandé particulièrement pour les duos, enlève à ces pièces tout caractère religieux.

C'est la décadence du style d'église qui commence et qui ira en s'accroissant.

Les morceaux intitulés *Offertoires* prenant avec Le Bègue une forme qui sera pratiquée jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Au début, quelques mesures graves servent souvent d'introduction, à laquelle succède un mouvement vif où les rythmes rapides sont traités en dialogue.

C'est dans cette forme que Couperin, sieur de Crouilly, écrit son *Offertoire* « sur les Grands Jeux », œuvre intéressante par son style en imitation et surtout par l'emploi hardi de certaines dissonances de seconde et de neuvième attaquées sans préparation et non résolues.

Les dissonances, en effet, sont fréquentes dans la musique d'orgue à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle.

« Elles font, dit Boyvin, la beauté et l'ornement de la musique. » Il cite un auteur ancien qui disait qu'une musique sans dissonance est une soupe sans sel, un ragoût sans épices, une compagnie sans femmes, et enfin une chose privée de tous ses agréments. Et cependant, Boyvin est un des rares organistes de l'époque qui a laissé à son œuvre un caractère exclusivement religieux.

N'est-ce pas là déjà la condamnation de cette idée fautive

que pour être religieuse la musique d'église doit rester consonante?

Il faut signaler aussi une forme de composition assez rarement employée à cause sans doute de la difficulté d'exécution : le Quatuor, sorte de fugue lente et expressive.

Le Quatuor était écrit pour trois claviers et pédalier, ce qui permettait de jouer chaque partie avec des timbres différents. Mais, avec cette disposition, la même main devait exécuter simultanément deux parties sur deux claviers différents, ce qui rendait impossible le *legato* absolu.

Aussi, à moins d'être deux exécutants, ce qui arrivait parfois, était-on obligé de simplifier en réunissant deux parties sur le même clavier.

Deux noms dominant à la fin du XVII^e siècle et au commencement du XVIII^e : Nicolas de Grigny et Clérambault.

Avec ces deux organistes, — avec le premier surtout, — la musique d'orgue acquiert une valeur qu'elle n'avait pas connue depuis Titelouze.

Mort à trente-deux ans, Nicolas de Grigny laisse des œuvres qui portent l'empreinte d'un génie naissant. A quelle hauteur aurait-il pu s'élever si la mort n'était venue si tôt le ravir à son art!

Absence de vaine virtuosité, profondeur d'expression, variété, audaces harmoniques, tendresse : telles sont les principales qualités que l'on découvre à la lecture de ses pièces d'orgue que J.-S. Bach copiait et exécutait.

De Grigny donne à ses fugues à cinq parties sur des thèmes liturgiques un mouvement, une richesse d'ornementation et un coloris exceptionnels, faisant jouer les deux parties supérieures avec le cornet, les deux du dessous avec le cromorne et le plain-chant à la pédale.

Un dialogue et un récit de tierce pour le *Benedictus* sont remplis d'un charme des plus séduisants et d'une émotion vraie.

Dans son *Point d'Orgue* « sur les Grands Jeux », le thème principal est accompagné d'une sorte de contre-sujet chromatique dont le rythme rappelle le sujet de fugue dans *Prélude, Choral et Fugue* pour piano de C. Franck.

C'est du beau style religieux.

Beaucoup moins sévère et religieuse, quoique parfois grave et douce, l'œuvre de Clérambault brille surtout par des qualités de grâce, de charme et d'esprit.

A côté d'une basse et d'un dessus de trompette ou de cornet séparé, plus connue sous le nom de prélude, et d'un récit de nasard extrêmement gracieux, on trouve un grand plein-jeu d'une harmonie plus riche, une fugue très ornée et un récit de cromorne et de cornet d'un contour très mélodique et d'un caractère expressif.

Le *Caprice* « sur les Grands Jeux » qui termine la 2^e Suite est une belle pièce en imitation à l'allure très franche.

Aujourd'hui encore, toutes ces œuvres restent intéressantes et ne paraissent pas avoir vieilli.

« Après 1750 », écrit Félix Raugel, — et l'on pourrait dire dès le début du XVIII^e siècle, — « le style déclinera, les bonnes traditions se perdront peu à peu, les nobles harangues des vieux maîtres seront vite remplacées par des lieux communs minces et sans substance et l'art de commenter ou de paraphraser le chant liturgique disparaîtra au profit de la recherche des effets de sonorité, de la virtuosité vide et de la variation purement ornementale. » (Orgue de l'Abbaye de Saint-Mihiel.)

*
**

Survint la Révolution, qui arrêta cette décadence, mais en même temps interrompit pour de nombreuses années l'éclosion d'œuvres pour orgue.

Tout au plus réussit-on à sauver de la tourmente un certain nombre d'instruments.

Beaucoup furent détruits, d'autres ne furent conservés que pour servir aux fêtes de la déesse Raison et accompagner les chants révolutionnaires.

Félix Raugel cite même l'orgue de l'Abbaye de Saint-Mihiel qui, ayant été commencé un peu avant la Révolution, fut jugé digne d'être achevé et fut inauguré en 1793 aux accents de la *Marseillaise*.

Quand les églises furent rendues au culte, les œuvres des maîtres français des XVII^e et XVIII^e siècles étaient tombées dans l'oubli où elles durent rester de nombreuses années.

Si les travaux de Guilmant et de Pirro les ont fait renaître, rares furent longtemps les organistes qui les exécutèrent aux offices et aux concerts.

A peine quelques pièces, et toujours les mêmes, sur les programmes.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. Grâce aux écrits, articles et conférences des Huré, Raugel, Jacob et autres; grâce à l'éminent organiste Joseph Bonnet, qui ne craint pas d'insérer dans ses programmes les œuvres les moins faites pour faire valoir sa magnifique virtuosité mais qui n'en méritent pas moins d'être connues, les auteurs des XVII^e et XVIII^e siècles et leurs œuvres ne sont plus totalement ignorées du grand public.

*
**

Les ruines accumulées par les dernières années du XVIII^e siècle ne permirent pas à la musique d'orgue de reprendre son essor dans la première moitié du XIX^e. Il faut attendre la seconde moitié de ce siècle pour la voir renaître définitivement.

Toutefois, un organiste a su tenir haut et ferme le flambeau et en ranimer la flamme presque éteinte. Il est le trait d'union entre les « anciens » et les « modernes ».

Son nom, cependant, n'a pas la célébrité que devraient lui mériter son talent et la valeur de ses œuvres.

Né en 1785, Boëly était jeune encore quand la France sortit des jours sombres de la Révolution. Il put sans doute se nourrir des œuvres géniales des grands classiques allemands, mais J.-S. Bach dont les œuvres, sous l'impulsion de Mendelssohn, sortent de l'oubli où elles sont restées depuis plus de cinquante ans, paraît être son grand maître.

On chercherait en vain dans ses compositions quelque faute de goût, quelque faiblesse d'écriture, quelque trace de style mondain.

On y trouve, au contraire, les procédés d'écriture de Bach. Certains de ses *Noëls*, dont le *Recueil*, quoique de dimensions modestes, constitue une œuvre remarquable, — un pur chef-d'œuvre, écrit Saint-Saëns, — sont traités à la façon des chorals du petit livre d'orgue du maître d'Eisenach.

Boëly écrivit des duos, trios et quatuor, un *Récit de la main gauche sur le jeu de tierce* à la manière ancienne, mais en se libérant de l'influence du clavecin ou du piano. Le pédalier, déjà perfectionné, lui permet d'avoir une partie de pédale obligée assez mouvementée. Habile contrapuntiste, il

traite avec aisance les diverses formes d'imitation : Canon à la quarte, canon double à l'octave, fugue.

Il faut citer sa *Fantaisie et Fugue en SI bémol* : fantaisie en majeur suivie d'une fugue expressive en mineur.

Pour la première fois, il donne le nom de scherzo à l'une de ses pièces, malgré son mouvement modéré. L'*andante con moto* en SOL mineur est un morceau charmant d'une écriture élégante et impeccable.

L'ensemble de son œuvre reste toujours empreint d'un certain caractère religieux.

En 1811 naissait à Montpellier le célèbre organier qui, par son génie, allait ouvrir à l'orgue une voie nouvelle.

Ce n'est pas la place ici de nous étendre sur les travaux de Cavaillé-Coll; rappelons seulement brièvement ses principales innovations.

Au début de sa carrière artistique, il s'appliqua à perfectionner la partie mécanique tout en maintenant dans ses instruments quelques-uns des jeux de mutation dont ses devanciers avaient fait un si grand et un si bel usage. L'orgue de la Basilique de Saint-Denis est conçu dans cette première manière.

Dans la suite, le développement qu'il donna aux jeux harmoniques lui fit abandonner de plus en plus les mixtures; l'orgue de Sainte-Clotilde peut être considéré comme le modèle de ce qu'on appelle l'orgue symphonique.

Certes, les abus des jeux d'anches avec fonds seuls, sans mutations, ou celles-ci en nombre insuffisant entraînent un certain empâtement qui ne convient pas à la musique polyphonique, particulièrement à celle de Bach. Mais quelle perfection mécanique dans les instruments; quelle souplesse d'émission et quelle douceur de toucher; quelle beauté de sonorité

dans les détails et quelle magnifique puissance dans l'ensemble.

Aristide Cavaillé-Coll employa le premier en France la machine pneumatique Barker, inventa les différentes pressions de soufflerie, imagina les doubles-layes sur les sommiers et divers systèmes de combinaisons.

Dans la dernière partie de sa vie, il comprit l'utilité des jeux de mutation simples et composés : nasards, tierces, septièmes, cornets, pleins-jeux, et sut en faire un judicieux emploi dans ses plus beaux instruments : Notre-Dame de Paris, Saint-Sulpice, et tant d'autres.

A côté de Cavaillé-Coll, les Merklin et les Abbey, les Debierre, de Nantes, les Van Den Brande, d'Amiens, et d'autres encore s'ingénierent, eux aussi, à perfectionner l'orgue dans sa partie mécanique et dans son harmonisation. De nombreux instruments furent construits dans les églises et pénétrèrent — bien timidement encore — dans les salles de concert et dans les salons.

L'orgue symphonique créé par Cavaillé-Coll fit naître une nouvelle musique d'orgue.

C'est le point de départ de la grande école d'orgue française qu'illustrent à la fin du XVIII^e siècle les noms de Saint-Saëns, Widor, Guilmant, Gigout, Dallier, Boellmann, Dubois, pour ne citer que les plus célèbres.

Avec ces maîtres, les formes de composition classiques sont désormais employées dans la musique d'orgue française : Prélude et fugue, sonate ou symphonie, choral, grande variation.

Un des plus grands génies de la musique française va alors se servir de l'orgue pour traduire dans des œuvres souvent

sublimes ses plus belles idées empreintes du plus profond sentiment religieux. J'ai nommé César Franck.

Les œuvres du plus génial des organistes après J.-S. Bach sont maintenant connues de tous ceux qui fréquentent les offices dans nos grandes églises de Paris et de province ou qui suivent les auditions de musique d'orgue.

Qui, parmi ceux-ci, n'a pas été séduit par le charme de la délicieuse *Pastorale* et du *Prélude, Fugue et Variation*; qui n'a pas été ému par la profondeur mystique de l'*Adagio* en UT majeur, de la *Prière* en UT dièse et du *Cantabile*; qui n'a pas vibré aux rythmes éclatants du *Final* en SI bémol, interrompus par la seconde idée d'une grandiose sérénité, pour reprendre ensuite plus fougueux et plus puissants; qui n'a pas compris les accents douloureux et poignants de cette *Pièce héroïque*, conçue en souvenir de nos désastres de 1870: Héroïque, oui! mais funèbre plus que triomphale!

Et la *Grande Pièce symphonique*, véritable sonate en trois mouvements, et les *Trois Chorals*, chant du cygne du Maître, que l'on trouva sur son lit de mort, où s'élèvent à une égale hauteur sa science et son inspiration, ne brillent-ils pas au rang des grands chefs-d'œuvre de la musique religieuse de tous les temps et de tous les pays?

Organiste avant tout, — et on lui reproche de le laisser paraître même dans ses autres œuvres, — Franck ne fut qu'organiste religieux. Toutes ses œuvres pour orgue sont inspirées par son admirable Cavaillé-Coll de Sainte-Clotilde.

« C'est à son orgue, écrit Maurice Emmanuel, que Franck a vécu les heures d'élection, où ses énergies se renouvèlaient, où les dédains de ses contemporains sortaient de sa mémoire, où la dignité de sa vie sans intrigues recevait dans la maison du Seigneur sa récompense suprême. »

Mais de telles œuvres n'étaient pas faites pour être comprises immédiatement. D'ailleurs, à l'époque où elles furent écrites, le mauvais goût sévissait dans la musique dite religieuse.

A côté de pièces écrites pour les offices par des musiciens de talent, pièces qui restaient de la bonne sinon de la belle musique et n'étaient pas déplacées à l'église, d'autres, trop nombreuses, étaient indignes du culte. On les entendait cependant dans les églises pendant les offices.

Les transcriptions pour orgue d'œuvres profanes et d'œuvres de théâtre étaient à la mode.

Que d'organistes, à Paris surtout, ont dû malgré eux, sur la demande des familles, avec l'assentiment du clergé, exécuter à l'entrée ou à la sortie des messes de mariage la « Marche des Fiançailles », de *Lohengrin*, la « Marche du Sacre » du *Prophète*, sans parler de la « Méditation » de *Thaïs* ou de quelque autre air à succès qu'ils étaient obligés d'accompagner pendant la messe.

Saint-Saëns refusa énergiquement à certain vicaire de la Madeleine de jouer des airs d'opéra : « Quand, lui répondit-il, vous déclamerez en chaire une ode d'Anacréon et que vous ferez évoluer devant l'autel le corps de ballet de l'Opéra, je vous exécuterai sur l'orgue les plus aimables des opéras à la mode. »

On reprochait à Gigout de ne pas être un organiste dans le goût du jour.

Certains durent donner leur démission plutôt que de faire chanter ou d'exécuter des œuvres indignes du culte.

Jadis, Boëly avait été molesté pour avoir osé jouer des œuvres de Bach.

Mais c'est à ces musiciens que donna raison quelques

années plus tard le fameux *Motu proprio* de Pie X sur la musique sacrée.

A la fin du XIX^e siècle, l'orgue évolue vers le concert. Le théâtre même s'en empare en attendant le cinéma.

Saint-Saëns écrit sa *Symphonie pour orgue et orchestre*, Halévy, dans *la Juive*, Meyerbeer, dans *Robert le Diable*, Gounod, dans *Faust*, réclament son concours.

Certaines pièces des symphonies de Widor, certaines œuvres de Guilmant même seraient plus à leur place dans une salle de concert qu'à l'église.

Au début du XX^e siècle, il deviendra un instrument de plus en plus profane.

Si, à l'exemple de son maître, César Franck, Ch. Tournemire reste profondément religieux et se montre dans son *Triple Choral* le disciple de Bach tout autant que celui de son prédécesseur à Sainte-Clotilde, — nous parlerons plus loin de son *Orgue mystique*, — Louis Vierne, lui, fait une part égale au genre profane et au genre religieux. Avec ces deux maîtres, c'est l'art dissonant moderne qui vient enrichir le style d'orgue. Le chromatisme paraît avoir atteint son extrême limite avec l'éminent titulaire du grand orgue de Notre-Dame de Paris. Ses admirables symphonies forment un monument qui est une des gloires de notre musique moderne.

Toutefois, à part les pièces légères, telles que *Scherzo*, *Intermezzo*, *Menuet* et certains numéros des *Pièces de Fantaisie*, la plupart des œuvres de L. Vierne peuvent encore trouver leur place pendant les offices.

L'école d'orgue française suit maintenant deux voies parallèles nettement déterminées.

Le grand organiste Marcel Dupré, dans ses compositions,

paraît être celui qui a le plus contribué à scinder le style d'orgue en deux tronçons : d'une part, les œuvres d'inspiration religieuse avec ses *Versets* pour les fêtes de la Sainte Vierge, sa *Symphonie-Passion*, son *Lamento*, son *Noël*, son *Cortège* et litanies; d'autre part, ses œuvres profanes d'un caractère souvent descriptif, telles que le *Scherzo*, la *Fileuse*, et les *Cloches de Perros-Guirec*, pour n'en citer que quelques-unes. Dans le *Chemin de Croix*, sa dernière œuvre parue, où il commente musicalement chacune des quatorze stations, Marcel Dupré fait appel au triple élément religieux, dramatique et descriptif. La huitième station, où Jésus console les filles de Jérusalem, et la marche funèbre qui accompagne la mise au tombeau, particulièrement, sont des pages de toute beauté.

De plus, dans l'ensemble de son œuvre apparaissent une technique nouvelle et des tendances harmoniques de plus en plus hardies qui font sortir l'orgue de ses anciennes traditions pour le lancer dans des régions jusqu'ici inexplorées où pourront s'engager les générations à venir.

De nos jours, l'orgue s'installe en France dans les salles de concert et dans les salons, chose faite depuis longtemps dans les autres pays.

Quant à l'orgue, dit de cinéma, avec ses effets sonores : sifflet à vapeur, sirène, tam-tam chinois, etc..., il ne paraît pas digne de figurer dans la famille du roi des instruments.

Les œuvres ayant un caractère profane envahissent donc de plus en plus nombreuses le répertoire de l'orgue.

Il faut s'en réjouir; mais à condition que ce caractère profane ne pénètre pas à l'église. Là est le danger.

Parmi les jeunes organistes, certains paraissent s'éloigner du véritable style sévère et religieux, non seulement dans

leurs compositions, mais aussi dans leur interprétation des œuvres classiques.

Le perfectionnement du mécanisme, l'avènement de l'orgue électrique avec ses multiples combinaisons, l'influence envahissante et pas toujours heureuse de l'américanisme, la virtuosité des exécutants, favorisent la rapidité excessive qui altère souvent le caractère des œuvres, celles de Bach particulièrement et surtout ses chorals.

Ne vise-t-on pas beaucoup plus à étonner qu'à émouvoir ? L'art n'y gagne pas.

Péché de jeunesse sans doute, que Beethoven stigmatisait déjà quand il disait des virtuoses : « La vélocité de leurs doigts met en fuite leur intelligence et leur sensibilité », et lorsqu'il prédisait que l'accroissement de la virtuosité finirait par bannir toute vérité et toute émotion de la musique.

Verra-t-on ainsi périr l'orgue d'église et sa musique au profit de l'orgue profane et sans espoir de retour ?

Je ne le crois pas.

Un mouvement de réaction se dessine en effet. Dans diverses revues, clergé et organistes sont mis en garde contre le danger qui menace d'orgue classique et l'orgue d'église.

L'orgue symphonique qui avait fait perdre à cet instrument ses ressources anciennes et l'avait rendu impropre à l'exécution de nos vieilles œuvres françaises des XVII^e et XVIII^e siècles n'est plus l'objet d'une admiration sans réserves.

Aujourd'hui, non seulement on refait les anciens instruments sans en changer la composition quand cela est possible, mais on conçoit les nouvelles orgues d'églises avec les jeux appropriés par leur timbre et leur disposition sur les claviers pour l'exécution du répertoire ancien et moderne.

Le chant liturgique enfin, cette source merveilleuse où

vinrent puiser les musiciens depuis Titelouze, et que ne dédaignèrent pas les Cigout, les Guilmant, les Widor et tant d'autres, le chant grégorien relevé d'une longue décadence par les travaux des Bénédictins et réhabilité officiellement par Pie X peut encore inspirer les maîtres modernes.

Une œuvre grandiose qu'édifie Ch. Tournemire sous le nom de *l'Orgue mystique* en est une preuve éclatante.

Cette œuvre est la collection de cinquante et un offices de l'année liturgique. Pour chacun de ces offices, l'auteur s'est proposé d'écrire cinq pièces : Prélude à l'*Introï*, offertoire, élévation, communion, pièce terminale où il paraphrase un thème grégorien.

« Son accomplissement, écrit Joseph Bonnet, réclamait un maître possédant à fond la technique de l'orgue et de la composition, pénétré de l'esprit de foi, de l'incomparable beauté des cérémonies liturgiques et des mélodies grégoriennes, vivant dans l'intimité de J.-S. Bach et des vieux maîtres latins, ses précurseurs, qui créèrent pour les thèmes grégoriens les diverses formes que le grand « Cantor » reprit ensuite et appliqua aux mélodies des chorals; un maître travaillant dans la retraite et le recueillement indispensable à tout artiste créateur.

.....

« Notre langue musicale actuelle possède des aptitudes surprenantes à paraphraser les mélodies grégoriennes éternellement jeunes. »

Cette réaction portera ses fruits et, suivant un exemple tombant de si haut, la jeune école comprendra que si l'orgue de concert et l'orgue profane permettent d'écrire et d'exécuter des chefs-d'œuvre tout autant que l'orgue d'église,

celui-ci cependant peut continuer à en inspirer dans l'avenir comme il l'a fait dans le passé, tout en gardant son caractère noble et religieux, le seul qui autorise sa présence dans le temple et dont le rôle est d'aider la liturgie sacrée à élever les âmes des fidèles vers Dieu.

RÉPONSE

AU

DISCOURS DE RÉCEPTION DE M. BEAUCAMP

Par Mgr PRUDENT

MONSIEUR,

VOUS l'avez rappelé tout à l'heure discrètement : vous étiez encore enfant quand pour la première fois je vous aperçus. La Maîtrise de la Cathédrale fut notre lieu de rencontre. Pour quelles raisons m'attirait-elle ? La première était sans doute l'amitié du chef, mais la principale était, je crois bien, la musique en elle-même. Non pas que j'aie jamais dit comme Verlaine : « De la musique avant toute chose », mais quelle séductrice ! Tout ce que Rouen comptait alors d'amis de cet art, professionnels ou non, passait là ; on y voyait même à certains jours les plus illustres maîtres français. A ce vif courant je cétais comme bien d'autres. En plus, comment n'aurais-je pas été attiré, puisque tout le monde l'est encore, par le lieu incomparable où cette musique s'élaborait : pauvre maison d'abord, mais ensuite beau nid sonore posé, comme au croisement de deux branches d'arbres, entre les hauts murs du transept nord de la Cathédrale et ceux d'une partie du vieil archevêché de d'Estoutteville ; avec pour voisinage la tour du Guet, le portail des Libraires, les vieilles maisons de la rue Saint-Romain, le jardin et la salle d'Albane où nous sommes ; avec, dans la cour intérieure et

comme au cœur du nid, les restes d'arcatures de ce qui fut la chapelle des Ordres, où l'âme de sainte Jeanne d'Arc semble planer toujours. Enfin, suprême motif d'attrait, — il y en eut beaucoup, vous le voyez, — l'enfance; l'enfance particulièrement intéressante qui grandit là, étudiante, priante, rayonnante, chantante : tous les charmes à la fois. Tel était le milieu de la Maîtrise à l'époque où je vous y connus. Parterre d'hommes en bouton, nés pour s'ouvrir à toutes les belles choses; écrivains en herbe, clerics futurs, compositeurs en espérance; bons citoyens, bons chrétiens; virtuoses.

Votre père, qui lui-même y avait été élevé, vous y amena en 1896. Vous aviez onze ans. L'Institution touchait alors à son apogée.

Le directeur qui vous y accueillit était un jeune prêtre. Il s'appelait Adolphe Bourdon. — Ah! s'il vivait encore, c'est lui, Monsieur, et non son frère d'aspect et de cœur, comme vous m'appeliez, qui vous accueillerait ici aujourd'hui! — Moins technicien qu'instinctivement inspiré, et qu'inspirateur par fonction, nul n'était plus capable que lui, quoique autodidacte, d'éveiller l'intelligence, de diriger la sensibilité, de former le goût, c'est-à-dire de faire de ses apprentis musiciens de complets artistes; à quoi, aurait dit Fréron, la bête noire de Voltaire, il faut « le cœur éclairé »; en quoi, aurait dit Pascal, sont nécessaires l'esprit de géométrie aussi bien que l'esprit de finesse. L'abbé Bourdon mit tout cela, autant qu'il en avait, à votre service. Jules Haëlling, alors jeune maître de talent, — vous lui gardez à bon droit la plus vive reconnaissance, — enseignait là le piano, l'orgue, l'harmonie : c'est de lui que vous les apprîtes. Des camarades de classe remarquablement doués excitaient votre émulation : je nommerai les plus intimes, Paul Paray et Ludovic Panel : tous

deux ayant l'ambition d'atteindre au Conservatoire national d'où l'on s'élançait vers la grande renommée; l'un promis aux meilleures orgues parisiennes, l'autre futur grand prix de Rome, futur chef d'orchestre prestigieux, futur compositeur de haut rang dont les œuvres maîtresses (*Oratorio* et *Messe*), faites pour notre Cathédrale, gardent sensiblement la trace de sa formation première. De ces deux-là, imprudents peut-être, leurs maîtres, inquiets un peu mais loin de les décourager, disaient : « Qu'ils tentent les horizons lointains ! A Dieu vat ! » De vous ils disaient : « Lui, plus enraciné au terroir originel, Normand pour qui les paysages régionaux embrassent des mondes, Rouennais de Rouen auquel l'estime et l'applaudissement de ses concitoyens pourront tenir lieu de toute gloire, lui, c'est le sage; sans chercher loin, travailleur acharné et conscient de ses aptitudes, lui prophète possible en son pays, il y égalera s'il le veut les meilleurs, proches ou lointains ». Vos éducateurs, Monsieur, ne manquaient pas de psychologie. Aussi l'enfant que vous étiez profita vite.

*
**

En 1897, on vous aperçoit déjà à l'orgue de chœur de la Cathédrale. Vos doigts menus ont une précoce agilité, vous enchaînez les accords avec assurance; si par hasard une note de basse profonde fait défaut, c'est que vos pieds, au bout de vos jambes trop courtes, ne peuvent encore toucher le pédalier, mais les bons chanoines dont vous embellissez l'office n'y regardent pas de si près. Vous, cependant, de là, vous faites tout de suite un grand rêve. L'orgue de chœur? trop petite chose. A douze ans, on n'aspire pas à devenir capitaine, mais maréchal de France. « Oh! explorer, ne serait-ce

qu'à titre d'essai, le grand orgue là-bas! Caresser de mes petites mains, en attendant l'âge mûr, le premier, le second, le troisième clavier; même le quatrième si j'y pouvais atteindre! Etre, pendant dix minutes, en miniature, là-haut, le chef de l'armée sonore qui manœuvrera à son gré les anches, les fonds, les mixtures; le prestant, le salicional, le cromorne; et qui déchainera, s'il le veut (rien de l'Apprenti-sorcier) les éclats de la trompette et le tonnerre des grands jeux!... » Or, voici qu'un matin de fête de Vierge, à l'heure de la Grand'-Messe, un exprès vient prévenir le maître de chapelle que le titulaire du grand orgue, indisposé, ne pourra pas remplir sa charge. « Vite, vite, montez à la tribune, Paul Paray, Henri Beaucamp. Toi, tu joueras l'entrée de chœur et l'offertoire; toi, l'élévation et la sortie. Vos pareils à deux fois ne se font pas connaître. Débrouillez-vous! » Ils le firent à souhait. L'élève Beaucamp pour sa part fut si réjoui que, maintenant même, il commémore volontiers ce jour, à ce que j'en ai pu comprendre, comme un des plus doux de sa vie, vrai engagement à son égard de la Providence. A votre place, Monsieur, — mais je ne suis peut-être qu'un romantique attardé, — j'en aurais ainsi marqué la date dans mon journal intime : « 2 février 1897. Purification de la Sainte Vierge... Charmants rites symboliques... cierges bénits... vol de colombes dans le texte de l'Évangile... Siméon le juste sur le parvis du temple avec sa belle tête de vieillard comme dans le tableau de Fra Bartholomæo... et moi ma première accession au grand orgue!... Je trace donc ici mon *ex-voto* à la manière de... à la manière de Théophile Gautier :

« Pour ce grand bonheur,
Offrir chaque année, à la Chandeleur,
Un cierge à festons pesant quatre livres. »

« Et je prends cette résolution, à la manière de... Lamartine : Si dans des temps lointains, j'ai des filles, en souvenir de ce 2 février 1897, comme la Julia du poète elles élèveront des tourterelles (*par turturum aut duos pullos columbarum*).... » Mais vous étiez déjà très positif, Monsieur, et vous n'avez rien écrit.

*
**

Cette suppléance éphémère fut pour vous plus tard le signal de plusieurs autres ; à Saint-Etienne et à l'Immaculée-Conception d'Elbeuf, par exemple. Vint ensuite l'heure de quitter les bancs d'école et de vous fixer au dehors. Ce sera d'abord à l'église Saint-Clément de Rouen, — passage rapide, — puis à l'église Saint-Sever où vous resterez vingt-trois années dont, dans ce quartier, on n'a pas perdu le souvenir. Presque en même temps votre carrière d'enseignement commencera. Vous serez appelé comme professeur, à la Maîtrise d'où vous sortez, à l'Institution Join-Lambert où la musique est en honneur, au Petit Séminaire qui a produit l'abbé Bluet et l'abbé Bourdon, dans de nombreuses familles qui admirent vos exécutions et font confiance à vos méthodes.

Vous publiez entre temps — fruits de votre professorat — trois opuscules didactiques où se concrétise votre expérience. Notre siècle est celui de la pédagogie : jamais, avant lui, on n'avait tracé à l'étudiant des chemins plus aplanis, plus clairs, permettant une marche plus rapide. Vos trois manuels : « *Les Débuts de l'Harmonie, l'Accompagnement du Plain-Chant, l'Ecole de la Pédale* », sont des fanaux pour accroître encore devant les pas du prétendant organiste l'intensité lumineuse. Aider, tel d'ailleurs paraîtra être le but de vos ouvrages postérieurs. C'est aussi pour être utile aux confrères de moins

de loisir que vous publiez : 1° Un recueil de cent vingt-huit versets pour harmonium (harmonium, pauvre instrument, contrefaçon d'orgue, « accordéon supérieur », disent de méchantes langues, au service duquel écrire de la bonne musique est une tâche ingrate mais bien utile) ; 2° vingt-neuf *Noëls* nouveaux ajoutés à ceux d'Aloys Klein (*l'Oncle*), si souvent joués partout, les vôtres écrits d'une plume égale à la sienne ; 3° un recueil savant, préfacé par Vierne, de Versets pour grand orgue sur le thème des hymnes liturgiques propres aux différentes fêtes de l'année. Et tous ces ouvrages se signalent, au jugement de vos émules, par une science contrapuntique profonde, un style précis, une allure assurée, un je ne sais quoi où le familier de Bach et des classiques les meilleurs se reconnaît.

Et cela ne suffit pas encore à votre besoin de communiquer votre savoir. Ce que d'autres avaient fait avant vous pour populariser les grands chefs-d'œuvre de la musique lyrique, les oratorios notamment (vous croyez que je pense, quand je parle ainsi, à votre très sympathique collègue Albert Dupré, je ne vous démentirai pas) vous le ferez, vous, pour une vaste littérature d'orgue dont ce qu'on appelle le grand public paraît se soucier trop peu. Commencent alors vos nombreux récitals. Vous y faites entendre Bach, César Franck, Widor, Guilmant, Louis Vierne, Tournemire, auteurs de grande renommée dont les chefs-d'œuvre ne lassent jamais : mais à beaucoup d'entre nous vous révélez le génie d'auteurs anciens sous le nom desquels nous ne savions presque rien mettre sinon quelques pages : Frescobaldi, Clérambault, Purcell, Buxtehude, Dandrieu, Daquin, et le grand ancêtre des organistes rouennais, qui (entre parenthèses) devrait bien avoir son mémorial sur plaque de marbre dans notre ville où

son nom de rue quelque part, le chanoine, « novateur puissant et génial », nous avez-vous dit : Jean Titelouze.

Afin d'atténuer ce que cette succession de pièces d'orgue dans un même concert peut avoir de trop sévère pour des oreilles peu entraînées, vous l'interrompez par le concours vocal, d'artistes aimés : le grave et vibrant baryton M. Rouselin-Legrand, M^{me} de Bergevin au timbre d'or, la Maîtrise même ; par lesquels la froideur apparente s'échauffe, et qui aident au succès. Au dernier de ces récitals, une vraie foule de personnes religieuses et de dilettanti remplissait la grande nef de la Cathédrale. Invitation à recommencer, Monsieur.

*
**

Mais des jours passent. Vous êtes toujours à Saint-Sever, cependant qu'à la Cathédrale, l'instrument depuis quelques mois s'attriste. Le maître, cher et de vigoureux talent, qui depuis de longues années lui donne la voix, souffre d'un mal implacable. Quel que soit son courage, il y succombe. Vous, son élève, en pleine possession de votre art, entouré de la considération publique, vous vous trouvez tout de suite parmi ceux que les connaisseurs désignent comme pouvant recueillir sa succession éventuelle. Monseigneur l'Archevêque, sur la présentation du Chapitre, vous l'offre. O mon rêve d'enfant de douze ans, vous voilà accompli ! Chef d'armée ! de l'armée des timbres sonores juchée là-haut, presque dans les cieux comme les héros du *Rêve de Detaille* ! Coïncidence singulière : C'est encore un 2 février, fête de la Purification, que vous prenez possession de votre instrument comme en 1897. Le cierge à festons pesant quatre livres a dû cette fois, pour l'*ex-voto*, doubler de poids, et les tourterelles se muer en

oiseaux de paradis afin d'égaliser l'action de grâces au bien-fait.

Oserai-je dire à notre Compagnie que de jour en jour davantage, à mon sens du moins, vous justifiez le choix qui fut fait de vous? L'instrument qui vous est confié, de bonne facture, vaste, moderne ou modernisé, est-il de ceux dont les sonorités sont par elles-mêmes ensorceleuses? Non; Rouen en connaît de plus parfaits. Celui-ci ressemblerait plutôt à ces gens, de caractère réservé, qui ne se livrent qu'à bon escient, Normands de race, si j'ose dire. Ils paraissent froids : prononcez une parole amie, touchez-les d'un doigt juste et fervent, leur beauté intérieure éclate. Pour moi, je vous entends souvent, Monsieur, et chaque fois mon plaisir grandit. Est-ce l'orgue qui se révèle mieux de jour en jour ou le jeu de l'artiste, toujours plus savant, qui se perfectionne? Je ne vous interrogerai pas là-dessus. Je sais ce qu'à la manière sportive vous me répondriez : « Travaillons, me diriez-vous, il se faut entraîner toujours. L'inspiration, de sa nature, est fugitive : l'étude constante amplifie les moyens, et c'est par elle que s'affirme le progrès ». Justes pensées! Oui, Honneur au travail, Monsieur, le génie est une longue aptitude à la patience. Patience, travail : c'est mieux encore que le génie, même présent; c'est la probité, c'est la vertu.



Poursuivez donc votre œuvre, Monsieur. Enchantez-nous longtemps. Ni vous, ni vos confrères, n'avez rien à redouter — est-ce la peine de le dire ici? — de la musique mécanique, ni de l'orgue des ondes, ni des inventions nouvelles. L'Eglise entend que tout ce qui s'emploie à son culte soit

imprégné directement de l'âme humaine et porte la marque de la vie vivante. Or, l'organiste est un des acteurs importants de la Liturgie catholique. Non seulement il contribue à répandre, s'il en est lui-même imbu, l'atmosphère générale — aimable à Noël, triomphale à Pâques, intime aux simples dimanches, triste aux services funèbres — dont chez nous le sacrifice eucharistique s'enveloppe, mais encore il agit heureusement sur la disposition intime des fidèles. Il fait œuvre d'apostolat pour tout dire.

Je demandais en 1895, en rendant compte d'ouvrages de l'abbé Collette et d'André Pirro sur Titelouze, — vous m'excuserez de me répéter, — je demandais : avez-vous songé parfois que cet homme perdu là-bas sous les voûtes du temple, — c'est l'organiste, que je veux dire, — niché mystérieusement au bas de la rosace flamboyante comme un oiseau surnaturel, avez-vous songé au nombre de cœurs qu'il peut, une heure durant, influencer à son gré, attendrir, exalter, arracher à la terre ? Vous êtes à l'église, prêtre ou fidèle : le sacrifice, depuis un instant, déroule ses phases sublimes, pourtant vous demeurez froid, la colombe divine ne descend pas. Ou bien, vous avez vingt ans, vous sentez en vous une immense force intérieure encore inoccupée, et, venu un jour à l'église, vous dites à Dieu votre crainte qu'elle ne se répande sur des objets indignes. Ou encore, parvenu presque au déclin de l'âge, vous passez dans le temple un jour de fête, comme écrasé sous le poids des affaires et désenchanté de tant de choses ! Le silence d'un recueillement général vous enveloppe d'abord ; puis tout à coup de belles notes d'harmonie s'élèvent. Elles vous frôlent comme des souffles invisibles, elles s'insinuent en vous, elles y trouvent une résonance inattendue. D'où viennent-elles ? D'une région éthérée, à ce

qu'il semble. Et vous voilà, mystique ou non, jeune ou vieux, vous voilà tout apaisé, de nouveau confiant en un idéal, prêt à faire face encore une fois au devoir et à la vie; comme disait Augustin Cochin l'ainé, « la tête sur le sein et les bras autour du cou de l'ami qui est Dieu ». Tel Huysmans remis « en route » en sortant des offices de la Trappe d'Igny ou de la rue de Monsieur, bien chantés et accompagnés d'un orgue pieux. Tels François Coppée, Adolphe Rette, Paul Claudel et Louis Bertrand, retrouvant leur âme de croyant un jour de fête dans un temple où il se blottissaient inaperçus. Tel, avant eux, ce jeune coryphée des *poetæ minores* du dernier siècle, Hégésippe Moreau, si finement loué par Sainte-Beuve, enfant de chœur en son adolescence, enfant prodigue en sa jeunesse, victime du préjugé qui trouvait alors de bon ton qu'un poète allât mourir à l'hôpital, Hégésippe Moreau qui, entré à Saint-Etienne-du-Mont en un jour de détresse, y rêve à son innocence perdue, s'émeut, balbutie. Et l'orgue, dit-il :

Et l'orgue, s'éveillant sous un doigt invisible,
D'un long et doux murmure emplit la nef paisible.

Et je versai des pleurs...

Et soudain je sentis que je gardais encore
Dans le fond de mon cœur, de moi-même ignoré,
Un peu de vieille foi, parfum évaporé.

Tels vingt autres plus ou moins célèbres. Et tel même le Faust de Goethe, inquiet et voluptueux, pris de remords lui aussi, compatissant enfin aux pleurs de Marguerite dont il est responsable, et osant dire après avoir entendu l'orgue, les chants et les cloches de Pâques : « *Alleluia!* Le Ciel m'a reconquis! »

*
**

Ce serait ici, Monsieur, le cas de philosopher et de vous demander, à vous l'artiste professionnel, à quoi tient, selon vous, en dernière analyse, cette puissance de l'instrument qui est le vôtre? Je me questionne moi-même. Est-ce à la pureté des thèmes qu'il commente le plus souvent (car je le suppose fidèle au *Motu proprio* de Pie X), thèmes dits grégoriens, venant du fond des âges, tout saturés de plus de soixante siècles d'humanité dont vingt de christianisme, vieille chanson toujours discernable et prenante, quelle que soit la masse d'accords dont on la recouvre? L'orgue, puisqu'il parle à mon âme, est-il une chose quasi spirituelle, cœur et pensée vêtus de corps par on ne sait quel génie secret? N'est-il au contraire qu'un créateur de matérielles vibrations d'air, capables d'exciter la sensibilité; mais donc aussi les passions; dangereux par conséquent, comme le croyait cet évêque de Dol qui écrivait au XVI^e siècle à l'abbé de Fécamp pour le blâmer de l'avoir admis dans son église; futile comme le pensait de toute musique en général Fénelon lui-même, ce tendre exigeant, qui abominait Lulli, qui par instants, avec sa foi pure, son amour pur et par surcroît son génie, se montrait un moraliste bien âpre, et qui, tout de même, heureuse contradiction due à son admirable piété, fit, sur une musique de Pergolèse, entraîné par elle, les paroles de cette complainte encore populaire aujourd'hui : *Au sang qu'un Dieu va répandre*, et sur je ne sais quels airs délicieux de religiosité nos beaux cantiques de première communion : *Mon bien-aimé ne paraît pas encore et Qu'ils sont aimés, grand Dieu, les tabernacles!* Aurait-il été aussi beau poète si, après réflexion mûre, il avait vraiment jugé futile le goût du chant

et de l'harmonie instrumentale dont lui-même, en redressant son propre jugement, se servait si bien pour édifier?

Paul Valéry, notre contemporain, tараudeur d'idées profond et quintessencié, trouverait peut-être, lui, que la réelle puissance de l'orgue vient de ce que son jeu à l'église dure peu. Offertoires, élévations sont des pièces brèves en effet. Paul Valéry aime la musique, « mais, dit-il dans son dernier petit volume : *Choses tués*, mais dans un temps d'autant plus court, qu'elle a eu plus d'action sur moi ». Et il explique : « Elle a engendré en moi des pensées, des clartés, des types, des prémisses; mais elle gêne ce qu'elle vient de faire naître si elle se prolonge. » Cela veut dire sans doute que la seule musique purement intellectuelle excite l'intérêt des méditatifs, des raffinés, celle qui combine des marqueteries, résout des problèmes, fait de la peinture ou de l'algèbre; à quoi il faut une application soutenue en effet? Soit, mais à l'église, à l'orgue, cette musique n'est pas la nôtre....

Je pourrais pousser plus outre mes investigations, mais à quoi bon chercher davantage? Il serait, je crois, plus vrai de dire que l'influence de l'orgue se proportionne à la profondeur, à la délicatesse de sentiments, au génie chrétien de celui qui le touche. *In intellectibus manuum suarum* : « Il a son intelligence et son cœur au bout des doigts », dirait le Psaume : nous sommes à lui s'il nous les fait sentir. Ne portons pas cependant cette idée à l'extrême, nous en arriverions à énoncer ce paradoxe — une vérité peut-être — que le parfait organiste est l'ange, ou bien qu'il faut le chercher parmi les tympanistes du Ciel, *in medio juvenularum tympanistriarum*. Après tout, ce serait votre honneur, Monsieur. Vous exagérez, dit peut-être tout bas quelqu'un qui m'entend.... Non, j'idéalise. J'idéalise?... A peine. Car, enfin, César Franck,

pour ne parler que de lui parmi les plus illustres, lui que la littérature appelle quelquefois l'angélique... et Bach le patriache....

N'insistons pas. Voici plutôt un artiste tricentenaire que j'oserai vous donner pour modèle.... Ne m'accusez pas de partialité corporative, c'est ce Titelouze dont vous et moi nous avons plusieurs fois prononcé le nom. Vous avez, en mots rapides, analysé son talent, trois cents ans de progrès musical universel vous font le dépasser.

Vous avez sa conscience, nous savons le reconnaître. Eh! bien, allez jusqu'au bout dans l'imitation : ayez sa chance, car ce fut un homme heureux.

Le démontrerai-je en hâte? Voici :

Venu de Saint-Omer pour toucher l'orgue de notre église Saint-Jean, Titelouze passa de là bien vite, emportant la place au concours, à l'orgue de la Cathédrale, — un Crespin-Cartier merveilleux. — Il y fit les délices des fidèles et encore plus du Chapitre pendant quarante-cinq années. Tous les chanoines s'éprirent de lui. A preuve les faveurs dont ils le comblèrent.

En 1590, on « l'aumône — joli terme du temps — de 30 écus; en 1598 de 96 livres, en 1599 de 120. Il entre de plain-pied dans la Compagnie en 1610, avec la prébende de Baillolet, qu'on augmente plus tard des fruits de la cure de Londinières sans obligation de résidence. En 1627, il est mis en possession d'un logis pour lequel il ne paiera que 86 livres par an; encore, en 1633, réduit-on ce loyer à 36 livres, à la condition qu'il forme un élève. Ami, vous le voyez, non pas jusqu'à, mais jusqu'en la bourse.

Et n'allez pas croire — injurieusement — que ce sont des paysans du Danube, ces chanoines. Il y là François Métel

de Boisrobert, qui présidera, dans sa maison de Paris, les premières séances de l'Académie française et à qui Corneille, un jour, adressera des vers. Il y a le grand'chantre Gaulde, musicien de mérite, compositeur de messes intéressantes. Il y a Alphonse de Bretteville, trésorier facile à attendrir, qui, lors d'une réparation de l'instrument réclamée par l'organiste, le Chapitre ne pouvant disposer que de 1.000 livres, se met en chasse pour son ami et trouve 3.000 autres livres nécessaires encore. Il y a Delaplace de Fumechon, tout jeune, familier du maître, assez attaché à lui pour vouloir, après la mort de tous deux, une tombe près de la sienne. Il y a enfin le doyen, Jacques de Bourdigalle, qui est prêt à tout lorsqu'il s'agit de l'artiste et de son orgue, et qui permet qu'en 1614, 1615, 1617, 1619, 1623, on répare, on répare, on répare, on répare...; bien mieux : ne souffre-t-il pas, en 1632, désireux de plaire au cher maître, que pour une fête qu'il veut grandiose de sainte Cécile, on construise devant son orgue quatre grands théâtres pour l'exécution d'une messe avec symphonie, composée par lui.

*

**

J'abuse de votre attention, je le sens, il est temps que j'achève. Venez parmi nous, Monsieur, notre Compagnie par ma voix vous appelle. Sur le seuil de notre Maison de chères ombres arrivent de parages divers pour vous accueillir en même temps que nous. Franz-Aloys Klein, si je m'en crois, « bouche d'ombre », comme dirait Hugo, vous complimente du fond de son petit cimetière d'Alsace; il fait signe de l'imiter à César Franck dont il était l'élève et dont il parlait jadis avec tant de chaleur, quoique le grand

homme fût encore incompris (j'ai pour ma part un vif souvenir de certains dithyrambes enthousiastes par lesquels il me le vantait alors que j'étais séminariste). Le chanoine Bourdon et Jules Haëlling, ressuscités pour une seconde, vous sourient du haut de la colline de Bonsecours où leur cendre repose. Titelouze, vieux de trois siècles, — encore lui, — soulève pour vous voir sa dalle funéraire, là tout près, dans l'église cathédrale où il est enseveli, entre la chapelle Saint-Pierre et celle de la Sainte-Vierge. Enfin, vision merveilleuse! la belle *Sainte-Cécile* de Clodion s'anime dans son marbre, à deux pas d'ici : Elle descend de son piédestal qui est un autel, elle monte l'escalier de dentelle ouvré dans la pierre par Guillaume Pontis, elle va passer par cette porte, là, pour vous tendre la main.... Attention! la voici sur le dernier palier.... Elle s'arrête, se retourne, hèle je ne sais quel fantôme, votre double sans doute, assis à votre place devant vos claviers au fond de l'église, et de sa voix de paradis, elle crie : « Hé là-bas! une *entrée* sur les jeux doux, s. v. p. : et n'oubliez pas, puisque je suis présente, de tirer la « voix céleste! »

J'ai rêvé, Monsieur. La Sainte reste muette et les ombres invisibles. Ce sont nos petits Maîtrisiens, en chair et en os, qui, sous la direction d'un jeune maître de chapelle habile, fiers d'honorer leur grand ancien devenu leur maître, se lèvent pour chanter.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

AVANT de céder la tribune à la Maîtrise Saint-Evode, je tiens à remercier tout particulièrement M. le chanoine Letendre, représentant Mgr de la Villerabel, archevêque de Rouen; M. le Président de Chambre, représentant M. le Premier Président; le général Schuhler; Mgr Lesourd, vicedoyen du Chapitre; MM. les chanoines Bourgeois, Farcy, Lecoufflet et toutes les personnes qui nous ont fait l'honneur d'assister à la réception de notre nouveau Collègue.

Il serait superflu de présenter à des Rouennais la Maîtrise de la Cathédrale : de génération en génération, ils ont toujours apprécié sa valeur. Aujourd'hui, pour fêter un de ses professeurs, lequel, ainsi que le rappelait si gracieusement Mgr Prudent, est en même temps un de ses anciens élèves, elle a composé un programme de choix. Sans en attendre l'audition, nous pouvons affirmer que, tout en nous charmant, son exécution va nous montrer une fois de plus le pouvoir sur de jeunes intelligences de l'enthousiasme d'une direction éclairée.

A défaut de félicitations, que l'on ne peut décerner par anticipation, j'adresserai nos plus chaleureux remerciements à M. le Directeur et à son distingué Maître de Chapelle, sous l'impulsion desquels la Maîtrise reprend actuellement un nouvel essor; ainsi qu'aux jeunes exécutants, parmi lesquels — suivant la tradition de la Maison — nous retrouverons, sans aucun doute, ultérieurement des maîtres..., et très vraisemblablement des collègues.

Quant à vous, Monsieur, en vous accueillant au seuil du jardin d'Academos, permettez-moi d'ajouter au remarquable discours de Mgr Prudent et à nos félicitations officielles quelques mots... à titre personnel; car je serais navré que l'on pût attribuer à l'Académie des opinions que certains confrères pourraient trouver subversives.

J'ai — pour de multiples raisons — la plus vive sympathie pour la musique et les musiciens; mais, je suis à leur égard, m'a-t-on dit, d'une exigence excessive et d'autant plus intolérable que je m'avoue ignorant dans la technique de leur art, que je ne suis qu'un profane..., un vulgaire consommateur. Or, cependant, je pense que la spécialisation, que l'on peut à la rigueur tolérer chez les scientifiques, est impossible dans les arts, et, moins encore dans la musique qui — à mon humble avis — ne saurait se suffire à elle-même.

Sauf la géniale exception de Jean-Sébastien Bach, n'est-il pas évident que Beethoven, Liszt, Wagner... ne firent, somme toute, que traduire musicalement les émotions délicates ou profondes, les impressions éprouvées par une âme qui, comme la lyre du poète, vibrait à tous les événements d'une vie éminemment intellectuelle?... Dépouillés de leur œuvre musicale, Berlioz et Reyer, et tout près de nous Vincent d'Indy, ne seraient-ils pas encore des maîtres? L'acuité des subtilités harmoniques d'un Debussy n'est-elle pas d'essence foncièrement littéraire?

Un musicien, vous le reconnaissez vous-même, Monsieur, dans votre discours, est nécessairement un poète... et, incidemment, je ne saurais trop louer cet ancien professeur de votre chère Maîtrise qui, lui-même lauréat de notre Académie, initiait volontiers au langage des dieux les futurs artistes qui lui étaient confiés.... Mais, hélas! la poésie, assas-

sinée par l'utilitarisme, est moribonde, le lyrisme est démodé, le siècle est à l'action : aussi ne nous étonnerons-nous pas de voir les maîtres modernes puiser l'inspiration dans un match de rugby ou dans l'horaire des chemins de fer...

Un support, vous le voyez, Monsieur, avoué ou dissimulé, apparent ou latent, est toujours nécessaire à l'expression musicale...., et de là cette opinion que, pour traduire par un enchaînement de sonorités les nuances les plus subtiles des émotions humaines, la technique seule est impuissante et que, plus que tout autre, le musicien doit pouvoir dire, après TERENCE : « *Humani nihil a me alienum puto.* »

Cette conception ne saurait effrayer un académicien...; vous, Monsieur, moins que tout autre qui, entre ciel et terre à votre tribune de Notre-Dame, ne semblez écarter la considération des choses humaines que pour nous entraîner à votre suite à la contemplation des divines. Au reste, vous êtes également professeur et, si le musicien est nécessairement un poète, le professeur de musique, lui, est nécessairement un esthéticien. Par la très belle étude que vous nous avez présentée comme discours de réception, vous nous avez confirmé, ce que par vos œuvres antérieures nous savions déjà que, pour traduire votre pensée, les claviers ou la plume vous étaient également familiers. Nous ne possédons pas d'orgues dans notre salle de séances...: c'est donc à l'autre de vos facultés que nous aurons recours.

A vous, Monsieur, revient de nous présenter quelque jour les bonnes feuilles de cette étude pour laquelle au sein même de l'Académie les compétences ne vous feront point défaut et que nul cependant n'a jusqu'alors songé à entreprendre : le Passé musical de notre Cité.

GIOVANNI DA VERRAZZANO ET LES DIEPPOIS
à la recherche du Cathay
(1524-1528)

Par M. RENÉ HERVAL

(Lecture faite à l'Académie, le 22 janvier 1932)

DANS l'église de Santa Croce, à Florence, un mémorial collectif rappelle les grands noms de ces navigateurs italiens des XV^e et XVI^e siècles qui, sous les pavillons les plus divers, contribuèrent si largement à la découverte du Nouveau-Monde. Beaucoup de ces noms — tels ceux de Colomb et de Vespucci — sont familiers à tous, mais il en est un, celui de Verrazzano, qui demeure presque ignoré. Ce nom, nous le retrouvons cependant à Dieppe où il figure — avec une triple erreur, hélas! de date, d'orthographe et de fait (1) — sur la borne commémorative érigée en 1927 en l'honneur du Canada. Et si nous franchissons l'Atlantique, nous voyons à New-York un monument érigé à ce même Verrazzano, considéré comme le premier découvreur des rivages des modernes Etats-Unis.

(1) La borne porte ces mots : « 1523. Jean Verrazano dénomme la Nouvelle-France. » L'expédition de Verrazzano à laquelle il est fait allusion ici eut lieu en 1524 et les terres découvertes furent désignées par lui du nom de « *Francesca* » en l'honneur de François I^{er}. Ce fut en 1529 seulement que Girolamo da Verrazzano, frère du navigateur et cartographe, inscrivit sur sa carte au lieu de *Francesca* : « *Verrazzana seu Nova Gallia sive Jucatania.* »

Ces trois jalons posés dans des contrées si diverses témoignent du rôle de premier plan que joua au XVI^e siècle ce Florentin méconnu. C'est que justice commence enfin à lui être rendue après une longue période d'oubli et même de dénigrement. Au XIX^e siècle, époque à laquelle le document capital laissé par Verrazzano, sa *Lettre* de 1524 à François I^{er}, n'était connu que par le texte imprimé de Ramusio et par un manuscrit de Florence, tous deux remplis de fautes invraisemblables, on alla en effet jusqu'à nier l'existence du grand marin. Pour Murphy, notamment, Verrazzano ne faisait qu'un seul et même personnage avec le fameux corsaire Jean Fleury, décapité le 13 octobre 1527 à Colmenar de Arenas sur l'ordre de Charles-Quint. Sa *Lettre*, véritable tissu d'invraisemblances et d'absurdités, était un faux. Déjà un Rouennais, Gabriel Gravier, s'était élevé avec raison contre d'aussi ridicules affirmations mais, faute de documents décisifs, il n'avait pu gagner entièrement le procès du Florentin. M. de la Roncière, dans son *Histoire de la Marine française*, écrivait encore en 1906 : « C'est de là [de Dieppe] que Verrazzano adressait au Roi le compte rendu de son voyage, mais en termes si vagues, avec des réminiscences si déplacées, qu'on a révoqué en doute la réalité de son expédition. »

La science historique en était là en ce qui concerne Verrazzano lorsqu'un professeur italien, M. Alessandro Bacchiani, eut la bonne fortune de découvrir successivement trois documents d'une telle valeur que leur publication a définitivement tranché la question. Nul doute ne subsiste aujourd'hui touchant la réalité des voyages de 1524 et de 1528 ni en ce qui concerne la mort tragique du navigateur toscan.

Ces documents sont :

1^o Une copie manuscrite de la *Lettre de Verrazzano à François I^{er}* trouvée par M. Bacchiani dans les archives particulières du comte Macchi di Cellere, à Rome. Ce manuscrit, rédigé en belle écriture ronde allongée, porte en marge et entre les lignes des notes tracées par une autre main et qui sont peut-être dues à Verrazzano lui-même. Il provient en effet de la fameuse bibliothèque des Jove, à Côme, et nous dirons plus loin quels liens étroits unissaient les Jove et les Verrazzano;

2^o Une autre copie manuscrite de cette *Lettre* découverte en 1925 à la Bibliothèque Vaticane. Son texte est correct bien que moins sûr, en certains endroits, que le manuscrit Macchi di Cellere. Il ne possède pas les annotations marginales ou interlinéaires de ce dernier;

3^o L'original d'un poème historique composé par Jules Jove (1504-1563), neveu et élève du célèbre Paul Jove. Ce poème, fort médiocre au point de vue littéraire, est rempli de renseignements précieux qui témoignent de la curiosité de l'auteur pour toutes les choses de son temps. Dans des strophes où défilent tour à tour les hommes illustres de la fin du XV^e siècle et du début du XVI^e, une place est réservée à Verrazzano dont la mort est contée en détail d'après un récit de son frère Girolamo.

Nous donnons plus loin la traduction de la *Lettre de Verrazzano à François I^{er}* d'après le texte du manuscrit Macchi di Cellere, publié par M. Bacchiani. Nous y ajoutons celle du fragment de Jules Jove, relative à la mort tragique du découvreur.

La présente étude n'est qu'une introduction à la lecture de ces deux intéressants documents qui jettent une vive lueur

sur l'œuvre accomplie par le hardi navigateur et par ses équipages normands.

*
**

Parmi les grandes familles florentines du début du XVI^e siècle se trouvaient les Rucellaï et les Verrazzano.

Le nom de la première est encore inscrit en lettres orgueilleuses sur la façade de marbre de Santa-Maria-Novella (1) et le palais Rucellaï, construit en 1498 sur les plans du génial Léon-Battista Alberti, s'élève toujours dans la Via della Vigna nuova. Ces Rucellaï, proches parents bien qu'adversaires des Médicis, étaient très cultivés et plusieurs membres de la famille ont laissé leurs noms aux pages de l'histoire littéraire italienne. Leur plus beau titre de gloire est cependant ailleurs que dans des œuvres mortes que nul ne lit plus. Il s'attache plutôt au souvenir de ce beau parc voisin de leur palais où ils accueillirent avec tant de noble générosité les membres de la célèbre Académie néo-platonicienne jadis fondée par Cosme l'Ancien dans sa villa de Careggi et que les difficultés de temps troublés avaient failli disperser. La postérité, toujours frappée par l'éclat des grands noms, ne voit-elle pas passer encore sous les ombrages des vastes Jardins Rucellaï — *Orti Oricellari* — les Marsile Ficin, les Politien, les Pic de la Mirandole, les Alamanni et les Machiavel?

Les Verrazzano devaient être du nombre des familiers du Palais Rucellaï et des fameux Jardins. Des liens de parenté existaient certainement entre les deux familles car, à travers

(1) La façade de Santa-Maria-Novella fut édifée par L.-B. Alberti, aux frais de Giovanni Rucellaï, de 1456 à 1470.

toutes les vicissitudes de l'exil, nous verrons cheminer côte à côte leurs membres les plus représentatifs.

Dès 1515, nous voyons un Buonaccorso Rucellaï installé à Rome comme banquier, en association avec un Bernardo da Verrazzano, prendre en location le Palais Alberini (1). A Rouen, on ne trouve pas moins de quatre Rucellaï qui bientôt se laissent appeler, à la française, Rousselay : Pietro, Zanobi, Mario et Alessandro. Zanobi Rucellaï jouera un jour un rôle dans la vie de Giovanni da Verrazzano. Peut-être l'avortement d'une conspiration ourdie par les jeunes gens des *Orti Oricellari* contre les Médicis et qui coûta la vie, le 7 juin 1522, à un Diacceto et à un Alamanni accéléra-t-il la dispersion de cette famille. Peut-être aussi, en hommes d'affaires avisés qu'ils étaient, les Rucellaï se rendirent-ils compte que les découvertes maritimes allaient avoir pour résultat de déplacer les courants commerciaux et que le trafic des voies méditerranéennes était inéluctablement condamné à déchoir.

Les recherches qui ont été faites touchant la famille Verrazzano ont permis d'établir que du mariage de Pietro Andrea da Verrazzano et de Fiammetta Capelli étaient nés au moins cinq fils. L'aîné était Bernardo, le banquier, dont nous avons parlé. Venaient ensuite Nicolo, qui fit partie de la Seigneurie en 1530 et en 1539, Piero, Giovanni et Girolamo.

Giovanni vit le jour vers 1485, soit à Val di Greve, soit,

(1) Les Rucellaï, dès le xv^e siècle, avaient eu de fréquentes occasions de se rendre à Rome. N'est-ce pas l'un d'eux, Giovanni Rucellaï, qui, venu dans la Cité Eternelle pour le jubilé de 1450, avait écrit le curieux *Zibaldone quaresimale* (Mélanges de Carême), très pittoresque description de la Rome de ce temps?

plus probablement, à Florence même, dans la rue qui porte aujourd'hui son nom (1). Il reçut certainement une instruction très complète car sa *Lettre à François I^{er}* révèle en lui un de ces doctes « *in omni re scibili* », tels qu'en vit surgir l'époque enthousiaste de la Renaissance. Maintenant que nous possédons un texte authentique de cette *Lettre* nous découvrons en effet dans ce navigateur intrépide un homme nourri de culture classique en même temps qu'un mathématicien consommé.

La tradition veut qu'avant de se lancer vers les aventures atlantiques Verrazzano ait longuement navigué en Méditerranée. Elle doit être parfaitement exacte. Dans la *Lettre* ne voyons-nous pas des allusions répétées à divers lieux du bassin méditerranéen. Naviguant le long des côtes américaines, le découvreur ne peut s'empêcher d'en comparer la configuration à celle des rivages qu'il a précédemment visités : ici ce sont des chapelets d'îles qui bordent le rivage et qui ont « des ports et des passes excellents comme il en est dans la mer Adriatique, en Illyrie et en Dalmatie » ; là, c'est une île « d'une étendue égale à celle de Rhodes ». Parfois, ce sont des traits de mœurs qui lui semblent présenter des analogies avec ceux de divers peuples qu'il a pu visiter au cours de ses voyages. En tel endroit, les femmes se coiffent « à la façon de celles de l'Égypte et de la Syrie ». Ailleurs, les parents des agonisants font entendre une sorte de mélodie assez pareille à la « plainte sicilienne », c'est-à-dire au « *rèpito* » mélancolique qu'on chante encore aujourd'hui dans certaines parties de l'île.

(1) Au n° 22 de la Via da Verrazzano, près de Santa Croce. Jules Jove dit de Verrazzano : « *Fiorentino nacque.* » « Il naquit Florentin. »

Il est certain que ces navigations avaient déjà donné une grande réputation à Verrazzano lorsqu'il vint en France, appelé peut-être par les banquiers et les marchands italiens de Lyon. Ceux-ci, en complet accord avec François I^{er}, voulaient prévenir les Espagnols dans la partie septentrionale du Nouveau-Monde. Il est naturel qu'ils aient songé à confier à un de leurs compatriotes le soin d'organiser une expédition maritime des plus hasardeuses. Ils étaient trop avisés, d'autre part, pour ne pas choisir soigneusement leur homme parmi tant d'excellents marins que l'Italie envoyait alors à travers le monde.

*
**

Au mois de septembre 1522, la caravelle de Magellan, la *Victoria*, était rentrée au port de San Lucar toute fracassée par les ouragans, mais orgueilleuse d'avoir effectué, la première, le tour du monde en contournant par l'extrême sud le continent américain (1). Ce succès des Espagnols avait suscité dans toute l'Europe une extrême jalousie. Puisque les navires castillans pouvaient, maintenant, gagner la Chine et le Japon — on disait le Cathay et Cipangu — par l'ouest, il fallait découvrir, beaucoup plus au nord, un autre passage qui fût pour leurs rivaux une route plus courte. Tous s'évertuèrent donc à rechercher l'hypothétique passage

(1) Signalons qu'un des compagnons de Magellan, l'Italien Antonio Pigafetta, de Vicence, fut l'historiographe de cette retentissante expédition et que son *Journal* fut offert par lui à un Français, Philippe Villiers de l'Isle-Adam, grand maître de l'Ordre de Rhodes, celui-là même qui devait opposer aux Turcs l'héroïque résistance que l'on sait. Les résultats du voyage de Magellan durent donc être connus très tôt en France.

à la Chine, le « détroit incertain » dont parlaient de vieilles traditions et à l'existence duquel croyait, nous le verrons, Verrazzano lui-même.

Lyon comptait alors parmi ses habitants de nombreux *fuorusciti* venus de la cité du Lys rouge : Guglielmo Nasi, Roberto Albizzi, Giuliano Buonaccorsi, Antonio Gondi, Zanobi Buondelmonte, le poète Luigi Alamanni, le richissime banquier Tommaso Guadagni. Avec une intelligente solidarité certains d'entre eux avaient constitué un vaste syndicat financier international qui étendait ses ramifications sur Venise, Rome, Londres, Nuremberg, Anvers, Séville et Lisbonne. La puissance de ce syndicat était immense et le malheureux argentier Semblancay ne le savait que trop, lui qui devait parfois recourir à d'onéreux emprunts pour équilibrer les finances royales.

Les préparatifs de l'expédition furent faits à Dieppe dans le plus grand secret. Si le choix de Giovanni de Verrazzano comme capitaine s'explique par ses relations avec les banquiers italiens, correspondants de la banque Rucellaï-Verrazzano de Rome, celui de Dieppe comme base de l'expédition s'était imposé de lui-même aux organisateurs. Dès longtemps les pêcheurs normands hantaient les rivages de l'Amérique septentrionale, abondants en baleines et en morues, tandis que, vers le midi, nos corsaires faisaient une chasse impitoyable aux vaisseaux de Charles-Quint et de Joao III. Aucun port n'était donc plus à même que Dieppe de fournir à la fois les bâtiments et les équipages. Ajoutons que cette ville avait alors des liens commerciaux extrêmement étroits avec Rouen et que Rouen, comme Lyon, regorgeait de Florentins. On y trouvait, entre autres, trois Toscanelli, petits-neveux du fameux astronome et géographe dont les

calculs avaient ouvert, disait-on, la voie à Christophe Colomb; un Alderotto Brunelleschi, vraisemblablement parent du génial architecte de la coupole du dôme de Santa Maria del Fiore et, nous l'avons dit, quatre Rucellaï (1).

Les commanditaires étaient, en apparence, les banquiers lyonnais que nous avons cités auxquels vinrent s'adjoindre un peu plus tard Jehan le Buatier, receveur des droits de l'entrée des soies à Lyon, et François le Buatier, tous deux beaux-frères de l'opulent Tommaso Guadagni; puis Antoine de Relia, principal du collège des Lombards à Paris. Il est indéniable cependant que cette entreprise ait été officiellement encouragée. L'ambassadeur du Portugal, Joao de Silveira, qui entretenait des espions dans tous nos ports, ne s'y trompait pas lorsqu'il avertissait son souverain que Verrazzano allait « descobrir o Cataio », qu'il avait proposé à François I^{er} de découvrir en Orient (*sic*) un pays que les Portugais n'avaient pas encore aperçu et que les bâtiments qu'il allait commander étaient équipés avec l'appui et sous le contrôle des amiraux des côtes.

Dans leur désir de devancer les Espagnols, Italiens et Français avaient hâté les préparatifs de l'expédition. Cinq mois ne s'étaient pas écoulés depuis le retour de la *Victoria* à San Lucar que les maîtres de hache étaient à l'ouvrage et s'affairaient sur les chantiers. Vers le milieu de 1523, quatre navires étaient prêts et Verrazzano tenta d'abord de

(1) La Normandie, en ce début du XVI^e siècle, se montrait très accueillante aux Italiens. En voici un exemple typique. En 1523, la nef gènoise le *Saint-Antoine-de-Padoue* ayant été capturée par le Havrais Du Chillou, son capitaine, Gasparro Centurione, vint se fixer à Rouen, en devint bourgeois et appela auprès de lui ses deux neveux Vincenzo et Girolamo di Negro.

se diriger avec eux vers le nord en suivant les routes bien connues des pêcheurs normands et bretons habitués au voyage de Terre-Neuve. Cette première tentative échoua. Une violente tempête surprit la petite flotte dans l'Atlantique et deux des navires seulement, la *Normande* et la *Dauphine*, purent se réfugier dans un port de Bretagne où ils furent radoubés. Quelques-uns des compagnons de Verrazzano, démoralisés par ce désastre, renoncèrent à le suivre encore, notamment Alderotto Brunelleschi. Mais ces défections ne découragèrent pas le Florentin qui, dès que les réparations indispensables furent faites aux deux bâtiments, reprit la mer. Il leur fit emprunter, cette fois, une route différente et fila avec eux le long des côtes espagnoles. Par crainte des vaisseaux de Charles-Quint, la *Normande* et la *Dauphine* avaient été armées en guerre.

Au cours de cette première partie du voyage, la *Normande*, sans doute avariée, demeura à son tour en arrière. Ce fut donc avec la seule *Dauphine* que le navigateur florentin quitta, le 17 janvier 1524, un rocher désert voisin de Madère, — probablement l'îlot connu aujourd'hui sous le nom de Porto Santo.

La *Dauphine* était une caravelle d'une centaine de tonneaux. Son équipage se composait d'une cinquantaine d'hommes, vraisemblablement recrutés parmi les Normands des côtes. Il avait des vivres pour huit mois.

Le 10 février, le petit navire avait déjà parcouru 800 lieues. Après avoir essuyé, le 24 du même mois, une furieuse tempête qui avait failli l'engloutir, il parvenait enfin, le 7 mars, à une terre « que n'avait jamais connue aucun navigateur ancien ni moderne ». La *Dauphine* devait se

trouver alors aux environs du Cap Fear (Caroline du Nord actuelle).

Le temps étant mauvais, le navire dieppois se mit à longer la côte vers le sud. Mais après avoir parcouru 200 milles dans cette direction, Verrazzano crut prudent de virer de bord afin d'éviter les possessions espagnoles de la Floride et du Temistitan (Mexique). Il se mit donc à chercher plus au nord le fameux passage vers la Chine et côtoya de nouveau la future Caroline du Nord et les modernes Etats de Virginie, du Delaware et du New-Jersey. Chemin faisant, il prit Pamlico Sund pour l'Océan oriental « qui baigne l'extrémité de l'Inde, la Chine et le Cathay », erreur bien excusable mais très caractéristique de l'esprit du temps.

La *Dauphine* semble n'avoir reconnu ni la baie de Chesapeake, ni celle de Delaware. Par contre, elle s'engagea dans l'embouchure d'un fleuve très large et très profond qui n'était autre que l'Hudson. Verrazzano estima le pays très fertile et de grande ressource, ce qui, après quatre siècles passés, prend un certain air de prophétie, puisque le site qu'il jugeait ainsi est celui où s'élève aujourd'hui la cité de New-York.

Après avoir dépassé une île triangulaire qui est sans doute l'île Block, le navire continuant sa course vers le nord, découvrit un havre si sûr et si beau qu'on lui donna le nom de *Refuge*. Verrazzano et les siens y demeurèrent quinze jours, bien accueillis par la population et recevant à bord la visite des sachems locaux. Le *Refuge* doit être la baie actuelle de Newport, dans l'Etat de Rhode-Island.

La *Dauphine*, ayant assuré son ravitaillement, quitta le *Refuge* le 6 mai et poursuivit sa route le long des côtes du Maine et du Canada. Puis, arrivé aux environs de Terre-Neuve, Verrazzano ayant épuisé toutes les ressources du

bord, donna l'ordre de retourner en France par la route des pêcheurs bretons — celle-là même par laquelle il avait d'abord tenté de venir aux rives américaines. S'il n'avait pas découvert le fabuleux détroit permettant de passer directement dans l'Océan oriental, le Florentin pouvait pourtant s'enorgueillir d'avoir reconnu plus de 700 lieues d'un littoral jusque-là ignoré des Européens.

Le 8 juillet 1524, la *Dauphine* était de retour à Dieppe. C'est de son bord que Verrazzano écrivit à cette date sa *Lettre à François I^{er}*, dont nous dirons plus loin le double mérite littéraire et scientifique avant d'en donner la traduction intégrale.

*
**

Revenu en France, le navigateur florentin n'avait qu'un désir : faire connaître ses découvertes afin de rassembler les ressources nécessaires à une nouvelle expédition. Dans sa pensée, en effet, le voyage de la *Dauphine* ne pouvait être que le préliminaire de nouvelles campagnes, une simple reconnaissance destinée à permettre une vaste colonisation ultérieure (1).

Il dut tout d'abord renseigner ceux qui s'étaient personnellement intéressés à son œuvre. L'envoi d'un exemplaire de sa *Lettre* à Leonardo Tedaldi et Tommaso Sartini, marchands à Lyon, avec mission de le faire suivre à Bonaccorso Ruccellaï à Rome apparaît donc comme tout naturel. B. Ruccellaï et son associé Bernardo da Verrazzano avaient

(1) Voir RAMUSIO, *Discorso sopra la Nuova-Francia (Navigazioni)*, III, p. 417). Verrazzano voulait convaincre François I^{er} de l'avantage qu'il y avait à faire passer en Amérique des colons français et du bétail européen.

quelque droit, financier et familial, à être des premiers renseignés. Ainsi s'explique l'existence du manuscrit découvert par M. Bacchiani.

Verrazzano, personnellement, ne tarda pas à se mettre en route pour Lyon. Au mois d'août 1524, il se trouvait dans cette ville où il faisait sans doute aux banquiers florentins le compte rendu de son expédition. Pour les éclairer sur les résultats obtenus, il s'était muni d'échantillons minéraux et végétaux provenant des pays découverts.

Mais Verrazzano comptait voir à Lyon un personnage plus puissant que les banquiers, ses compatriotes. Une lettre de Bernado Calvi à son père nous en apporte un témoignage certain : elle précise que le navigateur a apporté « un choix d'or, de drogues et d'autres liqueurs aromatiques afin de conférer ici avec beaucoup de marchands après qu'il aura été admis en présence de Sa Majesté ».

Si nous n'avons aucun renseignement touchant l'accueil que lui réservèrent le souverain et les financiers, nous avons cependant tout lieu de croire que ces journées lyonnaises furent pénibles pour le capitaine de la *Dauphine*. François I^{er} dut sans doute ne donner qu'une réponse dilatoire aux nouvelles requêtes qui lui étaient présentées : il fallait libérer la Provence envahie avant de pouvoir songer de nouveau aux conquêtes d'outre-mer. Quant aux banquiers italiens, peut-être jugèrent-ils insuffisants les résultats obtenus, au moins au point de vue commercial. Nous ne les trouverons pas au nombre des bailleurs de fonds de l'expédition de 1528.

Que fit Verrazzano durant les mois qui suivirent ? Nous l'ignorons. Les désastres de « l'an que le Roy Francois fut pris devant Pavie » (25 février 1525) furent pour lui des désastres personnels. Tandis que les Impériaux entraînaient

le souverain prisonnier sur le chemin de Pizzighitone, le Florentin apprenait la mort ou le déshonneur de ses principaux protecteurs. Bonnivet, René de Villars, bâtard de Savoie et demi-frère de la Reine-mère, Lodovico Pallavicini, Galeazzo di San Severino étaient tombés sous les coups des Basques et des Espagnols. Le comte de Saint-Paul avait été grièvement blessé. Le plus malheureux de tous était peut-être Charles d'Alençon — ce *Lanzone* dont il avait donné le nom à un promontoire d'Amérique — qui, après s'être enfui comme un couard, était venu mourir à Lyon le 11 avril 1525.

Ainsi privé de tous ceux qui l'avaient aidé, Verrazzano ne se découragea pas. Son grand dessein le hantait toujours. Sûr désormais que l'Amérique septentrionale possédait un littoral continu et n'offrait aucun passage vers l'Asie, il voulait chercher plus au sud, vers l'Amérique centrale, le détroit qui lui permettrait d'accéder « aux rives heureuses du Cathay ».

C'est en Normandie que revient alors le découvreur. Elle seule est capable de lui fournir à la fois les hommes, l'argent et les nefes. Il a eu précédemment l'occasion de connaître ces armateurs dieppois dont les pavillons sont redoutés sur les mers à l'égal de ceux des rois. Il a rencontré celui qui est le plus grand d'entre eux, Jehan Ango, homme à la vaste intelligence comme au vouloir tenace. Il sait maintenant la valeur des équipages normands.

Dès la fin de septembre 1525, nous retrouvons Verrazzano à Rouen. Son compatriote, Zanobi Ruccellai (Zénobis de Rousselay), lui sert à cette époque de caution dans un procès qu'un certain Guillaume Eynault, dit Cornette, de Dieppe, lui a intenté par « clameur de haro ». Il est accom-

pagné de son frère Girolamo, dont la présence à bord de la *Dauphine* en 1524 est probable, si elle n'est pas démontrée, mais qui sera le cartographe de l'expédition de 1528. Il est tout à fait improbable que les deux Florentins se soient alors rendus en Angleterre pour y trouver des concours, ainsi qu'on l'a cru, car en avril 1526 nous voyons se constituer une nouvelle société qui se chargera de financer un second voyage aux côtes américaines.

*
**

L'acte d'association d'avril 1526 groupa six personnages qui s'engageaient à fournir de leurs deniers les fonds nécessaires à la nouvelle expédition :

L'amiral Chabot	4.000	livres	tournois.
Guillaume Preudhomme, trésorier général de Normandie	2.000	—	—
Pierre d'Espinolles	1.000	—	—
Jehan Ango	2.000	—	—
Jacques Boursier	2.000	—	—
Giovanni da Verrazzano	2.000	—	—

La dépense totale prévue pour ce « voyage des Indes » était de 20.000 livres tournois : environ 400.000 francs-or ou 2 millions des francs dépréciés d'aujourd'hui ! En sus de leurs mises de fonds, Chabot devait fournir deux galions et Ango une nef. La participation de l'Amiral et du trésorier Preudhomme donnait à l'entreprise un caractère officiel.

Verrazzano allait assumer de nouveau les fonctions de capitaine. Aussi le voyons-nous prendre aussitôt ses dispositions pour la préparation de l'expédition. Le vendredi 11 mai 1526, il signe une procuration générale en faveur de

son frère Girolamo et du banquier Zanobi Rucellaï. Le document est signé : « Janus Verrazzanus » (1).

Le lendemain, 12 mai, une autre procuration est signée en faveur d'Adam Godefroy, bourgeois de Rouen. Verrazzano y prend, comme dans la première, le titre de « capitaine des navires esquippez pour aller au voiage des Indes ».

Les préparatifs de l'expédition devaient durer près de deux années. Peut-être les circonstances politiques causèrent-elles des retards. Peut-être aussi Verrazzano voulut-il simplement mettre bien au point l'armement de sa petite flotte avant de tenter une nouvelle traversée de l'Océan.

Nous avons tout lieu de croire qu'il passa une partie tout au moins de l'année 1527 à Dieppe. Les frères Parmentier et en particulier Jean, le découvreur-poète, durent le connaître et le fréquenter. Nous trouvons en effet dans la *Relation du voyage à Sumatra* accompli par eux cette allusion très précise à l'expédition de 1524 : « Cette côte (la région située au nord de la Floride) fut découverte il y a cinq ans par Messire Giovanni Verrazzano au nom du roi François et de Madame la Régente et la contrée est appelée Franciscane même par les Portugais. »

Nous croyons relever une autre trace de l'influence des Verrazzano dans les milieux maritimes dieppois. La fameuse *Mômerie* de 1527, la fête la plus somptueuse sans doute qui

(1) Il est à noter que les pièces authentiques de 1526 transforment de diverses manières le nom du Florentin : Jehan de Verrassenne, Jehan de Varesam, Jehan Varrassenne, Jehan de Varrassenne, etc. Il est vrai qu'Amerigo Vespucci était parfois devenu sous la plume des chroniqueurs Amerigo de Espuche ou Morigo Vespuche et qu'un historien allemand du XVI^e siècle appela Christophe Colomb : Christoffel Dawber, c'est-à-dire Christophe... pigeon mâle !

ait jamais été donnée dans le vieux port normand, présente en effet un caractère italien très prononcé : c'est un *trionfo* d'outre-monts curieusement transporté sous notre ciel. Jean Parmentier passe pour l'avoir réglé : ne l'aurait-il pas fait de concert avec ses collègues italiens, collaborateurs tout indiqués en ce temps où Florence fournissait toute la Péninsule de *festaiuoli* ou entrepreneurs de fêtes publiques.

Au mois de décembre 1527, l'expédition semblait prête au départ. L'ambassadeur Joao da Silvera, toujours à l'affût, écrivait en effet que *Mestre Verrazzano* devait partir en février ou mars pour une rivière du Brésil. Il mentionnait la part prise par l'amiral Chabot à cette expédition.

En réalité, Verrazzano n'avait pas l'intention d'aller au Brésil. Mais peut-être laissait-il courir ce bruit pour donner le change aux Portugais et à tous ceux qui auraient été tentés de le gagner de vitesse dans sa course vers le passage à la Chine.

Les navires quittèrent Dieppe au printemps de 1528. « Jehan Verraze, nous dit le cosmographe André Thévet dans ses *Singularitez de la France antarctique* (1558), partit de Dieppe le 17 mars par ordre de François I^{er}, parcourut toute la Floride et fut tué par les barbares de ce pays. » Le renseignement fourni par Thévet est de tout point exact et aurait dû donner à réfléchir aux négateurs américains acharnés, à la suite de Murphy, à dérober au navigateur florentin une gloire légitimement conquise.

*
**

Jusqu'à 1925 il ne demeurait rien, absolument rien, qui pût fournir des précisions sur les régions visitées par Verraz-

zано au cours de son second voyage. Une tradition, basée sur les témoignages de Thévet, de Ramusio et de Paul Jove, affirmait bien que le capitaine du « voiage des Indes » avait été massacré par les indigènes d'une terre où il était descendu avec quelques compagnons. Mais certains la rejetaient, prétendant que Verrazzano n'était autre que ce Florin ou Florentin — c'était Fleury, nous l'avons dit! — qui avait été décapité à Colmenar de las Arenas. D'autres, s'ils y ajoutaient foi, n'étaient pas d'accord sur le lieu du meurtre : Brésil, Floride ou Cap Breton.

C'est dans le fonds du *Museo Civico* de Côme, qui possède nombre de reliques de la famille Jove, que M. Alessandro Bacchiani a eu la bonne fortune de trouver le mot de cette énigme quatre fois séculaire. Son attention y fut un jour attirée par un gros manuscrit dans lequel il reconnut un poème historique et didactique composé par Jules Jove, neveu et élève du fameux évêque de Nocera auquel il succéda sur ce siège. Au point de vue littéraire, l'ouvrage apparut aussitôt comme dépourvu de toute valeur : « L'auteur crut donner, dit M. Bacchiani, un cachet plus artistique à ses expériences personnelles et à sa connaissance du passé en les exposant en octaves. Ce ne fut pas une heureuse idée, car le bon Giulio est précisément la négation de la poésie tant dans les images que dans la forme, chez lui toujours négligée et vulgaire. » On ne peut, hélas! que souscrire au jugement sévère du professeur romain, mais l'intérêt de l'ouvrage de Jules Jove réside ailleurs que dans le style. On y trouve en effet une foule de renseignements précieux pour l'histoire et en particulier toutes les circonstances du drame où périt Verrazzano.

Le manuscrit de Côme contient le récit des événements qui se succédèrent depuis la guerre entre Charles-Quint et l'élec-

teur de Saxe jusqu'à la mort du maréchal de France Filippo Strozzi — encore un Florentin, parent des Rucellaï — sous les murs de Thionville. Cette période n'est que de onze années, mais combien agitées ! Aussi, chemin faisant, Jules Jové fait-il défiler sous sa plume une foule de grands personnages : rois, capitaines, lettrés, artistes et, naturellement, les plus illustres navigateurs.

Parmi ces derniers figurent Magellan, Pizarre, Cortez, puis Verrazzano. Cet honneur était bien dû à celui qui avait donné le nom de *Jovio* à un promontoire de la côte américaine. Interpellant Cortez et le félicitant du succès de ses expéditions, Paul Jové lui rappelle les malheurs du capitaine italien. Nous apprenons ainsi que Giovanni, après avoir côtoyé la Floride, avait viré de bord et avait erré parmi les Antilles. Sans doute cherchait-il de ce côté le fameux détroit tout en se gardant d'être surpris par les flottes espagnoles. Mais un jour qu'il était descendu à terre, probablement dans un des îlots à la riche végétation qui avoisinent la Guadeloupe (1), il fut surpris par des cannibales, tué par eux, dépecé et dévoré. Ses compagnons, débarqués avec lui, subirent le même sort, et Girolamo, le cartographe, « qui vit la terre se rougir du sang fraternel », ne put, étant à bord, leur porter secours.

L'expédition, privée de son chef, se hâta de rentrer à Dieppe. Le massacre du navigateur florentin et des marins normands avait sans doute eu lieu au mois de juin 1528. Au mois de septembre suivant, au plus tard, les navires étaient de retour en France.

Girolamo paraît être alors retourné en Italie. Une carte

(1) Opinion de M. Bacchiani.

dont il est l'auteur est conservée à la Bibliothèque Vaticane. Elle est datée de 1529 et reflète les découvertes fraternelles. Pour la première fois, cette partie de l'Amérique qu'avait reconnue Giovanni y est désignée non plus du nom de Francesca, mais de celui de *Verrazzana* ou *Nova-Gallia* : la Verrazzanie ou Nouvelle-France. Elle permet de supposer que Girolamo fit partie de l'expédition de 1524 et que les notes de son frère — le *libretto* peut-être auquel il fait allusion dans la *Lettre à François I^{er}* — lui servirent à tracer les contours des terres nouvelles.

Une lettre d'Annibal Caro adressée à la joyeuse société qui se réunissait à Rome chez monsignor Giovanni Gaddi — dans un *palazzetto* situé juste en face du palais Alberini, siège de la banque Rucellaï-Verrazzano — témoigne que Girolamo vivait encore en 1537 et qu'il était un familier de la maison. Cette lettre fait allusion à la fameuse carte : « Je ne puis rien dire qui soit digne de votre carte car nous n'avons pu dépasser aucune terre qui n'ait été découverte par votre frère et par vous. » C'est le dernier témoignage que nous ayons de l'existence de cet autre Florentin aventureux.

*
**

Verrazzano, docte humaniste et découvreur intrépide, a joué de malheur vis-à-vis de la postérité. Les manuscrits qu'il avait laissés et notamment le *libretto* qu'il avait écrit à l'usage des gens de mer ont disparu dans le grand désastre de la République Florentine (1529). Les documents qui attestaient son activité en Normandie et qui se trouvaient dans les Archives du Parlement où put encore les consulter Gabriel Gravier sont devenus introuvables depuis le transfert de ces

archives à la Préfecture : nous espérons qu'ils sont simplement égarés, car ils portaient les seules signatures subsistantes du navigateur. Il ne nous reste de lui que la *Lettre à François I^{er}*, mais fort heureusement, par une revanche de la destinée, nous en possédons aujourd'hui un texte exact et complet d'où Verrazzano semble resurgir tout entier avec sa vaste culture, ses qualités de marin, son esprit précis et critique d'homme moderne.

La *Lettre* est écrite dans ce bel italien du XVI^e siècle qui fait songer au savoureux français de Rabelais et de Montaigne. Toute la sève des phrases est latine et l'on a la sensation, parfois, que l'auteur les a pensées dans la vieille langue de Tacite avant de les écrire en langue vulgaire. Latins aussi sont les mots, bien souvent, et, mieux encore, au beau milieu du texte italien, bondit parfois comme un torrent mal contenu l'affirmation ou la précision romaine. Une composition logique, un plan d'une magnifique clarté donne à l'œuvre toute sa valeur, qui est immense.

Verrazzano n'est pas seulement un bon écrivain. C'est un esprit positif et critique. Avec lui on voit sombrer définitivement la scolastique pesante et l'autorité du *magister dixit*. Il respecte Aristote, certes, cet ancien disciple des sages des *Orti Oricellari*. Il est surpris peut-être que le maître soit pris en faute. Mais pour lui rien ne vaut la leçon des faits ni la vertu de l'expérience. Les anciens ont pu croire que l'Océan occidental et l'Océan oriental se rejoignaient et que, d'Europe, on pouvait aller aux Moluques sans rencontrer l'obstacle d'aucune terre. Vieilles lunes que tout cela ! « Aristote l'affirme, se basant sur certaines analogies, mais son opinion est contraire à celle des modernes et s'est révélée fausse à l'expérience.... » N'en parle-t-il pas savamment l'homme qui a reconnu un rivage continu allant de la Floride à Terre-

Neuve et qui a cherché vainement le détroit que lui promettaient des traditions aussi vénérables qu'incertaines?

C'est un savant aussi que Florence a donné à la Normandie et que la Normandie a envoyé aux rives américaines. Toute la partie de sa *Lettre* consacrée aux conclusions géométriques et cosmographiques qu'il a pu tirer de son voyage en témoignent. L'esprit scientifique du navigateur s'y découvre tout entier et si, fort aimablement, M. le capitaine de frégate de Courten, de la Marine royale italienne (1), n'était venu à notre aide, nous n'aurions pu traduire ces déductions mathématiques qui ne sont pas le chapitre le moins curieux de ce *Journal de Bord*. La façon de calculer les distances a pu se modifier depuis le XVI^e siècle. On conviendra cependant que les résultats obtenus par Verrazzano sont, depuis lors, demeurés acquis et que les conclusions scientifiques fournies par l'expédition de 1524 se sont trouvées confirmées par les découvertes ultérieures.

Le Florentin, lorsque la *Dauphine* vira de bord pour regagner Dieppe, avait acquis une double certitude. Il savait désormais :

1^o Que les terres nouvelles formaient un grand continent : « Si les dites terres s'étendent en profondeur à proportion du développement de leur littoral, il n'est pas douteux que leur grandeur n'excède celle de l'Asie » ;

2^o Que ce grand continent était isolé : « Toute cette terre ou Nouveau-Monde dont nous avons parlé forme bloc et ne touche ni à l'Asie ni à l'Afrique. Nous le savons avec certitude. »

(1) M. le capitaine de frégate de Courten est le frère de M^{lle} Clementina de Courten, docteur ès lettres, professeur à l'Université catholique de Milan et membre correspondant de l'Académie de Rouen.

Ces vérités, qui nous semblent aujourd'hui toutes simples, étaient alors de grandes nouveautés. Si l'on se reporte à la carte de Toscanelli, sur laquelle l'île de Saint-Brandan (?) apparaît comme la seule terre existant entre les Açores et Cipangu, on se rend compte de l'immense progrès fait en un demi-siècle, tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique. A ce progrès, Verrazzano avait apporté une large contribution, grâce à ses connaissances certainement exceptionnelles pour l'époque, grâce aussi à l'héroïsme de ses équipages normands.

*
**

« Des quatre découvreurs italiens les plus représentatifs, a dit M. Bacchiani, Colomb est le mystique, Cabot l'aventurier, Vespucci l'homme d'affaires, Verrazzano l'humaniste. » Ce jugement est le meilleur qu'on puisse porter sur le grand navigateur à qui il n'a manqué qu'un peu de bonne fortune pour paraître, aux yeux de la foule, l'égal des autres. Pour nous, en traduisant la *Lettre à François I^{er}* et le fragment de l'indigeste poème de Jules Jove, relatif à la mort du navigateur florentin, nous avons poursuivi un double but : faire connaître dans tous leurs détails les glorieuses expéditions de 1524 et de 1528, et permettre d'apprécier chez nous une œuvre qui doit être désormais comptée à la fois parmi les créations littéraires les plus dignes d'intérêt et parmi les plus précieux documents scientifiques.

NOTA. — *Les notes désignées par les lettres de l'alphabet, au-dessous de notre traduction, figurent dans le Manuscrit Macchi di Cellere. Elles sont probablement dues à Verrazzano lui-même.*

Celles qui ont pour indice un chiffre sont dues au traducteur.

GIOVANNI DA VERRAZZANO

RELATION DU VOYAGE DE LA *DAUPHINE*
A FRANÇOIS I^{er}, ROI DE FRANCE

Depuis la tempête essayée dans les régions septentrionales, Roi Sérénissime, je n'ai pas écrit à Votre Majesté ce qui était advenu des quatre navires qu'Elle envoya sur l'Océan pour découvrir des terres nouvelles. J'ai pensé en effet qu'Elle avait été mise au courant de la violence des vents qui nous contraignirent à nous réfugier en Bretagne avec les seules nefes la *Normandé* et la *Dauphine* avariées. Votre Sérénissime Majesté aura su aussi comment nous passâmes avec ces bâtiments réparés et armés en guerre le long des côtes d'Espagne. Nous résolûmes ensuite de poursuivre avec la *Dauphine* seule la navigation précédemment entreprise. Etant de retour, je vais faire connaître à Votre Majesté ce que nous avons découvert.

DE MADÈRE AU NOUVEAU-MONDE

TEMPÊTE SUR L'OCÉAN

Nous partîmes le 17 janvier passé (A) avec la dite *Dauphine* du rocher désert (1) qui est proche de l'île de Madère, appartenant au Sérénissime Roi de Portugal. L'équipage, fort

(A) Au début de 1524.

(1) Probablement l'île Porto-Santo actuelle (conjecture de M. Bacchiani).

de cinquante hommes, était fourni pour huit mois de vivres, d'armes et d'autres engins de guerre et de marine. Nous naviguâmes d'abord par vent de Zéphyr (1), le vent Subsolain (2) soufflant avec une agréable douceur. En vingt-cinq jours, nous parcourûmes huit cents lieues (3). Le 24 février (A), nous essayâmes une tempête telle que jamais marin n'en subit de pareille. Nous lui échappâmes avec l'aide de Dieu et grâce à la solidité du navire, porteur d'un nom glorieux et d'un heureux destin, construit pour pouvoir supporter les assauts de la mer. Nous poursuivîmes notre navigation vers l'occident, en appuyant un peu vers le nord. En vingt-cinq jours nous franchîmes encore plus de quatre cents lieues. Alors apparut une terre nouvelle que nul, ni autrefois ni de nos jours, n'avait jamais vue (4).

LA PREMIÈRE TERRE APERÇUE A 34° DE LATITUDE NORD

Cette terre, à première vue, semblait assez basse. Nous en étant approchés à un quart de lieue, nous fûmes avertis par de grands feux allumés sur le rivage qu'elle était habitée. Nous remarquâmes qu'elle s'étendait vers le midi. En explorant la côte dans le but de découvrir quelque havre où il fût

(A) Vers la seizième heure.

(1) En bon humaniste, G. de Verrazzano donne aux vents leurs noms classiques. Le zéphyr est le vent d'ouest.

(2) Vent d'est-sud-est.

(3) La lieue usitée par Verrazzano équivaut à 4 milles romains, soit 5.924 mètres. Notre navigateur compte 75 milles au degré.

(4) D'après les conjectures de M. Alessandro Bacchiani, le point auquel eut lieu ce premier débarquement des gens de la *Dauphine* serait situé plutôt au sud qu'au nord du cap Fear actuel (Caroline du Nord), peut-être aux environs de Willmington.

possible de pénétrer avec le navire afin de faire une reconnaissance de ce pays, nous ne trouvâmes, sur une distance de cinquante lieues, ni port ni endroit où nous pussions jeter l'ancre. Ayant remarqué que la terre continuait à s'étendre vers le midi (1), nous décidâmes de faire demi-tour et de la côtoyer dans la direction du nord (A) où nous retrouvâmes le point précédemment aperçu. Nous relâchâmes et envoyâmes la chaloupe à terre. Nous vîmes alors beaucoup d'indigènes qui accouraient vers le rivage puis s'enfuyaient à notre approche. Parfois, ils s'arrêtaient et se retournaient, nous considérant avec un grand étonnement. Lorsque nous les eûmes rassurés en leur faisant des signes, quelques-uns vinrent à nous témoignant leur grande joie de nous voir. Ils s'émerveillaient de nos habits, de nos visages et de notre blancheur, nous indiquaient par gestes les endroits où la chaloupe pouvait aborder le plus facilement et nous offraient des victuailles.

LE PREMIER DÉBARQUEMENT ET LES PREMIERS INDIGÈNES

Nous prîmes terre. Je dirai brièvement à Votre Majesté ce que nous pûmes apprendre du genre de vie et des mœurs de ces populations.

Ces gens vont entièrement nus, sauf aux parties honteuses où ils portent des peaux de petits animaux du genre des martres et une étroite ceinture végétale tissée de queues

(A) Pour ne pas nous fourvoyer parmi les Espagnols.

(1) Verrazzano et ses compagnons reconnurent donc les côtes de la Caroline du Sud. Lorsqu'ils s'aperçurent qu'ils s'approchaient de la zone espagnole (Floride et Mexique), ils rebrous-sèrent chemin pour éviter à la *Dauphine* d'être détruite ou capturée.

d'autres bêtes. Ces queues, en pendant, entourent le corps jusqu'aux genoux. Le reste, ainsi que la tête, est découvert. Quelques-uns portent des guirlandes de plumes d'oiseaux. Ils sont noirs de peau et assez semblables aux Ethiopiens. Leurs cheveux sont noirs aussi et épais, mais de médiocre longueur. Ils les rassemblent derrière la tête à la manière d'une petite tresse. Quant aux qualités physiques, ils sont bien proportionnés et de stature moyenne. Certains cependant sont plus grands que nous. Leurs poitrines sont larges, leurs bras robustes et les autres parties du corps avantageuses. Ils n'ont rien d'autre de remarquable que leurs visages qui ont tendance à être plutôt larges : ce n'est pas, d'ailleurs, une règle générale, car nous en vîmes beaucoup dont la figure était allongée. Leurs yeux sont noirs et grands, leurs regards droits et vifs. Leur vigueur est médiocre, mais ils ont l'esprit délié, sont agiles et font d'excellents coureurs. D'après l'expérience que nous avons pu en faire, les deux premières de ces qualités les font ressembler aux Orientaux et surtout aux habitants des régions les plus reculées de la Chine. Nous ne pûmes rien apprendre de particulier concernant la vie et les mœurs de ces populations en raison du peu de séjour que nous fîmes à terre, n'ayant que peu de monde et le navire étant ancré en haute mer.

« FORÊT-DE-LAURIERS » ET « CHAMP-DE-CÈDRÈS »

Sur cette même côte, dans une région voisine, nous rencontrâmes d'autres peuples qui ont, croyons-nous, un genre de vie analogue. J'en ferai plus loin la Relation à Votre Majesté, devant lui dépeindre auparavant la situation et la nature de cette terre. Le rivage de la mer est tout couvert de sable très

fin jusqu'à la hauteur de quinze pieds et se présente sous la forme de petites collines sur une largeur d'environ cinquante pas. En remontant plus loin, on trouve des ruisseaux et des bras de mer qui, pénétrant par certains passages, sillonnent le rivage en suivant les déclivités de celui-ci. Au delà se montre une terre étendue et sensiblement plus élevée que les dunes du rivage. On y admire de belles campagnes et des plaines couvertes d'immenses forêts, dont certaines sont peu denses et d'autres très touffues. Les arbres sont de nuances si diverses et ces forêts sont si belles et si plaisantes à voir qu'il est malaisé de l'exprimer. Et que Votre Majesté n'aille pas croire qu'elles ressemblent à la Forêt Hercynienne ou aux âpres solitudes de la Scythie et des côtes septentrionales où abondent des arbres grossiers : elles sont formées et ornées de palmiers, de lauriers, de cyprès et aussi d'autres essences inconnues des Européens (A). Ces arbres exhalent à grande distance des odeurs très suaves (B) dont nous ne pûmes connaître les propriétés pour les raisons ci-dessus indiquées. De plus, il nous aurait été difficile de nous engager dans ces forêts, car leur épaisseur est si grande qu'on ne saurait guère y pénétrer. Nous pensons que se trouvant dans la région orientale, ce pays produit aussi des drogues, des liqueurs aromatiques et d'autres richesses : l'or, notamment, car la terre en a la couleur. Les animaux de toutes sortes y abondent : cerfs, daims et lièvres. Il offre des lacs et des

(A) Nous baptisâmes cette terre « Forêt-de-Lauriers » et, un peu plus bas, en raison de la présence de beaux cèdres, nous lui imposâmes le nom de « Champ-de-Cèdres ».

(B) Nous en sentîmes l'odeur sur l'espace de cent lieues, et surtout lorsqu'on brûlait des cèdres et que les vents venaient de la terre.

étangs d'eau vive, peuplés d'un grand nombre d'oiseaux, ce qui permettrait de s'y livrer commodément au plaisir de la chasse.

SALUBRITÉ ET DOUCEUR DE CLIMAT

Cette terre se trouve sous le 34° degré (A). L'air y est salubre, pur et tempéré de chaud et de froid. Dans cette région, les vents sont doux. Ceux qui, pendant l'été, soufflent le plus souvent sont le Corus et le Zéphyr : c'est au début de cette saison que nous nous trouvions en cet endroit (B). Le ciel est pur et clair ; il pleut rarement et si parfois, sous l'influence des vents du sud, l'atmosphère se charge de brume ou de brouillard, un instant suffit à l'éclaircir et à lui rendre de nouveau sa transparence. La mer est tranquille et sans agitation, ses eaux sont paisibles. Bien que le rivage soit très bas et dépourvu de ports, il n'est cependant pas inhospitalier pour les navigateurs, étant tout à fait plat et sans aucun écueil. La profondeur des eaux est telle qu'à quatre ou cinq pas de la terre, tant au flux qu'au reflux, elle atteint 20 pieds pour s'accroître ensuite à mesure qu'on gagne le large. Le fond en est si sûr qu'aucun navire assailli par la tempête ne saurait périr dans ces parages à moins de rompre ses amarres. Nous en avons fait nous-mêmes l'expérience, car étant ancrés en haute mer au début de mars, époque à laquelle les vents sont partout d'une grande violence, il nous arriva plusieurs fois, au cours de tempêtes, de trouver notre ancre brisée. Mais jamais elle ne dérapa ni ne se déplaça le moins du monde.

(A) Comme Carthage et Damas (1).

(B) Dans ces régions.

(1) En réalité, Carthage est situé sous 36° 51' de latitude nord et Damas sous 33° 30'.

UN MATELOT CHEZ LES INDIGÈNES
LA TERRE DE L'ANNUNZIATA ET L'ISTHME VERRAZZANO

Nous quittâmes ce lieu et suivîmes la côte qui se dirigeait vers l'orient. Voyant partout de très grands feux, indice d'une population nombreuse, nous fîmes relâche. Comme il n'y avait aucun abri, nous envoyâmes la chaloupe à terre avec vingt-cinq hommes pour faire de l'eau. Mais des vagues énormes balayaient la rive qui était plate et nue. Il était donc impossible d'aborder sans risquer la perte de l'embarcation. Sur le rivage nous vîmes quantité de gens qui nous faisaient des signes d'amitié, nous avertissant quand nous étions près de toucher la terre. Je fus témoin en cet endroit d'un acte de générosité que je vais dire à Votre Majesté.

Nous avons envoyé à la nage un de nos jeunes matelots porteur de quelque pacotille : grelots, miroirs et autres cadeaux. Lorsqu'il fut parvenu à quatre brasses de ces gens, il leur lança ces objets. Mais voulant s'en retourner, il fut rejeté par les flots avec une telle violence qu'il roula à demi mort sur le rivage. Ayant vu cela, les indigènes accoururent aussitôt. Ils prirent le matelot par la tête, les jambes et les bras et le transportèrent à quelque distance. Le jeune homme, se voyant ainsi emporté, fut pris de terreur et poussa de grands cris. Les autres, pendant ce temps, criaient également en leur langage, pour le persuader de ne rien craindre. Puis, l'ayant étendu à terre, au soleil, au pied d'un monticule, ils prodiguaient les marques de leur admiration, considérant la blancheur de sa peau et détaillant tout son corps. Ils le dépouillèrent de sa chemise et de ses chausses et le laissèrent nu, l'approchant de la chaleur d'un grand feu qu'ils avaient allumé. A cette vue, les matelots restés dans la chaloupe

demeurèrent épouvantés, ainsi qu'il advient chaque fois qu'ils se trouvent en présence d'une nouveauté et crurent que ces gens-là voulaient faire rôtir leur compagnon pour le dévorer. Mais celui-ci, ayant repris quelques forces, fit signe, après être demeuré quelque temps avec les indigènes, qu'il voulait rejoindre le vaisseau. Ils l'accompagnèrent alors jusqu'à la mer avec de grandes démonstrations d'amitié et le tenant étroitement embrassé. Pour le rassurer complètement, ils s'éloignèrent jusqu'à un monticule assez élevé et, de là, continuèrent à le regarder jusqu'au moment où il fut embarqué dans la chaloupe.

Ce jeune homme constata chez ce peuple les particularités suivantes. Il avait le teint noir (*sic*) comme les précédents et la peau fort brillante. De stature médiocre, il avait le visage plus allongé, le corps et les membres beaucoup plus fins. Moins fort, il était aussi d'esprit plus vif. Le matelot ne remarqua rien d'autre (A).

(A) Nous appelâmes cette terre l'Annunziata, en souvenir du jour de notre arrivée. Il s'y trouve un isthme large d'un mille et long de 200 milles ! Du navire on apercevait la mer orientale vers le nord-ouest. Cette mer est sans doute celle qui baigne l'extrémité de l'Inde, de la Chine et du Cathay (1). Nous naviguâmes le long de cette île avec l'espérance tenace de trouver quelque détroit ou mieux un promontoire qui achevât cette terre vers le nord, afin que nous puissions pénétrer jusqu'aux bienheureux rivages du Cathay. A cet isthme fut donné par le découvreur le nom d'*Isthme Verrazzano*. De même toute la terre rencontrée fut appelée *Francesca*, en l'honneur de notre roi François.

(1) Il s'agit du Cap Hatteras et de Pamlico Sound. Verrazzano, on le voit, prit la lagune pour une autre mer s'étendant au delà d'un isthme. Les cartes de Maggiolo (1527) et de Gerolamo da Verrazzano (1529) témoignent de la même erreur.

Cette terre fut appelée l'*Annunziata*, en raison de la date de

TROIS JOURS DANS L' « ARCADIE. »
ENLÈVEMENT D'UN ENFANT

Ayant quitté cet endroit et suivant toujours le rivage qui tendait légèrement vers le nord, nous parvînmes après cinquante lieues à une autre terre qui semblait beaucoup plus belle et couverte d'immenses forêts. Nous y relachâmes et, ayant envoyé vingt hommes en reconnaissance à deux lieues environ à l'intérieur, nous découvrîmes les indigènes qui, effrayés, s'étaient enfuis dans les bois. Au cours de cette exploration, nous trouvâmes une femme fort vieille et une autre de dix-huit à vingt ans qui s'étaient, de frayeur, cachées dans les herbes. La vieille avait deux petites filles qu'elle portait sur les épaules et contre son cou un garçonnet : ces enfants étaient tous âgés d'environ huit ans. La jeune était accompagnée du même nombre d'enfants, mais tous du sexe féminin. Lorsque nous fûmes parvenus auprès d'elles, ces femmes se mirent à crier. La vieille nous expliqua par signes que les hommes s'étaient réfugiés dans la forêt. Nous leur donnâmes à manger de nos vivres. La vieille les accepta très volontiers, mais la jeune les refusa et les jeta à terre avec colère. Nous saisîmes le petit garçon de la vieille pour l'emmener en France. Nous voulûmes aussi nous emparer de la jeune femme qui était très belle et de haute stature, mais nous ne pûmes réussir, tant elle criait, à l'entraîner vers la mer. Comme nous devions traverser une certaine étendue de bois à cause de l'éloignement du navire, nous décidâmes de l'abandonner et de n'emmener que l'enfant.

l'arrivée de la *Dauphine*. A Florence, cette fête marquait le début de l'année (25 mars).

La note du manuscrit débute en latin : « *Appellavimus Annunciatam a die adventus.* »

LES PLANTES TEXTILES ET LA VIGNE
L'OFFRANDE DU FEU

Les indigènes de cette région étaient plus pâles de peau que ceux auxquels nous avons eu précédemment affaire. Ils étaient vêtus de certaines fibres qui pendent aux branches des arbres et qu'ils tissent avec des brins de chanvre sauvage. Ils allaient tête nue, comme les peuplades précédentes. En général, ils vivent de légumes. Ceux-ci sont très abondants dans ces parages et très différents des nôtres en ce qui concerne la couleur et la grosseur ; leur goût est excellent. Ils se nourrissent aussi du produit de leurs chasses, de poissons et d'oiseaux qu'ils prennent avec des arcs et des lacets. Leurs arcs sont de bois dur et leurs traits de roseau : à l'extrémité de ces derniers, ils mettent des os de poissons ou d'autres animaux. Le gibier, dans ce pays, est beaucoup plus sauvage qu'en Europe en raison de la continuelle poursuite des chasseurs.

Nous vîmes de nombreuses barques formées d'un seul tronc d'arbre, longues de vingt pieds, larges de quatre et qui sont construites sans le secours de la pierre, du fer ou d'autres métaux. Durant l'espace de deux cents lieues que nous parcourûmes, nous n'aperçûmes d'ailleurs dans ce pays aucune pierre ni d'aucune espèce. Les indigènes se servent du quatrième élément et brûlent ce qu'il faut du bois pour former le creux de la barque. Ils agissent de même pour parer la poupe et la proue qui permettent à l'embarcation de fendre les flots de la mer.

En cette région, la terre est aussi belle et aussi bonne qu'aux lieux précédemment touchés. Les forêts y sont rares, mais les arbres de tous genres y abondent sans être toutefois

aussi odoriférants, le pays étant plus septentrional et plus froid. Nous aperçûmes beaucoup de vignes sauvages qui, en grandissant, s'enroulent autour des arbres, suivant la coutume de la Gaule Cisalpine. Si elles étaient soignées par des cultivateurs avertis, elles produiraient sans doute d'excellents vins. A plusieurs reprises, en effet, nous constatâmes que leur fruit, séché, était comme celui de notre pays, agréable et doux (1). Ces vignes sont appréciées des indigènes, car partout où elles naissent, ils arrachent les arbustes voisins afin de permettre aux grappes de mûrir.

Nous trouvâmes aussi des roses des bois, des violettes, des lis et de nombreuses espèces d'herbes et de fleurs odoriférantes très semblables des nôtres. Nous ne pûmes noter le mode de construction des habitations qui sont à l'intérieur des terres. D'après de nombreux indices, nous pensons qu'elles sont formées de bois et de matières végétales. Nous croyons aussi, d'après certaines apparences, que beaucoup des habitants dorment en plein air et n'ont d'autre toit que le ciel. Nous n'apprîmes rien d'autre au sujet de ce peuple et nous pensons que tous les indigènes des terres visitées par nous ont des mœurs et des usages identiques.

Après être demeurés trois jours en cet endroit, nous rega-

(1) Hudson, en 1609, reçut des indigènes des raisins secs en même temps que des courges et des pelleteries. Il les jugea à son tour d'un goût agréable.

Il est curieux de voir que les constatations faites par Verrazano et par Hudson corroborent ce que les anciennes *Sagas* — notamment celle d'Erik le Rouge et celle de Thorfin Karlsefni — avaient déjà dit du Pays du Vin (*Vinland*). Voir à ce sujet le volume du lieutenant-colonel Langlois : *La Découverte de l'Amérique par les Normands vers l'an Mille* (Société d'Éditions géographiques, maritimes et coloniales. Paris, 1924).

gnâmes la côte et décidâmes, en raison de la rareté des havres, de suivre toujours le rivage (A), en direction du nord-est. Nous naviguions le jour seulement et, la nuit, nous jetions l'ancre (B).

(A) Que nous nommâmes *Arcadie* (1) en raison de la beauté de ses arbres.

En *Arcadie*, nous trouvâmes un homme qui s'approchait du rivage pour voir qui nous étions. Il était méfiant et prêt à fuir. Il nous observait, mais ne se laissait pas approcher. Il était beau et nu. Ses cheveux étaient rassemblés en nœud, son teint olivâtre.

Nous étions une vingtaine d'hommes à terre. Sur nos avances, il s'approcha à deux coudées de nous et nous présenta un morceau de bois allumé comme pour nous offrir du feu. Nous enflammâmes de la poudre avec un briquet (?), ce qui le fit trembler de peur. Nous déchargeâmes ensuite une escopette : il resta comme abasourdi et se mit à prier et à prêcher comme un religieux, montrant du doigt le ciel et désignant la mer et le navire comme s'il nous donnait sa bénédiction.

(B) Nous suivîmes une côte toute verte de forêts, mais dépourvue de ports. Il s'y trouvait quelques beaux caps et de petits fleuves. Nous la baptisâmes « *Côte-de-Lorraine* », à cause du Cardinal (2). Le premier promontoire reçut le nom d'*Alençon* (3) et le second celui de *Bonnivet* (4), le plus grand fleuve celui de

(1) Cette *Arcadie* correspond à la Virginie et au Maryland. La *Dauphine* côtoya ensuite le littoral du Delaware et du New-Jersey.

(2) Jean de Lorraine, cardinal de Guise, connu sous le nom de Cardinal de Lorraine (1498-1550).

(3) Charles d'Alençon, époux de Marguerite d'Angoulême et beau-frère de François I^{er}. Il devait mourir à Lyon l'année suivante, après avoir été taxé par certains de couardise pour sa retraite hâtive du champ de bataille de Pavie.

(4) Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnavet, né vers 1488, mort à la bataille de Pavie (1525). Compagnon d'enfance et de plaisirs de François I^{er}, il avait été nommé amiral de France.

TERRE D'ANGOULÊME. BAIE SAINTE-MARGUERITE
FLEUVE VENDOME, L'ILE DE LA REINE LOUISE

Au bout de cent lieues, nous découvrîmes un endroit fort agréable situé entre deux petites collines. Il y coulait une très grande rivière qui venait se jeter dans la mer. Cette rivière, à son embouchure, était profonde. De la pleine mer au fond de l'estuaire, nous trouvâmes huit pieds d'eau à marée haute, ce qui aurait permis l'entrée de n'importe quel navire de charge. Ayant mouillé près de la côte en un lieu bien abrité, nous ne voulûmes cependant pas nous risquer dans cette embouchure sans l'avoir au préalable reconnue. Nous partîmes donc avec la chaloupe et pénétrâmes dans la rivière jusqu'à la terre, que nous trouvâmes fort peuplée. Les indigènes y étaient presque semblables à ceux que nous avons précédemment rencontrés. Leur costume consistait en plumes d'oiseaux de diverses couleurs. Ils venaient gaiement vers nous en poussant de grands cris d'admiration et en nous montrant l'endroit où nous pourrions le plus commodément faire aborder la chaloupe. Nous remontâmes la dite rivière jusqu'à une demi-lieue à l'intérieur des terres et vîmes qu'elle formait un très beau lac d'environ trois lieues de tour. Sur ce lac, une trentaine de barques passait sans cesse d'une rive à l'autre, transportant une foule de gens qui désiraient nous voir.

Vendôme (1) et une colline qui touche la mer (2) celui de *Saint-Pol*, à cause du Comte (3).

(1) Charles de Bourbon, duc de Vendôme (1489-1537). Il avait épousé Françoise, sœur de Charles d'Alençon. Le fleuve qui reçut son nom n'est autre que l'Hudson.

(2) En latin dans le texte : « Un monticello quale *manet mari*. »

(3) François II de Bourbon-Vendôme, comte de Saint-Pol (1491-1545), frère du précédent. Ce fut pour lui que fut créé en 1534 le duché d'Estouteville.

Tout à coup, ainsi qu'il est fréquent dans les navigations, un vent contraire qui se leva de la mer nous força de regagner notre navire. Nous quittâmes à regret cette terre en raison de ses avantages et de son agrément. Nous pensions qu'elle devait offrir d'appréciables ressources, car toutes ses hauteurs paraissaient pourvues de richesses minérales (A).

Nous levâmes l'ancre et, naviguant vers l'est, suivant la direction même de la terre, nous parcourûmes quatre-vingts lieues sans perdre de vue les côtes. Nous découvrîmes alors une île de forme rectangulaire, éloignée de dix lieues du continent et d'une étendue égale à celle de l'île de Rhodes. Elle était montagneuse et boisée. La population devait être nombreuse, à en juger par les feux que nous vîmes s'allumer sans cesse sur tout son littoral. Nous donnâmes à cette île le nom de votre Illustre Mère (B), mais n'y débarquâmes point en raison du mauvais temps.

(A) Cette terre fut appelée *Angoulême*, du nom de l'apanage que possédait Votre Majesté lorsqu'elle était en moindre fortune (1). Le golfe qu'elle forme reçut le nom de *Sainte-Marguerite*, du nom de votre sœur (2) qui l'emporte sur toutes dames par l'esprit et par la vertu.

(B) Louise (3).

(1) Avant de monter sur le trône, François I^{er} avait porté le titre de comte d'Angoulême.

(2) Marguerite, alors duchesse d'Angoulême et future reine de Navarre. On remarquera avec quelle habile opportunité Verrazzano rappelle ici le souvenir de l'auteur de l'*Heptaméron*, sœur très aimante et très aimée du Roi.

La baie de Sainte-Marguerite n'est autre que celle où s'élève aujourd'hui la ville de New-York. Le navigateur florentin en a bien noté les avantages naturels.

(3) Louise de Savoie (1476-1531), dont on sait l'influence sur François I^{er}. L'île dont il s'agit ici est peut-être l'île Block. (Conjecture de M. A. Bacchiani.)

« REFUGE », LE TRÈS BEAU HAVRE ET SES DEUX ROIS

Nous parvînmes ensuite à une autre terre, éloignée de quinze lieues de la susdite île, et y trouvâmes un très beau port (1). Nous n'y avions pas encore pénétré que nous vîmes des indigènes, montés sur une vingtaine de barques, venir vers le navire avec des exclamations de surprise. A une distance d'une cinquantaine de pas, ils s'arrêtaient, considérant le bâtiment, nos visages et nos habits. Puis, en signe d'allégresse, tous ensemble poussaient un grand cri. Lorsque nous les eûmes rassurés quelque peu en imitant leurs gestes, ils s'approchèrent assez pour que nous pussions leur jeter des grelots, des miroirs et autres objets de pacotille. Ils prirent ces objets, les regardèrent en souriant et montèrent sans crainte à bord.

Parmi ces indigènes se trouvaient deux rois de la plus belle taille et de la corpulence la plus avantageuse. L'un d'eux était âgé d'une quarantaine d'années, l'autre avait vingt-quatre ans. Ils étaient vêtus de la manière suivante. Le plus âgé avait sur le corps une peau de cerf, habilement damassée de broderies. Sa tête était nue et ses cheveux noués sur la nuque. Une large chaîne ornée de nombreuses pierres de couleur entourait son cou. Le jeune roi était accoutré d'une manière analogue.

Cette race est la plus belle et la mieux policée que nous ayons rencontrée au cours de l'expédition. Plus grands que nous, les hommes ont le teint bronzé. Certains sont un peu plus pâles, les autres un peu plus colorés. Leur visage est allongé, leurs cheveux, dont ils ont le plus grand soin, sont

(1) Aujourd'hui Newport.

longs et noirs. Leurs yeux sont noirs et vifs et leur physiologie douce et noble comme celles des sculptures antiques. Je ne parlerai pas à Votre Majesté des autres parties de leurs corps : elles sont dignes des hommes les mieux proportionnés.

Les femmes sont également bien faites et belles. Elles sont fort gracieuses, ont l'air agréable et l'aspect plaisant. Leurs mœurs et leur conduite sont, comme chez toutes les femmes, celles qu'inspire la nature humaine. Elles vont nues, comme les hommes, avec une simple peau de cerf brodée. Quelques-unes portent aux bras de superbes peaux de loups-cerviers. Leurs têtes sont découvertes et ne sont ornées que de tresses formées par leurs cheveux qui pendent de part et d'autre de la poitrine. Quelques-unes cependant sont coiffées à la façon des femmes de l'Égypte et de la Syrie : ce sont celles qui ont atteint un certain âge et sont mariées.

Hommes et femmes portent des pendants d'oreilles à la manière des Orientaux, notamment des lamelles de cuivre ciselé, métal que ce peuple met à plus haut prix que l'or. Ce dernier métal, en effet, n'est pas apprécié; il est même tenu pour le plus méprisable à cause de sa couleur, le bleu et le rouge étant surtout goûtés. Parmi les présents que nous faisons à ces indigènes, les grelots, la verroterie bleue et les colifichets à mettre aux oreilles et autour du cou étaient les plus prisés. Ils n'avaient aucune estime pour les draps de soie, d'or ou d'autre sorte et ne se souciaient pas d'en recevoir. Il en était de même des métaux tels que le fer et l'acier. A plusieurs reprises, ils témoignèrent qu'ils n'avaient pas d'admiration pour les armes que nous leur montrions. Ils ne nous en demandaient pas et ne s'intéressaient qu'à leur mécanisme. Ils ne se souciaient pas davantage de recevoir des mi-

roirs : lorsqu'ils s'y étaient regardés, ils nous les rendaient en riant.

Ces indigènes sont fort généreux et donnent tout ce qu'ils possèdent. Nous nous liâmes avec eux d'une grande amitié. La veille de notre entrée dans le port, comme le temps contraire nous faisait demeurer à l'ancre à une lieue en mer, ils vinrent au vaisseau avec un grand nombre de leurs barques. Ils avaient le visage peint de diverses couleurs et témoignaient que c'était là une marque d'allégresse. Ils nous apportaient aussi des vivres et leurs gestes nous indiquaient l'endroit par lequel nous devions pénétrer dans le havre sans danger pour le navire. Ils nous accompagnèrent jusqu'au moment où nous jetâmes l'ancre.

QUINZE JOURS PARMİ LES INDIGÈNES DU « REFUGE »

Nous séjournâmes en ce lieu quinze jours durant, nous y ravitaillant de beaucoup de choses nécessaires. Chaque jour, il venait du monde pour voir notre vaisseau. Les hommes étaient accompagnés de leurs femmes. Ils en sont fort jaloux, car tandis qu'ils montaient à bord et y demeuraient longuement, ils obligeaient leurs épouses à les attendre dans les barques. Quelles que fussent nos prières et nos promesses, nous ne pûmes obtenir qu'ils leur permissent de pénétrer dans le navire.

Il arrivait souvent qu'un des deux rois venait avec la reine et beaucoup de ses gentilshommes (*sic*) pour visiter suivant son plaisir. Il faisait halte à un endroit éloigné de nous de deux cents pas et nous envoyait une barque pour nous aviser de sa venue et nous informer de son désir de voir le navire, le tout par mesure de sécurité. Dès que notre réponse lui était

parvenue, il venait à nous. Après être resté quelque temps à regarder, jugeant importuns les cris de l'équipage, il envoyait dans une barque fort légère la reine et ses suivantes se reposer dans une petite île éloignée d'un quart de lieue. Quant à lui, il demeurait longuement avec nous, nous entretenant par signes et par gestes des sujets les plus divers. Il examinait tous les engins du navire, nous demandant à quoi ils servaient, imitait nos habitudes et goûtait de nos vivres. Puis il prenait aimablement congé de nous.

Parfois, nos hommes séjournèrent deux ou trois jours dans un îlot proche du navire, afin de s'y livrer à divers travaux de matelots : le roi y venait alors avec sept ou huit de ses gens, examinant ce que nous faisons. Il nous demanda à diverses reprises si nous comptions rester longuement en cet endroit et nous offrit tout ce dont il disposait. Afin de nous distraire, il se livrait à divers exercices avec sa suite, faisant des courses et tirant à l'arc.

A diverses reprises, nous fîmes des reconnaissances de cinq à six lieues à l'intérieur des terres. Nous y trouvâmes le pays le plus agréable et le plus favorable qui soit pour toute espèce de culture : blé, vin, huile. Il y existe des étendues de vingt-cinq et trente lieues accessibles de partout et complètement dépourvues d'arbres : elles sont si fertiles que toute graine doit y fructifier aisément. Nous entrâmes ensuite dans les forêts : les traverser serait aisé aux plus importantes armées. Les essences d'arbres y sont le chêne, le cyprès et d'autres inconnues en Europe. Nous y trouvâmes des baies de Lucullus (A), des prunes, des noisettes et quantités d'autres fruits différents de ceux de nos contrées.

(A) Ou cerises.

Les animaux pullulent dans ces forêts. Ce sont des cerfs, des daims, des loups-cerviers, d'autres espèces encore. Les indigènes les prennent au moyen des lacs et des arcs qui sont leurs principales armes. Leurs flèches sont parfaitement travaillées; à leur extrémité ils mettent, en guise de dards, des silex, des jaspes, des fragments de marbre et autres pierres coupantes. Ils se servent également de ces pierres, au lieu de fer, pour abattre les arbres et fabriquer leurs barques au moyen d'un simple tronc creusé avec une admirable habileté. Quatorze ou quinze hommes prennent aisément place dans ces barques. Des rames courtes, larges aux extrémités et mues par la seule force des bras, leur permettent d'aller en mer sans danger et aussi vite qu'il leur plaît.

LE PAYS DU « REFUGE ». — LA PLAINTÉ SICILIENNE

Allant plus loin, nous vîmes les habitations de ce peuple. De forme circulaire, elles ont de quatorze à quinze pas de tour. Formées de demi-rondins de bois, elles sont séparées les unes des autres sans aucun souci d'un ordre architectural. Les paillassons habilement tressés qui les couvrent les abritent de la pluie et du vent. Il est certain que s'ils possédaient notre technique, ils construiraient de grands édifices, car, toute cette côte regorge de pierres bleues ou transparentes et d'albâtre. Nombreux y sont en outre les ports et les abris pour les navires.

Les indigènes transfèrent leurs habitations d'un lieu à l'autre, suivant les avantages du site et le temps qu'ils y ont déjà passé. Ils emportent seulement les paillassons, ayant ailleurs d'autres demeures toutes construites.

Dans chacune de ces habitations vit le père et sa très nom-

breuse famille : nous vîmes en effet rassemblés dans l'une d'elles jusqu'à vingt-cinq ou trente personnes. Leur nourriture est semblable à celle des autres peuples de cette contrée. Ils mangent des légumes qu'ils cultivent avec beaucoup plus de soin que les autres peuplades, en tenant compte, lors des semailles, de l'influence de la lune, de la naissance de la Pléiade et de beaucoup d'autres règles indiquées par les anciens. Ils consomment aussi de la venaison et du poisson. Ils vivent vieux et sont rarement malades. S'ils sont blessés, ils se soignent eux-mêmes au moyen du feu, sans exhiler une plainte. Ils meurent généralement de vieillesse. Nous les croyons fort affectionnés et serviables envers leurs proches, car ils se lamentent fort durant leurs adversités et leur rappellent leurs félicités lorsqu'ils sont misérables. Dans les familles, quand l'un d'eux est sur le point de mourir, ses proches font entendre longuement la plainte sicilienne accompagnée de chants (1). Voilà ce que nous pûmes apprendre au sujet de ces peuples.

SOUS LE PARALLÈLE DE ROME. — LA « PIERRE-VIVE »

Cette terre est située par 40 degrés deux tiers sous le parallèle de Rome (2), mais elle est un peu plus froide, non de sa nature, mais pour des motifs particuliers que j'exposerai plus loin à Votre Majesté. Pour l'instant, je vais décrire la situation de ce port. Cette côte s'étend d'ouest en est. L'entrée du port (A) regarde vers le midi; elle est large d'une demi-

(A) Nous l'appelâmes le « Refuge », en raison des avantages qu'il présentait.

(1) Cette plainte sicilienne n'est autre que le *ripitiù* ou *vèpito*, encore usité dans les campagnes, à l'intérieur de l'île, lors du décès d'un proche.

(2) Rome se trouve en réalité par 41°53 de latitude nord.

lieue. Lorsqu'on y pénètre en direction du nord-est, on la voit, après douze lieues, s'élargir et former une baie d'environ vingt lieues de tour. Dans cette baie se trouvent cinq îlots très fertiles et très agréables, couverts de hauts et larges arbres. N'importe quelle grande flotte pourrait y demeurer en sûreté sans avoir à redouter tempête ni bourrasque. Vers le midi, de chaque côté de l'entrée du port, se trouvent de gracieuses collines et de nombreux ruisseaux dont les eaux claires tombent des hauteurs dans la mer..

Au milieu du goulet se trouve un rocher de pierre vive, d'origine naturelle. Il serait aisé d'y installer des batteries ou un fortin pour la protection du port (A).

AUX BAS-FONDS D'ARMELLINO
ET AU PROMONTOIRE PALLAVICINO

Après nous être bien ravitaillés, nous quittâmes ce port le 6 mai et continuâmes de suivre le rivage sans jamais perdre la terre de vue. Au cours d'une navigation de cent cinquante

(A) Nous appelâmes ce rocher la « Pierre-Vive », tant en raison de sa nature qu'en souvenir de la famille d'une noble dame (1). Du côté droit de cette entrée du port se trouve un promontoire que nous nommâmes Promontoire Jove (2).

(1) M. Bacchiani a réussi à déchiffrer cette petite énigme. Il s'agit ici de Marie-Catherine de Pierrevive, femme du Florentin Antonio Gondi, un des banquiers lyonnais qui avaient commandité l'expédition. Les Pierrevive étaient originaires de Chieri, en Piémont. Marie-Catherine, intelligente et ambitieuse, devait un peu plus tard contribuer puissamment à la fortune des Gondi en gagnant les bonnes grâces de Catherine de Médicis qui lui donna à la cour la charge « de la nourriture des enfants de France au maillot ».

(2) En l'honneur de Paul Jove. Ce promontoire est aujourd'hui Point-Judith.

lieues (A), nous constatâmes que celle-ci conservait un aspect identique, sauf que parfois elle paraissait plus élevée, offrant des montagnes (B) qui, toutes, paraissaient riches en matières minérales. Nous ne fîmes point d'escale en raison du beau temps qui favorisait notre navigation le long du littoral : nous pensons que la population (C) était semblable à celle que nous avons vue ailleurs. Le rivage se dirigeait vers l'ouest.

LA TERRE DE LA « RACE MAUVAISE »

Sur un espace de cinquante lieues, vers le nord, nous trouvâmes une terre élevée et couverte de forêts fort épaisses formées de sapins, de prussiers (4) et autres essences des

(A) Le long de ces cent cinquante lieues, nous trouvâmes des bas-fonds qui s'étendaient du rivage vers la pleine mer sur une largeur de cinquante lieues (1). Il n'y avait guère en ces endroits que trois pieds d'eau, ce qui rendait la navigation fort périlleuse. Nous passâmes avec difficulté et désignâmes ces bas-fonds du nom d'Armellino (2).

(B) Avec un promontoire élevé que nous appelâmes Pallavicino (3).

(C) La race.

(1) Il s'agit ici des bas-fonds existant dans les parages du cap Cod.

(2) M. Bacchiani voit dans ce nom une malicieuse allusion au cardinal de Pérouse, Francesco Armellino, impitoyable directeur du fisc pontifical, qui devait être particulièrement odieux aux banquiers romains. Peut-être Verrazzano, en donnant ce nom à des écueils, aura-t-il voulu tirer une innocente vengeance de méchants procédés employés par le Cardinal à l'égard de Bernardo da Verrazzano et de son associé.

(3) Gian Ludovico Pallavicini, marquis de Corte Maggiore, alors au service de la France et qui devait périr à Pavie.

(4) Le texte dit « prussi ». M. Bacchiani croit à une erreur et lit « cipressi » (cyprès). Nous pensons plutôt qu'il s'agit de prussiers ou pins maritimes.

pays froids. Les indigènes ne ressemblaient en rien à ceux que nous avons vus précédemment. Autant ces derniers étaient courtois, autant ceux-ci étaient cruels et vicieux. Leur barbarie était telle que, malgré nos signaux, nous ne pûmes jamais entrer en relations avec eux. Ils sont vêtus de peaux d'ours, de loups-cerviers, de loups marins et d'autres animaux. Leur nourriture — autant que nous pûmes en juger en allant à diverses reprises dans leurs habitations — doit consister en venaison, en poissons et en une sorte de fruit, assez semblable à des racines, que la terre produit naturellement. Ils n'ont pas de légumes et nous n'aperçûmes aucune trace de culture. Le sol, en raison de sa stérilité, ne pourrait d'ailleurs produire ni fruit ni graine. Si nous désirions troquer quelque chose avec ces gens, ils venaient au rivage et se tenaient sur quelques pierres où la mer se brisait avec le plus de violence. Nous demeurions dans la chaloupe : ils nous envoyaient, au moyen d'une corde, ce qu'ils acceptaient de nous donner, tout en criant sans cesse que nous ne nous approchions pas de la terre. Nous leur donnions aussitôt des objets en échange, mais ils n'acceptaient que des couteaux, des hameçons et des lames de métal.

Nos prévenances n'avaient aucun effet sur eux et quand ils n'avaient plus rien à échanger, les hommes se livraient, tandis que nous nous éloignons, à toutes les démonstrations de mépris et d'impudeur que peuvent concevoir les plus viles créatures (A). Nous pénétrâmes dans ce pays jusqu'à deux ou trois lieues à l'intérieur (B), au nombre de vingt-cinq hommes armés et malgré l'opposition des habitants. Quand

(A) Ils montraient, par exemple, le c... en se moquant.

(B) Sous 43° 2/3.

nous prenions terre, ils décochaient des flèches en poussant de grands cris puis s'enfuyaient dans les bois. Nous ne reconnûmes dans cette contrée aucune ressource d'importance, à l'exception d'immenses forêts et de quelques collines qui peuvent recéler des métaux, car nous vîmes des « patenostres » de cuivre aux oreilles de nombreux indigènes.

LA DALMATIE DU NOUVEAU-MONDE. — LE RETOUR

Nous partîmes en suivant le littoral dans la direction du nord-est. Toute cette côte était plus belle, plus accessible et dépourvue de forêts. A l'intérieur, il y avait de hautes montagnes qui allaient en décroissant vers le rivage. Sur une distance de cinquante lieues, nous découvrîmes trente-deux îles (A), toutes voisines de la terre ferme (1). Elles étaient petites, élevées, d'aspect agréable et suivaient la direction du continent. Il s'y trouvait des ports et des passes excellents comme dans le golfe Adriatique, en Illyrie et en Dalmatie. Nous n'eûmes aucun rapport avec les indigènes et nous supposons qu'ils sont, comme les précédents, de mœurs brutales et de méchante nature.

Après avoir navigué entre le Subsolain et l'Aquilon pendant cent cinquante lieues, nous approchâmes de cette terre que découvrirent jadis les Bretons et qui se trouve par 50°. Ayant épuisé toutes les ressources du bord ainsi que nos vivres et découvert plus de sept cents lieues de terres nouvelles,

(A) Nous appelâmes les trois plus grandes les « Trois Filles de Navarre ».

(1) Il s'agit des îles du Maine. Le roi de Navarre était alors Henri II, fils de Jean d'Albret et de Catherine de Foix (1503-1555). Il devait, deux ans plus tard, épouser Marguerite d'Angoulême, devenue veuve de Charles d'Alençon.

nous nous ravitaillâmes en eau et en bois et délibérâmes de retourner en France.

LES INDIGÈNES SANS RELIGION

Nous ne pûmes rien apprendre ni par signes ni autrement de la religion des peuples que nous avons rencontrés et dont nous ignorions la langue. Il nous parut qu'ils n'avaient aucune loi ni aucune croyance, qu'ils ne connaissent ni cause première ni premier moteur; qu'ils n'adoraient ni le ciel, ni les étoiles, ni le soleil, ni la lune, ni les autres planètes; qu'ils ne se livraient même à aucune espèce d'idolâtrie. Nous ne vîmes point qu'ils fissent des sacrifices ni des prières ni qu'ils possédassent des temples ni des lieux réservés au culte.

Nous croyons qu'ils n'ont aucune religion et qu'ils vivent en toute liberté par suite de leur totale ignorance. Ils sont en effet fort aisés à persuader et ils imitaient le zèle et la ferveur avec lesquels ils nous voyaient remplir les pratiques chrétiennes.

LA LONGITUDE PARCOURUE

LE « JOURNAL ASTRONOMIQUE »

Je dois enfin relater à Votre Majesté l'ordre de notre navigation sous le rapport cosmographique. Comme je l'ai dit précédemment, au départ des écueils plus haut désignés et qui se trouvent à l'extrémité de l'occident connu des anciens, sur le méridien attribué aux Iles Fortunées, par 32° de latitude dans notre hémisphère, nous mîmes le cap à l'ouest. La distance que nous avons parcourue lorsque nous découvriâmes la terre pour la première fois était de 1.200 lieues, soit 4.800 milles en comptant quatre milles par lieue selon l'usage des marins.

Géométriquement (1), ce parcours correspond, en considérant le rapport triple entre le diamètre et la circonférence, à $92 \frac{54.164}{472.733}$ degrés. En effet, puisque la corde de l'arc de ce grand cercle embrasse $114 \frac{6}{11}$ degrés, il en résulte que la corde du parallèle de 34° , latitude à laquelle se trouve la première terre que nous avons découverte embrasse par le même rapport $95 \frac{233}{450}$ degrés et que la circonférence du petit cercle entier correspond à $300 \frac{713}{1.575}$ degrés du grand cercle. Etant donné que chaque degré équivaut à 62 milles et demi ainsi que l'attestent la plupart de ceux qui ont vérifié par l'expérience que les rapports en terre correspondent aux rapports en ciel, on obtient ainsi la valeur de $18.579 \frac{31}{126}$ milles qui, partagés en 360 parties donnent pour chaque degré la valeur de $52 \frac{989}{9.072}$ milles. Et telle est la valeur d'un degré de longitude, à la latitude du parallèle de 32° , par rapport auquel nous avons calculé le parcours en ligne droite, effectué à partir du méridien des susdits écueils qui se trouvent à la latitude de 32° . Car les 1.200 lieues plus haut indiquées ont été mesurées en naviguant en ligne droite d'occident vers le

(1) La traduction de tout ce passage, hérissé de multiples difficultés scientifiques, est due à M. le capitaine de frégate de Courten, de la Marine royale italienne, qui a bien voulu, en outre, nous fournir les précisions suivantes :

« Quant au système dont Verrazzano se sert pour exprimer les mesures d'arc en degrés et fractions de degrés, il s'agit évidemment d'un procédé que les anciens avaient adopté, tandis qu'aujourd'hui les arcs sont mesurés en degrés, minutes et secondes. Les fractions très compliquées avec lesquelles Verrazzano exprime les mesures des parties de degrés sont dues à une méthode de calcul. Mais il n'est pas aisé de déterminer cette méthode ni de reconstruire les transformations mathématiques à travers lesquelles Verrazzano aboutit à ces fractions. »

levant, sur le parallèle de 34° . On obtient ainsi un trajet correspondant à $92 \frac{54.164}{472.733}$ degrés que nous avons effectivement parcourus. Or les anciens n'ont rien connu à l'ouest de ce méridien sur le parallèle de 34° .

La détermination de cette distance a été faite par nous en calculant la longitude au moyen de différents instruments, sans recourir aux éclipses de lune ni à d'autres phénomènes dérivant du mouvement du soleil mais en prenant constamment la hauteur, à toute heure, et en calculant la différence de longitude d'un horizon à l'autre à mesure qu'allait le navire. Nous avons ainsi déterminé géométriquement l'intervalle d'un méridien à l'autre ainsi que je l'ai amplement exposé dans un petit livre en y ajoutant des observations sur la hauteur des marées dans chaque climat, en tout temps et à toute heure, ce qui pourra sans doute être utile aux navigateurs.

J'espère pouvoir exposer plus complètement de vive voix ces données théoriques à Votre Majesté.

LE BUT DU VOYAGE

Mon intention était de parvenir, au cours de cette navigation, au Cathay et à l'extrémité orientale de l'Asie; je ne pensais pas rencontrer un tel obstacle du côté de la terre nouvelle que j'ai découverte. Si j'estimais, en effet, pour certains motifs, devoir trouver cette terre, je pensais qu'elle offrait un détroit permettant de passer dans l'Océan oriental. C'était l'opinion universellement admise par les anciens que notre Océan occidental ne faisait qu'un avec l'Océan oriental des Indes, sans aucun continent interposé. Aristote, notamment, se range à cet avis, en s'appuyant sur diverses

analogies, mais son opinion est rejetée par les modernes et apparaît fautive à l'expérience. Une terre ignorée des anciens a été découverte de nos jours. Un autre monde, distinct de celui qu'ils ont connu apparaît avec évidence : il est plus grand que notre Europe, que l'Afrique et presque que l'Asie si nous considérons attentivement son étendue. J'entretiendrai sous peu de cette question Votre Majesté.

LES TERRES NOUVELLES FORMENT UN GRAND CONTINENT

Au delà de l'Equateur, à partir du méridien qui se trouve à $20 \frac{32.062}{46.781}$ degrés à l'ouest de celui des Iles Fortunées, les Espagnols (A) ont parcouru cinquante-quatre degrés vers le sud. Il y ont rencontré une terre illimitée. En revenant ensuite vers le nord, à partir de la susdite ligne méridionale et en suivant le littoral jusqu'au parallèle de 8° , ils ont parcouru $89 \frac{12.770}{46.781}$ degrés qui, ajoutés aux $20 \frac{32.060}{46.781}$ degrés, donnent un total de $110 \frac{44.830}{46.780}$ degrés. Tel est le parcours qu'ils ont fait à l'ouest du méridien des Iles Fortunées, sur le parallèle de 21° de latitude (1).

Nous n'avons pas fait, quant à nous, l'expérience de cette distance, n'ayant pas accompli cette navigation. Elle peut donc avoir été évaluée avec quelque inexactitude. Nous l'avons calculée géométriquement d'après les rapports de nombreux et habiles capitaines à qui ce voyage est familier. Ceux-ci affirment qu'elle est de 1.600 lieues en estimant le chemin parcouru d'après le vent qu'ils ont eu pendant la route.

(A) C'est-à-dire Magellan.

(1) Alinéa traduit par M. le capitaine de frégate de Courten.

J'espère que nous (A) ne tarderons pas à être exactement renseignés sur ce point (B).

En ce qui nous concerne, au cours de cette expédition faite par ordre de Votre Majesté, nous parcourûmes, au delà de 92 degrés à l'ouest du méridien précité et à partir de la première terre trouvée par 34 degrés (C), trois cents lieues vers le nord et quatre cents lieues presque à l'est, en longeant continuellement le rivage. Nous parvînmes ainsi à la latitude de 54 degrés, négligeant la terre que les Portugais (D) découvrirent il y a un certain temps et qu'ils suivirent, plus au nord, jusqu'au cercle polaire arctique, mais sans en apercevoir l'extrémité. En ajoutant la latitude septentrionale à la latitude méridionale, soit 54 degrés à 66 degrés, on obtient 120 degrés, c'est-à-dire une différence de latitude supérieure à celle de l'Afrique et de l'Europe réunies. Si on réunit en effet l'extrémité de l'Europe, c'est-à-dire les limites de la Norvège situées par 71 degrés, avec celle de l'Afrique, le Cap de Bonne-Espérance, qui se trouve par 35 degrés (1), on ne trouve que 106 degrés. Si le continent nouveau s'étend en profondeur à proportion du développement de son littoral, il n'est pas douteux que sa grandeur n'excède celle de l'Asie.

PROPORTION DE LA TERRE ET DES EAUX DANS LE GLOBE

Nous trouvons donc que le globe de la terre est beaucoup plus grand que ne l'ont cru les anciens. Nous voyons aussi

(A) Nous autres.

(B) Et que nous tirerons aussi profit des terres découvertes.

(C) Terre voisine de Temistitan (1).

(D) C'est-à-dire Bacalaia, ainsi appelée du nom d'un poisson.

(1) En réalité, par 34° 40.

infirmée l'opinion des mathématiciens qui ont prétendu que la terre était d'une étendue minime par rapport à celle des eaux : l'expérience nous démontre tout le contraire.

Quant à la superficie occupée, nous pensons que la terre en possède autant que les eaux. Lorsque je serai en présence de Votre Majesté, j'espère le démontrer plus aisément grâce aux constatations et aux expériences que j'ai pu faire.

LE NOUVEAU-MONDE EST ISOLÉ

Cette terre ou Nouveau-Monde dont nous avons parlé ci-dessus forme un tout. Elle n'est rattachée ni à l'Asie, ni à l'Afrique (de ceci nous avons la certitude). Peut-être touche-t-elle à l'Europe par la Norvège et la Russie. Cette hypothèse ne tient pas, si nous en croyons les anciens qui prétendent que depuis le promontoire des Cimbres (1) presque tout le nord a été parcouru par mer vers l'orient et affirment même que le circuit a été achevé par la mer Caspienne. Ce continent serait donc enfermé entre la mer orientale et la mer occidentale et les limiterait toutes deux. Au delà de 54° au sud de l'Equateur, il se prolonge vers l'orient sur une longue étendue et, vers le nord, au delà de 66 degrés il continue vers l'est pour atteindre 70 degrés.

J'espère que nous obtiendrons confirmation de tout ceci avec l'assistance de Votre Majesté que Dieu tout puissant rende prospère et fasse jouir d'une longue renommée afin que nous conduisions heureusement à leur fin ces travaux cosmo-

(1) Toujours sous l'influence des classiques, Verrazzano désigne par le nom de pays des Cimbres l'actuelle Scandinavie.

graphiques et que soit accomplie la sainte Parole de l'Evangile : « *In omnem terram exivit sonus eorum, etc.* »

A bord de la *Dauphine*, le 8 de juillet 1524.

Votre humble serviteur,

GIOVANNI DA VERRAZZANO.

A Leonardo Tedaldi ou à Thomaso Sartini, marchands à Lyon. Pour faire suivre à Bonacorso Ruscellay.

JULES JOVE (GIULIO GIOVIO)

HISTOIRE POÉTIQUE

(Fragment)

L'auteur, dans ce passage, interpelle l'ombre de Fernand Cortez. Il l'entretient des grands navigateurs qui furent ses émules et les rivaux de sa gloire.

1. « Je lui dis alors : Votre nom, Fernand Cortez (1), fut partout répété. Au pays latin, vos actions furent l'objet des récits les plus achevés. Jamais homme ne naquit ici-bas qui soit aussi glorieusement inscrit que vous dans l'Histoire à l'exception de Colomb, votre précurseur sur la mer où vous naviguâtes.

2. « Vous êtes allé à Cuba, sous le tropique du Cancer (2). Puis, poussant vers l'occident, vous avez laissé derrière vous le Yucatan (3) qui était proche. Avançant encore, l'île de Cobacana (4), située dans cette même mer, demeura sur votre gauche. Plus loin, vous avez aperçu le grand fleuve du

(1) Fernand Cortez (1485-1535), conquérant du Mexique. Jules Jove imagine un entretien d'outre-tombe entre le grand navigateur espagnol et lui.

(2) Velasquez, gouverneur de Cuba, avait mis à la disposition de Cortez une petite flotte pour aller à la découverte des terres nouvelles.

(3) La péninsule du Yucatan, qui forme aujourd'hui un des Etats du Mexique.

(4) Région qui correspond aux provinces actuelles de Tabasco et de Chiapao (Mexique), au Guatemala et à une partie du Honduras. On croyait alors que ces territoires formaient une île.

Panuco (1), qui, dans ces parages, se jette orgueilleusement dans les flots.

3. « Au delà du fleuve, vous prîtes terre avec les vôtres sur le continent. Vous êtes allé au Mexique qui, grâce à vous, est aujourd'hui soumis à l'Espagne. Vous avez parcouru à cheval d'immenses pays neufs, habités par une race qui regorge d'or et dont le territoire, toute l'année, produit des fruits en abondance.

4. « Vous avez atteint cette mer qui conduit l'homme aux Iles Moluques, si riches et si belles (2). Sur ses sables, vous avez trouvé des perles auprès lesquelles pâlissent les nôtres. Puis la Fortune contraire vous ramena en Espagne (3). On peut dire cependant que les astres, au cours de votre vie, vous furent favorables puisque vous avez pu tenir sous votre pouvoir un si vaste pays.

5. « Verrazzano, qui, lui aussi, parcourut cette mer, ne connut point semblable fortune. Né Florentin (4), il navigua pour le roi de France (5) et découvrit, durant son voyage, de nombreux pays. Ce fut lui qui trouva que la région voisine d'Aguada (6) se rattachait à la terre ferme du côté où souffle la tramontane.

(1) Fleuve qui se jette dans la lagune de Tampico (Mexique).

(2) Il s'agit de l'Océan Pacifique. Les Moluques, célèbres par l'abondance et la variété de leurs épices, exerçaient un attrait particulier sur l'imagination des contemporains de Jove et de Verrazzano.

(3) Fernando Cortez mourut en 1547, pauvre et délaissé.

(4) Au n° 22 de l'actuelle Via da Verrazzano, près de Santa Croce.

(5) François I^{er} qui avait patronné, on l'a vu, l'expédition de 1528.

(6) Aguada Bay, pointe méridionale de la Floride, près de la petite presqu'île du Cap Sable.

6. « Ce lieu que la mer entoure et baigne de trois côtés fut par lui appelé Floride (1). C'est un pays grand comme la Sicile et son immense étendue fait plaisir à voir. C'est en raison du printemps perpétuel qui y règne que ce nom lui fut donné. Toujours verdoyant, il peut être comparé avec l'île de Chypre.

7. « De nombreux îlots — en particulier Cabaco et Bahama (2) — existent dans ces parages.

Le pauvre Verrazzano ne put mener longtemps si dure vie sur cette mer. Le malheureux devint la victime d'une de ces peuplades qui n'ont d'autre désir que de dévorer les étrangers et qu'on appelle les Cannibales (3) cruels et scélérats.

8. « Verrazzano vira de bord et mit le cap vers le sud afin de se rendre au Darien (4), beau pays de la terre ferme.

(1) Erreur de Jules Jove. Ce fut Ponce de Léon qui donna ce nom à la Floride où il avait débarqué le jour des Rameaux, dit aussi de Pâques Fleuries (en espagnol : *Pascua Florida*) (20 mars 1513). L'étendue de celle-ci est environ six fois plus grande que celle de la Sicile.

(2) Aujourd'hui, les îles Abaco et Bahama, dans l'archipel des Lucayes.

(3) « Les Cannibales, dit Améric Vespuce, vivent de chair humaine. Ils ne se dévorent pas entre eux, mais, montés sur des barques qu'ils nomment canoë, ils vont chercher leur proie parmi les îles qu'habitent des peuples ennemis. Ils ne mangent pas les femmes, mais les retiennent en esclavage (Séville, 18 juillet 1500). Le médecin Chanca, qui participa à la seconde expédition de Christophe Colomb, dit au sujet des Petites Antilles ou Îles des Caraïbes : « *Que son habitadas de gente, que comen carne humana.* » Ces peuplades anthropophages étaient désignées du nom de Canibas, Caribes ou Caraïbes, c'est-à-dire, en leur langage, les Preux.

(4) Région qui comprend l'isthme de Panama et une partie de la Colombie actuelle.

Au cours de cette navigation, où son intelligence le portait à la découverte de terres nouvelles, il débarqua avec six des siens dans une île déserte, toute couverte de hautes frondaisons (1).

9. « Assaillis à l'improviste, ils furent soudain saisis par une bande féroce. Massacrés, ils furent étendus à terre et dépecés jusqu'au dernier os, puis dévorés. Le frère de Verrazano vit la terre se rougir du sang fraternel sans pouvoir, se trouvant à bord, être au malheureux d'aucun secours.

10. « Il assista à toute la scène. Plus tard, étant de passage à Rome, il nous conta (2) un jour en pleurant ce drame horrible. Ce fut ainsi que périt misérablement celui qui cherchait des terres nouvelles.

« On ne saurait vous comparer non plus Pizarre (3) qui, passant la mer, vit Nombre de Dios (4) baigné par les flots à l'opposé de l'endroit où s'élève Panama.

11. « Celui-ci, le cœur haut, courut les armes au poing

(1) Quelle pouvait être cette île? M. Bacchiani, se basant sur l'étude du planisphère de Girolamo da Verrazzano, conservé au Vatican, estime qu'il s'agissait d'un des îlots riches de végétation — et encore innommés à l'époque de la mort des infortunés navigateurs — qui avoisinent la Guadeloupe.

(2) C'est-à-dire à Paul et à Jules Jove.

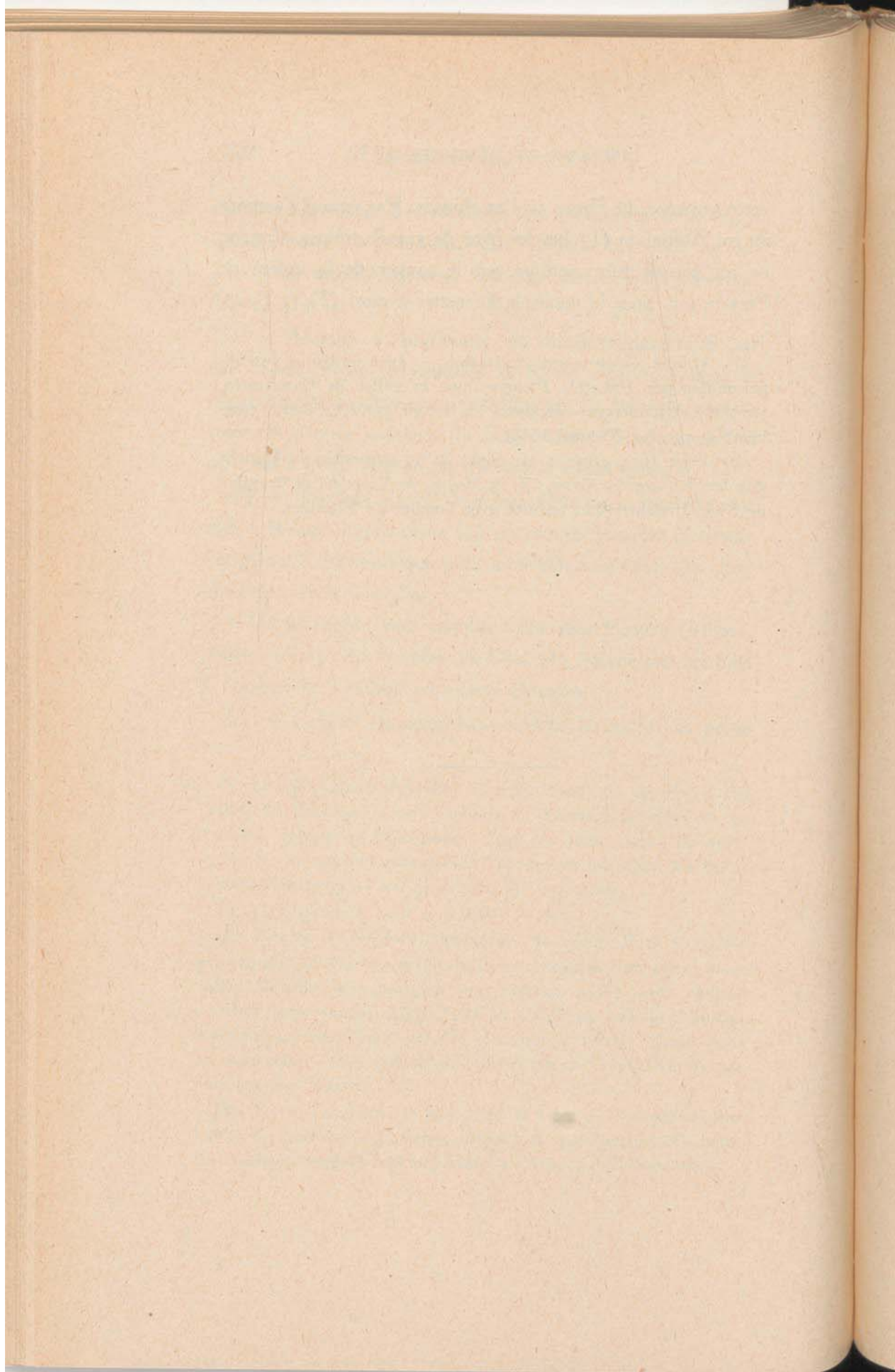
(3) Pizarre (1475-1548), conquérant du Pérou. Pour se rendre compte de l'âpreté des rivalités dans la course aux terres nouvelles, il suffit de remarquer que Pizarre, après avoir exploré pendant trois années (1524-1527) la région au sud de Panama, était nommé par Charles-Quint vice-roi des régions découvertes en cette même année (1528) où l'expédition de Verrazzano s'achevait par un désastre.

(4) Nombre de Dios, — le « Nom de Dieu », — centre encore habité de l'isthme de Panama, sur la mer des Caraïbes. Ce point fut considéré comme très important à l'époque des découvertes.

cette province du Pérou où l'or abonde. Par ruse il s'empara du roi Atabalida (1) qui lui livra de grands trésors. Comme ce roi voulait fuir, rien ne put le sauver de la colère de Pizarre qui, pour le punir, le fit mettre à mort (2).

(1) Ataliba. — ou mieux Atahualpa, — Inca de Quito, fut fait prisonnier par François Pizarre dans la vallée de Caxamarca, rançonné et finalement condamné au bûcher après un inique semblant de procès (29 avril 1533).

(2) Jules Jove, après avoir conté la fin misérable de Pizarre, cite les voyages de Alvise Cà da Mosto, de Vespucci et de Marc de Nice. Il s'entretient ensuite avec l'ombre de Magellan.



NOTES

SUR

« LE LIVRE DE L'ART OU TRAITÉ DE LA PEINTURE »

de Cennino Cennini

Par M. GASTON MANCHON

(Lecture faite à l'Académie le 22 avril 1932)

MESSIEURS,

J'E voudrais aujourd'hui vous parler d'un remarquable traité de la peinture, ce traité a été écrit en Italie au XV^e siècle et ce n'est qu'en 1856 que le peintre Victor Mottez, élève d'Ingres, en fit une traduction d'après l'édition que le chevalier Lambroni avait faite du manuscrit de la Bibliothèque Vaticane. *Le Livre de l'Art ou Traité de la Peinture* a été écrit par Cennino Cennini vers 1437. Victor Mottez nous dit : « Avec Cennino Cennini seul, sans autre guide, j'ai pu faire à Paris de la peinture à fresque. C'est ce qui m'a engagé à traduire ce livre. Il peut se faire qu'un autre plus heureux vienne dans un temps où ce mode de peinture employé par les grands maîtres ne sera plus jugé insuffisant, où la fresque reprendra sa place dans les monuments. Temps bien différent de celui-ci où pour imiter la fresque tout a été jugé bon, hors la fresque elle-même. »

Le souhait que faisait Victor Mottez en 1856 a été

exaucé, notre collègue, mon vieil et excellent ami Paul Baudouin, s'inspirant des précieuses recettes que contient le livre de Cennino, après un voyage d'étude en Italie, a redonné à la fresque une vie nouvelle; avec une ardeur toute juvénile, Paul Baudouin s'est donné de tout cœur à cette peinture dont la belle matière s'allie si bien avec l'architecture. Nommé d'abord professeur de fresque à l'Ecole des Beaux-Arts, ensuite à l'Ecole américaine de Fontainebleau, Paul Baudouin a continué, malgré ses quatre-vingt-sept ans, à faire un cours pour la Ville de Paris et un autre pour l'Ecole de Fresque qu'il a créée, cherchant ainsi à développer la technique du bel art de la fresque, et c'est avec l'espérance de voir ce désir se réaliser qu'il s'est éteint le 24 décembre dernier.

Mais revenons au *Livre de l'Art*.

Le Livre de l'Art ou le Traité de la Peinture, dont je vais vous donner un aperçu bien rapide, est divisé en six chapitres.

Au début du premier, nous lisons : « Moi, Cennino, fils d'Andrea Cennini, né à Colle di Valdelsa, fus formé aux secrets de l'art pendant douze ans par le fils de Taddeo Agnolo de Florence, mon maître. Lui-même apprit son art de Taddeo, son père; Taddeo fut baptisé par Giotto, qui le garda comme élève pendant vingt-quatre ans. Giotto changea l'art de la peinture; de la forme grecque il la conduisit à la forme latine moderne. Il posséda l'art le plus complet que jamais personne ait eu ensuite en sa puissance. Pour l'utilité de tous ceux qui veulent parvenir à cet art, j'enregistrerai ce qui me fut appris par Agnolo, mon maître, et ce que j'ai essayé de ma main et vérifié : invoquant avant tout le grand Dieu tout puissant en la personne du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ensuite la Vierge Marie, doux espoir des pé-

cheurs, l'évangéliste saint Luc, premier peintre chrétien, saint Eustache, mon patron, et généralement tous les saints et saintes du paradis. Ainsi soit-il. »

Et Cennino nous dit :

« Or donc, vous qui vous destinez à l'art, commencez par vous couvrir de ce vêtement : Amour, crainte, obéissance et persévérance. Le plus tôt que vous le pourrez, mettez-vous sous l'égide d'un maître et apprenez, quittez-le le plus tard possible. Le fondement de l'art et le commencement de tout travail manuel reposent sur le dessin et la couleur. Le dessin étant la base de tout. »

Cennino décrit alors les moyens de préparer les tablettes de bois sur lesquelles on dessinait avec un stylet d'argent, puis comment on peut colorer les papiers à dessin, comment on fait du papier calque et même du papier transparent à la gélatine, si utile encore pour les graveurs. Il termine ainsi cette première partie : « Remarque que le guide le plus parfait que l'on puisse avoir, la meilleure direction, la porte triomphale qui conduit au dessin, c'est la nature. Dessiner d'après nature passe avant tout. Il faut s'y livrer avec ardeur et confiance, surtout quand tu commenceras à avoir quelque sentiment du dessin, continuer avec persévérance et ne jamais laisser passer un jour sans dessiner quelque chose. Si peu que ce soit, se sera toujours autant, assez peut-être pour te conduire à l'excellence. Ta vie doit être rangée comme si tu étais étudiant en théologie, en philosophie ou toute autre science, usant avec tempérance le boire et le manger, veillant à éviter à ta main de trop fréquentes fatigues. Une autre chose peut aussi rendre ta main si légère et tremblante qu'elle vacillerait au vent comme une feuille, c'est la compagnie trop fréquente des femmes. Mais revenons à ton travail, prends

ton carton à dessin et va-t-en seul ou dans la compagnie de gens qui aient à faire la même chose que toi et qui ne puissent te distraire. »

La seconde partie est presque entièrement consacrée à la description des terres ou autres matières qui produisent les couleurs, à leur broyage et à la confection des pinceaux en poil d'écureuil et des brosses en poil de porc.

L'élève ayant ainsi à sa disposition tout ce qui lui est utile pour peindre, la troisième partie va l'initier au travail de la fresque.

« Au nom de la Très-Sainte-Trinité, je veux te mettre à peindre, dit Cennino à l'élève; quand tu veux travailler sur mur, et c'est le travail le plus doux, le plus délicieux qui soit, prends d'abord de la chaux et du sable, l'une et l'autre bien nettoyés et tamisés. Le mélange se fait de deux parties de sable et une de chaux, pétris-les bien avec de l'eau en quantité suffisante pour te durer quinze à vingt jours. Quand tu es au moment de placer l'enduit, mouille bien le mur et enduis-le entièrement d'une couche bien égale de mortier. Ce mortier étant sec, selon l'histoire ou la figure que tu dois faire, prends ton charbon et commence à dessiner, ton dessin terminé, prends un petit pinceau et avec de l'ocre diluée avec un peu de noir arrête et dessine tes figures. Cela fait, prends un paquet de plumes et fais tomber le charbon hors de ton dessin. Prends alors ton mortier bien remué, qu'il ait l'apparence d'un onguent et considère à part toi ce que tu peux faire en un jour, car l'enduit que tu prépares, il faut le peindre dans le jour même. »

C'est le côté difficile de la fresque.

Comme vous le voyez, Messieurs, les fresquistes italiens employaient deux couches de mortier, la première couche,

assez rugueuse, permettait à l'artiste d'esquisser son travail; la seconde devait recevoir la couleur, qui se composait de poudre de couleur très fine dissoute dans de l'eau, de la chaux faisant office de blanc, en somme, la fresque est de l'aquarelle ayant comme support, au lieu de papier, une couche de mortier fraîchement mise sur le mur.

On voit à Assise, parmi tant de fresques admirables, certaines dont la couche de mortier qui avait été peinte est tombée et le dessin apparaît seul sur le premier enduit. Actuellement, on se sert du dessin grandeur d'exécution que l'on fait sur un papier assez fort, on pique avec une aiguille tous les contours qui paraissent nécessaires et avec une poncette remplie de couleur rouge on frappe sur les parties piquées qui laissent passer la poudre colorée qui s'applique sur le mortier. On obtient ainsi un calque qui permet à l'artiste de peindre sur le mortier le dessin qu'il a fait sur son papier.

Cennino termine la troisième partie en indiquant comment on peut colorer un mur déjà sec en employant des tempere ou colles faites avec des œufs et en remplaçant la chaux par du blanc de plomb.

La quatrième partie du traité commence ainsi : « Avant d'aller plus avant, je veux t'enseigner à peindre à l'huile sur mur ou sur panneau, peinture en usage chez les Allemands », et il explique comment on prépare l'huile de lin, soit en la faisant bouillir pour la réduire de moitié, soit en l'exposant au soleil, ce qui montre, en passant, que les rayons du soleil d'Italie sont plus chauds que ceux de la Normandie, puis comment on procède au broyage des couleurs en remplaçant la chaux par du blanc de plomb, et enfin comment on peut faire sur le mur des ornements avec de l'or fin ou de l'étain doré, évitant d'employer l'argent qui noircit : « Moi, je te

donne ce conseil : efforce-toi toujours de mettre tes ornements en or fin et sers-toi de bonnes couleurs, particulièrement pour la figure de Notre-Dame. Que si tu veux me répondre : Une personne pauvre n'en saurait faire la dépense, je te dirai : Si tu travailles bien, si tu mets le temps nécessaire à tes ouvrages, si tu emploies de bonnes couleurs, tu acquerras une telle réputation qu'une personne riche te viendra en aide et paiera pour le pauvre et ton nom de bon coloriste sera tel que là ou un maître aura d'une figure un ducat, tu en recevras deux. Et tu seras récompensé de ton intention. Comme dit le proverbe, quoique bien vieux, « à travail grossier, peu de gain ». Quand bien même tu n'en serais pas payé, Dieu et Notre-Dame te le rendront en joie de l'âme et en santé du corps. »

Nous arrivons à la cinquième partie, qui nous apprend combien on devait travailler d'années, au temps de Cennino, avant de se livrer à l'art de la peinture.

« Sache que voici le compte du temps qu'il te faut pour apprendre. D'abord, il te faut un an pour étudier le dessin élémentaire que tu exécutes sur tablettes. Pour rester avec le maître dans sa boutique, te mettre au courant de toutes les branches qui appartiennent à notre art, en commençant par broyer les couleurs, cuire les colles, pétrir les plâtres, te rendre pratique dans la préparation des panneaux, les rehausser, les polir, mettre l'or et bien faire le grené, il te faut six ans. Ensuite, pour étudier la couleur, faire des draperies d'or et te rompre au travail sur mur, il te faut encore six ans, dessinant toujours, n'abandonnant pas ton dessin ni jour de fête, ni jour de travail. Ainsi la nature, par la grande habitude, se convertit en pratique; autrement, quelque chemin que tu prennes, n'espère pas arriver à la perfection. Il y en a

beaucoup qui disent que sans avoir été avec les maîtres ils ont appris l'art. Ne le crois pas. Je te donnerai pour exemple ce livre : si tu l'étudiais nuit et jour sans aller pratiquer chez quelque maître, tu n'arriverais jamais à rien qui puisse faire bon visage placé près des grands maîtres. »

Il fallait donc alors treize ans de préparation à l'élève pour se mettre à travailler pour son compte.

Les temps sont bien changés aujourd'hui; combien de peintres, qui se croient des maîtres, ou sont réputés tels par des critiques ignorants, n'ont pas fait un an de travail préparatoire.

Les anciens connaissaient à fond la grammaire des arts du dessin, c'est ce qui manque malheureusement à un grand nombre d'artistes de nos jours.

« Maintenant, au nom de la Sainte-Trinité qu'il faut toujours invoquer ainsi que celui de la Vierge Marie avant de commencer le travail sur panneau, il conviendra d'en établir ici le fondement, je veux dire les colles dont il y a une grande diversité. »

Et Cennino nous donne un grand nombre de formules : Colle de pâte, colle pour coller les pierres, les vases de verre, colle de poisson, colle de caséine, colle au parchemin pour enduire de plâtre les tableaux et les panneaux. Et nous arrivons à la dernière partie du traité. Cennino va décrire comment on prépare les panneaux de tilleul ou de saule pour les recouvrir de plâtre, comment on fait les reliefs qui devront entourer les têtes des saints et de quelle manière on attache les pierres précieuses qui se mettent sur les frises.

« Par la grâce de Dieu, ajoute Cennino, il faut que nous en venions à colorer sur panneau. Sache que ce travail est véritablement celui d'un gentilhomme, qu'on peut le faire vêtu

de velours. Il est vrai que colorer sur panneau se fait exactement comme ce que je t'ai enseigné pour colorer à fresque, observant que l'on doit encoller les couleurs qui doivent être fines, bien broyées et très liquides. »

Cennino nous parle aussi de la manière de faire des miniatures sur papier, c'est-à-dire d'illustrer des livres et de les dorer.

« Comme praticien, ajoute plus loin Cennino, il t'arrivera quelquefois d'avoir à peindre des chaires vivantes, comme par exemple de colorer des visages d'hommes ou de femmes. Tu peux, pour cela, encoller tes couleurs avec de l'œuf ou si tu veux mieux couvrir avec de l'huile ou du vernis liquide. Mais il te faut ensuite laver la face pour enlever ces couleurs; prends des jaunes d'œufs, frottes-en fortement la face, puis prends de l'eau bouillie avec du son et laves-en la face et continue jusqu'à ce qu'il ne reste plus de matières sur la figure. »

Cela laisse supposer que les peintres étaient appelés dans les maisons pour peindre les figures. Tambroni nous dit avoir retrouvé dans un livre de Pandolfini sur le gouvernement de la famille et des classes italiennes les conseils qu'il donne à sa femme, c'est-à-dire de ne pas se lisser avec des chaux et des puanteurs, et il se sert toujours des phrases : se pourrir le visage, s'emplâtrer, s'enduire, et il ajoute que sa femme était embarrassée de ne pas avoir ces peintures sur le visage toutes les fois qu'elle se trouvait avec d'autres dames.

Cennino dit aussi que ce serait un service à rendre aux jeunes femmes que de leur démontrer ce que sont les couleurs dont elles sont folles et les eaux dont elles se servent pour s'embellir. « Sois certain, ajoute-t-il, que toute eau manufacturée rend en fort peu de temps le visage flasque, les dents

noires, et finalement les femmes en vieillissent avant le temps et deviennent les plus ridées qu'on puisse voir. »

Combien de jeunes femmes d'aujourd'hui feraient bien, elles aussi, de méditer les sages conseils de Cennino.

« Il me semble que j'en ai dit assez sur toutes les manières de colorer, nous dit notre auteur, je veux toucher un autre sujet qui est très utile et ajoute grand honneur au dessin, utile pour copier et faire des ressemblances des choses naturelles. Cette science se nomme mouler.

« Veux-tu avoir une face d'homme ou de femme? Suis cette méthode, procure-toi un jeune homme, une femme ou un vieillard, sans barbe, prends de l'huile de rose ou de senteur et avec un pinceau enduit de cette huile le visage. » Cennino indique ensuite avec de minutieux détails comment on devra entourer la figure pour maintenir le plâtre; que l'on devra se procurer deux tubes de cuivre ou d'argent en forme de trompette de la grosseur d'un doigt, le modèle mettra le petit bout dans chaque narine et se renversant ensuite en tenant avec ses deux mains les deux tubes et fermant les yeux et la bouche on coulera le plâtre sur la figure. Aussitôt le plâtre pris, le modèle se débarrassera des deux tubes et tenant dans ses deux mains le plâtre, il se relèvera et le moule se détachera de sa figure.

« Rappelle-toi, ajoute Cennino, que si celui que tu moules était en grande position, comme seigneur, roi, pape ou empereur, tu pétrirais ton plâtre avec de l'eau de rose tiède, pour d'autres personnes l'eau de pluie ou de fontaine, si elle est tiède, est suffisante. »

Avec le moule en creux que l'on avait obtenu, après l'avoir huilé on le remplissait de plâtre et l'on obtenait alors la reproduction exacte du modèle.

Cennino nous démontre ensuite comment on peut mouler le nu entier d'un homme ou d'une femme et même se mouler soi-même, mais cela nous entraînerait trop loin.

Nous voici à la fin de ce traité remarquable, dont je vous ai donné un très rapide aperçu, qui, par son côté très technique, vous a probablement semblé encore bien long.

« Prions le Très-Haut, Notre-Dame, saint Jean, saint Luc évangéliste et peintre, saint Eustache, saint François et saint Antoine de Padoue, qu'ils nous donnent grâce et courage pour soutenir et supporter les charges et fatigues de ce monde, et à ceux qui étudieront ce livre qu'ils accordent la grâce de bien le comprendre et bien le retenir, afin qu'ils vivent en paix de leur sueur, qu'ils maintiennent leur famille en ce monde par le secours de la grâce et qu'ils aillent dans l'autre avec gloire parmi tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Je terminerai, Messieurs, en vous disant que l'admirable *Livre de l'Art* fut écrit par le pauvre Cennino dans la prison, pour dettes, delle Stinche en Valdigreve, où l'avait jeté la misère, il avait alors près de quatre-vingts ans; il supporta cette terrible position avec une grande force d'âme, car dans toute son œuvre pas un mot de plainte contre la mauvaise fortune n'en échappa de sa plume.

MALHERBE ET LA PROVENCE

Par M. JULES L'HOTE

(Lecture faite à l'Académie, le 13 mai 1932)

ON sait que, dès la fin de son adolescence, François de Malherbe quitta la ville de Caen, où il était né en 1555. Son père, conseiller au siège présidial de cette cité, aurait bien voulu l'y retenir pour en faire un magistrat. Mais le futur poète avait d'autres ambitions : il aspirait à prendre rang à la Cour de France, où il se sentait peut-être déjà en mesure de jouer un rôle.

Son talent et son érudition le firent admettre, en qualité de secrétaire, dans la maison de Henri de Valois, comte d'Angoulême, fils naturel de Henri II et de la belle et noble écossaise M^{lle} Flamin de Leviston, fille d'honneur de Marie Stuart. Le choix dont il avait été l'objet de la part de ce prince paraissait de bon augure pour la réalisation prochaine de son rêve. Or, une circonstance fortuite vint bloquer à son préjudice la roue de la fortune qui tournait si favorablement pour lui. Henri d'Angoulême fut en effet invité par Henri III à prendre le commandement de la Provence en l'absence du gouverneur de cette province, le maréchal de Retz. Malherbe suivit son maître et c'est ainsi que ce fils de la Normandie se rendit en Provence. Il était à peine âgé de vingt et un ans et Henri d'Angoulême, de quatre ou cinq ans de plus que lui.

Le séjour du comte et de son jeune secrétaire dans l'ancien domaine du roi René eut une durée ininterrompue de près de

dix ans. Il se termina pour Henri d'Angoulême par une mort tragique; il se renouvela à diverses reprises pour son compagnon. Celui-ci, qui avait épousé une Provençale (1), ne s'éloigna plus que par intermittence du pays de sa femme. Il y passa, par périodes successives, une vingtaine d'années au total et son foyer y subsista, même pendant la longue période où il séjourna à la cour.

La Provence étant devenue le pays d'alliance de Malherbe, la question devait se poser de savoir si le grand poète normand avait exercé une influence sur la littérature de ce pays et si, inversement, il avait lui-même été influencé dans son œuvre par l'ambiance provençale. Dans sa séance du 22 avril 1827, la Société de Statistique et d'Histoire de Provence émit un vœu dans ce sens. Il me paraît utile d'en donner ci-après le texte pour montrer que, deux siècles après la mort de Malherbe, cette double question n'avait pas encore été réglée.

(1) C'est pendant son séjour en Provence et cinq ans environ après son arrivée dans le pays que Malherbe épousa Madeleine de Coriolis, fille d'un des magistrats les plus réputés de son temps, le président Louis de Coriolis, du Parlement d'Aix. (On écrivait alors son nom « *de Carriolis* », et ce n'est que plus tard que la famille prit le nom de Coriolis.)

Le contrat de mariage qui a été établi le 1^{er} octobre 1581 par M^e Abel Hugoleni, notaire à Aix, a été signé chez M^{me} Margalet, sœur aînée de Magdeleine, par les futurs époux et par les témoins, lesquels étaient : Louis Galaup de Chasteuil, François Durand, Louis Olivier et André Sabatier. Malherbe a signé Demalerbe en un seul mot et sans h, et sa femme Magdaleine Carriolis en toutes lettres. Dans ce contrat, il est prévu que Malherbe laissera à sa femme, en cas de survie de celle-ci, une rente de 700 écus sol et Madeleine de Carriolis, dans le cas inverse, une rente de 350 écus sol.

SUR LE LONG SÉJOUR DE MALHERBE EN PROVENCE

« De dix-neuf à cinquante ans, c'est-à-dire pendant un intervalle de trente ans, Malherbe, le poète-grammairien qui eut tant d'influence sur notre langue, a passé sa vie en Provence, absolument absorbé et enseveli dans ce pays. Or, ce temps est stérile en renseignements sur sa vie et même il s'y rattache peu de productions remarquables, car ses bonnes poésies sont pour la plupart de sa vieillesse.

« Par les recueils biographiques, on sait tout au plus que, retiré en Provence, Malherbe s'y maria avec la fille de Louis de Coriolis, président à mortier au Parlement de Provence, et voulut se battre dans ses vieux jours avec de Piles, qui avait tué son dernier fils en duel. Par quelques lettres adressées à Peiresc et par les *Stances à Dupérier*, on sait qu'il a eu des relations avec ces deux Provençaux. Mais il n'est guère à ma connaissance d'autres traces de son séjour et de son contact avec notre pays.

« Or, je regarde comme intéressant et tout à fait dans l'objet de nos travaux de rechercher quelques lumières biographiques sur le séjour et les liaisons et impressions que le poète a pu faire dans le pays, d'autant que, par son rôle si important dans notre littérature, ces renseignements qui manquent, seraient peut-être de nature à jeter un jour très intéressant sur les caractères de l'influence du poète et sur l'état littéraire de la Provence si, comme je me plais à le croire, il a pu lui devoir quelque chose au moment où il s'y trouvait.

« En conséquence, je crois devoir faire appel à ceux d'entre eux qui s'occupent de l'histoire littéraire et notamment à M. de Castellet qui pourrait avoir plus facilement l'accès des

titres et manuscrits de la bibliothèque et de quelques familles célèbres du pays où l'on pourrait en avoir conservé.

« Aix, le 22 avril 1827.

« LE PRÉSIDENT. »

Depuis lors, quelques études ont été faites sur la vie de Malherbe en Provence. Roux Alpheran en a présenté une dans son ouvrage *les Rues d'Aix*, et une autre dans un opuscule intitulé : *Recherches biographiques sur Malherbe* (1840). A son tour, de Berluc-Perussis s'est occupé de ce grand poète dans une communication intitulée : *Malherbe à Aix*. Par ailleurs, Robert Reboul a donné dans ses *Physiologies provençales* quelques indications précieuses sur le séjour de Malherbe en Provence. Il en a été de même de M. Ferdinand Brunot dans un chapitre de *la Doctrine de Malherbe*, de M. Crémieux dans une communication sur Malherbe en Provence et de M. Jean Reynaud dans le discours qu'il prononça à l'occasion du tricentenaire de la mort de Malherbe (1). Enfin, M. Aude, l'excellent conservateur de la Méjanès, a également examiné la question dans *la Poésie en Provence au temps de Malherbe*.

Aucune de ces publications n'a eu spécialement pour objet de répondre aux interrogations de la Société de Statistique de Provence; mais chacune d'elles a fait plus ou moins allusion à l'influence de Malherbe dans cette province. Si leurs auteurs se sont rendus compte du rôle joué par ce poète dans le mouvement littéraire de la Provence au XVI^e siècle, aucun d'eux n'a cherché à le préciser, à en mesurer l'import-

(1) M. Jean Reynaud, l'aimable bibliothécaire de la Chambre de Commerce de Marseille, a bien voulu nous communiquer toute sa documentation. Nous ne saurions trop l'en remercier.

tance et à en faire ressortir les effets. Il est vrai, qu'à titre général, l'influence est une extériorisation de la personnalité tellement subtile et imperceptible qu'il est souvent malaisé de la déterminer, surtout quand elle a cessé depuis longtemps de s'exercer. Il en est de certaines influences comme des sources de quelques grands cours d'eau aux multiples réseaux : on ne les découvre qu'après de minutieuses recherches.

*
**

Avant d'examiner quels ont été les épisodes de la vie de Malherbe en Provence et dans quelle mesure ce poète s'est associé au mouvement littéraire de la province dont il est devenu l'un des fleurons, il convient de préciser l'état dans lequel se trouvait la littérature de ce pays au moment où celui qu'on devait appeler plus tard *le père de la poésie française* est allé s'y installer pour la première fois.

Bien que cette province eût été rattachée au royaume depuis près de cent ans, la population n'y parlait pas français : le provençal était le langage courant de tous les éléments qui la composaient, qu'ils fussent nobles ou manants, clercs ou bourgeois. Il y avait si peu de gens qui faisaient usage du français, même dans les grandes villes, que, lorsque Charles IX vint à Marseille en 1564, les consuls durent avoir recours à un Lyonnais pour faire haranguer le roi dans la langue nationale (1). Les magistrats, les avocats et tous les gens de la basoche (avoués ou procureurs, notaires, huissiers, etc...) commençaient cependant à employer le français depuis que l'édit de Joinville de 1535 qui établit le statut de la Provence

(1) A. BRUN, *Recherches sur l'introduction du français en Provence*, f^o 350.

avait prescrit l'emploi de cette langue dans la rédaction des actes judiciaires. La ville d'Aix où habitait la haute noblesse, et qui possédait à la fois les sièges du Gouvernement, du Parlement, de l'Université et d'une sénéchaussée, était donc une des rares dans lesquelles l'emploi du français dans la conversation n'y était pas surprenant.

La poésie provençale avait jeté un très vif éclat au cours des XII^e et XIII^e siècles, grâce à la verve de ces prestigieux troubadours qui étaient nés, en ces temps heureux, du désir de plaire. Mais cette floraison poétique s'était peu à peu ralentie par la suite. Si, au XIV^e siècle, il existait encore quelques poètes provençaux, leur nombre se réduisit à néant ou presque à partir du XV^e siècle, malgré les efforts du bon roi René pour faire revivre les belles-lettres et les beaux-arts. Avec les troubadours disparurent également dans le pays ces fameux tribunaux littéraires surnommés « Cours d'amour », où de belles et gracieuses dames, illustres par leur naissance et leur savoir, statuaient souverainement sur le mérite des poésies et sur des questions de politesse ou de galanterie. Les guerres et d'autres fléaux avaient fini par réduire au silence les fils de la Provence, ce pays où cependant la sérénité constante du ciel fait s'épanouir la gaieté et vibrer les cœurs. Lorsque Malherbe vint dans le pays du soleil, la poésie provençale avait donc perdu tout son lustre et le latin était devenu en Provence, comme partout d'ailleurs, la langue des lettrés. On prononçait des discours, on faisait des vers et on composait d'importants ouvrages en langue latine. Beaucoup de personnes de l'époque partageaient l'avis du savant archevêque Gibert Genebrard, qui disait que le latin exprime mieux que les langues vivantes les idées graves et les sujets élevés. Se croyant obligés d'écrire leurs œuvres en vers latins,

la plupart des auteurs, même les plus sévères (prêtres, médecins, avocats ou savants), cultivaient les muses de l'ancienne Rome. Les poètes latins devinrent dès lors très nombreux en Provence. Plusieurs d'entre eux se montrèrent médiocres; quelques-uns, cependant, se distinguèrent, entre autres : André Mertail, Mathieu Guibal, François Dufort, Denis Faucher, Antoine Armand et Claude Margalet (1).

Une place à part doit être faite à *Antonius Arena*, qui acquit une certaine renommée en publiant des vers macaroniques, c'est-à-dire des vers où étaient réunis, dans un assemblage hétéroclite, des mots latins, français, provençaux, italiens et même espagnols. Il n'eut heureusement pas d'imitateurs, car autrement la langue nationale aurait mis encore plus de temps à prendre pied en Provence.

Le français commença à se montrer dans la littérature de ce pays pour traduire, sous forme poétique, des ouvrages écrits en langue italienne ou provençale. Tel fut le cas pour la traduction des *Six Triomphes de Pétrarque*, faite en vers français par le président Jean Meynier, baron d'Oppède, et pour celle effectuée en rimes françaises de l'ouvrage de Pierre Couteau, intitulé : *Pegme* (Emblèmes).

Par la suite, quelques humanistes, dont les noms sont à peine connus, tels que Desmarais de Mazan, Vasquin Philieul, Renaud d'Alein et le seigneur de Bezaudun, s'essayèrent dans la poésie française, mais leurs œuvres sont écrites en une langue si barbare qu'on ne saurait les considérer comme de véritables promoteurs d'un mouvement littéraire français en Provence. Il en est de même de Michel Nostradamus, le célèbre astrologue, qui, dans les quatrains dont se

(1) Augustin FABRE, *Bellaud de la Bellaudière*.

composent ses *Centuries*, a fait usage d'un français si impur et si alambiqué, qu'on se demande si sa façon d'écrire la langue nationale n'était pas systématiquement obscure.

On ne peut pas non plus trouver le point de départ d'une renaissance littéraire en Provence dans *l'Histoire journalière* écrite en provençal par Honoré de Valbelle ou dans les quelques productions dramatiques de Benoët du Lac (Claude Bonet).

De tout temps, les Provençaux ont eu le goût des mascarades. Leurs fêtes religieuses, et notamment les processions de la Fête-Dieu, comportaient le plus souvent des défilés de personnes déguisées. C'est dans les locaux de l'Archevêché d'Aix qu'étaient alors jouées par les enfants des meilleures familles ces sortes de mystères que composait Claude Bonet. Mais, malgré le succès de ces pièces, elles ne furent pas imitées. Bientôt de nouvelles influences allaient mettre en vogue la farce et la comédie.

Ainsi, avant l'arrivée de Malherbe en Provence (1576), aucun écrivain de langue française ne s'était encore acquis quelque réputation dans le pays et n'avait engendré la moindre évolution littéraire ou simplement poétique. Les maîtres italiens et les principaux membres de la pléiade ne s'y étaient guère fait remarquer que par un très petit nombre de lettrés.

*
**

Les premières années de la vie de Malherbe en Provence ont été presque exclusivement conditionnées par les événements qui ont dirigé l'existence du comte d'Angoulême. Ce qui concernait le prince concernait donc aussi généralement son

docte secrétaire. En suivant les traces du premier, nous nous trouverons, en conséquence, aux côtés de Malherbe.

Aussitôt qu'il eut pris le commandement des troupes royales de Provence, le frère consanguin du roi dut se mettre en campagne contre un parti de protestants qui s'était réfugié dans la forteresse de Ménerbes, en Venaissin. Le siège de cette place ayant duré plusieurs mois, Malherbe eut, dit-on, le loisir de faire des vers dans l'intervalle des assauts (1), mais nous n'avons pu vérifier cette assertion et l'on n'a retrouvé aucune œuvre écrite par lui en ce temps. Après la reddition des assiégés, le comte d'Angoulême eut à se défendre lui-même, sur un autre terrain, contre les intrigues du maréchal de Retz, qui avait cédé ses hautes fonctions au sieur de la Baume, comte de Suze. Il se maintint cependant dans le pays où il occupa la charge de général des galères dont il avait obtenu la survivance. Henri III ne tarda pas du reste, sur les instances du comte de Carcès et de ses partisans, à le nommer gouverneur de la Provence, aux lieu et place du personnage que le maréchal de Retz avait voulu se donner comme successeur. Il l'éleva aussi à la dignité de grand prieur de l'Ordre de Malte en France, charge éminente sous le nom de laquelle il est le plus souvent désigné dans l'histoire.

Pendant ce temps, c'est-à-dire pendant deux ans, les liens d'amitié du comte d'Angoulême et de son secrétaire ne firent que se fortifier. Grâce à son tact, à son intelligence et à son savoir, Malherbe, qui coopérait aux mêmes travaux et aux mêmes entreprises que son maître et qui partageait avec lui les joies et les peines, sut gagner la confiance du grand prieur, qui en fit son confident. Il se forma par suite entre eux, et

(1) DE BERLUC-PERUSSIS, *Malherbe à Aix*.

malgré la différence de leurs rangs respectifs, une sorte de camaraderie que rien ne put jamais affaiblir.

A Marseille, où ils s'étaient fixés quand le grand prieur occupait la charge de général des galères, il y avait alors en résidence la fameuse Renée des Rieux, dite « la Belle de Châteauneuf », ancienne maîtresse de Henri III, devenue depuis peu l'épouse de Philippe d'Altovitis, capitaine des galères (1). Cette éclatante beauté, dont l'âge ne dépassait pas vingt-cinq ans, s'y installait en effet quand elle n'était pas à la cour du roi où elle continuait à se montrer. Pendant ses séjours à Marseille, elle occupait la *Maison-du-Roi*, belle construction seigneuriale entourée de jardins qui était située à la Rive-Neuve, non loin de l'abbaye de Saint-Victor. Henri III lui en avait fait don à son mariage avec d'Altovitis, en même temps qu'il l'avait nantie de la baronnie de Castellane.

Tout permet de croire que c'est à ce moment que se nouèrent les relations galantes, ayant, dit-on, existé entre le grand prieur et Renée des Rieux (2). Il ne serait pas non plus impossible que ce fût cette même personne qui ait causé à Malherbe la cruelle déception à laquelle se rapportent les stances qu'il écrivit alors et qui commencent ainsi :

Si des maux renaissants avecque ma patience
N'ont pouvoir d'arrêter un esprit si hautain (3).

(1) Renée des Rieux, d'une maison noble de Bretagne, était fille d'honneur de Catherine de Médicis quand elle devint la maîtresse du duc d'Anjou, le futur Henri III. Celui-ci l'aimait tellement qu'il voulut en faire une reine, au grand désespoir de sa mère qui fit tout pour l'en empêcher et qui y parvint. Ce fut après sa rupture avec le roi et après avoir refusé le duc de Transylvanie qu'elle épousa Philippe d'Altovitis.

(2) BROMBERGER, *Une Poétesse ignorée*.

(3) Cette pièce paraît imitée du sonnet de Ronsard à Hélène de Surgères.

Cette présomption ne peut manquer d'éclorre si l'on considère que ce poème est daté des premières années du séjour de Malherbe en Provence, et qu'il a été adressé à une dame de ce pays, que cette dame y était désignée sous le pseudonyme de Nérée (1) (anagramme de Renée) et que cette Nérée ou Renée n'aurait repoussé Malherbe qu'après lui avoir accordé longtemps ses faveurs, ce qui serait bien dans la manière d'une coquette du genre de la Belle de Château-neuf. Mais le poète a écrit dans les mêmes stances :

Vous aurez un mary sans estre guère aimée....

Vous aurez des enfants les douleurs incroyables....

Or, le séjour de Malherbe à Marseille remonte à l'an 1578, et à cette époque Renée des Rieux, qui était mariée depuis quelques mois, venait d'avoir une fille. Cette enfant fut Marseille d'Altovitis, qui illustra plus tard son nom comme poétesse (2).

*
**

C'est le 25 juin 1579 que Henri de Valois, comte d'Angoulême, fit, en qualité de gouverneur de Provence, son entrée solennelle dans la ville d'Aix, capitale de la Provence. Il était entouré de grands seigneurs et de nombreux gentilshommes, parmi lesquels se trouvait Malherbe (3).

Le nouveau chef du Gouvernement provençal aimait autant le luxe et la magnificence que les belles-lettres et les beaux-arts. L'un de ses premiers soins fut donc de faire amé-

(1) C'est ce que nous apprend son ode *Aux Ombres de Damon*.

(2) La fille de Philippe d'Altovitis et de Renée des Rieux a reçu à son baptême le prénom de Marseille, parce que sa marraine fut la ville de Marseille, représentée par ses consuls.

(3) DE BERLUC-PERUSSIS, *Malherbe à Aix*.

nager somptueusement le palais des anciens comtes qu'il devait habiter. Une fois installé dans cette demeure princière, il s'entoura d'une brillante cour (1). Le palais fut donc fréquenté par les beaux esprits de l'endroit et plus particulièrement par les magistrats du Parlement et des autres juridictions supérieures, ainsi que par les avocats de ces cours et tribunaux, tous excellents causeurs et tous familiarisés avec la langue française.

L'exemple est très contagieux, surtout quand il émane de ceux qui détiennent le pouvoir. Aussi, quand on eut appris que le grand prieur et son premier secrétaire aimaient la poésie et cultivaient passionnément la muse française, la plupart des habitués de la cour du prince se mirent à faire des vers et à composer des poèmes en français. Au nombre de ceux qui se piquèrent d'émulation, nous citerons entre autres : « *Louis de Gallaup de Chasteuil*, qui avait eu pour précepteur Barthélemy Audiffred; *César Nostredame*, le fils du fameux astrologue et le premier en date des historiens de Provence; *Jean de la Cépède*, sieur d'*Aygalades*, conseiller, puis premier président à la Cour des Comptes et des Aides; *François du Périer*, fils et père de magistrats; *Perrache d'Ampus*, avocat au Parlement, dit le capitaine *Perrache*; le président *Meynier de Saint-Lambert*; *de Villeneuve La Garde*, d'une vieille famille provençale, et *Etienne d'Hozier*, le père du grand naturaliste salonais ».

Malgré la licence des mœurs de l'époque, presque tous ces versificateurs s'étaient mis à composer des poèmes religieux. C'était sans doute pour suivre l'exemple des humanistes de

(1) Cette cour possédait même un bouffon (*Auguste Fabre*, *Bellaud de la Bellaudière*).

l'époque et peut-être aussi pour mettre leur conscience en repos à cette heure où les esprits étaient troublés par les doctrines de Luther et de Calvin et où la peste régnait en Provence. Rien en effet n'augmente autant la ferveur et la fraternité que les calamités publiques. Le mal épidémique qui fit son apparition en Provence en 1580, et qui y décima longtemps les populations urbaines (celle d'Aix comprise) resserra donc les liens d'amitié qui s'étaient promptement formés entre les membres du nouveau cénacle littéraire dont Malherbe était l'âme. Comme l'a fait remarquer de Berluc-Perussis, le même fléau n'avait-il pas déjà fait éclore cette fameuse académie de conteurs dont nous entretient Boccace dans son *Décaméron* ?

Quoi qu'il en soit, Malherbe et ses amis écrivaient alors des œuvres qui portent toutes la même empreinte et qui traitent de sujets analogues. Pendant que le poète normand composait *les Larmes de Saint Pierre*, César de Nostredame écrivait *les Perles ou Larmes de la Sainte Madeleine*, *les Larmes de la Sainte Vierge* et *la Marie dolente au pied de la Croix*; Louis Gallaup de Chasteuil faisait des *paraphrases ou des imitations de psaumes*; le capitaine Perrache présentait son *Triomphe du Berlan* (1); Jean de la Cépède préparait deux recueils de sonnets sur la vie et la passion de Jésus-Christ, qu'il publia sous la rubrique *Théorèmes spirituels*.

Tous ces ouvrages, qui sont parvenus jusqu'à nous, étaient écrits en langue française; mais, comme le dit de la Cépède dans l'avant-propos du premier livre de ses *Théorèmes*, fai-

(1) C'était un poème destiné à combattre le vice du jeu, et spécialement celui du berlan.

sant allusion à lui-même et peut-être aussi aux autres poètes provençaux qui ont fait usage du français, « notre ramage natal ne peut facilement être oublié tout à fait ». Or, il est certain que les amis de Malherbe n'ont pas su tirer le même parti que lui de l'instrument qu'ils possédaient. Ils avaient à faire un rude effort d'assimilation pour avoir la possibilité de combattre l'emphase, le mauvais goût et l'incorrection.

Les réunions du groupe que formaient tous ces poètes se tenaient à l'origine au palais comtal et plus tard, lorsque Malherbe fut marié, au domicile même de celui-ci (1). Parfois aussi ces réunions avaient lieu à Salon, où le grand prieur aimait à séjourner. Celui-ci avait fixé sa demeure dans l'ancien château de l'archevêque d'Arles, qu'il avait fait transformer et installer luxueusement. C'est là qu'il recevait fréquemment la société choisie de l'endroit. Celle-ci comprenait de nombreuses familles nobles telles que celles de Malespine, de Pontevés, de Craponne, de Suffren, de Brunet, de Vernègues, de Nostredame, d'Hozier, de Saint-Marie, d'Hauteville, de Paul, de la Bellaudière, de Cadenet, de Pélissanne et de Lamanon. Plusieurs d'entre elles comptaient des érudits ou des lettrés, ainsi que d'aimables dames ou demoiselles qui rehaussaient l'éclat des réceptions du prince.

A Salon, les amis de Malherbe, qui habitaient la ville ou qui accouraient des localités voisines, s'assemblaient souvent soit chez les Paul, parents de la Bellaudière, un célèbre auteur provençal dont nous allons parler, soit à l'« hostellerie Bernard », un des meilleurs logis de Provence. Ils ne

(1) Malherbe habitait l'hôtel Margalet, dont il reste aujourd'hui des vestiges rue Courteissade. C'est dans cet hôtel, qui appartenait à la sœur de sa femme, qu'il avait connu celle-ci et qu'il s'était marié.

dédaignaient pas de faire ensemble de bons repas et de jouer au trictrac, le jeu alors à la mode. C'est ce que nous apprennent deux sonnets en langue provençale de ce même de la Bellaudière :

SONNET A MALHERBE

*Après m'avcir rasclat qu'auque pitchot escut
D'or, di pes trebucant et tous de bono ligo,
Ven sias rasclat à zai.....
Tournas prest à Sellon, ostrement per ma fige
Le trictrac senso vous s'atralo tout perdut.*

TRADUCTION

Après m'avoir enlevé quelques petits écus
D'or, d'argent trébuchant et tous de bon aloi,
Vous vous êtes retiré à Aix.....
.....
Retournez vite à Salon, autrement, par ma foi,
Le trictrac sans vous se trouve tout perdu.

(La décence ne nous permet pas de citer le sonnet en entier, tant il renferme à l'égard de Malherbe de plaisanteries inconvenantes présentées en termes licencieux.)

SONNET A L'HOTE BERNARD DE SELLON

*L'hoste Bernard dono Valentinetto,
Mascle et femen, vallon mays que d'argent;
Vous n'en savez qui es plus diligents
Au pichot brut di farcir la bourslette.*

*Lou gau tant leou n'a anonsat l'aubeto,
Que Barnabet n'es un brin négligent
A s'y vestie puis reveilho sa gent
Dont cadun fa la siuno bisognetto.*

*En enterin arribon cavalliers
Habran subit tiro deys rastelliers,
Perdris, cappons, fa que lous hastes viron*

*En pichot reys a tauillo sias servis;
Puis au contar toujours restas amis,
Car doussament l'argent ellous von tiron.*

TRADUCTION

L'hôte Bernard, dame Valentinette,
 Homme et femme, valent mieux que l'argent;
 Vous n'en connaissez pas de plus diligents
 Quand il s'agit de s'emplier la bourse.

Le coq à peine a annoncé l'aube,
 Que Bernard s'empresse
 De se vêtir et de réveiller ses gens
 Pour que chacun se mette à la besogne.

Dans l'intervalle arrivent des cavaliers.
 Il allume prestement le feu, décroche de leurs pendoirs
 Perdrix et chapons, les met à la broche.

En petits rois, à table, vous êtes servis;
 Puis au paiement vous demeurez toujours amis,
 Car doucement il vous tire l'argent.

*
 **

Au cours des réunions tenues par les poètes et les gens de lettres qui gravitaient autour de Malherbe et d'Henri d'Angoulême, le poète normand ne se privait pas de critiquer les œuvres des uns et des autres, voire celles du grand prieur. Tallemant des Réaux rapporte (1) que le comte d'Angoulême lui ayant un jour montré une de ses poésies, Malherbe lui déclara sans ambage « qu'il fallait la supprimer parce qu'il n'était pas convenable à un prince de donner un ouvrage à moins qu'il ne fût parfait ». A quelque temps de là, le grand prieur voulut encore connaître le sentiment de Malherbe sur des vers de sa façon; mais craignant de la prévention de la part de ce mordant Aristarque, il demanda à François du Périer, un des meilleurs amis du poète, de les présenter à celui-ci en s'en attribuant la paternité. Du Périer s'étant prêté à cette innocente supercherie, Malherbe fut consulté par son

(1) *Les Historiettes* : Malherbe.

ami sur la valeur des vers en question. A peine en eut-il pris connaissance qu'il s'écria, en présence d'ailleurs du comte d'Angoulême qui assistait à la consultation : « Ces vers sont tout comme ceux que fait M. le Grand Prieur », et il ajouta sans doute : « Ils ne valent pas mieux. »

Ces anecdotes sont la preuve que le comte d'Angoulême reconnaissait la supériorité de Malherbe et le considérait assez pour lui accorder toutes les permissions. En tout cas, certains auteurs rapportent qu'il aimait à traiter avec lui les mêmes sujets dans la langue des muses. Malherbe était donc pour le grand prieur un véritable compagnon d'études, sinon un maître en poésie.

La pléiade littéraire du renouveau qui avait pris naissance à Aix formait comme une sorte d'académie avant la lettre dans laquelle l'émulation faisait naître de chaudes discussions. Ce n'était pas encore un organisme constitué pour servir spécialement de régulateur à la langue, mais c'était pour le moins un cénacle littéraire où l'on se communiquait des projets, des œuvres, où l'on s'entretenait de littérature et où l'on échangeait des idées sur les règles à adopter pour écrire, en prose ou en poésie.

De Berluc-Perussis prétend que Malherbe, qui visait déjà à régenter le Parnasse, redressait les écarts de ses disciples, leur apprenait son « rythme savant », « sa rime sévère », et il ajoute que si on lui permettait d'apporter une variante au fameux vers que Boileau a inséré dans son *Art poétique* au sujet de Malherbe, il dirait :

Enfin Malherbe vint et, d'abord en Provence,
Fit sentir dans les vers une juste cadence.

Grâce à sa situation auprès d'Henri d'Angoulême, Malherbe fit admettre à la cour du prince le joyeux Bellaud de

la Bellaudière, auquel nous venons de faire allusion. C'était un des esprits les plus originaux de ce temps, qui écrivait des poésies en provençal avec une extrême facilité et une verve remarquable. Après avoir été soldat, il avait parcouru le Midi du royaume, menant une vie vagabonde qui lui fit goûter à la prison. Il n'avait donc rien à envier à Villon et à Marot, auquel il ressemblait par son humeur joyeuse et par son art de chanter l'amour, le vin et la bonne chère; au demeurant, l'homme le plus spirituel de la Provence, que Malherbe avait pris sous sa protection en raison de son talent supérieur. En l'acceptant dans sa maison, le grand prieur avait donné un nouveau témoignage de générosité et de protection envers le Parnasse. Son geste n'avait pu qu'être apprécié des Provençaux, tant Bellaud de la Bellaudière était populaire dans le pays, Henri d'Angoulême n'avait pourtant pas une grande sympathie pour le langage et les coutumes des habitants de la Provence. Il en était d'ailleurs de même, au début, de Malherbe, qui appelait par dérision cette province le pays « d'a dieou sias » (1).

Dès qu'il n'eut plus à user d'expédients pour assurer son existence, Bellaud de la Bellaudière donna un plus grand essor à sa production poétique. Bien qu'il assistât assez souvent aux réunions des amis de Malherbe, il ne composa que rarement des vers français. Il n'avait pas une érudition très profonde et maniait assez mal la langue d'oïl. Il s'en tint dès lors à la poésie provençale dans laquelle il excellait. Il

(1) Il lui donnait ce nom parce que l'expression « a dieou sias » revient souvent sur les lèvres des Provençaux, qui en font usage non seulement quand ils se quittent, mais même quand ils se rencontrent. Ce mot signifie « à Dieu soit » et équivaut à nos expressions « adieu », « au revoir », « à bientôt ».

entraîna à sa suite, dans la même voie, un certain nombre de joyeux drilles, les « arquins », comme on les appelait dans la langue du pays. Ceux-ci firent revivre dans leurs œuvres les chants des anciens troubadours. Bellaud devint ainsi le chef d'un groupe de poètes provençaux qui tenait ses assises hors de la ville, dans l'enclos du capitaine Bastin. Aussi s'intitulait-il souvent « lou païre deis arquins » (le père des arquins).

Grâce à Bellaud, il se produisit en Provence une renaissance de la poésie provençale. Mais autant les poètes français donnaient des œuvres sévères et morales, autant les nouveaux troubadours écrivaient des pièces légères et grivoises. Les premiers chantaient les louanges du Seigneur tandis que les autres glorifiaient la nature et les plaisirs terrestres. Cependant, les deux courants coulaient parallèlement, issus simultanément de la même source.

*
**

Tant que le grand prieur demeura gouverneur de la Provence, une paix relative régna dans cette province, malgré les dissensions causées par les passions religieuses. Il faut en trouver une des causes dans l'apparente affabilité d'Henri d'Angoulême. Mais Malherbe, qui a toujours été un apôtre de la paix, contribua peut-être aussi, pour une bonne part, à ce résultat, en modérant les vivacités de son maître. Celui-ci, qui, quatre ans avant son envoi en Provence, avait été l'un des plus fougueux instigateurs de la Saint-Barthélemy, se montra en effet toujours trop prompt à trancher les difficultés par le glaive. Ce qui est certain, c'est qu'au moment où le grand prieur provoqua les événements tragiques qui causèrent sa mort, Malherbe se trouvait à Caen,

où il s'était momentanément rendu en mars 1586. Il est donc permis de penser que si celui-ci avait été présent, il aurait sans doute apaisé la fureur de son maître contre d'Altovitis, coupable d'avoir essayé de le perdre dans l'esprit du roi (1).

La période qui suivit la mort du grand prieur (2) fut tellement troublée en Provence par la guerre civile que Malherbe jugea prudent de demeurer en Normandie. Sa détermination fut peut-être dictée aussi par la crainte d'avoir à subir des représailles de la part du successeur de Henri d'Angoulême. Ce nouveau gouverneur fut le duc d'Epéron, un des mignons d'Henri III, qui ne se faisait certes pas remarquer par sa bienveillance. Avec son frère de La Valette, qui le suppléa longtemps, il se laissa d'ailleurs dominer par les partis.

En attendant de retourner en Provence, ou de découvrir par ailleurs une nouvelle voie, Malherbe vécut à Caen où il avait fait venir sa femme et son jeune enfant (3). C'est alors qu'il publia (1587) l'important poème *les Larmes de Saint Pierre*, qu'il avait écrit en Provence. Il le dédia à Henri III dans l'espoir évident de gagner ses faveurs. Mais c'était l'heure où le roi sentait son trône vaciller. Henri III devait du reste ne pas tarder à tomber sous le poignard de Jacques Clément, après s'être débarrassé des Guise par l'assassinat de Blois. Malherbe reçut néanmoins du roi, dès qu'il lui eut

(1) On sait que c'est en se jetant sur d'Altovitis, pour le frapper de son épée, qu'il reçut le coup de poignard qui causa sa mort.

(2) Cette mort survint le 2 juin 1586.

(3) C'était son premier fils, Henri, né le 25 juillet 1585 et filleul du duc d'Angoulême et de Marthe de Vercors, seconde femme du président de Coriolis.

offert son livre, un don de 500 écus qui lui fut d'un grand secours au moment où il n'occupait aucune charge lucrative et où sa femme touchait irrégulièrement les rentes qui devaient lui être envoyées de Provence (1).

Pendant son séjour en Normandie, il continua à entretenir des relations suivies avec le pays qu'il venait de quitter. Il était mis au courant des événements qui s'y passaient par des mémoires que lui envoyaient certains amis. L'un de ces documents, qui a été retrouvé dans les manuscrits de Peiresc, constitue une véritable histoire de la Provence pendant les années qui se sont écoulées de 1588 à 1592 (2).

Malherbe, qui exerça pendant quelque temps les fonctions d'échevin dans sa ville natale (de 1594 à 1595), ne produisit pas d'œuvre poétique connue durant son séjour à Caen. On lui avait attribué un poème écrit vers cette époque en l'honneur du duc de Montpensier, alors gouverneur de la Normandie. Mais Philippe Martinon, dans la nouvelle édition des œuvres de Malherbe publiées par Garnier frères, déclare que ce poème serait de Vauquelin des Yveteaux, s'il faut en croire une inscription manuscrite apposée par Malherbe lui-même sur un exemplaire du *Parnasse* de 1607, qui se trouve dans la collection Garnier (3).

En tout cas, il fut chargé, en 1593, de composer des vers pour l'entrée de Catherine de Navarre à Caen, ce qui prouve

(1) Son procureur, M^e Loup, garda en effet par devers lui une partie des rentes et revenus de M^{me} Malherbe, ce qui obligea son mari à contracter des emprunts onéreux et à accepter l'hospitalité d'une de ses cousines (M^{me} de Mondreville).

(2) Aix, Méjanes : R. A. 8, f^{os} 67 et suivants.

(3) Malherbe a biffé son nom à la suite de cette pièce et l'a remplacé par celui des Yveteaux, qui habitait alors Caen. — MARTINON, *les Poésies de Malherbe*, note 270, page 334.

que son talent de poète était bien connu de ses compatriotes.

C'est pendant cette période qu'il fit partie, en sa qualité d'échevin, d'une mission qui se rendit à Paris pour tenter d'obtenir d'Henri IV qu'il maintînt à Caen le Parlement de Normandie. N'y a-t-il pas lieu de croire que, dans ces mêmes moments, il se trouva en rapport avec ses compatriotes Bertaut et Vauquelin des Yveteaux, ainsi qu'avec le futur cardinal du Perron et le fameux abbé de Tiron (Desportes), qui avait été l'ami intime de son professeur de rhétorique, Jean Rouxel, à l'Université de Caen?

Lorsque le parti de la Ligue commença à perdre de son importance en Provence, M^{me} Malherbe s'empressa de retourner dans son pays natal où continuait à résider son fils Jean Bourdon, qu'elle avait eu d'un premier lit. Il semble qu'elle s'y rendit aussi et surtout en éclaircur, pour examiner si la situation permettrait à son mari d'y reprendre avec fruit et sans danger une nouvelle vie.

Ce n'est que deux ans après, en mai 1595, que Malherbe rejoignit sa femme en Provence. C'était le moment où les Provençaux, conquis à la cause d'Henri IV et las de la tyrannie du duc d'Épernon, s'étaient débarrassés de ce gouverneur. Le jeune duc de Guise, qui s'était rallié au parti royal, venait d'être appelé à le remplacer.

Revenu à Aix, Malherbe retrouva dans cette ville, où il allait de nouveau tenter la fortune, la plupart de ses anciens amis, à l'exception de Bellaud de la Bellaudière qui était mort dans l'intervalle. Le cercle littéraire dont il était devenu l'âme, lors de son premier séjour dans le pays et qui ne s'était pas complètement dissocié pendant son absence, reprit ses doctes réunions. Celles-ci se tinrent comme autrefois chez Malherbe, dans sa même demeure de la rue Courteissade.

Quelques nouveaux venus vinrent grossir le nombre des amis du poète, entre autres François d'Escalis, un cousin de M^{me} Malherbe, qui commençait à versifier avec distinction, l'avocat Antoine de Rascas de Bagarris, le plus distingué collectionneur de ce temps, et surtout Guillaume du Vair qui, après avoir été nommé intendant de la justice à Marseille, ne tarda pas à devenir premier président au Parlement d'Aix. Cet éminent magistrat, qui fut plus tard garde des Sceaux, puis évêque de Lisieux, était à la fois un brillant orateur et un écrivain de premier ordre. Son style était si noble et si pur que M. Sapey revendiqua pour lui l'honneur d'avoir été, avant Descartes et avant Balzac, le Malherbe de la prose. Du Vair se prit d'ailleurs d'une vive amitié pour le poète normand, qu'il tint toujours en grande estime. Leur intimité était si étroite qu'ils se communiquaient mutuellement leurs productions et qu'ils échangeaient loyalement leurs sentiments et leurs appréciations sur l'objet de ces communications. C'est grâce à du Vair que Malherbe se lia avec Claude Fabri de Peiresc, qui devint aussi un des meilleurs amis du poète. Il n'est pas impossible également que du Vair, qui était en très bons termes avec Desportes, alors tout puissant à la cour, ne l'ait disposé en faveur du gentilhomme normand.

Entre temps, Malherbe eut quelques différends avec le frère de sa femme et avec l'une des sœurs de celle-ci, M^{me} de Châteauneuf. Des questions d'intérêt en furent cause. Elles naquirent pour la plupart à l'occasion du partage de la succession de son beau-père, décédé en l'année 1600.

On en trouve trace dans diverses pièces de justice et dans quelques actes contenus aux minutes des notaires aixois de cette période. En parcourant ces minutes, j'ai découvert de nombreux documents concernant les familles de Malherbe et

de Coriolis. Ce sont des arrangements, des partages, des prorogations de dettes, des transferts de créance, des baux, des quittances de loyer, etc. Dans la plupart des actes portant la signature de Malherbe, celle-ci est donnée sans parafe, d'une écriture ample et lâche, en lettres majuscules, sauf pour la particule « de » qui est liée au nom. Il écrivait alors son nom « deMALERBE » en un seul mot et sans h), le faisant parfois précéder des deux premières lettres de son prénom Fr. Quand on rencontre la signature de sa femme, on voit que celle-ci écrivait en toutes lettres son prénom de Magdeleine et son nom de Carriolis sans laisser d'intervalles entre les deux mots. Les lettres hautes et uniformément espacées sont tracées lisiblement avec application, à la façon des personnes qui savent peu écrire.

Sur la feuille de titre des *Psaumes* de Desportes, annotés par Malherbe et conservés à la Bibliothèque Nationale, ainsi que sur celle des ouvrages ayant appartenu à Malherbe et en dépôt au Musée Arbaud, à Aix-en-Provence, on voit figurer, en *ex libris* et de la main de Malherbe, le verset suivant : *Delectare in domino et dabit tibi petitiones cordis tui*. Ce verset est suivi de sa signature. Sur un ouvrage intitulé : *Mémoires de la Ligue sous Henri III et Henri IV*, le possesseur signa, à la suite du verset susmentionné, « Malerbe de St Agnan »; puis, au dernier feuillet, « St Agnen de Malerbe » (1).

L'un des documents les plus curieux que j'aie relevé dans les minutes des notaires aixois est un acte de désistement donné, le 3 décembre 1584, par M^{me} de Malerbe, avec le consentement de son mari présent à la rédaction de l'acte.

(1) Musée Arbaud.

Ce document avait pour objet l'abandon par M^{me} Malherbe d'une plainte qu'elle avait déposée, de concert avec son père, par devant le lieutenant particulier de la cité. La plainte était portée contre M^{me} de Mazan, femme du premier président de la Cour des Aides et M^{me} de Fuvreau, femme d'un conseiller à la même Cour, en raison des paroles diffamatoires qu'elles avaient prononcées envers les plaignants et qui laissaient entendre que M. de Cariolis et sa fille Madeleine (M^{me} Malherbe) avaient empoisonné Marguerite de Rolland, la troisième femme de celui-ci, dont la mort récente avait paru singulière (1). M^{me} Malherbe s'était désistée en prévision d'un départ prochain pour la Normandie. Mais tout porte à croire que le président Louis de Cariolis ne laissa pas tomber l'affaire et que la diffamation fut reconnue patente puisque, peu de temps après, M. de Cariolis se remariait pour la quatrième fois. En tout cas, l'acte en question paraît avoir été ignoré des biographes de Malherbe.

Si nous avons cru devoir citer ici tous ces documents, c'est pour montrer combien Malherbe et sa famille se sont trouvés mêlés activement à la vie de la haute société aixoise de la fin du XVI^e siècle et aux événements qui l'ont agitée. Notre citation concernant l'acte de désistement en question a également pour but de signaler qu'à la fin de 1584 Malherbe songeait à retourner en Normandie. Il est vrai que ce retour était peut-être motivé par les attaques auxquelles l'honneur

(1) Fonds Bertrand, Archives du Palais de Justice d'Aix-en-Provence. Minutes de M^e Abel Hugoleni, notaire à Aix, registre n^o 525, f^o 2639.

Je dois à l'obligeance de M. Busquet, l'éminent archiviste du département des Bouches-du-Rhône, d'avoir pu obtenir une transcription précise de ce texte dont j'annexe copie à la présente. Qu'il reçoive ici l'expression de ma bien vive reconnaissance.

de sa femme était en butte. Quoi qu'il en soit, son retour à Caen ne se produisit, comme il est dit plus haut, qu'en l'an 1586.

*
**

Bien que Malherbe fût revenu définitivement en Provence en 1595, il avait laissé, chez ses parents, à Caen, sa fille Jourdain, née dans cette ville en 1591, quatre ans après le décès de son jeune frère Henri (28 octobre 1587) (1). Il fut donc obligé de retourner dans son pays pour aller chercher son enfant. Mais peu de temps après son arrivée à Caen, en juin 1599, celle-ci fut atteinte de la peste et mourut dans les bras de son père. Malherbe écrivit alors à sa femme une lettre des plus touchantes, qui a été retrouvée depuis peu, et dans laquelle on voit que, contrairement à ce que certains ont prétendu, il n'était pas insensible à l'émotion et à la douleur. Puis, il regagna la Provence où il était de nouveau en décembre 1599.

C'est peu de temps après la mort de sa fille Jourdain, que son ami du Périer perdit à son tour une fillette de cinq ans, qui portait le nom de Marguerite. Malherbe écrivit à cette occasion les fameuses stances qui sont dans toutes les mémoires. Ce poème constitue, on l'a dit bien des fois, une des plus belles œuvres du grand poète par la pureté de son style, l'harmonie de ses rimes et la profondeur des pensées qui reflètent une douce résignation.

Antérieurement à ces stances, Malherbe avait écrit en Provence, depuis le moment où il était venu y rejoindre sa

(1) Cette enfant avait reçu le prénom de Jourdain en souvenir de sa marraine, Jourdain de Montmorency, femme du sieur de la Vérune, gouverneur de la ville de Caen.

femme, divers poèmes qui, par rapport à ses précédentes œuvres, marquent un progrès très sensible. Ce sont, entre autres, ses deux *Odes sur la Prise de Marseille*, ses *Stances sur une Mascarade* et celles intitulées *Victoire de la Constance*. Il s'avérait donc de jour en jour comme le maître de la poésie française en Provence. Aussi, quand on apprit que Marie de Médicis passerait par Aix pour se rendre à Lyon, où elle devait rencontrer Henri IV, après son mariage par procuration avec ce prince, Malherbe fut-il conduit à préparer des vers de bienvenue en l'honneur de la nouvelle reine. Le poème qu'il écrivit fut la célèbre *Ode à la Reine*, qui commence ainsi :

Peuples qu'on mette sur la teste
Tout ce que la terre a de fleurs,
Peuples que cette belle feste
A jamais tariesse nos pleurs.....

C'est le 16 novembre 1600 qu'il offrit lui-même cette ode à Marie de Médicis, à qui il avait été présenté par François du Périer.

Indépendamment de « l'amas de fastidieuse galanterie » que signale André Chénier, dans la critique de cette œuvre, l'*Ode à la Reine* contient un certain nombre d'heureuses figures et de délicates pensées qui furent très appréciées par l'aimable souveraine. Cette œuvre fut donc aussi favorable à la réputation de Malherbe que les recommandations dont il fut l'objet auprès du roi de la part de du Perron et de celles de Vauquelin des Yveteaux; elle lui ouvrit le chemin de la gloire.

Son appel à la cour ne s'étant produit que cinq ans après, Malherbe écrivit dans l'intervalle des stances *pour les Paladins de France assaillis au combat de barrière* et la *Proso-*

popée d'Ostende, qu'il composa au moment où cette place tomba entre les mains des Espagnols. Durant les nombreux loisirs qu'il eut au cours de son deuxième séjour à Aix, Malherbe enseigna l'art des muses à Jean Galaup de Chasteuil, le fils de son ami Louis Galaup, mort en 1598, ainsi qu'à Jean de Montfuron, plus tard abbé de Valseinte, à François de Porchères, qui devait aller résider bientôt à Paris, et à Marseille d'Altovitis, la fille de Renée des Rieux (1).

*
**

Lorsque, devenu poète officiel, Malherbe se fut installé à la cour (2), il ne se détacha aucunement de la Provence. Il entra en correspondance fréquente non pas seulement avec son épouse, qui continua à résider à Aix avec leur troisième enfant (le jeune Marc-Antoine, alors âgé de cinq ans), mais encore avec la plupart de ses amis et notamment avec le président du Vair et avec Peiresc. La plus grande partie de sa correspondance avec ce dernier a été retrouvée et elle constitue pour l'histoire de cette époque un des plus précieux monuments (3). Les lettres qu'il échangea avec du Vair ne nous

(1) Augustin FABRE, *les Rues de Marseille*.

(2) Malherbe avait été présenté à Henri IV en septembre 1595 par son compatriote Nicolas des Yveteaux, alors professeur du duc de Vendôme. Le roi, qui devait partir en Limousin, lui ayant demandé de lui faire un poème à ce sujet, Malherbe composa avant son retour, sa « *Prière pour le Roy allant en Limozin* », qui fut très appréciée par le monarque. Henri IV se l'attacha donc à sa personne avant la fin de l'année en le faisant entrer en qualité d'écuyer dans la maison du duc de Bellegarde.

(3) Il appelait du reste ses lettres « mes gazettes » (DE GOURNAY, *Malherbe. Recherches sur sa vie*).

sont pas parvenues et c'est infiniment regrettable, car elles devaient contenir autant d'indications intéressantes que celles qu'il échangea avec Fabri de Peiresc.

Les lettres de Malherbe que nous possédons permettent de nous rendre compte que le poète s'intéressait à tout ce qui touchait la Provence et qu'il accueillait volontiers les Provençaux qui lui apportaient des nouvelles de ce pays. L'une de ces lettres nous apprend qu'il eut la visite de Balthazar de Vias, le député de Marseille aux Etats généraux de 1614; une autre, écrite par Peiresc à son frère, « que celui-ci fût invité à aller voir Malherbe à la *Pomme-de-Pin*, rue des Petits-Champs (1), et à l'entretenir des nouvelles de ce pays et nommément des dames, tant en général qu'en particulier, avecque toute liberté ». Ces dernières lignes donnent à entendre que le grand poète n'était pas insensible au charme des belles Provençales qui avaient su le captiver. Il eut, d'ailleurs à la cour, à partir de cette époque, la réputation d'un vieux libertin.

Lorsque son fils Marc-Antoine, qui montra de bonne heure une intelligence remarquable (2), eut conquis le grade de docteur ès droit, il s'efforça de lui faire obtenir une charge de conseiller au Parlement d'Aix, malgré le peu de goût qu'il avait eu lui-même, au début de sa vie, pour la magistrature. A son tour, il fut nommé un instant président de la Cour des Comptes de Provence, puis, sur son refus, trésorier de France en cette province. Il reçut aussi le bénéfice du revenu des salines de Castigneau, près de Toulon, et la

(1) C'est là que Malherbe avait un pied-à-terre hors la cour.

(2) Marc-Antoine faisait aussi des vers avec une grande facilité.

concession d'un terrain situé en bordure de la darsine de ce port (1).

Le tempérament batailleur de son fils Marc-Antoine lui causa beaucoup d'ennuis en raison des duels nombreux dont ce dernier fut l'un des héros dès qu'il eut l'âge de vingt-deux ans. Dans l'un, Marc-Antoine tua son adversaire, ce qui le fit condamner sévèrement et l'obligea à quitter Aix et à perdre tout espoir d'être conseiller. De son côté, il fut un peu plus tard mortellement blessé par Fortia de Piles, gouverneur du château d'If et des îles de Marseille, au cours d'une rixe qui s'engagea dans des conditions assez obscures. Malherbe, consterné par cette mort qui lui enlevait son unique héritier, n'eut plus désormais qu'une préoccupation : poursuivre le meurtrier de son enfant et se faire rendre justice ; mais il succomba à la peine, après avoir écrit, peu avant sa mort, l'*Ode au Roy Louis XIII allant châtier la rébellion* et un sonnet à son fils (2).

*
**

De sa vingtième année à l'heure de sa mort, c'est-à-dire pendant plus de cinquante ans, le grand poète normand a

(1) Ces concessions lui furent faites en 1617, 1618, alors que du Vair était garde des Sceaux. (Voir Archives de Toulon et Archives des Bouches-du-Rhône.)

(2) Son fils fut tué en juin 1627 à Aix, où il était retourné. Il avait alors vingt-sept ans. Malherbe mourut à Paris en octobre 1628, à son retour de La Rochelle où il était allé voir le roi pour obtenir le châtimement du meurtrier de son fils et de celui qui l'avait secondé, le sieur Cauvet, seigneur de Bormes. C'est à ses parents de sa femme qu'il légua ses biens. Arbaud de Porchères qui était auprès de lui au moment de sa mort, hérita de la moitié de sa bibliothèque ; Vincent de Boyer, le petit-neveu de sa femme, fut son légataire universel.

donc eu l'esprit occupé par ce pays où il était venu résider à la suite du grand prieur. A aucun moment de cette longue période, il n'a cessé, nous l'avons vu, d'être en rapports suivis avec la haute société et l'élite intellectuelle de la Provence. Quel en a été le résultat, au point de vue de son influence dans la littérature et des avantages qu'il a retirés de son séjour en Provence ?

Quelques auteurs affirment que ce séjour a été improductif tant pour lui-même que pour ce pays. Tel est principalement l'appréciation de M. Ferdinand Brunot, qui, dans son bel ouvrage *la Doctrine de Malherbe*, déclare que, « pendant les années qu'il a passées en Provence, Malherbe était trop peu connu comme poète pour y avoir exercé une réelle influence ». A l'appui de son opinion, l'auteur fait remarquer qu'en 1605 le gentilhomme normand n'avait pas écrit plus de quinze poésies, tout bien compté, et il ajoute que Malherbe n'est devenu novateur qu'à partir du moment où il a fait la connaissance du président du Vair (1). Il en conclut que c'est à celui-ci que Malherbe doit l'éclosion de son talent et l'établissement de cette doctrine qui a fait sa renommée.

Nous ne doutons pas que l'esprit supérieur de du Vair n'ait jeté un certain rayonnement dans le milieu provençal où il a vécu. Nous reconnaissons aussi, d'accord avec M. Ferdinand Brunot, que ce haut magistrat s'était créé une situation prépondérante dans le cénacle littéraire aixois, dont nous avons parlé et que son *Traité de l'Eloquence* contient des

(1) D'après M. Brunot, du Vair, qui écrivait supérieurement, serait le fondateur de ce cénacle littéraire aixois dont faisait partie Malherbe, Galaup de Chasteuil et tant d'autres. Ce magistrat serait, selon lui, le créateur de la méthode adoptée ensuite par le poète.

idées analogues à celles qui ont servi de base au système malherbien. Mais le cercle de lettrés dont fit partie du Vair existait depuis longtemps lorsque celui-ci arriva en Provence. Tout démontre aussi que tant que Malherbe a vécu dans ce pays, il n'a cessé d'être l'âme de cette petite Académie qu'il avait fait éclore. Par ailleurs, le talent poétique de Malherbe n'était pas aussi ignoré des Provençaux que le prétend M. Ferdinand Brunot. L'existence même de la pléiade aixoise prouve le contraire et les anecdotes rapportées sur Malherbe par Racan, Balzac, Tallemant ou d'autres sont venues confirmer qu'on aimait alors à le consulter. Nous avons déjà dit de quelle façon il répondait au grand prieur quand celui-ci lui demandait son appréciation sur les vers qu'il faisait. Qu'il nous suffise de rappeler ici sa réponse à un magistrat de Provence qui sollicitait son avis sur une devise de sa composition qu'il avait fait graver sur le devant d'une cheminée : « Il fallait la mettre un peu plus bas », dit-il, en montrant malicieusement le feu qui pétillait dans l'âtre placée au-dessous (1). Se serait-il permis de répondre de façon si impertinente s'il n'avait déjà eu quelque réputation? C'est, d'ailleurs, dès 1587, qu'il publia *les Larmes de Saint Pierre*, poème qu'il avait écrit en Provence et qui comporte plus de trois cents vers, ce qui en dit assez l'importance. Il fut du reste recherché, en 1593 et en 1600, pour composer respectivement des poésies en l'honneur de la sœur du roi, Catherine de Navarre, et de la reine Marie de Médicis.

Si les idées exprimées par du Vair dans certaines parties de son *Traité de l'Eloquence* concordent avec celles qui sont au fond des théories de Malherbe, rien ne prouve qu'elles

(1) TALLEMANT DES RÉAUX, *les Historiettes. Malherbe*.

aient été suggérées à ce dernier par son ami. Le contraire serait tout aussi vraisemblable. Une seule chose est certaine, c'est que, comme nous l'avons déjà dit, Malherbe et du Vair avaient une grande amitié l'un pour l'autre et se consultaient mutuellement sur leurs œuvres (1). Il n'est donc pas singulier qu'ils aient eu des idées semblables.

En tout cas, M. Ferdinand Brunot a dit lui-même, à propos de Malherbe : « Il joignait à l'esprit de révolte, l'esprit d'autorité. *Incapable d'accepter la loi des autres, il composait la sienne.* Il voulait que sa parole eût la force de chose jugée » (2). On ne conçoit pas, dès lors, comment, avec un tel caractère, Malherbe aurait pu emprunter quelque chose à du Vair.

Il est d'ailleurs assez improbable que jusqu'à la cinquantaine, âge qu'il avait quand il est entré à la cour, Malherbe n'ait presque pas été connu comme poète. On remarque en effet que, bien avant, ses amis prisait ses conseils et lui demandaient des vers pour signaler leurs ouvrages ou pour honorer les puissants. Considérons aussi que Malherbe a corrigé, en 1598, la *Sophonisbe* de Montchrestien (3), et que Pierre de Deimier, d'Avignon, qui a publié en 1610 un *Art poétique* (4), cite assez fréquemment et avec beaucoup

(1) Malherbe a dit dans une de ses lettres : « J'aime et estime peu d'hommes au monde et celui-ci est de ce petit nombre. Tant que Dieu aimera la Provence, il le lui conservera. »

(2) M. Ferdinand BRUNOT, *la Doctrine de Malherbe*, 1891, f° 77.

(3) Raymond LEBÈGUE, *Malherbe, correcteur de tragédie et de discours.* (Compte rendu de la séance de l'Institut du 28 octobre 1932.)

(4) DE DEIMIER, *l'Académie de l'Art poétique.* A Paris, chez Jean de Bordeaux, 1610, f°s 55, 97, 169, 183, 196, 201, 204, 256, 350.

de considération des vers de Malherbe. Sachant combien le poète normand mettait de réserve à présenter sous son nom des œuvres au public, on peut même se demander si toutes celles qu'il a composées sont bien parvenues jusqu'à nous. N'a-t-on pas retrouvé, à des dates relativement récentes, une épithaphe et une élégie à la mémoire de Geneviève Rouxel, ainsi que le texte de l'*Instruction à son Fils* et une lettre à sa femme à l'occasion du décès de leur fille Jourdain? (1)

Nous avons vu qu'avant l'arrivée de Malherbe en Provence la littérature était presque morte en ce pays. Or, aussitôt après, elle y refleurit. On doit même observer que la plupart des auteurs de cette renaissance appartenait à la pléiade aixoise née à la cour du grand prieur autour de celui-ci et de Malherbe.

César Nostredame, qui était le contemporain du gentilhomme normand, faisait allusion à ce cénacle quand il écrivait dans sa *Chronique de Provence*, à propos de Henri d'Angoulême : « Toute sa maison était une continuelle et perpétuelle Académie. » (2) Mais n'est-ce pas Malherbe qui était le grand animateur de cette maison?

De même, l'historien Pitton (3), qui écrivait peu de temps après la mort de Malherbe, a publié les lignes suivantes : « Quoique ce savant et docte personnage (Malherbe) ne soit ni natif de notre ville ni même de Provence, nous ne laisserons pas que de le mettre au nombre de nos illustres habitants, puisque il y a passé les plus belles années de sa vie.....

(1) Pièces retrouvées en 1888, 1840 et 1850.

(2) CÉSAR NOSTREDAME, *Chronique de Provence*. Lyon, 1615. f° 841.

(3) PITTON, *Histoire de la Ville d'Aix*, 1666.

« Comme il ne faut pas contester à la ville de Caen l'honneur de l'avoir mis au monde, il faut aussi dire, à l'avantage de la nôtre, qu'elle lui a donné les moyens, pendant trente ans, de composer les plus beaux ouvrages de son temps, soit en prose, soit en vers. Les premières productions que la ville d'Aix a vu naître d'un esprit si savant sont les stances sur les *Larmes de Saint Pierre* qu'il n'avait jamais voulu mettre au jour durant sa vie, comme une œuvre faite en sa plus tendre jeunesse. La deuxième, faite en sa virilité, est l'*Ode de Consolation* à François du Périer sur la mort de Marguerite, sa fille. La troisième, l'*Ode sur l'Affliction* d'une damoiselle par la mort de son mari :

Ainsi quand Mausole fut mort,

« La quatrième, l'*Ode à Marie de Médicis*.

« Pour lors, Malherbe fut présenté à la reine par François du Périer.

« Les pièces de poésie ne sont pas les seules. La traduction des épîtres de Sénèque composée à Aix fait voir que Malherbe était rempli d'une belle littérature et capable des grandes entreprises des hommes de lettres. Nous le perdîmes en 1605. »

Gaufridi, baron de Trets, a dit, à son tour, dans son *Histoire de Provence* (1) : « Nous avons des poètes français qui ont conservé notre possession. Il suffit de remarquer que Honoré de Castellane, seigneur de Besaudun, faisait aussi bien en vers que gentilhomme de France. Nous pouvons joindre à lui François de Malherbe, le père de la politesse et le véritable Horace de ces derniers temps. Laisant à la Normandie l'honneur de lui avoir donné le jour, on peut

(1) GAUFRIDI, *Histoire de Provence*, f° 607.

légitimement attribuer à la Provence celui d'avoir poli son esprit et formé ses mœurs. Ce fut là qu'il acquit ces biens, qui l'ont rendu si recommandable.... Le Grand Prieur le rendit le compagnon de ses études; Malherbe excité par cette humeur cultive son esprit par toutes sortes de soins. Il recherche la conversation des plus habiles de Provence. Il eut un fils qui l'acquit entièrement à ce pays.... On peut le compter parmi les poètes de Provence. François Garnier de Montfuron, abbé de Valseinte, fut son contemporain et son ami. Il excelle comme lui en poésie, surtout en la douceur et en la pointe de ses sonnets. Et lui et Malherbe ont porté la poésie jusqu'au siècle où nous vivons. »

Enfin, le célèbre Gassendi raconte dans sa *Vie de Peiresc*, 1604 : « *Peirescius... jucundissimam familiaritatem duplicem paravit. Altera fuit cum nobili Francisco Villanovano, Flayosei barone... altera cum celebri viro Francisco Malherbio qui deinceps habitus fuit gallicæ linguæ arbiter et poeseos facile princeps.* »

De Berluc-Perussis (1) n'a pas hésité à dire que « Malherbe exerçait en Provence, sur la génération qui l'entourait, une influence considérable. Cette influence de Malherbe ressort aussi de la comparaison de ses premières œuvres avec celles des versificateurs provençaux qui en son temps ont écrit français. Dans les unes comme dans les autres, ce sont les mêmes formes, les mêmes idées, et parfois aussi les mêmes expressions ».

Le sonnet est à la mode. Saint-Gelais, Ronsard et ses disciples sont allés l'emprunter à Pétrarque, qui l'avait lui-même trouvé chez d'anciens troubadours. Mais Ronsard, dans

(1) DE BERLUC-PERUSSIS, *Malherbe à Aix*.

les *Amours*, ou dans ses vers pour *Astrée*, et quelques-uns des membres de sa brigade, l'écrivent le plus souvent en vers lyriques de huit ou de dix syllabes, tandis que Malherbe le construit en alexandrins. Les membres de son cénacle font comme lui. C'est ce qu'on remarque en parcourant soit les *Théorèmes spirituels* de Jean de la Cépède, qui comprennent en deux volumes plusieurs centaines de sonnets, soit diverses œuvres de César Nostredame (*Dymas ou le Bon Larron*, *les Larmes de la Sainte Vierge*, *le Tableau de Narcisse*, etc...), soit les sonnets laudatifs ou autres de Louis Galaup de Chasteuil, soit encore le poème de *Sainte Madeleine* de François d'Arbaud de Porchères, soit enfin les poésies de Nicolas Garnier de Montfuron, abbé de Valseinte. Les auteurs de ces sonnets n'ont d'ailleurs pas manqué d'observer les règles poétiques que Malherbe avait instituées et qui proscrivaient l'enjambement, l'hiatus, les inversions hasardées, les rimes trop faibles, les chevilles, etc..., et imposaient l'alternance des rimes, la césure au sixième pied de l'alexandrin, etc. Aussi trouve-t-on, à propos de François Porchères et de l'abbé de Valseinte, les appréciations suivantes :

« J'ai lu ses sonnets », dit du premier le président Thomassin de Mazaugues (1), « c'est là surtout qu'il sent son Malherbe ».

Et, à propos du second, Achard a écrit dans son *Histoire des Hommes illustres de Provence* (2) : « Les vers de l'abbé de Valseinte plurent à la Cour de France par le tour

(1) Président aux requêtes au Parlement de Provence à la fin du XVII^e siècle.

(2) *Histoire des Hommes illustres de Provence*. Paris, d'Hérissant, 1752.

galant des pensées et des expressions, on l'y regardait comme un digne disciple de Malherbe. »

En se mettant à composer en vers français, les poètes provençaux de la fin du XVI^e et du début du XVII^e siècle ont imité en général Ronsard et son école. Mais Malherbe, à ses débuts, avait procédé de même. Il n'a donc fait que répandre, pendant un assez long temps en Provence, des procédés qu'il devait repousser par la suite. A cet égard, il exerça encore une certaine influence dans ce pays.

Nous verrons plus loin que si, après avoir ronsardisé, il changea de méthode, c'est peut-être bien au contact de la Provence qu'il fut amené à envisager pour la poésie de nouvelles règles. Quoi qu'il en soit, il arriva plus tard à supplanter le plus illustre de ses prédécesseurs. Alors que celui-ci n'avait entrevu la poésie que comme une œuvre de fantaisie simplement destinée à séduire, Malherbe la considéra comme une œuvre de raison propre à donner de la splendeur aux idées. Cette distinction ne s'était pas faite nettement tout de suite.

Toutefois, c'est à la manière de Malherbe que les versificateurs provençaux employèrent les diverses formes de poésie qui étaient alors de mode, c'est-à-dire, outre les sonnets, les odes, les stances, les épigrammes ou les chansons.

*
**

Si Malherbe a pu devenir plus tard « le maître d'une école satirique à la fois très libre et très littéraire », comme dit M. Lachèvre, dans sa *Biographie des Recueils poétiques*, il faut reconnaître qu'avant son entrée à la cour, le grand poète n'avait guère écrit que des pièces spirituelles, des odes

solennelles et quelques poèmes intimes exempts de badinage. Les idées qui émergent de ses œuvres se rencontrent dans celles de ses amis de Provence. Bien souvent même, le sujet de certaines de ses poésies se retrouve, traité sous une autre forme, dans des œuvres de ses amis. Ainsi, ses *Stances* à la mémoire de la fille de du Périer ont eu leur pendant dans une ode de César Nostredame sur le même sujet. De même, l'objet de ses poèmes sur la réduction de Marseille a été repris par Galaup de Chasteuil et par César Nostredame (1). Enfin, le thème de sa *Prosopopée d'Ostende* a fait le fond d'une œuvre écrite par le président du Vair. Une telle concordance dans le choix des sujets de la part de Malherbe et de ses amis ne se concevrait pas s'il n'y avait eu entre eux aucune affinité intellectuelle, ni aucune liaison confraternelle.

Quand on compare les premières œuvres de Malherbe aux productions de ses amis, on rencontre les mêmes expressions, les mêmes tournures de phrase et les mêmes termes.

Alors que Malherbe a écrit dans *les Larmes de Saint Pierre* (vers 21) :

« Pour qui tant d'ennemis à tes pieds abattus. »

Jean de la Cépède s'est exprimé ainsi, au vers 4 du premier sonnet de ses *Théorèmes* :

« A l'avernal colosse à ses pieds abattus. »

De même, le poète normand a dit dans son *Élégie à Geneviève Rouxel* :

« Doncques, il t'a fallu en la fleur de ton âge,
Payer à Crève cœur de Charron le naulage. »

(1) Augustin FABRE, *Bellaud de la Bellaudière*.

Et son ami la Cépède, dans le dernier vers du sonnet XLV des *Théorèmes* :

« Le mortel *crève cœur*, fils de l'ingratitude. »

Aussi bien, Malherbe et César Nostredame ont employé la même expression pour désigner le duc de Guise dans deux de leurs œuvres respectives.

Le premier a dit dans son *Ode sur la prise de Marseille* :

« Et déjà pasle d'effroy
Memphis se pense captive,
Voyant si près de sa rive
Un *neveu de Godefroy*. »

Et de Nostredame a écrit, dans un sonnet sur ce prince :

« Charles, ce n'est pas peu d'avoir le premier lustre
Du sang austrasien dont les Ducs furent Roys
Ny d'estre un des *neveux* de ces *pieux Godefroys*
Dont encor la mémoire en ta race est illustre. »

Mais on pourrait continuer à l'infini ces rapprochements. Rappelons seulement que M. Léopold Constant a dit dans le tome III des *Bouches-du-Rhône* : « Il y a quelques pièces de Louis Galaup de Chesteuil qui sont assez bonnes; *ce sont celles où l'on sent l'influence de Malherbe.* »

En ce qui concerne le vocabulaire employé par ces auteurs, remarquons que parmi les mots hors d'usage aujourd'hui, on rencontre, dans les écrits des uns et des autres, les adverbes : fors, or', ores, las; les adjectifs : nopcière, empenné, pipé, ferré, ocieux, vergougneux, et les verbes : appendre, attraire, ramentevoir, etc....

Ces mots désuets avaient été déjà employés par Ronsard et ses disciples; mais on doit observer que pendant la période où Malherbe les a utilisés et qui est celle où il a surtout vécu

en Provence, il n'avait pas encore secoué complètement le joug de la Pléiade et ne s'était pas encore astreint à employer exclusivement des termes usuellement employés par le peuple de Paris.

Par imitation de Ronsard, il s'est souvent plu à redoubler des termes ou des expressions pour donner plus de relief à certaines parties de la phrase. Il disait, en effet :

« Adieu donc, ô beauté, des beautés la merveille » (1),

ou bien :

« Et faire les choses sant art,
Est l'art dont ils font plus d'estime » (2),

ou encore :

« Des rayons immortels, l'immortelle clarté. »

Les amis de Malherbe ont reproduit cette forme. On pourrait en donner maints exemples ; qu'il nous suffise de rappeler que dans son troisième sonnet des *Théorèmes*, Jean de la Cépède a écrit :

« Cet amant donc se porte à sa rouge *desfaite*
Pour *desfaire* celui que sa belle *desfit*
Il y court aussi prompt qu'à sa nopcière feste. »

N'y a-t-il pas lieu de remarquer aussi que Malherbe n'a guère écrit de poèmes liminaires ou laudatifs que pour des œuvres composées par des auteurs provençaux ? C'est, en effet, le cas notamment pour le sonnet qu'il fit à l'occasion de la publication du *Triomphe du Berlan*, du capitaine Per-rache ; pour les deux pièces de vers qui sont placées en tête de chacun des tomes des *Théorèmes* de La Cépède ; pour

(1) *Les Poésies de Malherbe*, par Philippe Martinon, p. 112.

(2) *Ibid.*

son *Ode à M. le La Garde*, quand celui-ci publia son *Histoire sainte*, etc. M. Ph. Martinon prétend que ce dernier poème ne serait pas entièrement de Malherbe. Le grand poète l'aurait commencé et il aurait été complété par un membre de sa famille. Quoi qu'il en soit, on lit dans cette ode :

Et que les doctes de son temps
Ont toujours été très contents
De m'élire pour leur arbitre.

Que Malherbe ait été ou non l'auteur de cette poésie, il n'en ressort pas moins que, durant toute sa vie, son autorité s'est notoirement affirmée dans le domaine des lettres. Or, le sieur de la Garde, en l'honneur duquel ces vers avaient été écrits, était l'un de ses plus vieux amis de Provence, l'un de ceux qu'il avait connus dans les premiers temps de son arrivée en ce pays. Il est donc à présumer que l'influence de Malherbe s'était fait sentir à son égard bien avant que le gentilhomme normand ait été admis à la cour.

On reconnaît d'ailleurs que Malherbe occupait une place éminente au milieu des lettrés de Provence, au simple examen des anecdotes contées à son sujet et montrant son impertinence vis-à-vis de ceux qui le consultaient.

En tout cas, Malherbe a toujours été porté à faire œuvre d'enseignement. Déjà, lorsqu'il avait dix-neuf ou vingt ans, il donnait, en matière de poésie, des indications à la nièce de son professeur d'éloquence à l'Université de Caen (cette Geneviève Rouxel pour laquelle il paraît avoir eu une vive inclination et dont la mort prématurée nous valut de sa part une élégie) (1). N'a-t-on pas vu aussi qu'il prodiguait ses conseils littéraires non seulement aux membres de la pléiade

(1) GASTÉ, *la Jeunesse de Malherbe*.

aixoise, mais encore à ses jeunes disciples nommés ci-dessus (1).

Il est vrai que, dès qu'il arriva à Aix à la suite du grand prieur, il eut une position qui le mit en relief. Lors de son mariage avec la fille du président de Cariolis, bien des gens prétendirent que ce magistrat n'avait donné son consentement qu'en raison de l'influence qu'il exerçait sur le gouverneur de la province. Malherbe ne paraît avoir rien perdu du prestige dont il jouissait au sein de la société provençale, ni quand sa femme et son beau-père furent accusés d'avoir empoisonné la troisième femme de celui-ci, ni quand il dut demeurer éloigné de ce pays, soit après la mort du grand prieur, soit après avoir été élevé à la dignité de poète officiel. Les différends qu'il eut avec son beau-frère Laurent de Cariolis, à son tour président de Chambre, ou avec sa belle-sœur, M^{me} de Châteauneuf, ne le brouillèrent pas non plus avec les nombreux amis qu'il avait en Provence. Rien ne le prouve mieux que sa correspondance avec le président du Vair et celle avec Claude Fabri de Peiresc. Bien que ses lettres n'aient pas été écrites pour être publiées, elles étaient souvent communiquées à des tiers quand elles contenaient le récit d'événements remarquables. Il en était de même de celles qu'il écrivait à sa femme, pour laquelle il ne cessa d'avoir de l'affection, quoi qu'on en ait dit, ou à son fils Marc-Antoine, lorsqu'il atteignit l'âge d'homme. Or, toutes ces communications ne purent avoir pour effet que de laisser subsister l'influence du grand poète dans la capitale de la Provence.

(1) Voir ci-dessus, p. 260.



Après son entrée à la cour, Malherbe revint cependant assez rarement dans le Midi. On n'y trouve sa trace qu'en 1616, lorsque le président du Vair quitta la Provence pour aller occuper auprès du roi le poste éminent de chancelier, et, en 1622, lors de la visite que fit Louis XIII en Provence.

On doit remarquer cependant qu'il n'entretint pas avec la Normandie des relations plus étroites, lorsque son installation au Louvre l'eut rapproché de son pays. Au contraire, les décès successifs de son père, de sa mère et de son frère Eléazar (1) l'amènèrent peu à peu à vendre tous les biens qu'il possédait en ce pays (2). Il ne correspondit plus beaucoup alors avec ses compatriotes, si ce n'est avec un de ses cousins de la branche aînée, le sieur de Bouillon-Malherbe, pour lequel il eut toujours une grande estime et une profonde affection.

Nous avons vu qu'il reçut, pendant qu'il était à la cour, divers bénéfices (droits de lodz, etc., sur la vente de la seigneurie de Bouc, revenus des salines de Castigneau, terrains à bâtir à Toulon), qui resserrèrent ses rapports avec la Provence.

Dès le 28 juillet 1607, il écrivait donc à Peiresc : « Je ne sais à quel parti me fera résoudre la fortune, c'est-à-dire si je demeurerai Normand ou si je redeviendrai Provençal,

(1) Son père mourut en 1606, sa mère en 1613 et son frère en 1618.

(2) C'est en 1621 qu'il vendit à son cousin Jean Le Coustellier, sieur de la Garenne, sa maison paternelle de la place Belle-Croix, celle qu'on appelle aujourd'hui « la Maison de Malherbe ».

car je suis combattu de beaucoup de considérations de costé et d'autre. »

Le 20 août 1608, il disait encore au même correspondant : « Si vous y ajouterai-je qu'autant de fois que je balance en moi-même qui aura mes os de la Normandie ou de la Provence, une des considérations principales qui m'attache à la Provence, c'est la douceur de sa conversation. »

Le 3 septembre 1610, il reprenait son thème : « Le sacre du Roi se doit faire le 10 du mois prochain, si la résolution ne change. Je m'en vais passer ce temps-là en Normandie pour me préparer à faire ma retraite en Provence, tout à fait » (1).

Enfin, en février 1621, lorsqu'il voulut vendre les derniers biens qu'il avait en Normandie, il écrivit à son cousin du Bouillon : « Je n'attends autre chose tant j'ai hâte d'avoir retiré de Normandie tout ce que j'y ai » (2).

Mais en octobre 1626, alors que sa fin était proche, Malherbe écrivait à M. de Mantin : « Pour moi, je confesse librement que je suis très marri de n'avoir été sage quand je devais et pouvais estre; mais le regret est hors de saison. J'ai fait la faute en ma personne. Je veux la réparer en celle de mon fils. »

On sait qu'il avait voulu faire de son fils un magistrat. Il regrettait donc à ce moment de son existence de ne pas avoir suivi la carrière de son père et de s'être éloigné de la ville qui l'avait vu naître.

Quoi qu'il en soit, et si après sa mort, qui eut lieu à Paris, ni la Normandie, ni la Provence n'ont eu son corps, il faut

(1) *Correspondance*, Lettres à Peirese.

(2) *Correspondance*, Lettres à divers.

reconnaître, que par rapport à ces deux pays, c'est en Provence qu'il a fait le plus d'adeptes et qu'il paraît avoir eu le plus d'influence. Partout en cette province on trouve l'empreinte de son génie. C'est lui qui a longtemps plané sur la pléiade aixoise, c'est lui qui a enseigné le nouvel art d'écrire aux membres de ce cénacle, c'est lui encore qui a guidé les premiers pas de leurs fils dans le domaine des lettres, et c'est lui enfin qui a introduit la poésie française en Provence.

Sans doute, il n'est resté aucune œuvre de Malherbe qui ait précisé son rôle à cet égard. Il est vrai que, comme l'a dit de Latour dans une étude sur ce poète, « Malherbe est de tous les poètes le moins intime, le moins fécond en épanchements personnels » (1). Ce fut aussi un précurseur de l'enseignement par la parole et par l'exemple. Il a donc toujours estimé que les jeunes poètes doivent se former par le contact et la réflexion et non par la lecture d'une méthode. C'est ainsi que plus tard, dans l'épanouissement de sa gloire, il n'a jamais voulu condenser en un ouvrage ses règles de grammaire et les éléments de la doctrine qu'il a mise en pratique et qui a si bien démocratisé la littérature en rendant compréhensible à tous les œuvres de l'esprit. Aussi n'avons-nous connu ses principes que par ses œuvres mêmes ou par les commentaires qu'il a faits des *Psaumes* de Desportes.

Le rayonnement de son influence à travers la Provence s'est fait sentir un peu partout. On en trouve des reflets non seulement à Aix, à Salon et dans toute la région aixoise, mais encore à Marseille, où la fille de Renée des Rieux suivait ses conseils, à Draguignan où il se rendait souvent au-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1834, *François de Malherbe*, par de Latour.

près de son ami et disciple Esprit de Foulques, seigneur de la Motte, et à Avignon, où Pierre de Deimier se conformait à ses règles. Ce dernier pourtant (et bien qu'il ait habité Marseille, ce qui l'avait rapproché d'Aix) n'a jamais été considéré comme un des disciples de Malherbe. Mais, né en 1570 à Avignon et étant toujours demeuré en Provence jusqu'à son accession à la cour, il n'a pas ignoré le poète normand. Son *Académie de l'Art poétique*, publiée en 1610, expose du reste tous les principes de la méthode que celui-ci s'était efforcé de répandre. Il y fait assez souvent mention du poète normand (1) et quand il en parle, c'est toujours avec beaucoup de considération.

Ce qui est bien évident aussi, c'est qu'à partir du moment où Malherbe est allé s'établir en Provence, l'emploi du français s'est de plus en plus généralisé dans la littérature de ce pays.

Le simple examen des œuvres composées par les membres de ce cercle de lettrés qui s'était formé autour de Malherbe montre le point de départ de cette évolution; mais celle-ci s'est accentuée par la suite sous la poussée des nouvelles générations ayant marché dans le sillage du grand poète.

On peut donc conclure qu'en apportant à la Provence ses qualités normandes de finesse et de mesure, sa parole purement française et ce goût de l'ordre et de la règle qui est à la base de sa doctrine, Malherbe a créé dans ce pays la langue qui devait servir bientôt aux Mascaron, Fléchier, Massillon, Vauvenargues, l'abbé Barthélemy et autres Provençaux illustres pour s'élever aux rangs les plus éminents dans l'histoire littéraire de la France.

(1) DE DEIMIER, *l'Académie de l'Art poétique*, édition de Saint-Bordeaux, Paris, 1610.



Il est malaisé de savoir *a priori* si Malherbe a pu, à son tour, retirer quelque profit pour son art de ses longs séjours en Provence.

A ne voir que le caractère entier et partant si peu malléable du grand poète, on serait tenté de croire qu'il est passé dans ce pays sans y subir la moindre influence.

Mais à son arrivée dans le Midi, Malherbe était au printemps de la vie. Or, c'est le moment où, comme l'a dit le professeur Joly, « l'esprit reçoit la plus forte impression et la plus durable empreinte » (1).

Malgré son inflexible raison, qui lui permettait de dominer ses sentiments et de supporter toutes les épreuves, il avait une sensibilité assez vive pour goûter à tout ce qui est beau, à tout ce qui est bien et pour apprécier les qualités ou saisir les travers des gens. C'était un sensitif, mais non un sentimental. Il avait, en tout cas, une « sensibilité musicale de choix », a dit M. Gabriel Brunot (2).

Par ailleurs, son mariage avec une Provençale l'avait mis en relations intimes avec de nombreux habitants de son pays d'adoption. Il se trouva donc bien placé pour se familiariser avec les coutumes et les usages locaux.

En tenant compte de tous ces facteurs de nature à agir sur sa personne dans les sens les plus divergents, on est mieux à même de comprendre les réactions qui ont pu se produire dans l'esprit du poète lorsqu'il s'est trouvé transplanté dans une terre si différente de la sienne.

(1) A. JOLY, *Note sur Benoët du Lac*.

(2) *Mercure de France*, 1^{er} décembre 1928.

On sait combien il est difficile aux jeunes gens appelés à vivre dans une contrée où l'on parle une autre langue que la leur de ne pas « attraper » l'accent des indigènes, ainsi que quelques expressions ou quelques tournures de phrase propres à leur langage. Malherbe a-t-il pu résister à cette tendance, lorsqu'il s'est trouvé au milieu de gens qui ne parlaient que provençal? C'est d'autant plus douteux qu'il avait le sens musical développé et qu'il devait posséder une grande facilité d'assimilation, si l'on en juge par son vaste savoir. Mais il dut être frappé du danger que présentait pour la persistance de la langue nationale les apports faits par tous les idiomes. Tel fut vraisemblablement le germe de cette conception qui devait l'amener à proclamer la nécessité de fixer sa langue. Tel fut aussi le motif qui le conduisait à battre en brèche l'œuvre de la Pléiade dont les membres « prenaient leur bien partout où ils le trouvaient » et dont « la muse en français parlait grec et latin », comme l'a dit Boileau à propos de Ronsard. Ce n'est pas seulement en raison du défaut de pureté de leur vocabulaire que Malherbe critiquait Ronsard et ses disciples, c'est parce qu'il avait remarqué dans leurs poésies le défaut de clarté, l'absence de simplicité et le manque de naturel. Or, ce goût de l'expression, clair simple et non recherché ne l'avait-il pas puisé en Provence? Il est à remarquer, en effet, que, dans ce pays où tant de gens ont le don de la parole, c'est par les moyens les plus simples que les récits intéressent, séduisent ou impressionnent. Ses orateurs, aux lèvres desquels montent vite les expressions franches, vives, brillantes et nettes semblent tirer leur éloquence du naturel qu'ils mettent à se faire entendre. Chez eux, point de termes lourds, emphatiques ou ampoulés, leur pensée jaillit claire et transparente de leur langage si coloré.

Les poètes et les orateurs provençaux ont toujours employé en abondance, avec un art parfait, les figures, les images et les comparaisons. C'est d'ailleurs ce qui fait le charme de leurs poésies ou de leurs narrations. Malherbe n'a pas manqué de s'en apercevoir. S'il n'a pas été entraîné par le lyrisme provençal, il a du moins été emporté par une véhémence toute méridionale dans les plus beaux passages de ses grandes odes. Ne nous a-t-il pas dit que c'était le charme de la conversation qui le ferait retourner en Provence?

André Bromberger a prétendu (1) que Malherbe devait beaucoup à ce pays et qu'il y avait conçu ses plus belles œuvres. Il est certain que Malherbe, dont la production poétique n'est pas très abondante, est arrivé au plein épanouissement de son art dans les dernières années de son séjour en Provence. Il faut admettre aussi que lorsqu'il écrivit, dans les premiers temps de son arrivée à Paris, sa *Prière pour le Roi allant en Limozin*, son *Ode sur l'attentat commis en la personne de sa Majesté*, ses vers *Aux Dames pour les demi-dieux marins conduits par Neptune*, l'*Ode sur le voyage de Sedan* et d'autres pièces encore, il était toujours animé par le souffle provençal. Comme l'ont fait remarquer divers auteurs et notamment M. Raymond Lebègue, ce souffle se retrouve surtout dans le premier de ces poèmes, où il dit en parlant de Henri IV :

La terreur de son nom rendra nos villes fortes,
On n'en gardera plus ny les murs ny les portes,
Les veilles cesseront aux sommets de nos tours;
Le fer, mieux employé, cultivera la terre,
Et le peuple qui tremble aux frayeurs de la guerre,
Si ce n'est pour danser, n'aura plus de tambours.

(1) *Petit Marseillais*, 9 septembre 1928.

Loin des meurs de son siècle, il bannira les vices,
L'oisive nonchalance et les molles délices
Qui nous avaient portez jusqu'aux derniers hasarts ;
Les vertus reviendront de palmes couronnées,
Et ses justes faveurs, aux mérites données,
Feront ressusciter l'excellence des arts.

La foy de ses ayeux, ton amour et ta crainte,
Dont il porte dans l'âme une éternelle empreinte,
D'actes de piété ne pourront l'assouvir ;
Il estendra ta gloire autant que ta puissance,
Et n'ayant rien si cher que ton obéissance,
Où tu le fais régner, il te fera servir.

Tu nous rendras alors nos douces destinées :
Nous ne reverrons plus ses fâcheuses années,
Qui, pour les plus heureux, n'ont produit que des pleurs,
Toute sorte de biens comblera nos familles.
La moisson de nos champs laissera les faucilles,
Et les fruits passeront la promesse des fleurs.

Ainsi Malherbe a cueilli certains ornements et pris le goût de la lumière et du naturel en cette terre de Provence qui l'avait conquis, où il avait lié des amitiés durables et où il avait goûté à la douceur du foyer et aux joies paternelles.

Cette influence lui a permis de créer une école à laquelle vinrent peu à peu s'instruire de nombreux disciples. Elle a eu encore pour effet de l'amener à réformer l'art poétique des anciens et à le remplacer par un autre, qui fut celui des modernes. La lutte des anciens et des modernes dura longtemps, mais elle se termina à l'avantage de Malherbe et de ses disciples. Il n'est pas douteux aussi que c'est au sein de la Pléiade aixoise qu'il apprit l'art d'enseigner et qu'il acquit l'esprit de répartie et le secret des formules incisives.

Si donc Malherbe est devenu le prince des poètes, le réformateur du Parnasse français, c'est bien un peu à la Provence qu'il le doit.

ANNEXE

Dépôt d'Aix, Fonds Bertrand, reg. n° 525, f° 2639

PERMISSION AVEC PROCURATION POUR DAMOISELLE MAGDALEINE CARIOLLIS

L'an mil cinq cent huictante quatre et le troysiesme décembre après midi, comme ainsin soyt il que Monsieur M^e Loys de Cariollis, conseiller du roy et président en sa cour souverene de Parlement de Provance, et mademoyselle Magdellene de Carriolis sa fille, feme de Monsieur François de malerbe se fussent randus querellans par davant monsieur le lieutenant particullier de ceste ville d'Aix contre dame Sebelle Gerente dame de Cabanes, feme de Monsieur M^e Gelian de Sado s^r de Mazan, conseiller du Roy et premier président en sa cour des aydes comptes et finances du présent pays de Prouvence, et demoiselle Françoise Rollande, feme de Monsieur M^e Estienne Puget, s^r de Fuveau, conseiller du roy en sadite court de Parlement, pour avoyr réparation des diffamations et injures contre l'honneur d'iceux profferées et avancées par les dites dames pour raison de la mort et préthendu empoisonnement de feue dame Marguerite Rollande, en son vivant feme dudit seigneur président de Carriolis, et tant procédédé par devant cedit lieutenant que par son ordonnance serayt esté dict que les querellans proposeroient leur requeste en jugement au premier jour auquel adcisteroyent les dictes dames et viendroyent deffendre sur lesdictes querelles — de laquelle ordonnance ensemble des informations sur ce prises les dictes dames auroyent appelé, rellevé et exployté par davant ladiete court et d'autant que ledict sieur de Malerbe, mari de la diete demoysselle magdellene de Carriolis, se veult retirer en sa maison au pays de Normandie et y mener et conduire ladiete damoysselle de Carriolis sa feme —, Se qu'ils ne porroyent fere se leur falloyt poursuivre ladiete instance de procès et, pour ce fere, demorer en ce pays, d'aultant que le dict procès peult prendre long traict. — A ceste cause, ils ont requis ledict seigneur président Carriolis leur pere et beau père leur vouloyr permettre se deppartir de ladiete querelle, instance et poursuite en ce que regarde ladiete damoysselle, le suppliant tel soyt son bon plasir. Lequel sieur Président, constitué en présence de mon notere et tesmoignez, adherant et consstant à ladiete

requete et requisition que dessus et les voullant en ce gratifier, a permis et permet à ladicte damoyzelle sa fille de deppartir de ladicte instance et poursuite et remettre telles injures et tout le droyt qu'elle y pouroyt préthendre, sans toutesfoys, que par tel consamment et licensse lediet seigneur président en ce qui est de son chef tant nullement et non en ce que reponde sadicte fille, il entende en se fere aucuns préjudice, moingz remettre ne se departir en ladicte querelle, instance et poursuite du procès pour raison de la reparation des injures et diffamations contre lesdictes dames et aultres demandes fins et conclusions qu'il a de son chef et prethend faire et poursuivre à son nom tant reellement et nom de sadite fille contre lesdictes dames.

.....

Et tout incontinent ladicte demoyzelle maddallene de Cariollis avec le consamment et licensse des dicts seigneurs président de Cariolis son diet père et sieur de Malerbe son mari a constitué ses procureur et messagiers expéciaux et généraux, assavoyr est mes Jean de Bézieulx, Guillaumes Luce Bomel, Ascagne Aycard, procureurs en ladicte court et ay chaccun d'eux abssants comme présentz expécialement et expressemen au nom de ladicte demoyzelle constituante fere ladicte déclaration aulx susdictes dames de Cabanes et de Fuveau, soyt en jugement ou dehors jugement ou à leurs procureurs..... Comme elle se deppart, en se que les concerne et regarde, en ladite querelle poursuite d'injures et diffamations, de l'instance et procès sur ce commencé contre icelles.....

Fait à Aix, dans la salle de la maison des Hoyrs de M. Pierre Marguailhet s^r de St Anguille, advocat en la court, en présence de M. Loys Tanaron, notaire royal de Brignolle et Mathieu Bruni de la d'Ancaire, diocèze de Gap, habitant d'Aix, témoins et parties soulsignés.

signé : CARRIOLIS

F. DE MALERBE

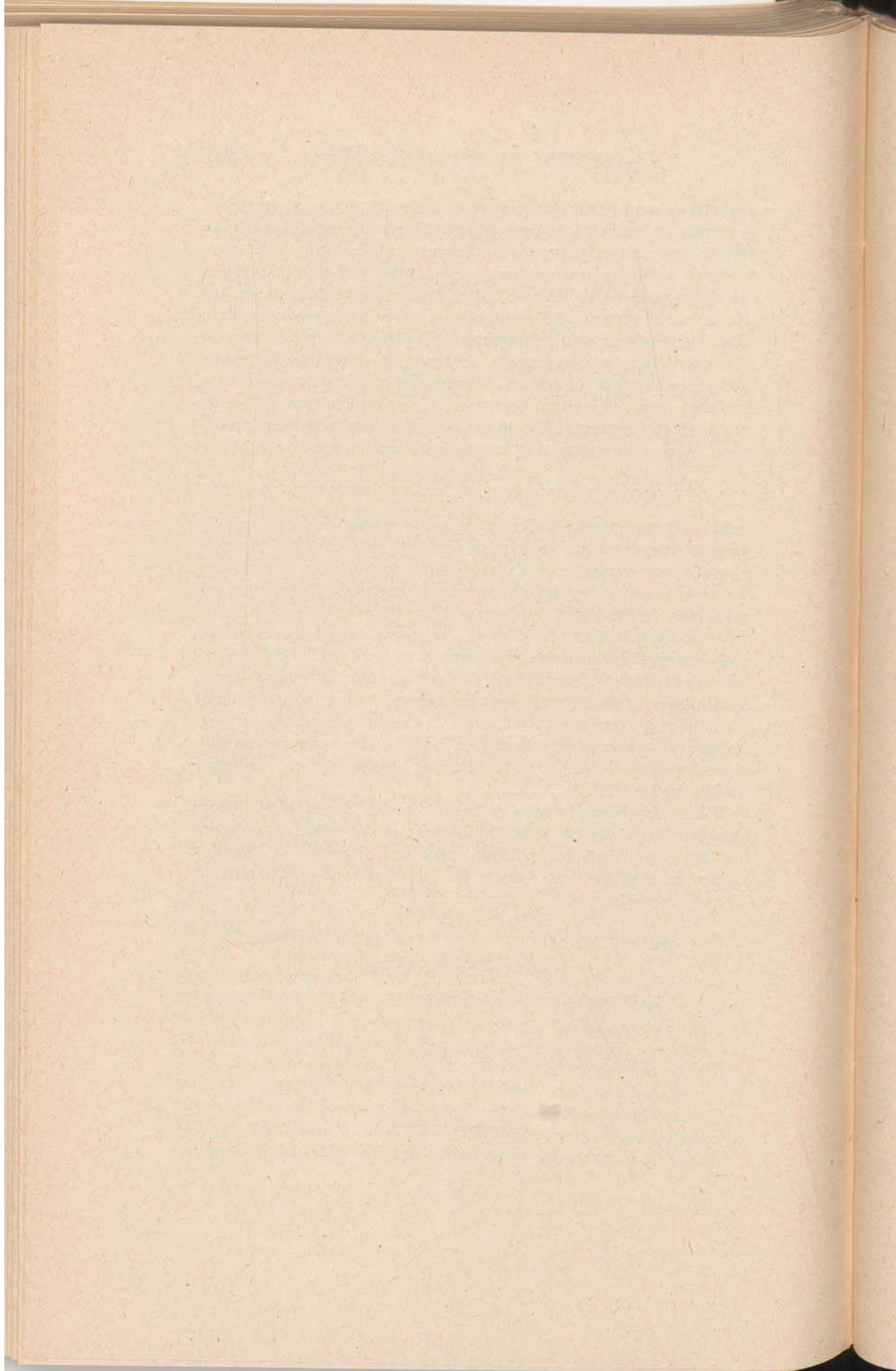
Madaleine DE CARRIOLIS

L. TANNARON

BRUNY

Tesmoins

et moy Abel Hugoleni, Notaire.



NOTE SUR UN MANUSCRIT DE L'ACADÉMIE DE ROUEN

Par M. E. LE PARQUIER

(Lecture faite à l'Académie, le 3 juin 1932)

C E manuscrit, enregistré par Richard, secrétaire pour les Lettres, le 13 janvier 1843, sous le numéro 3.282, comprend quatre-vingt-huit pages non numérotées, petit format, d'une écriture fine, mais très lisible. Il est accompagné de huit plans et dessins hors page.

Il porte comme titre : *Voyage de Louis XVI et de sa famille à Varennes*, par M. B. Deschamps, membre correspondant des Académies royales de Rouen... et autres principales Sociétés savantes de France et d'Italie (1841), avec en épigraphe deux vers de Victor Hugo :

Ce roi, deux fois sacré pour un double royaume,
A l'autel et sur l'échafaud (1).

Dans l'*Observation préliminaire*, pp. 5-9, l'auteur explique qu'il s'est retiré des affaires en 1830, à l'époque de la Révolution de Juillet, et qu'il s'est fixé dans un village voisin de Sainte-Menehould, de Clermont et de Varennes. Il a fait une enquête auprès des vieux habitants qui avaient été les

(1) *Odes*, livre III, ode IV, « Le Sacre de Charles X ».

témoins oculaires de l'épisode de Varennes. Il a vu en particulier, en 1835, un ancien dragon, Guillaume, dit le Barbu, qui vivait retiré à un quart de lieue de Sainte-Menehould et qui lui a appris qu'il était le principal auteur de l'arrestation de Louis XVI. Drouet non seulement n'avait pas reconnu le roi, mais il avait même laissé passer la berline sans demander le passeport; et c'est lui Guillaume qui, pris de méfiance, avait inspiré à Drouet l'idée de courir après le mystérieux véhicule, ce qui valut à ce dernier une récompense de 30.000 livres, un siège à la Convention et, sous l'Empire, la sous-préfecture de Sainte-Menehould. Deschamps ajoute qu'il a publié dans le *Journal* « très répandu » *des villes et des compagnes*, du 21 juin 1835, un article sur la fuite du roi et son arrestation à Varennes, dans lequel il a inséré un long extrait du récit de Guillaume. Cet article fut reproduit, le 25 juin, dans un autre journal, *le Voleur*, qui prenait ce singulier titre, parce qu'il reproduisait ce qui avait paru ailleurs. Richard a joint au manuscrit et classé sous le même numéro cet extrait du *Voleur*.

Dans le manuscrit, le récit commence à la page 11 avec les préparatifs de la fuite et se termine avec la rentrée aux Tuileries; mais il est interrompu par des digressions et des mouvements oratoires de l'auteur qui est un ardent royaliste. Deschamps a lu l'histoire de Thiers, qui est du reste assez brève et peu intéressante pour l'affaire de Varennes, mais qui admet et qui consacre définitivement la légende de Drouet. C'est peut-être à Thiers qu'il fait allusion, quand il parle de ces hommes de lettres, qui accueillent avec tant de facilité des traditions révolutionnaires erronées, mais que le temps a consacrées. Il connaît aussi les mémoires et les travaux déjà publiés sur ce dramatique événement. Dans l'ensemble,

il ne nous apprend rien de nouveau, et son récit ne diffère guère de tous les autres. On peut le rapprocher d'un des plus récents et des meilleurs que nous ayons, celui de Sagnac dans l'*Histoire de France de Lavisse* (Révolution, t. I, liv. IV, pp. 295 à 307). Nous trouvons dans les deux le mot amusant et typique du bonhomme de Varennes, un tailleur d'échalas, nommé Girodet, — Lenôtre l'appelle Géraudel, — qui voyant le roi insister pour continuer son voyage, lui dit dans son patois : « Oh! oh! Sire, je ne nous y fiâmes, si va nalli, vous ne revamîmes. » Ni Deschamps, ni Sagnac n'indiquent la source qui le leur a fourni.

Mais Deschamps, en écrivant son récit, a une idée dominante, c'est d'utiliser le témoignage de Guillaume pour démontrer la mauvaise foi de Drouet, « ce fourbissime », qui s'est attribué le mérite d'avoir reconnu le roi à Sainte-Menehould. C'est Guillaume qui a le premier soupçonné non pas même la présence du roi et de sa famille dans la berline, mais celle d'un gros trésor que l'on faisait passer à l'étranger et qui a fait part de ses soupçons aux gardes nationaux. C'est alors seulement que Drouet, qui se repent de ne pas avoir visé les passeports, part avec Guillaume à sa poursuite. Deschamps est particulièrement heureux de convaincre de fausseté ce Drouet qu'il déteste doublement comme auteur de l'arrestation du roi et comme régicide.

Je ne discuterai pas ici cette question. Il est certain que Drouet, vantard et beau parleur, a exagéré sa perspicacité, sa présence d'esprit et son rôle dans toute cette affaire où il semble bien que le hasard ait été le grand maître. Dès le 24 juin, il se présentait avec Guillaume à la Constituante, et il faisait, sans aucun embarras, un récit animé et pittoresque, qui fut interrompu plusieurs fois par les applaudissements.

Il n'est pas douteux non plus que Guillaume n'y ait joué un rôle important. Ancien dragon au régiment de dragons de la reine et commis au district de Sainte-Menehould, détail intéressant et que ne donne pas Deschamps, il accompagna Drouet dans sa randonnée à travers bois.

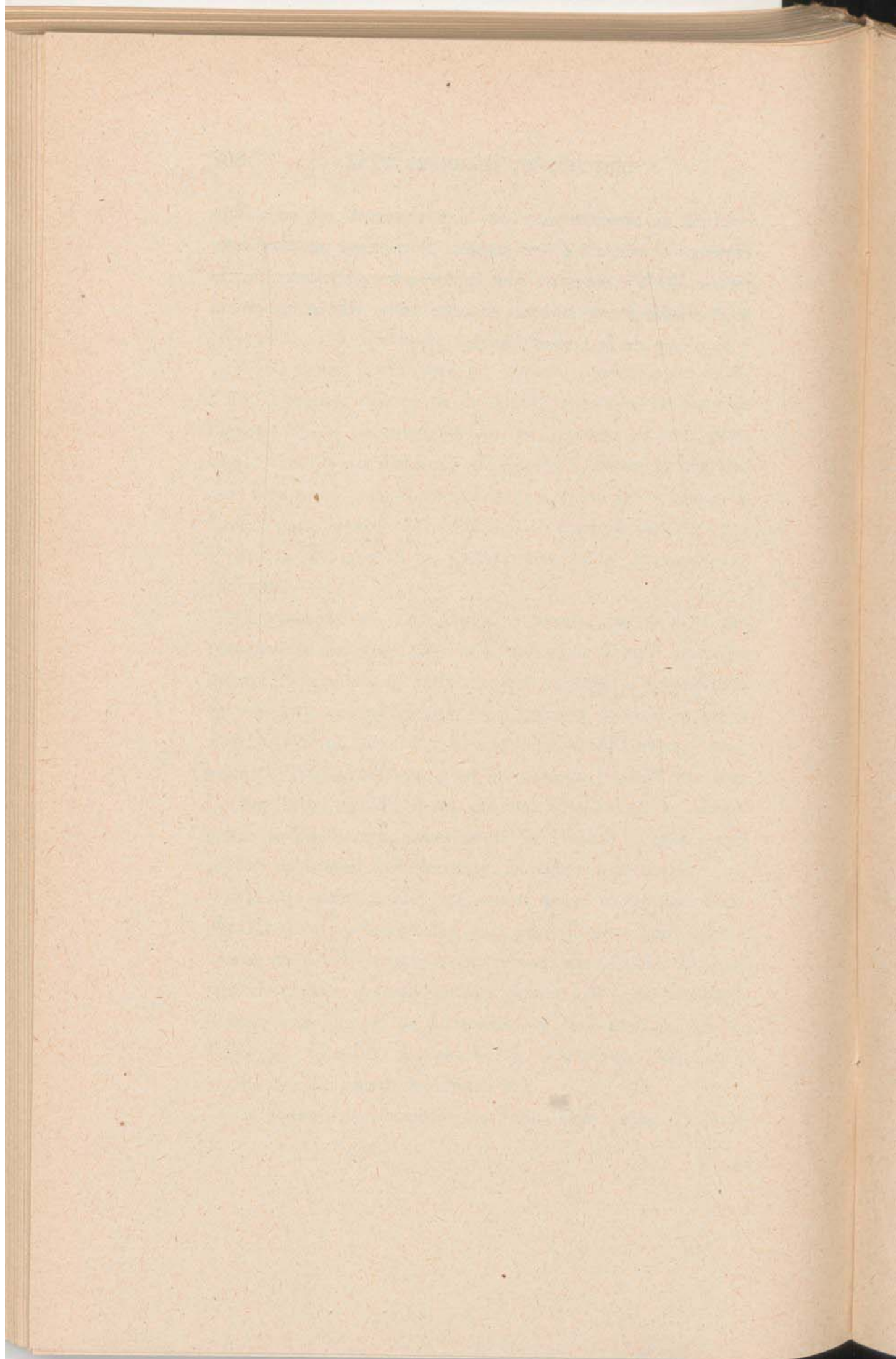
A Varennes, il alla avec lui alerter l'aubergiste du *Bras-d'Or*, Leblanc, officier de la garde nationale, et réveiller l'épicier Sauce, procureur syndic de la commune et la principale autorité en l'absence de Georges, maire et député; puis il se posta avec Drouet, Legrand et son frère, armés de fusils, pour arrêter la berline, et enfin il accompagna Drouet à Paris et à la Constituante où il partagea son triomphe.

Le manuscrit de Deschamps se termine par la liste des récompenses décernées par la Constituante à tous ceux qui avaient directement ou indirectement participé à l'arrestation du roi. Elle comprend vingt-neuf noms et le total monte à 206.000 livres. Drouet y figure pour 30.000 livres, Sauce pour 20.000; Guillaume y est inscrit pour 10.000, les deux Leblanc pour 6.000 livres chacun. Guillaume, au témoignage de Deschamps, aurait refusé ces 10.000 livres et aurait préféré un brevet d'officier dans un régiment de dragons.

Mais je dois signaler une erreur grave et presque inexplicable de Deschamps qui écrit que Drouet était encore vivant en 1835 et aurait pu réfuter son article. Drouet, proscrit comme régicide, et qui, depuis 1815, se cachait à Mâcon sous le nom de Maërgesse, y était mort en 1824. (Voir G. Lenôtre, *Le drame de Varennes*, chap. XII, p. 327 : « Le roman de Drouet ».)

En résumé, le manuscrit de l'Académie, sans être très

original ni apporter rien de bien nouveau, est cependant curieux et méritait d'être signalé. Il contient un plan intéressant de Varennes où sont indiqués les principaux monuments, auberges et maisons de cette petite ville et un dessin à la plume de la maison Sauce.



DU CLASSEMENT

DES

Archives administratives et documentaires

dans une Bibliothèque ⁽¹⁾

par M. HENRI LABROSSE

Directeur des Bibliothèques et des Archives de la Ville de Rouen

CLASSER est une des obligations essentielles du bibliothécaire.

* Collections, fiches, documents, rapports, pièces comptables, correspondance exigent un ordre, logique, accessible à tous, facile à maintenir.

Les traités de bibliothéconomie fournissent des directives pour le classement des collections et des fiches; mais ne s'occupent pas ou guère des archives d'administration et de documentation (2).

(1) J'ai déjà eu l'occasion, en 1929, d'exposer mes vues en cette matière à Rome, au Congrès international des Bibliothécaires. (Cf. *Atti del Primo Congresso mondiale delle Biblioteche e di Bibliografia. Roma-Venezia, 15-30 giugno 1929, A VII. Vol. II.*)

(2) Depuis cette communication a paru un excellent travail de M. A. Thirion, directeur commercial: *La Question du Classement* (Editions du Progrès, A. Thirion, éditeur, à La Garenne-Colombes (Seine), 1933, in-8°, 160 pp.). Toutefois, l'auteur n'envisage guère que des dossiers commerciaux et industriels (particuliers et sociétés).

L'organisation et le classement préoccupent actuellement et à bon droit d'excellents esprits. Mentionnons tout au moins, à ce sujet, les remarquables articles du D^r Chavigny.

ARCHIVES D'ADMINISTRATION

Leur classement répond à une double nécessité, prochaine : assurer le bon fonctionnement du service ; éloignée : conserver pour l'avenir les documents utiles.

Service courant. — Le grand ennemi du règlement des « affaires en cours » c'est évidemment l'oubli.

Les mémoires exceptionnelles se passent aisément de tout procédé de rappel. Ce n'est pas le cas ordinaire et la mémoire a besoin d'être aidée, en raison directe de la complexité du service et de la multiplicité du personnel.

Les organisations commerciales pourraient tout naturellement servir de modèles ; mais il convient de remarquer que ces organisations disposent en général de ressources qui font défaut à nos bibliothécaires. Dans le commerce et l'industrie, l'ordre est générateur de bénéfices ; aussi n'hésite-t-on pas à lui octroyer sa bonne part des frais généraux. Une bibliothèque n'offre, hélas ! pécuniairement parlant, que des soldes débiteurs.

Le plus sûr moyen de « ne pas oublier », c'est de conserver sous ses yeux la lettre à répondre, le dossier à étudier. Mais l'encombrement d'un bureau est souvent déplaisant. D'autre part, si le bibliothécaire a des collaborateurs, il a besoin de ne pas perdre de vue les tâches qui leur ont été confiées et de savoir réclamer en temps utile.

L'agenda, le cahier des « affaires en cours », le calendrier synoptique, constituent d'excellents moyens mnémotechniques, universellement employés.

Le commerce a créé même d'ingénieux recueils de fiches (Agendex, Kardex, Roneodex, Visiblex, etc.), qui permettent

de suivre aisément la marche d'un service et d'embrasser d'un coup d'œil les divers travaux « en chantier ». Leur prix, le personnel ou le temps qu'ils exigent, les maintiendront, en dépit de leurs avantages, à l'écart de nos dépôts.

Un dispositif assez simple peut rendre les meilleurs services. Il est constitué par des cartes de 0 mèt. 32 de long. \times 0 mèt. 25 de larg., avec un simple repli, dans la partie inférieure, de 0 mèt. 12, formant pochette, dans lequel prennent place aisément les notes, lettres, documents du travail en cours. Ces cartes sont placées dans un classeur (système Flambo), dont les faces antérieure (peu élevée) et postérieure (presque de la hauteur des cartes) s'évasent à partir du fond, de manière à permettre l'inclinaison des cartes-pochettes. Des cavaliers mobiles disposés en quinconce, au sommet de ces dernières, permettent de repérer d'un simple coup d'œil celle dont on a besoin.

Que le bibliothécaire, en tout cas, se pénètre bien des deux principes fondamentaux d'une administration ordonnée et expéditive :

1° « Ne remettez pas au lendemain ce que vous pouvez faire le jour même » ; c'est-à-dire, notamment, répondez immédiatement aux lettres qui n'exigent pas de recherches prolongées ; n'oubliez pas que la promptitude est la première qualité de l'obligeance ; liquidez les travaux qui demandent peu de temps avant ceux qui exigent de longues heures.

2° « Rien en vain », c'est-à-dire, simplifiez le travail, proportionnez l'effort au but à atteindre, limitez les écritures, les copies ; cherchez toujours le moyen d'épargner le temps, la peine et le personnel.

Beaucoup d'établissements enregistrent la correspondance

à l'arrivée et au départ. Les registres ou carnets établis à cet effet permettent de noter utilement pour chaque document son objet, les dates de remise et d'exécution, les agents chargés du travail, l'indice de classement dans les archives.

Ce moyen de contrôle s'impose dans le cas de collaborateurs nombreux; mais un bibliothécaire peut en général s'en dispenser ou du moins n'enregistrer que les affaires importantes ou les réponses dont il ne garderait pas d'autre trace.

Les rendez-vous, réunions de comités, commissions, dates extrêmes de remises de rapports, états, etc..., les événements qui intéressent particulièrement la bibliothèque peuvent être notés soit sur des agendas, que l'on trouve dans le commerce, soit sur un carnet ou registre d'ordre établi spécialement.

A Rouen, un cahier mensuel remplit cet office. La première page, convenablement réglée pour trente jours, reçoit l'inscription des chiffres de statistique (correspondance, lecteurs, communications, visites). Sur les pages suivantes, dont chacune est affectée à une journée, sont notés les communications de service, les travaux à faire, les réunions prévues, les incidents, etc.

Ce cahier mensuel n'est d'ailleurs qu'un « brouillon » dont le report, *pour l'essentiel*, s'effectue à la fin du mois sur un registre spécial dit REGISTRE D'ORDRE.

Archives. — Le service courant convenablement assuré, il convient maintenant d'en classer les témoignages écrits.

Que faut-il classer? Comment classer?

Que faut-il classer? Le grand écueil des archives, c'est l'excès de conservation; les liasses se gonflent de papiers sans intérêt qui « noient » les documents utiles, en compliquant la

recherche et finissent par les entraîner dans la ruine que provoquent tôt ou tard l'encombrement et le manque de place.

Supprimez ou tout au moins placez à part sous l'impitoyable rubrique *Deleatur* tout papier qui n'a qu'un intérêt éphémère. Vos archives y gagneront en simplicité, en clarté et en sécurité. Compter sur des épurations occasionnelles de dossiers, « aux heures de loisir », c'est pratiquement les ajourner *sine die* et infailliblement s'encombrer.

L'emploi généralisé de la machine à écrire pour la correspondance, à côté d'avantages indéniables, offre toutefois l'inconvénient d'inciter à multiplier inutilement les minutes des lettres envoyées. S'il est parfois absolument nécessaire et très souvent utile de conserver le texte exact et complet d'une lettre, très souvent aussi une brève annotation du document initial (rapport, demande, etc.) suffirait largement.

A défaut de machine à écrire, le « Copie de lettres » permet d'établir rapidement une minute. Les copies peuvent être détachées et classées dans leurs dossiers respectifs, ou rester reliées en volume, dans l'ordre chronologique, mais alors un répertoire devient nécessaire. Inutile, en tout cas, de vouloir copier toutes vos réponses. Même la série des copies de lettres gagne à être discrète.

Comment classer les documents « sérieux », pièces ou dossiers convenablement expurgés de toutes superfluités ?

Vous avez à votre disposition trois systèmes de classement : chronologique ou numérique, alphabétique, méthodique.

Le classement *chronologique*, avec numéro d'ordre des dossiers, souvent utilisé dans le commerce ou les affaires, nécessite un répertoire et risque de séparer des dossiers qui demandent à être rapprochés.

Le classement *alphabétique* par noms de personnes, de groupements ou de sujets, est séduisant, pratique dans certains cas, mais ne peut être généralisé : Toutes les affaires ne peuvent se rattacher à un nom propre. L'objet d'un dossier ne se définit pas nécessairement et toujours par le même mot. L'ordre alphabétique risque de disperser des matières connexes. Une série alphabétique qui s'étend sur plusieurs années devient encombrante et complique l'utilisation, qu'il s'agisse de retirer un dossier ou d'en insérer un nouveau.

Le classement *méthodique* s'impose, en définitive, dans beaucoup de cas. Qu'il soit simple, extrêmement logique. Ne le compliquez pas trop de subdivisions en cascade.

En tout cas, le premier souci de l'administrateur ou du secrétaire doit être d'établir le tableau de ses rubriques de dossiers, de même qu'un comptable arrête celui des comptes qui constitueront sa comptabilité.

Quelle que soit la liasse à classer (Service, Personnage, Société, Localité, Epoque, Matière, etc.), il y a toujours un classement logique, naturel, de lieu commun, *a priori*, qu'il faut d'abord déterminer avant de l'adapter au service envisagé : *Généralités et Détails*. — *Instructions* (ce qui doit se faire) et *Réalisations* (ce qui se fait). — *Éléments constitutifs* (Organismes d'administration, Personnel, Collections, Usagers, Locaux, etc.) et *Opérations diverses* (Réunions, Publications, Correspondance, Comptabilité, Communications, Entretien, etc.)

A noter que le sous-classement d'une rubrique méthodique peut être alphabétique ou chronologique, et *vice-versa*.

A priori, une bibliothèque comporte, d'une part :

a) Un local et son agencement ;

- b) Un personnel de contrôle et d'administration;
- c) Des collections;
- d) Des usagers (personnes ou collectivités).

D'autre part, les documents peuvent concerner l'ensemble de ces points de vue ou l'un d'eux particulièrement, donner un état ou relater une opération.

Cet aperçu sommaire conduit à dresser ainsi le tableau de classement des archives administratives d'un établissement moyen, chaque groupe de documents étant désigné par l'initiale de sa rubrique précédée de l'indication : Archives (Arch.).

Arch. G. GÉNÉRALITÉS :

Bibliographie. — Histoire. — Instructions et Règlements. — Notices. — Rapports occasionnels et annuels. — Correspondance. — Bibliothéconomie comparée.

ARCH. B. BATIMENTS :

Construction. — Chauffage. — Eclairage. — Entretien. — Protection contre l'incendie. — Surveillance de nuit.

Arch. M. MOBILIER :

- a) Artistique (Inventaires, Dossiers particuliers);
- b) Utile (Inventaires, Dossiers particuliers).

Arch. CO. COMITÉ D'INSPECTION ET D'ACHATS :

- a) Généralités (Constitution, Arrêtés de Nomination);
- b) Séances (ordre chronologique).

Arch. PE. PERSONNEL :

- a) Ancien (Dossiers classés alphabétiquement) ;
- b) En activité : 1^o Généralités (Statut, Recrutement, Traitements, Retraite, Consignes, Travaux) ; 2^o Dossiers particuliers.

Arch. CL. COLLECTIONS :

- a) Généralités : Acquisitions, Dons, Dépôt d'Etat, Placement, Réserve, Doubles, Catalogues (Documents généraux, Instructions, etc.), Reliure, Entretien, Expositions ;
- b) Fonds particuliers (dossiers ou liasses).

Arch. CT. COMPTABILITÉ :

- a) Généralités (Instructions, Propositions budgétaires et comptes (classés par exercices) ;
- b) Fournisseurs (dossiers classés alphabétiquement).

Arch. P. RAPPORTS AVEC LE PUBLIC :

- a) Généralités (Règlements et Instructions, Communications, Photographie, Prêt à Rouen, Prêt hors Rouen) ;
- b) Particuliers (Dossiers individuels classés alphabétiquement).

Arch. S. SOCIÉTÉS (Institutions, Ecoles, Revues, Journaux) : Dossiers classés alphabétiquement.

A remarquer que tout dossier pouvant s'inscrire sous le nom d'une personne ou d'un groupement est classé à sa place alphabétique dans l'une ou l'autre de ces deux dernières sections, de préférence aux précédentes, l'expérience nous ayant

montré que le classement et la recherche en sont pratiquement facilités.

Le gros écueil du classement, c'est la multiplicité des points de vue que suppose souvent une seule pièce. Le don d'un manuscrit évoque les rubriques *Dons* et *Manuscrits*, un rapport présenté au Comité d'Inspection, celles des *Généralités (Rapports)* et du *Comité*; une difficulté soulevée par un emprunteur celles des *Prêts* et des *Particuliers*, etc.

Pour faciliter les recherches et éviter les tâtonnements, on établira soit un répertoire (carnet ou fichier), soit, plus pratiquement, des feuilles de renvoi d'une section à une autre, que l'on insère dans les dossiers.

J'ajouterai que, pour les documents essentiels, il est pratique d'en constituer un registre qui tient moins de place que des liasses et qu'il est aisé de loger à portée de la main.

Nous avons ainsi à Rouen des *Registres d'ordre* dont il a été question plus haut et qui, chacun pour une période d'environ dix années, reproduisent les statistiques des communications, le programme de travail, l'état mensuel des travaux spéciaux du personnel, les incidents notables, les rapports annuels, les crédits et dépenses de chaque année, l'état d'avancement des catalogues, les traitements et promotion du personnel, etc...

Nous avons également un *Répertoire des Donateurs* où, comme en un Grand-Livre, chacun d'eux a le relevé de son compte. Les trois recueils reliés de bordereaux individuels qui le constituent ont remplacé six grands cartons et pourront recevoir longtemps encore des additions.

Il est utile encore d'avoir sous la main, dans une reliure mobile, les *Documents utiles* : adresses du personnel, cahiers

des charges, règlements, consignes spéciales, conditions du prêt, des copies, des recherches historiques, etc...

ARCHIVES DE DOCUMENTATION

Jusqu'ici n'ont été envisagés que des documents administratifs constituant les archives proprement dites d'une bibliothèque. Je pense qu'il y a intérêt à y rattacher des documents de nature scientifique, susceptibles d'être utilisés non seulement par le bibliothécaire, mais encore par les travailleurs eux-mêmes (1).

Ce sont des documents :

Bibliographiques : Catalogues, prospectus, fac-similés, etc...

Biographiques : Lettres ou rapports, extraits de journaux, pièces volantes, lettres de faire-part, portraits sans valeur artistique, etc., relatifs à des personnalités de la ville, du département ou même de la région.

Topographiques : Notes, extraits de journaux, brochures (doubles), photographies, dessins intéressant

(1) On ne peut qu'approuver pleinement les excellentes suggestions de M. A. Boutillier du Retail, directeur de la Bibliothèque d'Information économique et technique des Ministères du Commerce et du Travail : *Les dossiers de presse dans les bibliothèques publiques*, article publié dans le numéro de Noël 1930 du *Bulletin officiel des Maîtres Imprimeurs de France* et reproduit dans la *Revue des Bibliothèques* (décembre 1931). Mon très sympathique confrère sera certainement heureux d'apprendre que depuis près de vingt ans nous avons à Rouen entrepris l'indexation des périodiques et depuis plus de dix ans la constitution des dossiers documentaires qu'il préconise.

la ville, ses monuments, ses sociétés, ses manifestations artistiques, littéraires, scientifiques.

Divers : Histoire, chronique, questions économiques, scientifiques, littéraires, artistiques, mœurs, coutumes de la ville ou de la région, etc.

La nature de ces documents : lettres, brouillons, copies, papiers volants, découpures, ne permet guère de les considérer comme des unités bibliographiques à faire figurer dans le fonds des livres ou même de brochures de la Bibliothèque. Néanmoins leur conservation est susceptible de rendre service pour une documentation sommaire, hâtive, pour un article ou une conférence de vulgarisation, un discours officiel, etc...

Nous en avons souvent fait l'expérience et plus d'un travailleur nous en a exprimé sa gratitude.

La question du classement se pose ici comme pour les documents administratifs.

Ma première pensée, lorsque j'organisai cette section, il y a quelques années (dès 1920), fut de lui appliquer le système de classement de l'Institut international de Bibliographie. Nous l'avions déjà essayé pour la série de nos Documents de Guerre (1915). Mais une grande difficulté pratique s'est rencontrée. Le classement de la moindre pièce nécessite la consultation du répertoire de classification, c'est-à-dire, en fait, trop de temps. Ce qui est aisé pour un personnel nombreux et spécialisé, cesse de l'être dans une bibliothèque à personnel restreint, où ce classement de documents n'est qu'une des moindres tâches du service.

Il fallait un système simple, accessible à tous, sans initiation spéciale, n'exigeant ni effort de mémoire, ni répertoire de rubriques, et voici comment le problème a été résolu.

Nos documents peuvent concerner :

1° *Une personne* :

Ils sont classés sous la cote *Doc. 92 N* (indice de la Bibliographie décimal affecté à la BIOGRAPHIE), dans une seule série alphabétique. Nous ne recueillons que les pièces qui intéressent des Normands ou des personnalités ayant séjourné en Normandie (ce qu'indique la lettre N ajoutée au nombre 92) ;

2° *Une localité normande* :

Cote : *Doc. 91 N*. Sous-classement alphabétique des localités. Dans cette série, le groupe *Doc 91 N (Rouen)* constitue le CASIER ARCHÉOLOGIQUE de notre cité.

Pour le cas où nous voudrions conserver des documents d'intérêt biographique ou géographique en dehors de la Normandie, nous leur attribuerions respectivement les cotes *Doc. 91* et *92* et le sous-classement alphabétique. Mais, je le répète, nos préoccupations sont, en principe, locales (Rouen et son agglomération) et tout au plus régionales (Seine-Inférieure, Normandie). Nous limitons nos ambitions pour être plus sûrs de pouvoir les réaliser ;

3° *Des sujets divers* ne rentrant pas dans les catégories précédentes :

Cote : *Doc. A-Z* (sigle indiquant qu'il s'agit d'un classement alphabétique identique à celui d'un dictionnaire encyclopédique).

En principe, le document est classé à la rubrique la plus spéciale. Mais, pour éviter la dispersion des éléments d'un même sujet, ces dossiers spéciaux peuvent être et sont souvent réunis sous une rubrique plus générale et, s'il est utile, remplacés dans la série alphabétique par une feuille de renvoi.

De la série alphabétique (A-Z), on peut évidemment sortir, pour un classement méthodique, certaines catégories de documents et leur attribuer une cote de la classification décimale, la subdivision devant toutefois se faire le plus simplement et le plus pratiquement qu'il sera possible.

On pourrait créer ainsi, par exemple, les séries :

01 (Bibliographie), pour les prospectus d'ouvrages, avec sous-classement alphabétique, dans une seule série, soit au nom du sujet du prospectus ou catalogue (Autographes, Dutuit), soit au nom de la publication (Monuments), soit au nom d'auteur (Mansi), soit encore au nom de l'éditeur (Dunod) ;

06 (Sociétés), avec sous-classement alphabétique.

9 « » (1) (Dossiers chronologiques de manifestations diverses : fêtes, expositions, etc.).

L'adoption de chiffres, au lieu de lettres, pour les indices de classement des documents de travail, a l'avantage de les distinguer très nettement des documents proprement administratifs, même si l'on oublie de les faire précéder des indications abrégées Doc[uments], Arch[ives].

On fera peut-être remarquer que beaucoup de documents pourraient prendre place dans une série aussi bien que dans une autre. J'en conviens. Mais un classement de ce genre doit être assez souple pour s'adapter aux exigences pratiques comme aux convenances particulières. La rigueur absolue dans le classement est une chimère.

(1) Sigle de l'histoire chronologique en classification décimale ; entre les guillemets s'inscrit le millésime, v. g. 9 « 1914 » : événements de 1914.

Pour le classement matériel de ces documents, nous avons adopté, à Rouen, le classement vertical, dans des meubles système Kwick.

Les documents sont répartis sous des chemises en papier fort, avec rabat recouvrant les deux tiers de la largeur du dossier. Sur ce rabat s'inscrit le mot d'ordre.

Tels sont les modestes conseils d'ordre essentiellement pratique que nous a suggérés l'expérience. Ils procèdent de la conviction profonde que la simplicité et la clarté constituent la meilleure garantie d'avenir de nos archives : un registre a plus de chances de durée qu'une liasse ; des liasses innombrables, bourrées de fatras ne tardent pas à émigrer du cabinet confortable au grenier poussiéreux ou à la cave humide et finalement au calorifère ou au pilon, sans que le bon grain ait été séparé de l'ivraie.

TRAVAUX DES MEMBRES RÉSIDANTS DE L'ACADÉMIE

AU COURS DE L'ANNÉE 1932

ALLINNE (MAURICE)

Nommé officier d'Académie le 13 mars.

A publié dans : *Conseil général de la Seine-Inférieure* (2^e session ordinaire), *Rapports des Chefs de Service* : Rapport du Conservateur du Musée des Antiquités; — *Bulletin de la Société normande d'Etudes préhistoriques* (1930-1931), Objets provenant du fanum de la Forêt de La Londe, donnés au Musée des Antiquités; — Notes sur le cimetière gaulois du Mesnil-sous-Jumièges; — Sépultures gauloises à Berville-sur-Seine; — *Journal de Rouen*, 1^{er} janvier, Souvenirs du Vieux Rouen, place Eau-de-Robec.

BEAUCAMP (HENRY)

Publié dans ce *Précis* de 1932 : Discours de réception.

BEAUREPAIRE (GEORGES DE)

A publié : M. A. de Chaligny. *Selecti Normaniæ flores*, précédé d'une introduction (Société des Bibliophiles normands). Rouen, A. Lainé; — dans le *Précis de l'Académie*, 1931 : Conflits entre l'archevêque de Rouen et les religieux de Fécamp sur l'exemption et la juridiction de l'abbaye (tirage à part).

BLANQUART (Chanoine FERNAND)

A publié dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie*, mars-juin, Prêt au roi par le chapitre de Rouen d'une somme de 2.000 livres (26 juillet 1488); — septembre-décembre, De l'abréviation ∇ = *Scutum* dans des documents rouennais; — Lettres de Charles VIII requérant un emprunt (11 avril 1494).

CAILLE (ABEL)

A publié dans *Bulletin de la Société industrielle de Rouen*, mars-avril, Enseignement de la chimie industrielle en France; la fraude des miniums et leur analyse; — juillet-août, Œuvre scientifique et industrielle de Georges Claude (tirage à part).

CAUCHOIS (D^r ANDRÉ)

A publié dans *la Famille nombreuse de Normandie*, février-avril : Rouen et Le Havre. Le recensement de 1931. Etrangers en Normandie; — mai, Hommage à Paul Doumer et à M^{me} Doumer; — septembre-octobre, Un scandale. Les déclarations d'un ministre à Dijon et l'extension des débits de boissons à Rouen; — novembre, Un mauvais cinéma : « Le Rosier de Madame Husson »; — décembre, La Famille [de l'enseigne] Renaud.

CHIROL (PIERRE)

Titulaire du prix Charles Blanc à l'Académie française.

A publié : Préface au *Catalogue de l'Exposition d'Art religieux moderne à Rouen (5 mars-3 avril 1932)*; — dans *la Vie intellectuelle*, Théorie sur la construction des églises; — dans *l'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, mars, L'Eglise de Fauville; — *le Correspondant*, 25 mars, l'Exposition d'Art religieux moderne de Rouen.

COUTAN (D^r FERDINAND)

A publié dans *Journal de Rouen*, 14 juillet, L'église d'Anneville-sur-Seine vue par un passant.

DES VIGNES ROUGES (JEAN)

Publié dans ce *Précis* de 1932 : Réponse au discours de réception de M. le D^r Lemesle.

DU BOIS DE LA VILLERABEL (Mgr ANDRÉ)

A publié : *Oraison funèbre prononcée le 19 janvier 1932 dans la cathédrale de Sens au service de quarantaine de S. Exc. Jean-Victor-Emile Chesnelong, archevêque de Sens*. Sens, Duchemin; — dans *Bulletin religieux de Rouen*, 6 février, Lettre pastorale sur les directions sociales du Saint-Siège.

FAUCHOIS (RENÉ)

Communication à l'Académie : Rapports du théâtre et du cinéma.
A publié dans *Petite Illustration théâtrale*, 23 avril, Prenez garde à la peinture, comédie en trois actes.

FERON (ALEXANDRE)

Communications à l'Académie : Statuts et règlements de l'Académie. — Sur les pages 15 à 35 supprimées par Des Alleurs dans sa publication : *Réceptions... à l'Académie...*, 1841-1842.
Rapport sur le prix municipal Boucher de Perthes : Boucher de Perthes, le savant, le philanthrope.
A publié : *Pour les études d'histoire locale*. Rouen, chez l'auteur, in-4°. (Extrait du *Précis* de 1932, augmenté.)

GUEY (FERNAND)

Communication à l'Académie : l'Exposition d'art français à Londres.
A publié : *V^e centenaire de Jeanne d'Arc. Exposition d'Art religieux ancien organisée... au Musée de Rouen, mai-juin 1931*. Rouen, Lecerf (en collaboration avec M. Jean Lafond) ; — dans *Revue belge d'Archéologie et d'Histoire*, La peinture flamande à Rouen ; — *Journal de Rouen*, 1^{er} juillet : Un musée de la Marine à Rouen au début du XIX^e siècle ; — 27 et 29 novembre : A la Galerie Legrip : l'exposition du CXXV^e anniversaire ; — a donné, en outre, dans ce même journal, le compte rendu des expositions artistiques.

HERVAL (RENÉ)

Conférences : Aux Amis des Monuments rouennais, juin, La restauration des monuments normands de Sicile ; — décembre, Promenade à travers la beauté grecque ; — A la Société cherbourgeoise de Conférences, février, L'épopée normande de la Méditerranée : le royaume des Deux-Siciles ; — par T. S. F. : Radio-Normandie, auditorium de Rouen, Causeries sur les Normands à travers le Monde.
A publié : *Au pays d'Anjou*. Elbeuf, Duval ; *L'histoire merveilleuse de Notre-Dame de Grâce*. Rouen (Editions de l'Image Saint-Romain) ; — dans le *Précis* de 1931 : Dante, le

« Roman de la Rose » et les « Fidèles d'Amour » (tirage à part) ; — *Précis* de 1932 : Giovanni da Verrazzano et les Dieppois ; — dans *l'Architecture et la Construction dans l'Ouest*, mai, Des clochers dans la plaine : Rots, Bretteville et Norrey (Calvados) ; — octobre, Du prieuré de Saint-Gabriel à l'abbaye de Longues ; — *Journal de Rouen*, 24 mars, La fondation de l'Université de Caen ; — 9 avril, Nouvelles découvertes dans les monuments normands de Sicile ; — 18 avril, Jean de Béthencourt, roi des Canaries ; — 4 juin, Un recteur de l'ancienne Académie universitaire de Rouen sur un nouveau timbre italien : l'historien Carlo Botta (1766-1837) ; — 24 septembre, Les Normands et la science de la mer ; — 17 décembre, A l'Académie de Rouen : Le reconstruteur de Messine [M. Francesco Valenti, surintendant des Beaux-Arts à Palerme] élu membre correspondant ; — la *Revue des Pays d'Oc*, mai, Les influences provençales en Sicile durant la période normanno-suève ; — *Tout-Partout*, 4 décembre, L'église Saint-Maclou de Rouen ; — 18 décembre, Le manoir d'Argouges ; — *Les Amis du Mont-Saint-Michel*, avril, Le Mont-Saint-Michel pendant la seconde période de la guerre de Cent ans.

HIE (HENRI)

Assure dans le *Journal de Rouen* le compte rendu des concerts et réunions musicales.

JOUEN (chanoine LOUIS)

A publié : *La Cathédrale de Rouen*. Préface de Mgr A. du Bois de la Villerabel. Rouen, H. Defontaine.

A, en outre, assuré la direction du *Bulletin religieux de l'Archidiocèse de Rouen* où il a signé quelques articles.

LABROSSE (HENRI)

Nommé chevalier de la Légion d'honneur le 14 juillet.

Communications à l'Académie : Théodore Bachelet ; — à la Semaine de Droit normand : Le marché de la Vieille-Tour de Rouen et son privilège jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

A publié : V^e centenaire de Jeanne d'Arc à Rouen. Congrès

historique (25-29 mai 1931). Exposition au Musée de Peinture (mai-juin 1931). Compte rendu. Rouen, A. Lainé; — dans le *Précis* de 1932 : Du classement des archives administratives et documentaires dans une bibliothèque.

LAFOND (JEAN)

A publié en collaboration avec M. F. Guey : *V^e centenaire de Jeanne d'Arc. Exposition d'art religieux ancien au Musée de Rouen (mai-juin 1931). Catalogue.* Rouen, Lecerf.

LE CACHEUX (PAUL)

A obtenu une deuxième médaille au concours des Antiquités nationales.

A publié dans : *Conseil général de la Seine-Inférieure (2^e session ordinaire), Rapports des Chefs de Service : Rapport de l'Archiviste en Chef du Département; — Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie, septembre-décembre, [De l'abréviation ∇ = scutum dans des documents rouennais]; — Construction d'une chapelle à l'hôtel de Bondeville (25 juillet 1515).*

LEFRANÇOIS-PILLION (M^{me})

Lauréate de l'Académie française pour son ouvrage : *La Sculpture française au XII^e siècle.*

D^r LEMESLE (MAURICE GERMAIN)

Publié dans ce *Précis* de 1932 : Discours de réception.

LE PARQUIER (E.)

Communications à l'Académie : *Les Précis* de 1812, 1840 à 1843; — Rôle de l'Académie dans le mouvement intellectuel et scientifique au XVIII^e siècle.

A publié dans le *Précis de l'Académie*, 1931 : L'organisation municipale de Rouen depuis le XII^e siècle jusqu'en 1449 (tirage à part); — dans le *Précis* de 1932, Note sur un manuscrit de l'Académie de Rouen : Voyage de Louis XVI et de sa famille à Varennes; — dans le *Bulletin de la*

Société des Etudes locales, n° 24, Un théâtre de société à Yvetot en 1776; — Notes archéologiques à propos d'un ouvrage récent (*Inventaire archéologique de la Seine-Inférieure, période gallo-romaine*; par L. Deglatigny) — Le cahier de doléances de Guimerville.

LÉROY (CHARLES)

Communications : Congrès des Sociétés savantes à Besançon, A propos du Concordat de 1817. Quelques lettres inédites de Mgr de Béthisy, évêque d'Uzès; — Semaine de Droit normand, La girouette en droit féodal; — Le droit de gîte dans l'ancienne France; — Congrès de l'Association normande à Eu, Dom Pierre-Eustache Taillet, curé de Saint-Jacques d'Eu et poète burlesque.

A publié : *Notes sur la seigneurie et la paroisse de Butot-en-Caux*. Rouen, Lestringant, 1932, in-8, 55 pp.; — *Notes sur la seigneurie et la paroisse de Mallerille-les-Grès*. Rouen, Lestringant; — dans le *Bulletin de la Société libre d'Emulation* : Le clergé et la chasse sous l'ancien régime; — Quelques salaires et quelques prix au Pays de Caux aux XVII^e et XVIII^e siècles (tirages à part); — dans le *Précis de l'Académie*, 1931 : Lettres inédites provenant de la correspondance de Dupont (de l'Eure) et de celle de M^{lle} Pauline Dupont, sa fille (tirage à part).

LE VERDIER (PIERRE)

A publié dans *Bulletin de la Société de l'Histoire de Normandie*, mars-juin, Le poète Charles Baron de Thibouville (1655-1730) et ses œuvres.

L'HOTE (RENÉ)

Publié dans ce *Précis* de 1932 : Malherbe et la Provence.

MANCHON (GASTON)

Publié dans le *Précis* de 1932 : Note sur le « Livre de l'Art ou Traité de la Peinture » de Cennino Cennini.

PAULME (HENRI)

Conférence à la Société des Amis des Monuments rouennais sur les origines, la nature du Musée d'Art normand, sa mise en sommeil, ses chances de réveil dans un nouveau local.
Publié dans le *Précis* de 1932 : Réponse au discours de réception de M. Robert Pinchon.

PERREE (EDMOND)

Signe, dans le *Journal de Rouen*, sous le pseudonyme de Charles-Pierre, les articles hebdomadaires intitulés : *Questions économiques*.

PINCHON (ROBERT)

Expositions diverses.
Publié dans le *Précis* de 1932 : Allocution prononcée lors de sa réception.

PRUDENT (Mgr)

Publié dans le *Précis* de 1932 : Réponse au discours de réception de M. H. Beaucamp.

QUENEDEY (Commandant R.)

Conférences et communications : Institut d'Art et d'Archéologie de l'Université de Paris, en janvier et février, L'évolution de l'habitation urbaine en France; — Union catholique paroissiale de Saint-Vincent, Les étapes de la voie douloureuse de Jeanne d'Arc dans Rouen. Le Vieux château, le cimetière de Sainte-Croix-Saint-Ouen, le Vieux-Marché, le pont Mathilde; — Société nationale des Antiquaires de France et Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, La prison de Jeanne d'Arc à Rouen. Tour de la Pucelle ou tour Saint-Gilles? — à la même Commission, Une épée de la collection Pauilhac ayant pu appartenir à Jeanne d'Arc; — Société d'Emulation de la Seine-Inférieure, La méthode d'étude.
Aux membres de l'Association générale des Hygiénistes et Techniciens municipaux : Visite de Rouen.
A publié dans le *Journal de Rouen*, 23 mars 1932 : Jacques Levainville, historien de Rouen.

REGNIER (ROBERT)

Nommé officier d'Académie le 13 mars.

Communications : Académie de Rouen, Organisation de la défense des végétaux dans le monde; — Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure et Société horticole de Dieppe, La protection des oiseaux; — Commission d'études des ennemis des arbres, Insectes rongeurs du bois de peuplier sur pied; — Congrès international entomologique, Effets de la succion d'*aphradora malicis* sur le bois des salicinées; — Contribution à l'étude du rôle des insectes dans la propagation du chancre des peupliers; — Congrès de l'Association française pomologique, De la périodicité des pullulations d'hyponomeutes; — Congrès de Pomologie de Rouen : L'arsenal chimique au secours de la défense des végétaux; programme de campagne de lutte contre les ennemis des arbres.

A publié dans : *Bulletin des Amis des Sciences naturelles de Rouen*, janvier, La lutte contre les rats et la deuxième conférence internationale; — mars, Le doryphora et le pou de San José; — avril, contribution à l'étude des vrillettes de Normandie; — juin, le dépérissement des ormes; — juillet, de la nature des écoulements chancreux; — novembre, à propos des pullulations d'hyponomeutes : le parasitisme; — décembre, contribution à l'étude de la pyrale du cacao; — dans : *Bulletin du Syndicat agricole de Haute-Normandie* : janvier, Le doryphora et la Normandie; — février, La défense du verger; — septembre, Pensons aux campagnols; — novembre, Le traitement hivernal des arbres fruitiers; — dans *Journal d'Agriculture pratique*, août, Quand et comment il faut détruire les campagnols.

ROBERT (PAUL-LOUIS)

Donne, dans le *Journal de Rouen*, le compte rendu du Théâtre-des-Arts et différents articles sur la musique et les musiciens.

YVER (COLETTE)

A publié : *Le vote des femmes*. Paris, Calmann-Lévy; — *La Vierge*, étude sur la naissance de son culte. Paris, Flammarion; — *Le mois de Marie*. Paris, Flammarion; — *Cher cœur humain*. Paris, Calmann-Lévy.

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

DES OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE

PENDANT L'ANNÉE 1932

- BANSE (Daniel). — *Le Premier Consul à Fécamp*. Fécamp, 1932.
- BEAUCAMP (Henri). — *Versets pour orgue*. Cent vingt-huit versets pour harmonium sur les hymnes de l'année liturgique (dimanches, fêtes et communs) (1926). — *Prière en MI majeur dans « Parnasse des Organistes du XX^e siècle »* (3^e série, pièces pour grand orgue). — *Ecole de la Pédale*, précédée d'une préface de Louis Vierne. Paris, B. Senart, 1925. — *Paraphrase du « Te Deum » pour Grand Orgue, Trompettes et Trombones* (musique). — *Cinq versets sur des Noëls populaires pour les Vêpres de la Nativité* (musique). — *Les Débuts de l'Harmonie sous forme de Contrepoint* (Théorie, Exemples, Devoirs) (Chapitres supplémentaires). Rouen, L. Verhaegen (1928). — *Méthode élémentaire d'Accompagnement du Plain-Chant, particulièrement à l'usage des Maîtrises et des Séminaires*. Rouen, L. Verhaegen (s. d.). — *Cinquante Noëls pour Harmonium* harmonisés par A. Klein, suivis de *Vingt-neuf Noëls* harmonisés par Henri Beaucamp. Rouen, Verhaegen.
- BUYSSENS (T.). — *Langage et Pensée. Vie et Matière. Nouvelles hypothèses*. Anvers, 1928.
- CÉ (Camille) [pseud. de CHEMIN (C.)]. — *Le Livre des Résignations*, poème. Paris, 1908 (Cf. GAUMENT (J.)).
- CHEVALIER (Joseph). — *Note sur quelques plantes adventives récoltées dans le Bassin de la Seine-Inférieure*. Rouen, 1930. — *Contribution à l'étude des plantes adventives de Haute-Normandie; Contribution à l'étude de la flore en Corse*. — *Herborisation en Corse, 1927; Quelques semaines d'herborisation en Corse*. (Bull. des Amis des Sciences naturelles de Rouen, 1926-1927 et 1928-1929).

- CHIROL (Pierre). — *Théorie sur la Construction des Eglises*.
Extrait de *la Vie intellectuelle*, 1932.)
- COUTIL (Léon). — *Le Cimétière gaulois et gallo-romain par incinération du Mesnil-de-Poses, près Poses (Eure)*. Le Mans, 1932.
- DELACOUR (Jean) et JABOUILLE (P.). — *Indo-Chine. Les Oiseaux de l'Indo-Chine française*. Tomes I^{er}, II, III, IV. Exposition coloniale internationale, Paris, 1931.)
- DELANDRE (Robert). — Maquette originale du monument Pierre-Simon Laplace, érigé à Beaumont-en-Auge.
- DES VIGNES-ROUGES (Jean). — *L'Enfant dans les Vignes*, roman. Paris, 1932.
- FAUCHOIS (René). — Film de sa réception.
- FAY (Bernard). — *L'Esprit révolutionnaire en France et aux Etats-Unis à la fin du XVIII^e siècle*. Paris, 1925.
- FÉRON (Alexandre). — *Un ancêtre de Pascal, conseiller-clerc en l'Echiquier de Normandie*. Rouen, 1929. — *A propos d'une lettre autographe de Pierre Moulin, curé de Saint-Candele-Vicil de Rouen*. Rouen, 1929. *Le D^r Pierre Maignart. Une controverse médicale au XVII^e siècle*. Rouen, 1931. — *Louise Delfault, servante des Pascal*. Rouen, 1926. — *Louise Delfault, dite « la fidelle » des Pascal* (numéro nov.-déc. 1928 de « Entretiens des Amis de Pascal »). — *Note sur la Conversion de la Duchesse de Longueville* (extrait du *Précis*, année 1929). *Contribution à l'Histoire du Jansénisme en Normandie, 2^e fasc. Ses origines dans le Diocèse de Rouen. La cure de Rouville*. Rouen, A. Lestringant, 1910.
- GADEAU DE KERVILLE (Henri). — *Les Vieux Arbres en Normandie*. Etude botanico-historique, fasc. V. Rouen, Lecerf, 1930.
- HÉRUBEL (Marcel). — *Les Origines des Ports de la Seine maritime*. Paris, 1930. — *Le Port de Honfleur*. Etude d'économie maritime. Paris, 1926. — *Balcines et Balciniers*. Etude d'économie maritime.
- HERVAL (René). — *Une curieuse thèse littéraire : Dante, « Le Roman de la Rose » et « les Fidèles d'Amour »*. Rouen, A. Lestringant, 1931.
- GAUMENT (Jean) [pseud. de VERDIER] et CÉ (Camille) [pseud. de CHEMIN (C.)]. — *Les Chandelles éteintes*. Paris, 1919. — *Les Fils Maublanc*. Paris, 1926. — *Marrons sculptés*. Paris, 1930. — *La Grand'Route des Hommes*. Paris, 1923. — *C'est la Vie*

(dans la province d'hier). — *Farces*. Paris, 1925. — *Plus vrai que la Vie*. — *Largue d'Amarre*. Paris, 1924. — *Dans la flamme de Malte*. Paris, 1928. — *J'aurais tué*. Paris, 1927. — *Echec au Roi*. Paris, 1931.

LANGLOIS (Émile). — *Théâtre sans Acteurs*. 2 vol., I et II. Argentan, 1914-1930. — *Les Bourgeois d'Argentan*. Pièce historique, 2^e édition. Argentan, 1930. — *Un Français*. Pièce en trois actes. Argentan, 1925. — *Les Fastes du Foyer*. Argentan, 1916. — *Les Fastes du Foyer*, 2^e cycle. Argentan, 1930. — *Le Tournant dangereux*. Comédie dramatique. Argentan, 1932. — *Grandeur et Décadence de Césaire Nointot*. Petites scènes de la vie rurale sous la III^e République. Argentan, 1913.

LE CLERC (D^r R.). — *Les Pérégrinations des reliques de Saint-Lô*. — *Le Vieux Saint-Lô qui n'est plus; l'Église Saint-Thomas*. (Annuaire de la Manche, 1932.)

LECROQ (Dom Gaston), prieur de Saint-Wandrille. — *Laudes et preces ad Benedictionem S. S. Sacramenti*. Quatre-vingt-dix compositions en chant grégorien. Abbaye de Saint-Wandrille, 1932.

LE PARQUIER (E.). — *L'Organisation municipale de Rouen depuis le XII^e siècle jusqu'en 1449*. Rouen, A. Lainé, 1932.

LEROY (Charles). — *Notes sur la Seigneurie et la Paroisse de Butot-en-Caux*. Rouen, 1932. — *Le Clergé et la Chasse sous l'Ancien Régime*. Rouen, 1932. — *Quelques salaires et quelques prix au Pays de Caux aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Rouen, 1932. — *Lettres inédites provenant de la correspondance de Dupont de l'Eure*. Rouen, 1932. — *Notes sur la Seigneurie et la Paroisse de Malleville-les-Grès au Pays de Caux*. Rouen, 1932.

MICHEL (Edmond). — *Les dommages de guerre de la France et leur réparation*. Préface de M. Louis Marin. Paris, 1932.

NICOLLE (Charles). — *Introduction à la carrière de la Médecine expérimentale*. Leçons du Collège de France. Paris, 1932.

REGNIER (Robert). — *L'Organisation moderne de la Protection des Végétaux d'après l'exemple de quelques grands pays*. (Extrait des *Annales des Epiphyties*, 1931.) — *La Défense du Verger*. (Placard de propagande.)

RIVIÈRE (A. Joseph). — *Esquisses cliniques de Physiothérapie*. Traitement rationnel des maladies chroniques. Paris, 1932.

SAINT-JOURS (B.). — *La Propriété des Dunes*.

- SEMENT (Paul). — *Les Anciennes Halles aux toiles et aux cotons de Rouen*. Préface de M. Ch. Renard, Rouen, 1931.
- VALENTI (Francesco). — *La Santa Annunziata detta dei « Catalani »*. — *Les Travaux de Restauration du Dôme de Messine*.
- VAN ROOSBROECK (G.-L.). — *Boileau, Racine, Furetière, etc..., Chapelain décoiffé. A Battle of parodies*. New-York, 1932.
-

ACADÉMIE

DES

Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen

PRIX A DÉCERNER EN 1933

PRIX BOUCTOT (1933 : BELLES-LETTRES)

Un prix de 500 francs sera décerné à un travail historique relatif à la Normandie.

PRIX GOSSIER (1924 et 1933 : SCIENCES)

Un prix de 1.200 francs sera décerné à une étude de l'eau d'alimentation des villes au point de vue des modifications qu'elle subit du fait des antiseptiques (hypochlorites, ozone, etc.) qu'on y ajoute et des canalisations (plomb, etc.) qu'elle parcourt. Action de ces antiseptiques sur les canalisations et remèdes (ultrafiltration, etc.) à apporter aux inconvénients qui peuvent en résulter.

PRIX ROUSSELIN-MAYET (1933)

Conformément aux intentions de M^{me} Gaston Rousselin, née Charlotte Mayet, décédée à Rouen le 17 décembre 1926, un prix de 1.500 francs sera décerné « à une famille de Rouen d'au moins cinq enfants, dont les vertus et la situation mériteront d'être spécialement encouragées. »

PRIX VERMONT (1933)

Conformément à la volonté de M. Vermont, un prix de 500 francs sera décerné « au meilleur mémoire présenté sur une question sociale et de préférence sur une question de prévoyance, chaque mémoire devant être rédigé dans un sens libéral et chrétien ».

L'Académie décernera également, dans sa séance publique, les prix **annuels** suivants :

PRIX EUGÈNE PELLECAT

Deux prix, de 1.000 francs chacun, à deux jeunes gens de Rouen ou du département, jugés avoir le plus de mérite et qu'il est utile d'encourager dans leur carrière.

PRIX BOULET-LEMOINE

Un prix de 1.000 francs, à la « personne de condition pauvre, soit homme, soit femme, originaire du département de la Seine-Inférieure et y demeurant, qui aura donné le plus de preuves de dévouement et de sacrifices pour assister et pour soigner jusqu'à leur mort ses père et mère et le survivant d'eux ».

PRIX DUMANOIR (1932, 1933)

Un prix de 1.500 francs à l'auteur d'une belle action accomplie à Rouen ou dans le département de la Seine-Inférieure.

PRIX OCTAVE ROULAND

Deux prix, de 300 francs chacun, aux « membres de familles nombreuses qui ont fait preuve de dévouement envers leurs frères ou sœurs ».

FONDATION BRAQUEHAIS-VERDREL

En 1933, l'Académie de Rouen distribuera, sur les arrérages de la Fondation Braquehais-Verdrel, 42.000 francs de prix ou allocations de secours d'importance variable.

Ces prix seront accordés à des familles de l'arrondissement (circonscription de 1924) de Rouen, de nationalité française, comptant au moins six enfants vivants ou morts pour la France, ayant besoin d'une aide matérielle et jouissant d'une parfaite honorabilité.

Une notice faisant connaître les pièces à produire est à la disposition des intéressés au Secrétariat des Sociétés savantes, 40 *bis*, rue Saint-Lô, à Rouen.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 1^{er} juin 1933.

FONDATION A. GUÉROULT

Grâce à la générosité de M. Auguste Guérout, compositeur et professeur de musique, l'Académie vient en aide, chaque trimestre, aux artistes musiciens, hommes ou femmes, professeurs ou exécutants (chant, piano, violon ou basse) également recommandables tant par leur talent que par leurs bonnes mœurs et âgés de soixante ans au moins, qui habiteraient Rouen ou la Seine-Inférieure, ou seraient nés dans ce département.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande à M. le Secrétaire de l'Académie (Classe des Lettres et Arts), Hôtel des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, 40 *bis*.

*PRIX A DÉCERNER EN 1934***PRIX BOUCTOT (1934 : BEAUX-ARTS)**

Un prix de 500 francs sera décerné à une œuvre de peinture, sculpture, architecture ou gravure dont l'auteur sera né ou domicilié en Normandie, et de préférence à une œuvre qui aura figuré soit à une Exposition rouennaise, soit aux Salons de Paris.

PRIX COURTONNE-LENÉPVEU

Un prix de 1.000 francs sera décerné à un archéologue, ou un architecte, ou un musicien.

PRIX HOUZEAU

Un prix de 400 francs sera décerné à l'auteur du meilleur travail de chimie pure ou appliquée.

PRIX LA REINTY (1920 et 1934)

Un prix de 900 francs sera décerné à l'auteur du meilleur ouvrage, manuscrit ou imprimé, écrit en français, ou de la meilleure œuvre d'art faisant connaître, par un travail d'une certaine importance, soit l'histoire politique et sociale, soit le commerce, soit l'histoire naturelle des Antilles, présentement possédées par la France ou qui ont été jadis occupées par elle.

PRIX A DÉCERNER EN 1935

PRIX BOUCTOT (1929, 1932, 1935 : SCIENCES)

Un prix de 1.300 francs sera décerné à l'auteur du meilleur travail original sur une question d'hygiène urbaine applicable à la Ville de Rouen.

OBSERVATIONS RELATIVES AUX CONCOURS

Chaque ouvrage manuscrit doit porter en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant *le nom et le domicile de l'auteur*. Les billets ne seront ouverts que dans le cas où le prix serait remporté.

Les académiciens résidants sont seuls exclus des concours.

Les ouvrages adressés devront être envoyés *franco de port avant le 1^{er} juin* (terme de rigueur) à l'un des Secrétaires de l'Académie, M. RÉGNIER, pour la Classe des Sciences, ou M. Le Cacheux pour la Classe des Lettres et des Arts.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE L'ACADÉMIE

« *Les manuscrits envoyés aux concours appartiennent à l'Académie, sauf la faculté laissée aux auteurs d'en faire prendre des copies à leurs frais.*

« *Les lauréats des prix Bouctot et Pellecal devront, conformément aux traditions de l'Académie, lui faire hommage d'une de leurs œuvres.* »

Les personnes qui connaîtraient des jeunes gens ou jeunes filles dignes d'encouragement, des actes de dévouement ou de belles actions, ou des familles nombreuses de l'arrondissement (circonscription de 1924) de Rouen, susceptibles de concourir pour les prix *Eugène Pellecal, Boulet-Lemoine, Dumanoir, La Reinty, Octave Rouland, Braquehais-Verdrel et Rousselin-Mayet*, sont invitées à les signaler à l'Académie, en adressant au Secrétariat, rue Saint-Lô, n° 40 bis, à Rouen, une notice circonstanciée des faits qui paraîtraient dignes d'être récompensés.

Cette notice, appuyée de l'attestation légalisée des autorités locales, doit être envoyée franco à l'Académie avant le 1^{er} juin.

TABLEAU

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE ROUEN

OFFICIERS EN EXERCICE PENDANT L'ANNÉE 1932

M. FÉRON (A.), *Président.*

M. LAFOND (J.), ✱, *Vice-Président.*

M. RÉGNIER (R.), O ☉, ☿, *Secrétaire pour la classe des Sciences.*

M. JOUEN (Chanoine), O ☩, *Secrétaire pour la classe des Lettres
et Arts.*

M. DE BEAUREPAIRE (G.), I ☉, *Archiviste.*

M. LABROSSE (H.), ✱, I ☉, *Trésorier.*



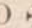



MEMBRES RÉSIDANTS DÉCÉDÉS

Mgr PRUDENT, reçu en 1911, décédé le 19 novembre 1932.

M. le chanoine BLANQUART, reçu en 1930, décédé le 20 janvier 1933.

M. le chanoine JOUEN, reçu en 1913, décédé le 16 mai 1933.

OFFICIERS EN EXERCICE POUR L'ANNÉE 1933

- M. FÉRON (A.), *Président*.
 M. LAFOND (J.), *, *Vice-Président*.
 M. RÉGNIER (R.), O  , *Secrétaire pour la classe des Sciences*.
 M. JOUEN (Chanoine), O , *Secrétaire pour la classe des Lettres et Arts*. — † 16 mai 1933.
 M. LE CACHEUX, *, O , *Élu Secrétaire pour la classe des Lettres et des Arts le 2 juin 1933*.
 M. DE BEAUREPAIRE (G.), I , *Archiviste*.
 M. LABROSSE (H.), *, I , *Trésorier*.



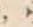

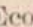



ANNÉE
de
réception

ACADÉMICIEN HONORAIRE

1917. M. DELEAU (Ch.), Ancien Agréé. Rue Nationale, 20.

ACADÉMICIENS RÉSIDANTS

MM.

1888. DESCHAMPS (Louis), *, Industriel. Rue du Nord, 8.
 LE VERDIER (Pierre), *, Avocat, Conseiller général. Rue de Crosne, 20.
 1895. COUTAN (D^r), *. Rue d'Ernemont, 10.
 1896. BOUCHER (D^r), I . Rue de Lémery, 20.
 1900. PAULME (Henri), *, O , , Directeur honoraire de la Succursale du Crédit Foncier de France. Rue Beauvoisine, 26.
 1901. BEAUREPAIRE (Georges DE ROBILLARD DE), I . Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats. Directeur de l'École de Droit. Rue Beffroy, 24.
 1902. RUEL (Georges), *, I . Architecte, Professeur à l'École des Beaux-Arts et à l'École d'Architecture. Rue Saint-Romain, 74.
 1904. GASCARD (A.), *, I . Docteur en Pharmacie, Docteur ès Sciences, Professeur honoraire à l'École de Médecine et de Pharmacie. Boulevard de l'Yser, 76.
 1909. DELABARRE (Edouard), I , C , Architecte diplômé du Gouvernement, Professeur à l'École d'Architecture. Chemin des Cottés, 67, Mont-Saint-Aignan.

1910. HUE (François), ✱, I ☉, Docteur en Médecine. Boulevard de l'Yser, 171.
1914. QUENEDEY (Commandant), O ✱, I ☉. Rue Thiers, 79.
1917. COLETTE YVER (M^{me} HUZARD, née DE BERGEVIN). Rue Théophile-Gautier, 5, à Neuilly-sur-Seine.
1918. DUPRÉ (Albert), I ☉, Compositeur de musique, Organiste du grand orgue de Saint-Ouen de Rouen. Rue du Vert-Buisson, 12.
1919. LEFRANÇOIS-PILLION (M^{me}). Rue Lemattre, 46, Amiens.
 CHIROL (Pierre), I ☉, Architecte S. C., diplômé par le Gouvernement, Professeur à l'École d'Architecture. Rue Thiers, 42 B.
 LABROSSE, ✱, I ☉, Directeur des Bibliothèques municipales. Rue Restout, 1.
1921. PERRÉE (Edmond), I ☉, Archiviste de la Chambre de Commerce. Place Gustave-Robert, 5.
 DUBREUIL, ✱, ☿, Conseiller général. Rue Amédée-Méreaux, 6.
1922. Mgr DU BOIS DE LA VILLERABEL, ✱, G O ☿, Archevêque de Rouen, à l'Archevêché.
1924. ALLINNE (Maurice), A ☉, Directeur du Musée d'Antiquités. Rue Saint-Nicolas, 44 bis.
 CAILLE (Abel), A ☉, Directeur de l'Institut Chimique. Avenue de Caen, 25.
 JEAN DES VIGNES-ROUGES (lieutenant-colonel TABOUREAU), O ✱. Rue des Sapins, 25.
 FAROULT (Albert), ✱, Président de la Chambre de Commerce. Rue Verdière, 1.
1925. LAFOND (Jean), ✱, Directeur du *Journal de Rouen*. Place de l'Hôtel-de-Ville, 21.
1926. GUEY (Fernand), ✱, I ☉, Conservateur des Musées de Peinture et de Céramique. Rue de la Bibliothèque, 1.
 FÉRON (Alex.). Rue de Crosne, 83.
 CAUCHOIS (André), ✱, Docteur en Médecine. Rue Verte, 50.
 RÉGNIER (Robert), O ☉, ☉, Docteur ès Sciences, Directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Rouen et de la Station de Zoologie agricole du Nord-Ouest. Rue Dufay, 16.
 LE CACHEUX (Paul), ✱, O ☉, Archiviste départemental. Rue Brisout-de-Barneville, 25.
 MANCHON (Gaston), Rampe Bouvreuil, 48.

1927. HIE (Henri), Ancien Bâtonnier. Rue d'Ecosse, 8.
 ROBERT (Paul-Louis), I ☉, Critique dramatique. Rue du
 Lieu-de-Santé, 15.
1928. HERVAL (René), Membre de la Société des Gens de
 Lettres. Rue Carnot, 27, Bihorel-lès-Rouen.
1929. LESERGEANT (l'abbé), O ✚, Vicaire général, Archiprêtre de
 la Cathédrale. Rue de la Chaîne, 16.
1930. HALIPRÉ (le Dr), O ✱, I ☉, Directeur de l'Ecole de Méde-
 cine et de Pharmacie. Rue Charles-Lenepveu, 14.
 LE PARQUIER (E.), I ☉, Professeur honoraire au Lycée
 Corneille et à l'Ecole des Sciences et des Lettres. Rue
 Chasselièvre, 11.
 LEROY (Ch.), Notaire honoraire. Rue Nicolas-Mesnager, 11.
 FAUCHOIS (René), ✱, Auteur dramatique. Tourville-la-
 Rivière (Seine-Inférieure).
 L'HOTE, ✱, O ☉, ✚, Ancien directeur des Douanes de
 Rouen.
1931. LE NOUVEL (Léon), ✱, Docteur ès Sciences physiques.
 Directeur de l'Ecole préparatoire à l'Enseignement su-
 périeur des Sciences et des Lettres. Rue Henri-de-la-
 Pommeraye, 14.
1932. LEMESIE (Maurice), Docteur en Médecine (en littérature
 Maurice GERMAIN). Rue de la Seille, 2.
 PINCHON (Robert), Artiste peintre. Rue du Carmel, Bois-
 guillaume, près Rouen.
 BEAUCAMP (Henri), O ☉, Titulaire du grand orgue de la
 Cathédrale. Rue Hyacinthe-Langlois, 5.
1933. CHEVALIER (Joseph), ancien Président de la Société des
 Amis des Sciences Naturelles de Rouen. Rue Saint-
 Patrice, 27.

CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE

MM.

1889. DE LA SIZERANNE (Maurice). Avenue Villars, 14, Pa-
 ris (VII^e).
 PORÉE (l'abbé), Chanoine honoraire de la Cathédrale
 d'Evreux, Correspondant de l'Académie des Inscrip-
 tions et Belles-Lettres. Rue du Docteur-Guindey, 15,
 Evreux.

1893. SAMSON (Armand), Inspecteur des Eaux-et-Forêts. Villa des Bambous, Mont-de-Marsan.
1895. BAILLEUL (H.), Publiciste. Rue Curiol, 63, Marseille.
1897. COUTIL (Léon), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique. Rue des Prêtres, aux Andelys (Eure).
1900. GUÉRY (l'abbé), Aumônier du Lycée, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique. Boulevard Gambetta, 49, Evreux.
- MONTALENT (le baron Raoul DE), Compositeur de musique. Villa Reinette, Forges-les-Eaux.
1901. HANOTAUX (Gabriel), de l'Académie française, Ancien ministre. Avenue Hoche, 4, Paris (VIII^e).
1903. MANESSE (Henri), Aqua-fortiste. Rue du Bac, 122, Paris (VII^e).
1904. PISANI (Mgr Paul), chanoine, Docteur ès Lettres, Professeur honoraire à la Faculté catholique de Paris. Quai de Montebello, 13, Paris (V^e).
- LONGUEMARE (Paul de), Directeur de l'Association normande. Place de la République, 23, Caen.
- DUBOC (Emile), Lieutenant de vaisseau en retraite, Administrateur délégué de la Société centrale de Sauvetage des Naufragés. Rue de Longchamp, 84, Paris.
- CHEDANNE (Georges), Architecte du Gouvernement. Avenue Wagram, 121, Paris (XVII^e).
- DELIGNIÈRES, Président honoraire de la Société d'Emulation d'Abbeville.
1905. DELABARRE (Eugène), Artiste peintre, Professeur à l'École des Beaux-Arts. Chemin des Cottés, 69, Mont-Saint-Aignan.
- LEBAS (Georges), Conservateur du Musée de Dieppe. Rue de Blainville, 15, Dieppe.
- DUBOIS (Ernest), Sculpteur. Rue Mansart, 15, Paris (IX^e).
- LENOTRE (Théodore-Gosselin), de l'Académie française. Boulevard Saint-Germain, 174, Paris (VI^e).
1908. CHANOINE-DAVRANCHES (Raymond), Compositeur de musique. Rue Pierre-Haret, Paris (IX^e).
1909. BENET (Eugène), Sculpteur. Rue Notre-Dame-des-Champs, n^o 115, Paris (VI^e).
1910. GOURAUD (Dr). Avenue de Tourville, 6, Paris (VII^e).
- DIÉTERLE (G.-P.), Artiste peintre, Président de la Société

- havraise des Beaux-Arts. Rue de Bruxelles, 3, Paris (IX^e), et Criquebeuf-en-Caux, par Yport.
1912. LAS CASES (Philippe de), Avocat à la Cour d'Appel de Paris. Rue de Laborde, 50, Paris (VIII^e).
1913. LE CORBEILLER (A.), rue Abel-Hovelacque, Paris (XIII^e).
1916. NICOLLE (Marcel), Critique d'Art. Villa Spontini, 6, Paris.
1918. D^r NICOLLE (Charles), Professeur au Collège de France, Directeur de l'Institut Pasteur de Tunis.
1921. DELAMARE (abbé René), curé d'Incarville, par Louviers (Eure).
- DECHIN (Jules), Statuaire. Rue de Vaugirard, 114, Paris (VI^e).
1923. HÉRISSAY (Jacques), Homme de Lettres. Villa Guilbert, 5; rue de la Tour, 83, Paris (XVI^e).
- JOUAS-POUTREL (Louis), Aqua-fortiste. Route de Rueil, 17, Le Chesnay (S.-et-O.).
- LE MEILLEUR (Georges), Artiste et graveur. Boulevard Berthier, 31, Paris (XVII^e).
1924. SOREL (Albert-Émile), Attaché à la Fondation Thiers, Rue Bonaparte, 82, Paris (VI^e).
- GAVEL (Henri), Agrégé de l'Université. Place Lamotte, Anglet, près Bayonne (Basses-Pyrénées).
- HAUTERIVE (Ernest d'), Historien. Boulevard de la Plage, 81, Arcachon (Gironde).
- PARAY (Paul), Compositeur de musique. Rue Guichard, 5, Paris (XVI^e).
1925. MICHEL (Edmond), Membre du Comité de la Société de Statistique de Paris. Avenue Victor-Hugo, 106, Paris (XVI^e).
- DUBOIS (Pierre), Bibliothécaire de la Ville d'Amiens. Rue Laurendeau, 85, Amiens.
1926. DOUCERAIN (Albert), Secrétaire perpétuel de la Société libre de l'Eure. Rue de la Banque, 12, Evreux.
- GREBAULT (Mgt Silvain), Orientaliste, Attaché à la Bibliothèque vaticane, Professeur à l'Université catholique de Paris
- LE CLERC (D^r René), Président de la Société archéologique de la Manche. Rue du Château, 1, Saint-Lô (Manche).
1927. TRUFFAUT (Fernand), Artiste peintre. Rue Godot-de-Mauroy, 27, Paris (IX^e).

- LE CARPENTIER (G.), Professeur à l'Institut Catholique de Paris. Rue Jacques-Bara, 6, Paris (VI^e).
- BANSE (Daniel), Archéologue. Rue Félix-Faure, 10, Fécamp (Seine-Inférieure).
- BALLOT (Marie-Juliette), Conservateur honoraire des Musées Nationaux. Rue de l'Abbaye, 13, Paris (VI^e).
- GRIMOIN-SANSON (Raoul), Homme de Sciences. A Oissel (Seine-Inférieure).
- MAURICE-NOVERRE (Hellis), Rue Damesme, 15, Paris (XIII^e).
1928. PRENTOUT (H.), Professeur à l'Université de Caen. Place de la Mare, 17, Caen.
- POULAIN (Georges), Conservateur du Musée de Vernon. A Saint-Pierre-d'Autils, par Vernon (Eure).
- D'ALLEMAGNE (Henri), Président de la Société des Antiquaires de France. Rue des Mathurins, 30, Paris (VIII^e).
- GOURAUD (le général), de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
1929. BOUGOURD (René). Institut d'Hygiène et de Bactériologie de Strasbourg. Rue Kœberlé, 3, Strasbourg.
- DELACOUR (Jean), Ornithologiste. Château de Clères (Seine-Inférieure).
1932. SAINT-PIERRE (Louis DE GROSOURDY, marquis DE), Château de Saint-Pierre, par Beuzeville (Eure).
- DELANDRE (Robert), Sculpteur. Rue Ernest-Cresson, 18, Paris (XIV^e).
- BUSNEL (Robert), Sculpteur. Rue Antoine-Bourdelle, Paris (XV^e).
- CAMILLE CÉ (CHEMIN, Camille), Homme de Lettres. Rue Monge, 29 bis, Paris.
- FAY (Bernard), Professeur au Collège de France. Rue Saint-Guillaume, Paris.
- LANGLOIS (Emile), Homme de Lettres. Place Saint-Germain, 8, Argentan (Orne).
- HÉRUBEL (Marcel-A.), Professeur à l'École des Hautes Etudes, Membre de l'Académie de Marine. Rue Quatre-fages, 8, Paris (V^e).

CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

MM.

1895. AUXY DE LAUNOY (le comte d'). Rue du Mont-de-Piété, 15, à Mons.
1903. PACHTIKOS (Georges), Professeur au Lycée grec français Hadji-Christos, Constantinople.
1911. ELLINGER, Professeur, député, à Copenhague (Danemark).
 ESTRUP (H.-F.-J.), Professeur, à Copenhague (Danemark).
 WALBERG (F.-G.-E.), Docteur ès Lettres, Professeur à l'Université de Lund (Suède).
 CEDERSTROM (le baron Gustaf), Membre de l'Académie des Beaux-Arts, à Stockholm.
 WALLEM, Professeur à l'Université d'Oslo (Norvège).
 BROCH (Olef), Vice-Recteur de l'Université d'Oslo.
 GADE (le Dr), Vice-Président des Normands Forbundest, à Oslo.
- HASKINS, Professeur à l'Université Harvard, à Cambridge, près Boston (Etats-Unis).
1915. CARTON DE WIART (S. Exc. le comte), Ministre d'Etat de Belgique.
- MÆTERLINCK (Maurice). Château de Médan (Seine-et-Oise).
- BRUYLARTS, de l'Académie royale de Médecine de Bruxelles.
 CESARO, de l'Académie royale des Lettres, Sciences et Arts de Bruxelles.
1923. BAIRD-SMITH (David), Professeur à l'Université de Glasgow, Kirklee Terrace, 5, Glasgow, W., 2.
1927. PEDERSEN (P.-A.), Ingénieur, à Copenhague.
 FRAZER (James-George), Membre de la British Academy.
1928. ROY (Pierre-Georges), Archiviste de la Province de Québec (Canada).
 COOK (Sir Theodore-A.), Critique d'art, Historien de Rouen, à Londres.
1929. COURTEN (M^{lle} Clémentina DE), Docteur ès Lettres. Università cattolica del Sacro Cuore. 4, Via Gioberti, Milano.
1930. NIELSEN (Emile), Capitaine, Professeur à l'Ecole d'Etat-Major. Copenhague.

1932. VAILLANCOURT (Emile), Echevin d'Outremont. Avenue Pagnuelo, 141, à Outremont, près Montréal (Canada).
 VALENTI (Francesco), Surintendant pour l'Art médiéval et moderne de la Sicile. Palazzo Reale. Palerme.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES ET BIBLIOTHÈQUES

- Abbeville.* Société d'Emulation d'Abbeville.
Aix-en-Provence. Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix-en-Provence.
 — Bibliothèque de l'Université d'Aix.
Alençon. Société historique et archéologique de l'Orne.
Amiens. Académie des Sciences, des Lettres et des Arts d'Amiens.
 — Société des Antiquaires de Picardie.
Angers. Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.
Arras. Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Avignon. Académie de Vaucluse.
Avranches. Société d'Archéologie, Littérature, Sciences et Arts.
Beaune. Société d'Archéologie, d'Histoire et de Littérature de l'Arrondissement de Beaune.
Beauvais. Société d'Archéologie, Sciences et Arts du Département de l'Oise.
 — Société académique de l'Oise.
Belfort. Société belfortaise d'Emulation.
Bernay (Eure). Bibliothèque municipale.
Besançon. Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts du Doubs.
 — Société d'Emulation du Doubs.
Bolbec (Seine-Inférieure). Bibliothèque municipale.
Bordeaux. Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.
Boulogne-sur-Mer. Société académique de Boulogne-sur-Mer.
 — Bibliothèque municipale.
Bourg. Société d'Emulation et d'Agriculture de l'Ain.
Bourges. Société des Antiquaires du Centre.
Caen. Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
 — Société des Antiquaires de Normandie.
 — Association normande pour les Progrès de l'Agriculture, de l'Industrie et des Arts.
 — Société Linnéenne de Normandie.

- Cambrai.* Société d'Emulation.
- Chalon-sur-Saône.* Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône.
- Chartres.* Société archéologique d'Eure-et-Loir.
- Cherbourg.* Société nationale académique.
— Société nationale des Sciences Naturelles et Mathématiques de Cherbourg.
- Clermont-Ferrand.* Bibliothèque municipale et universitaire.
— Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts.
- Coutances.* Société académique du Cotentin.
- Dieppe.* Bibliothèque municipale.
— Les Amys du Vieux-Dieppe.
- Dijon.* Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
— Bibliothèque municipale et universitaire.
- Douai.* Société nationale d'Agriculture, des Sciences et Arts du Département du Nord.
- Draguignan.* Société d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan.
- Elbeuf.* Bibliothèque municipale.
- Evreux.* Société libre d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure.
- Gournay.* Bibliothèque municipale.
- Guéret.* Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse.
- Havre (Le).* Bibliothèque municipale.
— Société Havraise d'Etudes diverses.
- Ligugé.* Bibliothèque des PP. Bénédictins de Saint-Martin de Ligugé (Revue Mabillon).
- Lille.* Bibliothèque de l'Université.
— Bibliothèque des Facultés catholiques.
— Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts du Nord.
- Limoges.* Société archéologique et historique du Limousin.
- Lisieux.* Société historique.
- Louviers.* Société d'Etudes diverses.
- Lyon.* Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.
— Société Linnéenne de Lyon.
- Mâcon.* Académie de Mâcon.
- Mans (Le).* Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe.
- Marseille.* Bibliothèque municipale.
— Académie des Sciences, Lettres et Arts.

- Melun.* Société d'Archéologie et d'Histoire de Seine-et-Marne.
- Metz.* Académie nationale de Metz.
- Société d'Histoire Naturelle de la Moselle.
- Montauban.* Académie de Montauban.
- Montbéliard.* Société d'Emulation.
- Montivilliers.* Bibliothèque municipale.
- Montpellier.* Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.
- Moulins.* Société d'Emulation du Bourbonnais.
- Nancy.* Académie Stanislas.
- Nantes.* Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.
- Neufchâtel (Seine-Inférieure).* Bibliothèque municipale.
- Nîmes.* Académie de Nîmes.
- Niort.* Société historique et scientifique des Deux-Sèvres.
- Orléans.* Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts
du Loiret.
- Société archéologique et historique de l'Orléanais.
- Paris.* Bibliothèque de l'Institut.
- Bibliothèque de l'Université.
- Bibliothèque d'Art et d'Archéologie (Jacques Doucet).
- Bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle.
- Société d'Anthropologie de Paris.
- Société des Etudes historiques.
- Société nationale des Antiquaires de France.
- Poitiers.* Société académique d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences
et Arts.
- Société des Antiquaires de l'Ouest.
- Pont-Audemer (Eure).* Bibliothèque Canel.
- Puy (Le).* Société académique du Puy et de la Haute-Loire.
- Reims.* Académie nationale de Reims
- Rennes.* Société d'Archéologie du Département d'Ille-et-Vilaine.
- Rouen.* Bibliothèque municipale.
- Bibliothèque des Archives départementales.
- Bibliothèque de la Cour d'Appel.
- Bibliothèque du Lycée Corneille.
- Bibliothèque du *Journal de Rouen.*
- Bibliothèque de la *Dépêche de Rouen.*
- Société des Amis des Monuments rouennais.
- Société des Amis des Sciences naturelles.
- Société des Architectes de Rouen.
- Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure.

- Société centrale d'Horticulture.
- Société Industrielle.
- Société libre d'Émulation, du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure.
- Société de Médecine.
- Société normande de Géographie.
- Société des Pharmaciens.
- Saint-Lô.* Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du Département de la Manche.
- Saint-Quentin.* Société académique de Saint-Quentin.
- Société Industrielle de Saint-Quentin et de l'Aisne.
- Saint-Wandrille-Rançon (Seine-Infér.).* Bibliothèque des PP. Bénédictins de Saint-Wandrille.
- Sens.* Société archéologique de Sens.
- Soissons.* Société archéologique, historique et scientifique.
- Strasbourg.* Société académique du Bas-Rhin pour le Progrès des Sciences, des Lettres, des Arts et de la Vie économique.
- Toulouse.* Académie des Jeux floraux.
- Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres.
- Bibliothèque de l'Université.
- Tours.* Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres d'Indre-et-Loire.
- Troyes.* Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
- Valenciennes.* Société d'Agriculture, Sciences et Arts de l'Arrondissement de Valenciennes.
- Versailles.* Société des Sciences Morales, Lettres et Arts de Seine-et-Oise.
- Yvetot.* Bibliothèque municipale.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES ÉTRANGÈRES

ALLEMAGNE :

- Berlin.* Akademie der Wissenschaften.
- Brême.* Naturwissenschaftlicher Verein.
- Munich.* Bayerische Akademie der Wissenschaften.

AUTRICHE :

- Gratz.* Historischer Verein für Steiermark.

BELGIQUE :

- Anvers.* Académie royale d'Archéologie de Belgique.
Bruxelles. Académie royale des Sciences, des Lettres et des
 Beaux-Arts de Belgique.
Bruxelles. Académie royale de Médecine de Belgique.
Liège. Société royale des Sciences et des Arts.



BRÉSIL :

- Nitcheroy.* Escola superior de Agricultura.
Rio-de-Janciro. Museu Nacional.

CANADA :

- Halifax.* Bibliothèque de l'Institut d'Halifax.
Montréal. Bibliothèque de l'Université de Montréal.
Ottawa. Royal Society of Canada.

DANEMARK :

- Copenhague.* Kongelige Akademi.
Copenhague. Kongl. Nordiske Oldskriftselskab (Société royale
 des Antiquaires du Nord).

ESPAGNE :

- Madrid.* Biblioteca Nacional.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE :

- Boston.* American Academy of Arts and Sciences.
Illinois. University of Illinois.
Madison. Wisconsin Academy of Sciences, Arts and Letters.
New-York. New-York Academy of Sciences.
Philadelphie. Academy of Natural Sciences.
Washington. Smithsonian Institution.

GRANDE-BRETAGNE :

- Jersey.* Société Jersiaise.
Glasgow. University of Glasgow.
Guernesey. Société Guernesiaise.
Manchester. Manchester Literary and Philosophical Society.

INDES NÉERLANDAISES :

- Buitenzorg.* Natuurwetenschappelijkes Raad voor Neder-
 landsch Indie te Batavia.

IRLANDE :

Dublin. Royal Irish Academy.

Dublin. Royal Dublin Society.

ITALIE :

Catane (Sicile). Societa di Storia patria per la Sicilia orientale.

Milan. Societa Italiana di Scienze Naturali.

Modène. Reale Accademia di Scienze, Lettere ed Arte.

Palerme. R. Accademia di Scienze, Lettere e Belle Arti.

Rome. Reale Accademia d'Italia.

Rome. Accademia Nazionale dei Lincei.

Rome. Associazione internazionale per gli studi Mediterranei.

LUXEMBOURG (Grand Duché de) :

Luxembourg. Institut Grand-Ducal de Luxembourg.

MEXIQUE :

Mexico. Sociedad científica « Antonio Alzate ».

NORVÈGE :

Oslo. Kongelige Frederiks Universitet.

PAYS-BAS :

Amsterdam. Koninklijke Akademie van Wetenschappen (Académie royale des Sciences).

POLOGNE :

Varsovie. Towarzystwo Naukowe Warszawskie (Société des Sciences et des Lettres de Varsovie).

SOUTH AFRICA :

Bloemfontein. Nasionale Museum.

SUÈDE :

Upsal. Kungl. Universitetet i Uppsala.

SUISSE :

Bâle. Historische und Antiquarische Gesellschaft.

Berne. Bibliothèque Nationale Suisse.

Genève. Musée d'Art et d'Histoire.

Zurich. Antiquarische Gesellschaft in Zürich.

TCHÉCOSLOVAQUIE :

Prague. Académie Tchèqueoslovaque.

URUGUAY :

Montévideo. Bibliothèque Nationale.

VATICAN (Cité du) :

Bibliothèque Vaticane.

OBSERVATION IMPORTANTE

Les correspondants et autres lecteurs qui parcourront les listes précédentes sont instamment priés de vouloir bien signaler à l'Archiviste de l'Académie les erreurs ou omissions qu'ils pourraient y remarquer.

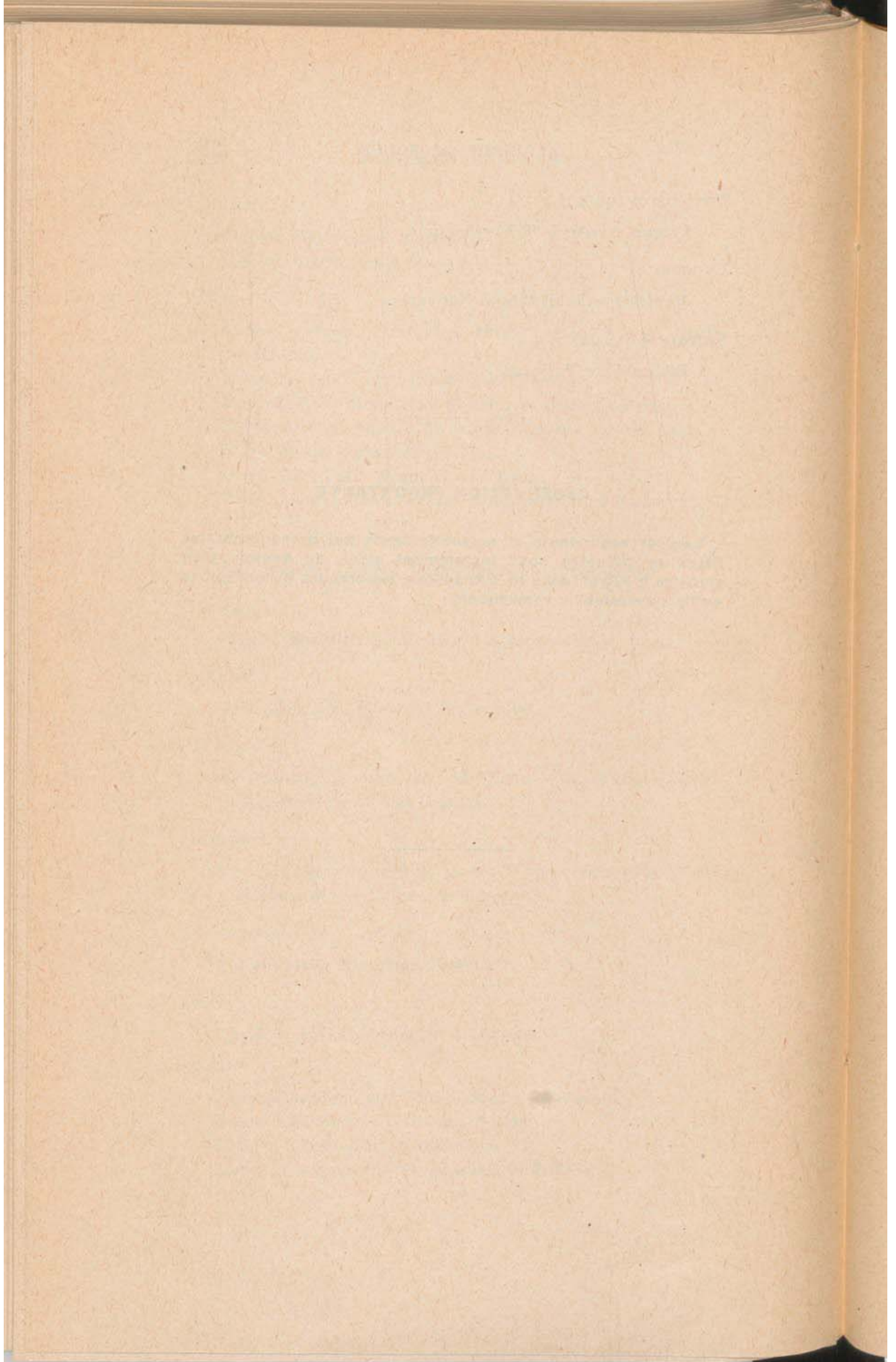


TABLE DES MATIÈRES

	Pages
SÉANCE PUBLIQUE (21 décembre) :	
Procès-verbal	5
<i>Pour les Etudes d'Histoire locale, I, Discours d'entrée en fonctions de M. A. FÉRON, président.....</i>	7
<i>Pour les Etudes d'Histoire locale, II, Discours de M. A. FÉRON, président.....</i>	21
Rapport sur les prix Pellecat, par M. Pierre CHIROL.	37
Rapport sur les prix de vertu Octave Rouland, Boulet- Lemoine, par M. René HERVAL	45
Fondations Braquehais-Verdrel et Rousselin-Mayet : Familles nombreuses, par M. Henri LABROSSE...	51
EXPOSÉ SOMMAIRE DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE PENDANT L'ANNÉE 1932	55
RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES COMPTES DE L'ANNÉE 1932.	63

DISCOURS ET MEMOIRES IMPRIMES

Discours de réception de M. le D ^r LEMESLE (MAURICE GERMAIN) (<i>Un Rouennais : Charles Lemesle (1731-1814)</i>)	69
Réponse au discours de M. le D ^r Lemesle, par M. Jean DES VIGNES ROUGES.....	97
Allocution du Président.....	116
Discours de réception de M. Robert-A. PINCHON.....	119
Réponse au discours de réception de M. Robert-A. Pinchon, par M. Henri PAULME.....	121
Allocution du Président.....	136
Discours de réception de M. BEAUCAMP.....	139
Réponse au discours de réception de M. Beaucamp, par Mgr PRUDENT	161
Allocution du Président.....	176

	Pages
<i>Giovanni da Verrazzano et les Dieppois à la recherche du Cathay (1524-1528)</i> , par M. René HERVAL...	179
<i>Notes sur « le Livre de l'Art ou Traité de la Peinture » de Cennino Cennini</i> , par M. Gaston MANCHON...	239
<i>Mulherbe et la Provence</i> , par M. Jules L'HOTE.....	249
<i>Note sur un manuscrit de l'Académie de Rouen</i> , par M. E. LE PARQUIER.....	303
<i>Du classement des Archives administratives et documentaires dans une Bibliothèque</i> , par M. Henri LABROSSE, directeur des Bibliothèques et des Archives de la Ville de Rouen.....	309
TRAVAUX DES MEMBRES RÉSIDANTS DE L'ACADÉMIE AU COURS DE L'ANNÉE 1932.....	323
TABLE BIBLIOGRAPHIQUE DES OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE PENDANT L'ANNÉE 1932.....	331
PRIX ET FONDATIONS POUR 1933, 1934 et 1935.....	335
TABLEAU DE L'ACADÉMIE.....	341

